

DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12234 – 6 F — DIMANCHE 27-LUNDI 28 MAI 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

Le dossier de l'essence sans plomb

PROCHE-ORIENT

Moscou et les marrons du feu

(Page 5)

ZAIRE

A Kisangani, tranquille et frondeuse

(Page 6)

ITALIE

Le rapport officiel sur la loge P 2

(Page 8)

SOCIÉTÉ

Un commissariat en l'an 2000

(Page 15)

Le Golfe en péril

Les assureurs seront-ils les maîtres du jeu pétrolier ?

Après l'attaque par l'Irak d'un convoi de navires dans le nord du Golfe, les Lloyds de Londres ont annoncé le 25 mai une forte augmentation des primes d'assurances. Craignant une extension du conflit, Washington aurait, selon le New York Times, *décidé l'envoi de missiles sol-air en Arabie Saoudite.*

Le « *danger caché* » d'une escalade de la guerre entre l'Iran et l'Irak, ce serait le refus par les Lloyds de Londres d'assurer les navires se rendant dans le Golfe, a affirmé le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, le 25 mai à Genève. « *Une telle mesure*, a-t-il ajouté, *se traduirait par un déficit en pétrole de l'ordre de 4 millions de barils par jour et aurait de graves conséquences sur la relance économique en Occident.* »

Si les Lloyds ne refusent pas encore d'assurer les pétroliers à destination des ports du nord du Golfe, elles ont décidé, le 25 mai, une augmentation de 150 % des primes pour les navires se rendant dans la zone de guerre, essentiellement dans les ports iraniens de Kharg et de Bushire.

Ce nouveau relèvement des primes – elles avaient déjà augmenté de 50 % le 17 mai – intervient après l'annonce par Bagdad de l'endommagement de six à huit navires dans la région de Khor Moussa, dans l'extrême nord du Golfe. Une nouvelle qui n'a pas été confirmée. Il se produit aussi après que le *Safina Al Arab*, un pétrolier de 360 000 tonnes, touché par un missile, eut été déclaré « *perte totale* » par ses assureurs.

Le relèvement, qui concerne les navires seuls et non les cargaisons, porte le coût de l'assurance de 3 % à 7,5 % de la valeur assurée, et l'assurance n'est valable que pour une présence de sept jours maximum dans la zone de danger. La prime avait été portée de 2 % à 3 % le 17 mai et, hors période de guerre, s'élève généralement à 0,75 %.

La stratégie irakienne d'étranglement financier de l'Iran commence à porter ses fruits. Les exportations pétrolières de Téhéran ont été réduites de plus de moitié en un mois, et le 26 mai le syndicat des marins et les armateurs japonais se sont prononcés d'un commun accord contre l'envoi de navires dans le nord du Golfe. La décision d'affréter des navires chargés de pétrole brut et de produits chimiques au nord de 27° 30' de latitude devra être prise au coup par coup après consultation du capitaine du navire, du syndicat et des armateurs. La zone ainsi définie couvre le tiers du Golfe.

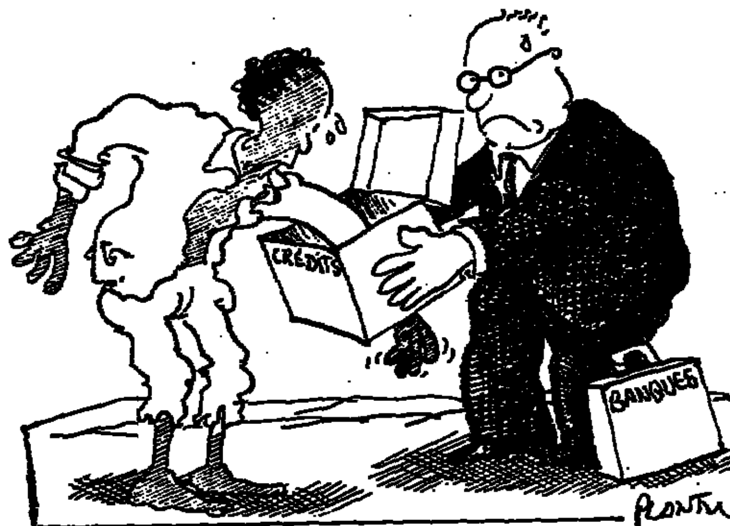
L'Iran, lors de la visite à Téhéran du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a insisté sur la nécessité d'« *éviter l'extension de la guerre* ». Le président iranien, M. Ali Khameini, a envoyé à ce sujet un message au président Hafez el Assad. « *Nous laisserons l'Arabie Saoudite et le Koweït de côté pour autant qu'ils condamnent le régime de Bagdad en ce qui concerne la guerre* », a par ailleurs précisé l'hodjatoleslam Rafsandjani, représentant de l'iman Khomeiny au Conseil de sécurité iranien.

(Lire la suite page 4.)

Les places financières ont eu peur

La sonnette d'alarme

La tempête qui a soufflé en fin de semaine sur les places financières mondiales, ébranlant tout à la fois le crédit des banques américaines et le dollar lui-même *(voir l'ensemble des chroniques page 23)* peut être considérée comme un véritable avertissement au monde occidental.



Le fait qu'une simple rumeur sur la santé financière d'une grande banque américaine, la Manufacturers Hanover, ait immédiatement déclenché une sorte de panique à *New-York et à Londres, s'étendant* aux autres grandes banques d'outre-Atlantique, même les plus solides, a vivement frappé les esprits, surtout après le sauvetage *in extremis*, il y a quinze jours, de la Continental Illinois, septième banque des Etats-Unis.

Certes, personne n'envisage vraiment l'écroulement du système bancaire des Etats-Unis, les autorités fédérales ayant clairement fait savoir qu'elles lui apporteraient un soutien illimité. Le 15 août 1982, sur la menace d'une cessation des *paiements du Mexique*, ces autorités avaient, dans la nuit, débloqué 15 milliards de dollars pour sauver la mise des banques américaines. Car c'est bien là qu'est le nœud du problème.

Ces banques, on le sait, sont lourdement engagées sur l'Amérique latine, surtout la Manufacturers Hanover, à hauteur de 6,3 milliards de dollars. Comme ces banques tirent leurs ressources de dépôts, dont la moitié, parfois les deux tiers, proviennent du monde entier, hors Etats-Unis, dès qu'un doute *sérieux s'élève sur le sort de ces* engagements, c'est l'affolement.

Certes, le problème du rééchelonnement des énormes dettes latino-américaines n'est pas nouveau : *il est même posé depuis août* 1982. Mais un *modu vivendi* paraissait avoir été trouvé, non sans mal, avec une savante combinaison de prêts du Fonds monétaire, des *délais*, parfois très longs, accordés par les banques et de sévères restrictions *imposées aux pays débiteurs*. Or ces derniers sont en train de se révolter contre la « *situation d'insolvabilité forcée et de paralysie économique prolongée* » à laquelle *ils s'estiment acculés*, et ceci, pour deux raisons.

La première est que leurs économies se portent très mal, à commencer par celle du Mexique, « bon élève » de la classe du Fonds monétaire, et donné en exemple, ces derniers mois, pour son redressement.

La seconde, peut-être la plus importante, est que la hausse des taux aux Etats-Unis, près de 3 % depuis le début de l'année, est tout bonnement en train de remettre en cause les schémas de rééchelonnement de la dette mis au point depuis deux ans. Cette seule hausse *va coûter plusieurs* milliards de dollars à l'Amérique latine (240 milliards de dollars de dettes globales), dont 1,2 milliard au Mexique, 1 milliard au Brésil, 600 millions à l'Argentine, soit le montant total des exportations annuelles de viande pour ce pays. Trop, c'est trop, et ces débiteurs vont se réunir à Bogota le 15 juin pour décider de *la marche à suivre, à savoir une* nouvelle négociation.

De cette hausse, les Etats-Unis, *principal prêteur*, sont entièrement responsables, notamment par l'ampleur de leurs déficits budgétaires, que des préoccupations électorales empêchent de réduire dans l'*immédiat*. M. Regan, secrétaire américain au Trésor, a beau s'être déclaré favorable à l'« *étude de solutions à long terme* », en ce qui concerne la dette latino-américaine, l'*avertissement est net pour* les Etats-Unis, que les conséquences de leur laxisme budgétaire touchent de plein fouet par un redoutable effet de boomerang.

FRANÇOIS RENARD.

EN RFA

Trois jours de trêve dans la métallurgie

LIRE PAGE 3

M. CLAUDE CHEYSSON

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 27 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric, du *Monde*, de *Christian Malard* et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'été sera dur pour le tourisme

Les vacanciers de la dernière heure

« *Les prochaines vacances ne semblent apparemment pas entrer dans les préoccupations prioritaires des Français, bien que nous soyons déjà à la fin du mois de mai* », a observé, le 24 mai, M. Jean-Claude Murat, président du Syndicat national des agents de voyages, au cours d'une conférence de presse destinée à faire le point, à un mois des grands départs en vacances. Présentant aux journalistes le « recensement des *disponibilités* vacances », il a relevé que, pour la première fois à pareille époque, juillet et août sont loin d'afficher « complet ».

« *Jamais les vacanciers ne s'y sont pris si tard pour se décider* », a constaté M. Murat, qui estime que ce comportement confirme « *un attentisme très net des Français quant à leurs dépenses de loisirs face à des budgets familiaux incertains en raison de la pression fiscale maintenue, de l'instabilité de l'emploi, de la diminution du temps de travail et donc de l'érosion des revenus* ». « *L'humeur*, a-t-il ajouté, *n'est pas aux grands projets.* » Ce comportement, qui se traduit par une très forte accentuation des réservations de dernière minute (un phénomène constaté également dans d'autres pays européens), préoccupe les professionnels du tourisme.

D'où le vaste recensement opéré par le SNAV et destiné à informer rapidement le public dans les points de vente. C'est ainsi que les voyagistes ont fait parvenir aux deux mille quatre cents agences, réparties dans toute la France, la liste des vols, circuits et formules encore disponibles. Une constatation : il reste de la place presque partout.

Présentant les grandes tendances de l'été 1984, M. Murat a constaté que « *les Français ont retrouvé le chemin de l'étranger même s'ils y vont à petits pas* ». Destination la plus demandée : la Grèce, suivie du Bassin méditerranéen, notamment la Tunisie, le Maroc, les Canaries, les Baléares, l'Espagne et la Yougoslavie. Avec, pour conséquence, une hausse globale du nombre des passagers sur les moyen-courriers, de l'ordre de 9 % à 10 % par rapport à 1983. Côté long-courriers, on s'orienterait en revanche vers une légère baisse, malgré une progression notable des Antilles, un bon maintien des séjours à Ceylan et une augmentation des vols « secs » à destination des Etats-Unis.

Une exception dans la morosité ambiante : la demande croissante enregistrée en faveur des voyages en autocar. Cette formule, qui concerne essentiellement les pays limitrophes (Italie, Espagne, Allemagne mais aussi Scandinavie), connaîtrait même, chez certains professionnels, un véritable « boom ». A l'origine de cet engouement, des prix intéressants, mais aussi l'attrait pour les produits « finis » (formules « club », circuits), c'est-à-àdire pour des formules sans surprises.

En France, les prévisions désolent le SNAV. « *Ce n'est pas encore cette année qu'on sera obligé d'ouvrir les écoles et les casernes* », commente M. Capodano, président de la commission information, qui juge la situation « *extrêmement grave* ». « *Ainsi*, précise-t-il, *il y a encore des places en Provence et sur la Côte d'Azur et pour ce qui est de la montagne, la situation est franchement mauvaise.* » Quant à la Corse, où la compagnie maritime nationale qui dessert l'île enregistrerait dix-huit mille places en moins, elle fait presque figure, aujourd'hui, de zone sinistrée.

Comment, dans ces conditions, se présente globalement l'été 84 ? « *Il ne faut pas s'attendre à un grand cru*, reconnait M. Murat, *qui parle d'une année moyenne*, mais se refuse à sombrer dans le pessimisme. Certes, on enregistre une augmentation moyenne des réservations de l'ordre de 5 % par rapport à la même période de l'an dernier, mais il s'agit d'une hausse relativement modeste car les chiffres *enregistrés en mai 1983* étaient déjà largement affectés par le « couperet » du contrôle des changes. « *Finalement, on fera la saison* », estime M. Murat, qui, comme la plupart des professionnels, table sur de nombreuses ventes de dernière minute.

Perspectives encourageantes, en revanche, pour le tourisme d'accueil. La France reste l'un des pays les plus visités du monde, d'autant qu'elle est devenue une destination « bon marché ». On se bouscule donc aux portes de l'Hexagone avec, toutefois, une expansion des « tours » (circuits et visites) et une légère baisse des séjours familiaux en bord de mer.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 16.)

CHEZ RENAULT, AU MANS

« Le dimanche n'est pas forcément le lendemain du samedi... »

De notre correspondant

Le Mans. – Samedi au Mans. Les 136 hectares de l'usine Renault sont comme figés : machines endormies, chaînes silencieuses, ateliers vidés, réseau routier déserté. Pour deux jours. *Le grand magicien* de la *production* n'aura pas besoin de baguette magique lundi pour remettre l'usine en vibration : l'équipe du matin s'en chargera dès 5 h 37. Prochain répit : vendredi soir. Et l'usine s'efforcera à nouveau de jouer les Belles au bois dormant.

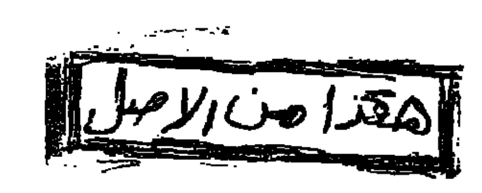
Encore qu'il se passe de drôles de choses du côté du département 85 pendant le week-end. On affirme que, depuis décembre 1983, les chaînes de disques de *frein se remettent à tourner*, animées par quatorze farfadets assez audacieux pour oser se faire une place dans un atelier prévu pour sept cents personnes.

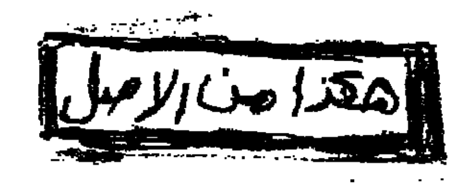
Non, ce n'est pas un conte de fées que sont en train de vivre les quatorze « VSD » de l'usine Renault du Mans. Encore qu'à les *entendre parfois*... On les appelle les « VSD » parce qu'ils forment le corps de volontaires candidats au travail du week-end. Certains travaillent effectivement le vendredi, samedi et dimanche, d'autres le samedi, dimanche et lundi. A *chaque fois*, la rupture avec les équipes de semaine est évitée.

Après Cléon, où la formule expérimentée à partir de septembre 1982 touche aujourd'hui cent *quarante salariés*, et Douai, où une trentaine de professionnels assurent la maintenance des presses le week-end depuis janvier 1983, l'usine du Mans s'est décidée à tenter l'expérience lorsque la FASA, la filiale espagnole de Renault, en pleine modification de ses installations, a eu besoin d'un relais pour une partie de sa production de disques de frein.

ALAIN MACHEFER.

(Lire la suite page 21.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 mai. – *Egypte* : Elections législatives.

Lundi 28 mai. – *Rambouillet* : Rencontre franco-allemande (28 et 29).

Mardi 29 mai. – *Bruxelles* : Conseil des ministres de la recherche de la CEE.
Madrid : 14e conférence des ministres européens de la justice.
Washington : Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTAN (29-31).

Mercredi 30 mai. – Visite en France du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang (30 mai-3 juin).
Hanoï : Visite de M. Fiterman.

Jeudi 31 mai. – *Varsovie* : Procès de deux policiers et de quatre autres inculpés accusés de la mort d'un étudiant en mai 1983.
Aix-la-Chapelle : M. Cartens reçoit le prix Charlemagne.

Vendredi 1er juin. – *Irlande* : Arrivée à Shannon du président Reagan.
Salvador : Entrée en fonctions du président Duarte.

Samedi 2 juin. – *Irlande* : Discours du président Reagan à l'université de Galway.
Visite en France du ministre sud-coréen de l'industrie.

SPORTS

Dimanche 27 mai. – *Cyclisme* : Bordeaux-Paris.

Lundi 28 mai. – *Tennis* : Internationaux de France à Roland-Garros (jusqu'au 10 juin).
Haltérophilie : Championnats de France à Reims (jusqu'au 2 juin).
Cyclisme : Critérium du Dauphiné (jusqu'au 4 juin).

Mercredi 30 mai. – *Football* : Rome-Liverpool à Rome (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions).

Jeudi 31 mai. – *Sports équestres* : Concours complet international à Fontainebleau (jusqu'au 3 juin).

Vendredi 1er juin. – 90e anniversaire du Comité international olympique à la Sorbonne, en présence de M. François Mitterrand.

Samedi 2 juin. – *Voile* : Départ de la Transat en solitaire Plymouth-Newport.
Escrime : Championnats de France au sabre et au fleuret à Tours.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1.50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 l. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A CENT ANS

Le grand voyage au Maroc du « rabbin » Charles de Foucauld

Le 23 mai 1884, vers 10 heures : deux hommes vêtus à la mode des juifs maghrébins franchissent, à quelques kilomètres de la ville marocaine d'Oujda, la frontière entre le royaume chérifien et l'Algérie. Si l'un d'eux, Mardochée Abi Serour, né vers 1830 à Aqqa, une palmeraie du Sud marocain, est juif et, de surcroît, rabbin authentique, en revanche, son compagnon de route est un Français âgé de vingt-six ans. Un officier de cavalerie qui, deux années plus tôt, a démissionné de l'armée d'Afrique, après en avoir d'abord été chassé, en 1880, pour *« indiscipline doublée d'inconduite notoire »*, puis avoir obtenu, en 1881, d'y servir de nouveau, après qu'il eut appris que son ancien régiment, le 4e Chasseurs d'Afrique, avait reçu l'ordre d'aller combattre, dans le Sud oranais, un dissident qui prêchait la guerre sainte contre l'envahisseur français.

Méconnaissable sous son déguisement, ce jeune lieutenant est le vicomte Charles Eugène de Foucauld, appelé à devenir célèbre un jour sous le nom de Père de Foucauld...

Le voyage qui s'achève ce jour de mai 1884 a duré onze mois. C'est le 20 juin 1883 que, devenu pour la circonstance le rabbin Joseph Aleman, *« né en Moscovie »*, pays d'où l'ont chassé des persécutions antisémites, Charles de Foucauld et son guide Abi Serour ont touché Tanger, où les a menés le vapeur à bord duquel ils se sont embarqués le 18 juin, dans le port algérien de Ghazaouet – alors Nemours.

Ce long et périlleux voyage, Foucauld y songeait depuis longtemps. Une première fois déjà, il avait projeté d'entreprendre une *exploration* dans le sud de l'Algérie. Dans les souvenirs qu'il devait lui consacrer, sous le titre *les Etapes de la conversion d'un houzard* (1), son ami de toujours, le général Henri Laperrine, avance une explication : *« Les Arabes avaient produit sur lui une profonde impression. »*

L'amour du silence

Pour René Bazin, au demeurant plus hagiographe que simple biographe (2), Charles de Foucauld *« était né pour habiter l'Orient ; il avait en lui cette vocation qui ne naît pas, comme certains l'imaginent, de l'amour de la lumière, mais bien plutôt de l'amour du silence habituel, de l'espace, de l'imprévu et du primitif de la vie, du mystère également qu'on devine dans des âmes très fermées »*. Quant au véritable but du voyage, René Bazin veut y voir, lui, *« l'intention bien arrêtée non de se faire admirer, mais de servir la France, héritière probable du Maroc, de lui préparer les voies, d'aider les camarades qui auront un jour, il le pressent, la mission de conquérir cet empire où, en plus d'un endroit, il rencontre des chefs secrètement désireux de la venue des Français... »*.

Quelles que soient ses vraies motivations, Charles de Foucauld se prépare très activement, dès 1882, au voyage qui lui tient tant à cœur. A Mascara, puis à Alger, il consacre tout son temps à l'étude de l'arabe, d'un peu de berbère, de l'hébreu, de l'islam et de la religion juive. Il se lie d'amitié avec un fin connaisseur des gens et des choses du pays, Oscar Mac Carthy, conservateur de la bibliothèque d'Alger. C'est celui-ci qui lui conseille d'adopter le costume traditionnel et la fausse identité d'un juif pour réaliser son projet, *impraticable autrement* : dans un pays totalement refermé sur lui-même, où ne vivent que des musulmans et des juifs, tout Occidental aurait risqué à tout instant le pire des sorts.

« Me donner pour ce que je n'étais pas me répugnait », écrira Foucauld plus tard, mais, ajoute-t-il, *« le costume israélite, en m'abaissant, me ferait passer inaperçu, me donnerait plus de liberté* (3) *»*. Selon lui, d'ailleurs, *« l'intolérance extrême »* dont font montre les Marocains vis-à-vis des étrangers *« n'est pas causée par le fanatisme religieux ; elle a sa source dans un autre sentiment commun à tous les indigènes : pour eux, un Européen voyageant dans leur pays ne peut être qu'un émissaire envoyé pour le reconnaître ; il vient étudier le terrain en vue d'une invasion ; c'est un espion (...). On craint le conquérant bien plus qu'on ne hait le chrétien »*.

Un vrai savant

Mais costume et nom d'emprunt ne suffiraient pas : le voyageur se fera accompagner d'un juif que Mac Carthy se charge de lui présenter. L'office de Mardochée, explique Foucauld, *« consistait d'abord à jurer partout que j'étais un rabbin, puis à se mettre en avant dans toutes les relations avec les indigènes, de manière à me laisser le plus possible dans l'ombre ; enfin, à me trouver toujours un logis solitaire où je puisse faire mes observations commodément, et en cas d'impossibilité, à forger les histoires les plus fantastiques pour expliquer l'exhibition de mes instruments »*.

Des « instruments », car le pseudo-rabbin emporte plusieurs boussoles, un chronomètre, un horizon à huile, divers baromètres et thermomètres et les deux seules cartes, incomplètes, qui existent alors.

Tantôt à dos de mule, mais plus souvent à pied, il visitera successivement Tetouan, Chechaouen, Taza, Fès, Sefrou, Meknès, Beni-Mellal, Demnat, Tazenakht, Taroudant, Agadir, Mogador (aujourd'hui Essaouira), Aqqa, l'oasis où Mardochée a vu le jour, puis, remontant vers Oujda par l'est du pays, Goulmina, Ksar-el-Souk, Missour, Debdou, Taourirt...

Coloniser et évangéliser

En avril 1885, on lit à la Société de géographie de Paris un rapport enthousiaste établi par Henri Duveyrier, lui-même orientaliste et explorateur, qui a étudié sur manuscrit l'essentiel de ce que sera la *Reconnaissance au Maroc*. La somme des observations recueillies par Foucauld a de quoi étourdir : *« Il a repris*, écrit Duveyrier, *en les perfectionnant, 689 kilomètres des travaux de ses devanciers, et il y a ajouté 2 250 kilomètres nouveaux (...). Il a déterminé 45 longitudes et 40 latitudes ; et, là où nous ne possédions que des altitudes se chiffrant par quelques dizaines, il nous en apporte 3 000. C'est vraiment une ère nouvelle qui s'ouvre... »*

Dans *Itinéraires au Maroc* (4), le voyageur a expliqué comment il avait travaillé : *« En marche, j'avais sans cesse un cahier de cinq centimètres carrés caché dans le creux de la main ; d'un crayon long de deux centimètres, qui ne quittait pas l'autre main, je consignais ce que le chemin présentait de remarquable, ce qu'on voyait à droite et à gauche, je notais les changements de direction, accompagnés de visées à la boussole, les accidents de terrain, avec la hauteur barométrique, l'heure et la minute de chaque observation, les arrêts, les degrés de vitesse de la marche, etc. »*

Mais sa relation ne se borne pas aux données purement scientifiques. D'une plume souvent poétique, le voyageur décrit sa randonnée : *« Le djebel Beni Hasan présente maintenant un aspect enchanteur : des champs de blé s'étagent en amphithéâtre sur son flanc et, depuis les roches qui le couronnent jusqu'au fond de la vallée, le couvrent d'un tapis d'or ; au milieu des blés, brillent une multitude de villages entourés de jardins : ce n'est que vie, richesse, fraîcheur. »*

D'autres fois, c'est l'ethnologue qui consigne, tout aussi attentivement, les habitudes des tribus rencontrées : *« En fait d'armes, on a le fusil à un coup, à pierre ; canon long, large crosse triangulaire de bois noirci : la crosse est très simple, sans autres ornements que de légères incrustations de fil d'argent (...). La poudre se porte dans des boîtes de bois en forme de poire : elles sont toutes couvertes de gros clous de cuivre et de sculptures coloriées »*.

Un « agent secret » ?

Mais le renseignement politique n'est jamais absent des préoccupations de l'ancien officier. Pas une tribu dont il n'indique de combien d'individus elle se compose, et, surtout, du nombre de chevaux – donc, de guerriers en puissance – dont elle dispose. Parlant par exemple des Zayans, une tribu berbère du Moyen-Atlas qui allait donner bien du fil à retordre aux militaires français dans les années 1914, Foucauld précise qu'*« en se réunissant ils pourraient armer environ 18 000 cavaliers »* ; ces turbulents Berbères ne reconnaissent d'aucune manière le pouvoir officiel et se rient de son représentant. Du soin extrême qu'a apporté l'explorateur à accumuler ces notations d'ordre stratégique faut-il déduire, comme l'avance clairement René Bazin, qu'il se sent l'âme d'un *« agent secret »* ? Non, pensent d'aucuns, il n'a d'autre but que d'enrichir son expérience personnelle, et, du même coup, de prouver aux autres – ses camarades et ses supérieurs d'hier, mais plus encore, peut-être, sa propre famille, qui n'a pas encore oublié les extravagances et les écarts de conduite qui l'ont fait chasser de l'armée – qu'il est capable de s'illustrer autrement que par le scandale. Pour d'autres encore, c'est parce qu'il a déjà pressenti l'irrésistible vocation qui le mènera jusqu'à l'ermitage de Tamanrasset, où il mourra assassiné le 1er décembre 1916, qu'il entend préparer la voie aux missionnaires de demain. Qui a tort ? qui a raison ? A un vieil ami, le duc de Fitz-James, celui qui est devenu le *« Frère Charles »* depuis de longues années déjà écrira, en décembre 1912, que la France a *« deux devoirs essentiels »* à remplir en Afrique : *« Le premier, c'est l'administration et la civilisation de notre empire nord-ouest africain. Algérie, Maroc, Tunisie, Sahara, Soudan, forment un immense et magnifique empire, d'un seul bloc, ayant cette unité pour la première fois... »* Quant à la seconde tâche de la France, c'est, écrit l'ermite du Hoggar, *« l'évangélisation de nos colonies (...). Une œuvre de longue haleine, demandant du dévouement, de la vertu et de la constance... »*.

Ainsi, ceux qui voient dans le voyage de 1883-1884 des motivations patriotiques ne se trompent-ils pas. Non plus que ceux qui pensent qu'il avait déjà deviné quels seraient, des années plus tard, son propre destin et ses préoccupations profondes.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) *In Revue de cavalerie*, Paris, Octobre 1913.

(2) *Charles de Foucauld, explorateur au Maroc, ermite au Sahara*, Plon, 1921.

(3) *Reconnaissance au Maroc*, par le vicomte Charles de Foucaud. Publié pour la première fois en 1888 chez Challamel, éditeur à Paris, l'ouvrage, aujourd'hui introuvable, n'a été réédité qu'une fois, en 1939, par la Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

(4) *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1887.

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'EDOUARD BENÈS

L'homme qui légitima le coup de Prague

Il y a cent ans, le 28 mai 1884, naissait à Kozlany, petite localité de Bohême occidentale, Edouard Benès, cadet des dix enfants d'un paysan relativement aisé. Son destin allait se confondre pendant plus de soixante-deux ans avec celui de sa patrie et le mener, au gré de phases de lucidité et d'erreurs, aux conséquences tragiques, à la mort, le 3 septembre 1948, quelque six mois après la prise du pouvoir à Prague par les communistes.

A la faculté de philosophie de Prague, il a pour professeur Tomas Masaryk. Le maître profondément religieux et l'étudiant totalement athée et professant des idées socialistes sont unis par leur fervent nationalisme tchèque. Benès se rend en France, où il soutient une thèse de doctorat en philosophie à la Sorbonne et une autre en droit à l'Ecole des sciences politiques de Dijon. Quand il rentre en 1909, il rompt avec le Parti socialiste, dont il ne partage pas les conceptions marxistes, pour adhérer au *« parti réaliste »* fondé par Masaryk. Ennemi irréductible aussi bien de l'empire austro-hongrois et du régime policier que celui-ci impose à son pays natal que du militarisme prussien, il se prépare à les combattre.

La première guerre mondiale lui en donne l'occasion. Avec Masaryk, il met sur pied une organisation de résistance, la *« Mafia tchèque »*, pour propager l'idée de l'indépendance et aider les alliés.

Avant l'écroulement de la monarchie des Habsbourg, un premier gouvernement tchécoslovaque, présidé par Masaryk, est constitué à Paris et reconnu par les alliés. Benès devient ministre des affaires étrangères. La Première République tchécoslovaque est proclamée le 28 octobre 1918 : elle aura pour président son père fondateur, Masaryk, qui, jusqu'au moment où il se retirera en 1935, confiera la diplomatie à Edouard Benès (et même la présidence du conseil des ministres de 1921 à 1922).

L'exil après Munich

Un front haut prolongé par une calvitie précoce, une fine moustache ombrageant les lèvres, toujours tiré à quatre épingles, Edouard Benès devient vite une figure familière du monde occidental.

Le 18 décembre 1935, il est élu président de la République. Les années les plus difficiles sont à venir.

A Munich, au nom de *« l'apaisement »*, la France et la Grande-Bretagne cèdent à Hitler le 30 septembre 1938, et Benès doit donner la région des Sudètes à l'Allemagne. Cinq jours plus tard, il démissionne et s'exile. Le choc subi est rude : il est parfaitement reflété dans ses *Mémoires*, dont la deuxième partie « Munich » n'a pu paraître que vingt ans après avoir été écrite, à la faveur du « printemps de Prague » (en français chez Stock en 1970).

En octobre 1939, Benès s'installe en Angleterre, après avoir vainement tenté de le faire en France. Il forme un gouvernement provisoire en exil, que la Grande-Bretagne reconnaît dès juillet 1940.

Comment assurer la renaissance de la Tchécoslovaquie lorsque le conflit mondial aura pris fin ? Pour Benès, après le traumatisme munichois, il faut s'assurer la bienveillance de Staline tout en conservant de bonnes relations avec les alliés occidentaux. Aussi, garde-t-il des contacts *« non officiels »* avec l'ambassade soviétique à Londres tant que le pacte germano-soviétique est en vigueur, et à la fin de 1940 il renoue sans difficultés les relations diplomatiques avec l'URSS.

Dès décembre 1943, il se rend à Moscou pour y signer un traité d'amitié, croyant fermement qu'une nouvelle URSS sortira de la guerre, qui respectera scrupuleusement tous les traités. Il tient particulièrement à l'article 4, qui porte sur *« la non-ingérence dans les affaires intérieures des signataires »*... Peut-être comprend-il l'étroitesse de sa marge de manœuvre quand Staline lui fait savoir que, en raison des *« revendications de la population »*, l'URSS gardera après la guerre la Russie subcarpatique, cette Ruthénie peuplée d'Ukrainiens qui appartenait à la Tchécoslovaquie d'avant guerre ?

La capitulation devant Gottwald

Aussi au début de 1945 se rend-il à nouveau à Moscou pour y élaborer avec les communistes le programme d'action du prochain gouvernement de coalition, présidé par le chef du PC, Klement Gottwald. On connaît la suite : il faudra moins de trois ans aux communistes pour prendre le pouvoir, après avoir noyauté l'administration et la police, et ce à un moment où leur audience était au plus bas : ils savaient parfaitement qu'ils allaient perdre les élections. Le prétexte formel du coup est la démission offerte par les ministres non communistes, qui escomptent que le président n'acceptera pas leur départ et remaniera le gouvernement. Benès, malgré la promesse qu'il leur avait faite, affaibli physiquement par une hémiplégie mal surmontée subie en 1947, cède en fait à Gottwald, accepte les démissions le 25 février, donnant ainsi au « coup de Prague » un semblant de légalité. Il renforce ce semblant en ne démissionnant de la présidence de la République que le 7 juin, au lendemain d'élections générales... Gottwald le remplace. Le 3 septembre, Benès s'éteint dans sa propriété de Sezimovo Usti. L'un de ses fidèles, Prokop Drtina, qui fut son ministre de la justice, déplore dans ses Mémoires *« Mon sort, la Tchécoslovaquie »* (1) que cette mort ne soit pas intervenue avant ou immédiatement après le « coup de Prague » : *« Alors, son héritage politique aurait consisté en une lutte unique, propre et conséquente pour la nation, la liberté et la démocratie. »* Hélas ! *« Personne ne peut le libérer de sa coresponsabilité dans la suppression de la liberté dans cette République tchécoslovaque dont il a mérité plus que quiconque. Telle est la tragédie d'une vie qui, d'autre part, a été particulièrement comblée de succès... »*

AMBER BOUSOGLOU.

(1) *Ceskoslovensko, muj osud.* 68 Publishers. Toronto 1983.

Étranger

RFA

Les négociations dans la métallurgie sont suspendues pour trois jours

Le syndicat de la métallurgie, IG Metall, et le patronat se sont séparés, vendredi 25 mai, à Stuttgart, sans être parvenus à un compromis. Les discussions devraient reprendre mardi prochain. Une marche des métallurgistes doit avoir lieu lundi, à Bonn. Le patronat aurait proposé, à Stuttgart, diverses formules de réduction du temps de travail pour certains groupes de salariés, en fonction de leur âge ou de la pénibilité des tâches, mais il exigerait le maintien des quarante heures hebdomadaires comme principe général, ce que les syndicats refusent.

Chez Mercedes : solidarité plutôt que conviction

De notre envoyé spécial

Stuttgart. – Au bord du Neckar, à Untertürkheim, dans la banlieue de Stuttgart, le cœur de Mercedes bat au ralenti. Aux deux portes principales, des affichettes placardées annoncent la fermeture de l'usine pour cause de lock-out. Quelques militants du syndicat IG Metall, ciré jaune et casque de chantier rouge, assurent une présence symbolique pour protester contre la décision partronale.

Untertürkheim abrite à la fois l'administration centrale, les centres de recherche et d'essai, et des chaînes de fabrication de moteurs. Trente-six mille personnes en tout, dont dix-huit mille ouvriers touchés mardi dernier par le lock-out décidé par la direction, conformément aux directives de l'Union de l'industrie métallurgique du Bade-Wurtemberg. Les employés, principalement les agents de maîtrise, ont été dans un premier temps épargnés, mais le chômage technique, consécutif à l'arrêt de la production, s'étend progressivement. Seules les dix mille personnes travaillant pour les services administratifs centraux et pour la recherche y échappent.

Sous le crachin froid, les immenses artères entre les immeubles et les ateliers de l'usine paraissent étrangement calmes. Pas d'affiches, pas de tracts. Rien de remarquable, sinon ce silence anormal. Dans leur cage vitrée, à l'entrée, des gardiens en uniforme, pas très sûrs d'eux, observent à quelques mètres de là, une quinzaine de syndicalistes de garde, Allemands et immigrés mêlés. Quelques visiteurs passent, généralement pour aller voir le musée de la compagnie, ouvert au public, où l'on côtoie les monstres d'aujourd'hui et les premiers engins conçus à la fin du siècle dernier par Daimler et Benz. Les deux noms se sont associés plus tard, après qu'un revendeur de la Côte d'Azur eut réussi à imposer le prénom de sa femme, Mercedes, pour mieux tenter la clientèle.

On s'agite beaucoup dans les services d'information de la direction générale. Entre la présentation du bilan, lundi dernier, et le lock-out, le lendemain, il n'y a pas eu de temps à perdre. Les bénéfices de 1983 se montent à 980 millions de DM pour l'ensemble du groupe, qui a produit au total, en Allemagne, quatre cent soixante-seize mille voitures particulières et cent soixante-treize mille véhicules utilitaires. Le dernier modèle, la Mercedes 190 « raccourcie », fait des ravages. Carnets de commandes remplis jusqu'au milieu de l'année prochaine. Voilà une clientèle qui n'appréciera qu'à moitié l'arrêt des usines. Plus aucun véhicule ne sort actuellement des onze chaînes du groupe en RFA : deux mille deux cents voitures et six cents véhicules utilitaires en moins par jour. Perte de chiffre d'affaires : 120 millions de DM quotidiennement. Les usines d'Untertürkheim, de Sindelfingen, de Mannheim, de Kagenau, ont été touchées par le lock-out mardi dernier. Kassel (Hesse) est en grève, Brême a dû s'arrêter, faute de pièces détachées. Les mises à pied avaient commencé dans l'ensemble des onze usines peu de temps après le début des grèves au Bade-Wurtemberg, provoquant l'arrêt total des chaînes de montage de Sindelfingen, la plus grosse usine du groupe, avec trente-neuf mille employés, où le syndicat local avait répliqué par un ordre de grève illimitée.

Pas plus à Untertürkheim que dans les autres entreprises de la métallurgie, la direction ne consent à évoquer un possible compromis. *« Bien sûr*, concède-t-on, *nous avons réfléchi à diverses formules d'assouplissement du temps de travail, à ce qu'il serait possible de faire ici. Mais on n'en parle pas. »* La seule position officielle est celle de Gesamtmetall, le syndicat du patronat de la métallurgie : 3,3 % de salaires en plus, retraite anticipée à cinquante-huit ans, et flexibilité des horaires, si cette dernière peut être associée à une nouvelle structure de production permettant une meilleure utilisation des équipements.

Merci, monsieur Kohl !

Le président du comité d'entreprise, M. Funk, un vieux renard de cinquante-quatre ans, en est à sa cinquième grève depuis son entrée chez Mercedes, comme mécanicien, en 1951. Il les a dirigées personnellement : en 1971, sur les salaires ; en 1973, pour quarante minutes de pause par jour sur les chaînes ; en 1978, pour des garanties contre les rationalisations et, enfin, cette dernière. *« La plus dure ! Jamais la riposte du patronat n'a été aussi massive*, commente-t-il. *Un lock-out n'aurait pas été nécessaire en 1978, la situation économique était plus favorable. De notre côté, la mobilisation été cette fois plus lente. Face à la campagne du patronat, il nous a fallu davantage de temps pour faire passer nos arguments. »*

Sont-ils vraiment compris ? Les militants sont convaincus sur les trente-cinq heures, mais beaucoup moins sur l'avancement de l'âge de la retraite. S'ils ont serré les rangs, c'est surtout parce qu'ils se sont sentis attaqués. *« Les gens sont très unis*, dit M. Funk, *pour la défense du syndicat, par solidarité. »* Merci, monsieur Helmut Kohl ! L'attitude du chancelier, qui a pris fait et cause pour le patronat contre les syndicats, n'est pas du goût de tous les chefs d'entreprise, réunis à Stuttgart pour trouver une issue au conflit. Même si le patronat continue à penser qu'une grande majorité de l'opinion est contre la revendication des trente-cinq heures, sans diminution de salaire, la discipline syndicale joue maintenant à fond.

IG Metall tient ses troupes bien en main, et les lock-out ont évité des incidents. *« En 1978*, se rappelle M. Funk, *il y avait eu quelques bousculades entre des piquets de grève et des ouvriers non grévistes qui voulaient rentrer dans l'usine. Nous aussi nous avons nos fortes têtes. (...) Cette fois, personne ne rentre : sur ordre des patrons. »* Pour lui, la grève est quelque chose de sérieux, qu'on prépare dans les moindres détails et qu'on ne déclenche pas pour n'importe quoi. *« Il faut choisir son moment. »* Formé dans les luttes de l'après-guerre où l'important était de se loger, de se nourrir, le vieux routier de l'IG Metall sent pourtant les choses changer insensiblement. *« Les jeunes sont plus politiques, plus impatients aussi. Ils aimeraient des réactions plus rapides. »*

HENRI DE BRESSON.

URSS

MORT DU DISSIDENT UKRAINIEN OLEKSA TIKHY

Washington (*AFP*). – Le département d'État a *déploré*, vendredi 25 mai, la mort en URSS du dissident ukrainien Oleksa Tikhy. Selon un porte-parole du Département d'Etat, M. Tikhy, cinquante-sept ans, est décédé au début du mois dans un camp de travaux forcés à Perm (Oural). Militant de longue date pour la cause ukrainienne, M. Tikhy *« souffrait d'ulcères et d'autres troubles aggravés par les conditions dures dans ce camp »*, a précisé le porte-parole.

Arrêté en février 1977, M. Tikhy avait été condamné à dix ans de travaux forcés pour *« agitation et propagande anti-soviétique »*. Il avait créé en 1976 le groupe ukrainien pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il avait déjà passé sept ans en prison pour ses travaux sur la culture et la langue ukrainiennes.

« Les relations franco-japonaises bilan et perspectives »

Voilà trois ans tout juste, Paris et Tokyo s'accordaient pour constater que les relations entre la France et le Japon laissaient décidément à désirer, et confiaient à un comité d'une dizaine de « sages » – cinq dans chacun des deux pays – le soin d'étudier le problème et de formuler des propositions en vue d'y porter remède.

Les « sages » ont débattu, consulté, dans un esprit d'autant plus ouvert que la plupart d'entre eux n'abordaient pas en spécialistes la question qui leur était soumise. C'est le résultat de leurs travaux – un petit rapport très dense d'un peu plus de cent-cinquante pages (1) – qui a été remis le jeudi 24 mai à Tokyo au premier ministre japonais, M. Nakasone, et à Paris, par M. d'Aumale, ambassadeur de France, au président Mitterrand.

En ce qui concerne le bilan, le rapport des « sages » a le mérite d'une certaine franchise. Ainsi note-t-il, par exemple, qu'il a fallu attendre 1982 pour qu'un chef d'État français se rende en visite officielle à Tokyo, et il souligne le caractère *« polémique »* que tendent à prendre les relations commerciales entre les deux pays. Ou encore les *« malentendus »* et les *« mythes »* qui altèrent la perception que Japonais et Français ont de leurs réalités sociales respectives. Des données précises sont fournies qui devraient permettre à qui en aura le souci, d'un bord ou de l'autre, de se faire une image plus exacte du partenaire.

Quant aux perspectives, les « sages » se sont efforcés d'être aussi concrets que possible. Ainsi recommandent-ils que des rencontres entre les responsables politiques des deux pays, à tous les niveaux, soient régulièrement organisées. Qu'un effort soit fait aussi pour étoffer la représentation, squelettique à l'heure actuelle, de la presse française au Japon. S'agissant des relations économiques, les auteurs du rapport souhaitent, certes, un développement de la coopération industrielle et financière entre les deux pays mais recommandent, pour commencer, avec une louable modestie, qu'un *« travail de clarification »* soit accompli pour éviter que les différends ne s'aggravent.

Quelques projets précis sont mentionnés qui, sans être entièrement inédits, constituent des premiers pas significatifs : une exposition des technologies françaises à Tsukubaa en 1985, une autre de l'art japonais des XVI[e] et XVIII[e] siècles en France, l'ouverture également d'une Maison franco-japonaise à Paris, équivalente de celle qui existe déjà à Tokyo, le développement enfin de l'enseignement du français au Japon et du japonais en France.

Nul ne pourra reprocher aux « sages », japonais et français, d'avoir esquivé les problèmes ou sous-estimé les difficultés d'un dialogue, d'autant plus malaisé qu'il doit surmonter non seulement de profondes différences socio-culturelles mais aussi de notables interférences extérieures qui dépassent le cadre bilatéral. Reste à voir le « suivi » politique que cet intéressant travail pourra, de part et d'autre, inciter.

A. J.

(1) *Les relations franco-japonaises, bilan et perspectives*, la Documentation française, 165 pages, 80 F.

Vente aux enchères des carnets de « Che » Guevara

Les derniers écrits d'Ernesto « Che » Guevara, mort à trente-neuf ans, en octobre 1967 en Bolivie, seront mis en vente le 16 juillet à la célèbre salle des ventes Sotheby's, à Londres. Il s'agit de deux journaux de marche, l'un de quatre-vingt-une pages, l'autre de deux cent quatre-vingt-quinze pages, et d'un carnet contenant des notes plus personnelles.

Le guérillero, médecin d'origine argentine, s'était lié, au milieu des années 50, à Mexico, avec Fidel Castro, et avait participé avec lui à l'épopée de la Sierra Maestra, dans l'est de Cuba, jusqu'à sa victoire, le 1[er] janvier 1959, sur les troupes du dictateur Batista. Nommé ministre, il avait été chargé de l'industrialisation d'un pays dont l'économie était centrée sur la culture de la canne à sucre. En 1965, cependant, il avait quitté Cuba pour reprendre l'aventure révolutionnaire dans le Tiers-Monde : en Afrique d'abord, puis en Bolivie.

Les écrits de « Che » Guevara qui seront mis en vente relatent cette dernière épopée en Bolivie, qui devait tourner à la déroute et à la mort. Ils vont du 7 novembre 1966 au 7 octobre 1967, soit deux jours avant que les rangers du capitaine Gary Prado ne le cernent, puis l'exécutent. Ils reflètent le découragement croissant d'un homme quant à la tâche qu'il s'était fixée lui-même : l'échec d'une entente avec les communistes boliviens sur sa thèse de l'établissement de « foyers » de guérilla (focos), *ou l'insuffisance de certains de ses compagnons.*

Dans son carnet, « Che » Guevara avait consigné ses appréciations personnelles et peu flatteuses sur M. Régis Debray, alors provisoirement à ses côtés, et aujourd'hui conseiller spécial de M. Mitterrand. Il écrivait notamment : « Le Français a affirmé avec trop de véhémence combien il pourrait être utile à l'extérieur. » *Et, plus tard, après l'arrestation de M. Debray :* « Nous avons perdu un intellectuel magnifique. Mais je doute qu'il soit devenu jamais un grand guérillo. »

Le vendeur de ces carnets a désiré conserver l'anonymat. L'expert de chez Sotheby, M. Beal, qui a certifié « à 100 % » *l'authenticité de ces écrits, a précisé que les journaux étaient* « en assez bon état ». *Les experts s'attendent qu'ils soient acquis pour 3 millions de francs.*

Dès novembre 1967, le gouvernement bolivien avait annoncé son intention de vendre « au plus offrant » *ces textes. De ce fait, M. Debray n'avait pas pu obtenir, lors de son procès à Camiri, la* « lecture intégrale du journal de campagne de Guevara » *qui l'aurait* « innocenté des accusations criminelles portées contre lui ». *Il était demeuré détenu jusqu'en 1970.*

C'est la maison américaine Stein and Day qui avait obtenu des autorités de La Paz les droits de publication du journal. Auparavant, cependant, les Cubains en avaient mis en circulation deux cent cinquante mille exemplaires gratuits dans l'île. C'est le ministre de l'intérieur bolivien de l'époque, M. Antonio Arguedas, qui avait lui-même transmis des photocopies de ce journal à La Havane. Réfugié ensuite au Chili, celui-ci s'était déclaré « ami de la révolution cubaine ».

A La Paz, une source militaire a confirmé la disparition de ces documents de l'endroit ultra-secret où ils étaient gardés comme « partie intégrante de l'héritage historique du pays ». *Selon le général Manuel Cardenas, chef des opérations de l'armée, seules deux personnes avaient accès, et ensemble seulement, à l'endroit où les documents étaient entreposés. Une enquête est en cours.*

DES TROUPES CHINOISES STATIONNERONT A HONGKONG APRÈS 1997

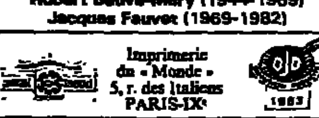
Pékin (*AFP*, The Times). – M. Deng Xiaoping a annoncé, le vendredi 25 mai, que trois mille à cinq mille soldats chinois seraient stationnés à Hongkong quand la Chine aura recouvré, dans treize ans, sa souveraineté sur la colonie britannique.

M. Deng a fait cette déclaration dans une interview accordée à des journalistes de Hongkong, après avoir rencontré des délégués de l'Assemblée nationale chinoise, dont un député de la colonie britannique. Celle dernière doit revenir sous la souveraineté chinoise en 1997.

Selon l'agence Chine nouvelle, M. Deng a affirmé devant les députés que la Chine aurait le droit de stationner des troupes à Hongkong après cette date. *« Cette décision est le symbole de la sauvegarde du territoire de la République populaire de Chine et de la souveraineté de notre Etat »*, a déclaré M. Deng, cité par l'agence.

Les propos de M. Deng Xiaoping ont provoqué une brusque baisse des cours à la Bourse de Hongkong. Ils ont, en effet, d'autant plus attiré l'attention qu'ils contredisaient les assurances données une semaine plus tôt par deux autres dirigeants chinois, MM. Geng Biao et Huang Hua, anciens ministres respectivement de la défense et des affaires étrangères, selon lesquelles la Chine s'abstiendraient d'envoyer des troupes à Hongkong après 1997.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

APRÈS LE DISCOURS DE M. MITTERRAND A STRASBOURG

« Il ne peut être question que nous soyons une espèce à part »

déclare le chef de la diplomatie britannique

Le discours prononcé jeudi 24 mai, à Strasbourg, par M. Mitterrand sur l'avenir de la Communauté (*le Monde* du 26 mai) a été généralement bien accueilli dans les capitales européennes, notamment à Bonn où un porte-parole du gouvernement s'est félicité de voir le président français reprendre *« des idées déjà avancées du côté allemand, notamment un retour à la règle du vote à la majorité »*. Le parti social-démocrate SPD a également jugé *« remarquable »* cette initiative.

La presse italienne met aussi l'accent sur cet aspect du discours. *« Gardienne jalouse de la souveraineté nationale illimitée*, écrit le quotidien de gauche *Repubblica*, *la France a osé dire ce qui jusqu'à hier semblait impensable : sans une certaine dose de supranationalité, il n'est pas de salut pour le Vieux Continent. (...) D'un seul coup, un autre tabou français tombe. »* Selon le *Corriere della Sera*, *« jamais le Parlement européen n'avait entendu jusqu'ici de la France et à un tel niveau des paroles aussi précises, claires, sans réserve, depuis l'époque de Schuman, en faveur de l'unité de l'Europe »*. Selon *la Stampa*, *« l'Europe communautaire, qui stagnait dans la médiocrité et les polémiques de comptables, a été investie d'un souffle soudain »*.

Pour sa part, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, qui parlait vendredi à Paris à l'occasion d'une réunion de la Chambre franco-britannique de commerce et d'industrie, a jugé *« inconcevable »* que le renforcement de l'unité européenne puisse se faire sans la Grande-Bretagne : *« Il ne peut être question que nous soyons une espèce à part, qu'il y ait une nouvelle division en Europe entre les chèvres et les moutons, car cela n'a aucun sens »*, a-t-il dit.

Interrogé sur l'idée d'une Europe à deux vitesses évoquée par M. Mitterrand, Sir Geoffrey a admis que la coopération européenne comporte déjà divers niveaux et vitesses suivant les projets, mais il a affirmé que Londres entend rester *« à l'avant-garde »* de telles entreprises.

Dans un discours prononcé auparavant, le chef de la diplomatie britannique avait rendu hommage aux *« efforts exceptionnels du président Mitterrand au conseil européen de Bruxelles en mars pour aboutir à un accord »*. Confirmant sur ce point l'analyse du président de la République, il avait ajouté qu'il restait, à ses yeux, *« peu de points à régler »*. Toutefois, *« l'écart entre ce que les autres ont proposé et ce que nous pourrions accepter peut ne pas paraître important, mais il l'est par définition davantage pour nous que pour tous nos partenaires »*.

Selon Sir Geoffrey Howe : *« C'est afin de permettre la relance de la Communauté que la Grande-Bretagne est disposée à continuer de verser une contribution importante pour financer la modernisation de l'Europe. Dans un avenir prévisible, elle va rester deuxième contributeur net. C'est pourquoi la Communauté doit garantir une répartition plus équitable de la charge financière entre ses membres et un engagement ferme de la part de tous à maîtriser les dépenses. »*

El Salvador

LE FRONT DÉMOCRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE EST PRÊT A DIALOGUER AVEC M. DUARTE

San-José-de-Costa-Rica (*AFP*). – Le Front démocratique révolutionnaire salvadorien (FDR, instance politique de la rébellion armée) a affirmé, le vendredi 25 mai à San-José-de-Costa-Rica, sa volonté de dialoguer avec le gouvernement du démocrate-chrétien M. Napoleon Duarte, qui doit prendre ses fonctions de président le 1[er] juin. Selon la commission politique du FDR, dirigée par MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora, M. Napoleon Duarte est un *« interlocuteur valable »*, même si l'élection du 6 mai n'a pas *« revêtu un caractère national »* (1).

M. Ungo a, cependant, rejeté toute hypothèse d'un cessez-le-feu entre gouvernementaux et guérilleros comme préalable à une éventuelle négociation.

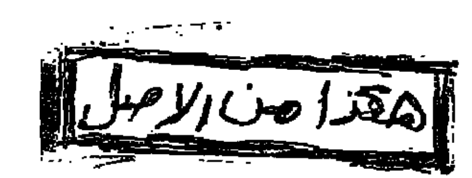
MM. Ungo et Zamora (lui-même un ex-démocrate-chrétien en rupture avec M. Duarte) se sont, par ailleurs, entretenus, le 25 mai, avec le chef de l'Etat costa-ricien, le social-démocrate M. Alberto Monge, qui a renouvelé son offre de médiation.

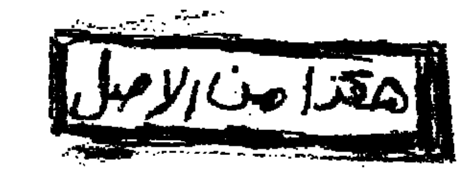
(1) La gauche et l'extrême gauche armées avaient décidé de ne pas participer au scrutin.

Etats-Unis

● *M. Gary Hart, vainqueur dans l'Idaho.* – Les sénateur Gary Hart a remporté, le 25 mai, les « primaires » du petit Etat de l'Idaho. Il a obtenu 57 % des voix, ce qui lui donne onze délégués de plus pour la convention démocrate de juillet à San-Francisco. M. Walter Mondale totalise actuellement 1656 délégués, contre 988 à M. Hart et 307 au pasteur Jackson. Le 5 juin, 413 délégués seront désignés lors de deux primaires capitales, en Californie et dans le New-Jersey. Il faut 1967 délégués pour obtenir l'investiture de la convention démocrate.

● *Le maréchal Kim Il Sung en Pologne.* – Le maréchal Kim Il Sung était attendu, le dimanche 26 mai, à Varsovie, seconde étape de sa visite en Europe de l'Est. Le président nord-coréen a quitté Moscou vendredi par le train après un second entretien avec le numéro un soviétique, M. Tchernenko. Il doit ultérieurement se rendre en République démocratique allemande à une date qui n'a pas été précisée. – (*AFP*.)





Étranger

Tunisie

DANS SON RAPPORT SUR LES ÉMEUTES DE JANVIER

La Ligue tunisienne des droits de l'homme critique sévèrement le pouvoir

De notre correspondant

Tunis. — Le rapport de la commission d'enquête et d'analyse de la Ligue tunisienne des droits de l'homme sur les événements sanglants qu'a connus le pays au début de l'année, à la suite de l'augmentation du prix du pain, se montre sévère à l'égard du pouvoir et suggère qu'une loi soit votée pour dédommager les victimes de cette *« crise sociale »*.

Selon le rapport publié le jeudi 24 mai, l'« *incapacité* » des institutions officielles, et en particulier des institutions politiques à assurer *« l'encadrement et la canalisation des larges masses populaires »*, ajoutée notamment à la croissance démographique, explique, dans une large mesure, l'explosion. Parmi les autres facteurs sont mentionnées *« l'érosion de la crédibilité et de la représentativité des institutions élues »*, les « hésitations » qui ont accompagné l'« ouverture » politique et sociale de ces dernières années, conséquences d'un *« vide politique »* qu'est venue aggraver *« la volonté de maintenir l'opposition légale en marge des débats (...) sur les grandes questions nationales »*.

La Ligue considère, d'autre part, que les augmentations des produits céréaliers auraient dû intervenir *« progressivement, sans démagogie et loin de toute improvisation »*. Elle met aussi l'accent sur les disparités sociales et le « divorce » entre les institutions et la jeunesse. Elle relève que la majorité des manifestants appartenaient à *« une catégorie sociale qui n'a pas fait l'objet d'études rigoureuses susceptibles de la situer aussi bien dans le processus de production que dans l'ensemble de la hiérarchie sociale »*.

Le rapport dresse un bilan nominatif des personnes — des jeunes pour la plupart — ayant trouvé la mort lors des émeutes. Leur nombre est arrêté à quatre-vingt-douze (alors que le bilan officiel fait état de *quatre-vingt-neuf tués*). Il est précisé que les blessés *« atteints au niveau de la poitrine et du ventre »* se comptent par centaines et que *« des arrestations en masse sans précédent dans l'histoire de la Tunisie »* ont été opérées.

Le comportement *« contradictoire et troublant »* des forces de police est également relevé. Il est fait mention de l'absence d'agents de l'ordre sur certains lieux des troubles mais aussi du recours aux armes à feu sans les sommations d'usage. De même, il est souligné que les manifestations, bien qu'elles se soient déroulées *« pour l'essentiel »* de façon pacifique, ne furent pas exemptes *« d'excès et d'actes de violence »*.

MICHEL DEURÉ.

LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Dix-neuf navires atteints en un mois

La destruction de six navires à l'entrée nord du Golfe, annoncée par un porte-parole des forces armées irakiennes, le 25 mai, porterait à dix-neuf, dont quatre par l'Iran, le nombre de bâtiments attaqués et endommagés dans le Golfe en un mois par les deux protagonistes du conflit.

Depuis le début de la guerre *irano-irakienne, en septembre* 1980, une centaine de bateaux marchands et pétroliers ont été attaqués dans cette région, selon les Lloyds de Londres. La quasi-*totalité l'ont été par la chasse* irakienne.

Pendant les deux premiers *mois du conflit*, 30 cargos non pétroliers ont été endommagés par les Irakiens, indiquent les Lloyds. Depuis mai 1981, 70 navires et pétroliers ont été attaqués dans la partie nord du Golfe.

Depuis un mois, on constate une escalade des attaques contre les pétroliers :

— 26 avril et 7 mai : deux pétroliers saoudiens sont atteints par des missiles irakiens dans le Golfe : le *Safina-al-Arab* (360 000 tonnes), qui doit être réparé, et le *Al-Ahoud* (116 000 tonnes), dévasté par un incendie.

— 14 mai : l'Irak affirme avoir attaqué deux navires, un pétrolier grec, l'*Esperanza*, un autre iranien, le *Tabriz*. Des sources maritimes confirment l'incendie des navires.

— 13, 14 et 16 mai, trois bâtiments sont attaqués par l'aviation iranienne, selon les pays du Golfe et les Etats-unis : les 13 et 14, deux navires koweitiens, le pétrolier *Oum-Kassiba* (75 000 tonnes), légèrement atteint, et le *Bahrah*, qui naviguait à vide. Le 16 mai : le pétrolier saoudien *Yanbuh* (210 000 tonnes) est le premier pétrolier attaqué dans un port, le port saoudien de Ras Tanura.

— 18 mai : l'Irak annonce que son aviation attaque deux navires au large de Kharg. Pas de confirmation d'autres sources.

— 19 mai : un navire panaméen, le *Fidelity*, touché par des missiles irakiens, selon des sources maritimes, est coulé, indiquent les Lloyds.

— 24 mai : deux navires sont atteints par l'aviation irakienne au sud-est du terminal iranien de Kharg, selon Bagdad.

Simultanément, un pétrolier battant pavillon libérien, affrété par la Japan Line ltd, le *Chemical Venture* (29 427 tonnes), est attaqué au large des côtes saoudiennes par un avion identifié à Washington, Londres et Koweït comme un avion iranien.

— 25 mai : l'Irak annonce avoir détruit six navires à l'entrée nord du Golfe. — (AFP.)

Le Golfe en péril

(Suite de la première page.)

Toutefois, certains responsables de services secrets américains estiment que l'Iran pourrait envisager d'étendre le conflit en utilisant des *« avions-suicides »* contre les flottes occidentales et les installations pétrolières saoudiennes. Une telle éventualité avait d'ailleurs été mentionnée par l'hodjatoleslam Rafsandjani il y a quelques semaines et été avancée par des diplomates américains en janvier. Selon le *New York Times*, pour contrecarrer cette éventuelle menace iranienne, le gouvernement américain a décidé dans un premier temps d'expédier immédiatement deux cents missiles sol-air Stinger à l'Arabie Saoudite et mille autres ultérieurement. Un second porte-avion devrait être envoyé dans cette zone. Et le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré qu'il fallait *« prendre au sérieux l'éventualité d'un conflit entre les Etats-Unis et l'Iran »*.

Washington a réaffirmé d'autre part que ses réserves pétrolières stratégiques (400 millions de barils stockés dans des mines de sel) seraient ouvertes aux pays occidentaux si nécessaire. Les marchés pétroliers restent d'ailleurs calmes, mais le ministère italien de l'industrie a annoncé la mise au point d'un plan d'urgence pour faire face à d'éventuelles carences dans les approvisionnements.

Commentant l'attitude américaine dans ce conflit, l'agence soviétique Tass a accusé, dans la soirée du 25 mai, Washington de préparer *« une intervention directe »*. Elle a exprimé *« sa vive inquiétude »* devant ce qu'elle a qualifié de *« tentatives persistantes des Etats-Unis d'exploiter l'extension de ce conflit pour accroître leur présence militaire dans le golfe Persique »*.

Aux Nations unies enfin, le Conseil de sécurité a tenu deux séances sur les événements du Golfe le 25 mai avant d'ajourner ses travaux au 29 mai. Saisi par six pays modérés du Golfe — qui ont clairement manifesté leur opposition à toute intervention étrangère dans la région, — le Conseil a essentiellement entendu la dénonciation des agressions de l'Iran. Aussi la République islamique a-t-elle déclaré qu'elle considérerait comme *« nulle »* toute résolution qui ne condamnerait pas les attaques irakiennes dans le Golfe. L'ambassadeur de Téhéran à l'ONU s'en est notamment pris à la France. *« La France est en faillite, mais elle continue à appuyer l'Irak parce qu'elle craint de ne pas recevoir l'argent qu'elle a prêté »*, a affirmé M. Khorassani.

AVANT LA RÉUNION DES ORGANISATIONS PALESTINIENNES A ADEN

Les dirigeants du Fath critiquent les pressions syriennes contre M. Arafat

De notre correspondant

Tunis. — L'impasse dans laquelle se trouvent les diverses médiations entreprises entre la Syrie et le Fath, principale composante de l'OLP, est due au fait que Damas persiste à exiger une *« condamnation explicite »* de la visite au Caire de M. Yasser Arafat en décembre dernier, nous a déclaré M. Khaled El Hassan, membre du comité central du Fath.

« Or, a ajouté M. El Hassan, *nous nous en tenons à notre position initiale. Arafat a peut-être eu tort, ou peut-être a-t-il eu raison, de prendre cette initiative, mais celle-ci en tout cas ne constitue pas un acte de trahison. Et si la question doit être soulevée, c'est au prochain Conseil national* [Parlement] *qu'il appartiendra de prendre démocratiquement position. »*

Selon M. El Hassan, la Syrie, *« qui utilise le facteur temps comme moyen de pression »*, voudrait aussi *« un blocage de toutes les issues »* dans les rapports jordano-palestiniens. *« En ce qui nous concerne*, ajoute-t-il, *nous demeurons dans la ligne définie par le Conseil national d'Alger de février 1983* (1), *que cette même instance aura à confirmer, ou à infirmer lors de sa prochaine session. »*

Ces deux exigences syriennes ont un moment été avancées lors des rencontres interpalestinienne, qui se sont déroulées ces dernières semaines à Alger entre les représentants du Fath et ceux du FPLP, du FDLP, du Front de libération de la Palestine et du PC palestinien, mais un terrain d'entente paraît avoir été désormais dégagé. De même, en ce qui concerne les problèmes de réorganisation de l'OLP, tendant à un meilleur équilibre entre les différents mouvements, les difficultés rencontrées jusqu'ici semblent avoir été surmontées.

D'autre part, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue jeudi 24 mai à Tunis, M. Salah Khalaf (Abou Iyad), qui siège également au comité central du Fath, a déclaré que la dernière rencontre interpalestinienne d'Alger avait été un *« grand succès »*, les participants étant parvenus à un accord sur plusieurs points, tels ceux relatifs à la situation au Liban, aux relations palestino-jordaniennes et au rejet du plan Reagan et des accords de Camp David. La prochaine rencontre entre les mouvements palestiniens, prévue pour le 8 juin à Aden, *« sera couronnée par un accord définitif »*, a affirmé M. Salah Khalaf. Cet accord sera ensuite publié à l'issue d'une ultime réunion à Alger, au cours de laquelle sera fixée définitivement la date de la dix-septième session du Conseil national, qui se tiendra comme l'an dernier à Alger dans la première quinzaine de juillet, avant les élections législatives anticipées en Israël.

M. Salah Khalaf s'est, par ailleurs, félicité des résultats de la visite qu'il a effectuée à la tête d'une délégation du Fath à Moscou du 17 au 21 mai. *« Nos entretiens ont permis le raffermissement des relations palestino-soviétiques, qui avaient connu un certain relâchement dû à une incompréhension de la nature de certaines initiatives politiques palestiniennes telles que la visite de Yasser Arafat au Caire »*, a-t-il dit.

M. D.

(1) Le Conseil national d'Alger s'était prononcé pour *« la consolidation des relations particulières et privilégiées, avec la Jordanie »*, en soulignant qu'une confédération ne pouvait voir le jour qu'*« entre les deux Etats indépendants »*.

MOSCOU ET LE SOUVENIR DE L'AMIRAL TOGO

L'URSS n'apprécie nullement les festivités organisées au Japon pour le cinquantième anniversaire de la mort de l'amiral Togo, le vainqueur, en 1905, de la flotte impériale russe venue de la Baltique pour tenter de dégager Port-Arthur.

Officiellement, les cérémonies n'ont pour but que d'honorer la mémoire de l'amiral japonais, décédé le 26 mai 1934. Elles doivent cependant prendre une certaine ampleur puisque douze bâtiments de guerre — sept japonais, deux navires de la VII[e] flotte américaine, deux patrouilleurs britanniques et un destroyer français — étaient attendus le dimanche 27 mai dans la baie de Kagoshima, ville natale de l'amiral Togo, dans le sud du Japon.

Il se trouve en outre que le 27 mai marquera l'anniversaire de la bataille de Tsushima, au cours de laquelle fut détruite l'escadre que commandait l'amiral Rojestvenski, également à la pointe méridionale de l'Archipel nippon.

C'en était trop pour Moscou, où l'on a déjà manifesté quelque irritation devant ce que l'on appelle la montée du « militarisme japonais ». Le chargé d'affaires nippon dans la capitale soviétique M. Kume, a donc été convoqué vendredi par le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Kapitsa, qui lui a remis une déclaration protestant contre ce que le Kremlin considère comme une *« provocation »* témoignant des *« sentiments chauvins et revanchard »* du gouvernement de Tokyo. M. Kume a rejeté ces accusations et fait valoir qu'il était *« naturel »* que chaque pays commémore les événement faisant partie de son patrimoine historique.

Étranger

Moscou et l'enjeu proche oriental

Echec de l'Occident, qui s'est empêtré en vain dans le bourbier libanais... Extension de la guerre du Golfe, lourde de périls pour le « camp capitaliste »... L'URSS serait-elle en train d'empocher sa mise dans la crise du Proche-Orient ? Les Soviétiques sont persuadés que le temps travaille pour eux. Mais ils savent, par expérience, que leurs alliés peuvent tourner casaque et que les Arabes sont difficiles à manier. Ils jouent donc, avec habileté, une partie à longue échéance.

Patience et longueur de temps...

De notre correspondant

Moscou. – La direction soviétique a accueilli avec une satisfaction évidente le succès qu'ont représenté pour elle le départ des troupes américaines et françaises du Liban et le regain de puissance et de prestige de son « client » syrien au Proche-Orient, mais s'est soigneusement abstenue de tout triomphalisme. Moscou n'a pourtant jamais été en aussi bonne position dans la région depuis le milieu des années 70, lorsque l'URSS et les Etats-Unis « cogéraient » les crises, après la guerre israélo-arabe de 1973, mais n'ignore pas que ses acquis sont fragiles dans cette partie du monde. L'URSS se présente volontiers comme l'« *amie des Arabes* », mais elle sait que le mode de vie américain exerce une fascination sans égale sur ces derniers, même sur ceux qui vivent dans les Etats dits « progressistes ».

La politique soviétique au Proche-Orient obéit à quelques règles simples. La première est sans doute la patience. Les Soviétiques, à la différence des Occidentaux, *ne sont jamais pressés* d'abattre leurs cartes. Ils estiment, en raison de la proximité géographique et peut-être aussi à cause de la thèse *léniniste de l'inéluctabilité du triomphe du socialisme*, que le temps joue en leur faveur. Leur attitude est également *régie par deux principes* quelque peu contradictoires. D'un côté, ils ont toujours intérêt, tant que la situation n'est pas stabilisée en leur faveur, à la persistance d'un certain désordre d'où pourrait surgir un événement « positif » pour eux. De l'autre, ils ne *veulent pas que les troubles* prennent une ampleur telle que les Etats-Unis ou Israël en profitent pour s'interposer, ce qui constitue *toujours pour Moscou* un échec. *« De leur point de vue, un peu de désordre est utile, mais trop de désordre nuit »*, explique un diplomate *occidental*. *Le conflit* israélo-arabe est, par exemple, une bénédiction, dans la mesure où il justifie en permanence une présence *soviétique* dans la région, pour *« aider les Arabes en lutte contre l'impérialisme et le sionisme »*. Mais si la tension est trop grande, et si certains pays arabes veulent recourir à l'arme du pétrole, le danger est alors de voir les Occidentaux ou Israël *intervenir militairement et acquérir* ainsi des positions d'où il serait difficile ensuite de les déloger.

Le point d'appui syrien

Les Soviétiques ont déployé depuis des *mois une intense activité* diplomatique au Proche-Orient. M. Geidar Aliev, membre du bureau politique et premier vice-*président du conseil des ministres*, originaire de la République soviétique d'Azerbaïdjan où les musulmans sont majoritaires, s'est *rendu à Damas du 11 au 13 mars*. Il était le plus haut responsable de Moscou à faire le voyage de Syrie depuis 1980. De son côté, M. Karen Brutens, chef adjoint du département international du comité central, a effectué, dans la deuxième quinzaine d'avril, une *tournée* en Syrie, au Liban et en Irak.

La Syrie *reste* le *point* d'appui obligé de l'URSS au Proche-Orient, avec la présence de cinq mille conseillers soviétiques, même si Moscou ne se fait pas d'illusions excessives sur la fidélité du président Assad. Le rapport entre les deux États repose sur la base de l'intérêt réciproque. La Syrie ne peut rien faire pour résister à Israël sans les armes livrées par les Soviétiques et payées en devises fortes grâce à l'argent saoudien. De leur côté, les Soviétiques ne seraient plus rien au Proche-Orient *s'ils perdaient la* Syrie. Ils n'ont donc pas recours à de trop fortes pressions sur le président Assad pour le convaincre de *faire sa paix* avec M. Arafat, ce qu'ils souhaitent pourtant manifestement. Les fournitures d'armes se poursuivent, notam*ment de missiles Sam 5 et 6*, se poursuivent ; mais l'URSS est loin d'accéder à toutes les demandes de Damas. Conformé*ment à une tradition* bien *établie*, Moscou n'apprécie guère les alliés trop indépendants. Une Syrie armée jusqu'aux dents se sentirait *peut-être sûre d'elle-même... au* point de traiter directement avec les États-Unis. Le précédent de l'Égypte est là pour montrer que les conseillers soviétiques peuvent être expulsés du jour au lendemain d'un pays arabe.

« Dégel » avec l'Egypte

Avec l'Egypte, les *rapports* se sont nettement améliorés depuis la mort de Sadate, et les deux pays ont décidé d'échanger des ambassadeurs, mais chacun attend que l'autre fasse le premier pas. Les Soviétiques estiment que *c'est aux Égyptiens de commencer*, puisqu'ils avaient pris, en septembre 1981, l'initiative d'expulser l'ambassadeur d'URSS au Caire, M. *Vladimir Poliakov*, accusé par Sadate de « complot » contre son régime.

M. Poliakov, devenu entre-temps chef du département Proche-Orient au ministère soviétique des afaires étrangères, s'est rendu, du 15 au 17 avril, au Caire, où il a rencontré le ministre d'État *égyptien aux affaires* étrangères, M. Boutros-Ghali. Le principe d'un échange d'ambassadeurs reste acquis, mais aucune *date n'est fixée. Les relations* économiques, en revanche, progressent. Les deux pays ont conclu en décembre 1982 un accord prévoyant pour 1984 une augmentation de 25 % de leur commerce. Celui-ci devrait passer de 400 millions de *livres* sterling (monnaie de compte convenue, soit 4,6 milliards de francs) en 1983, à 500 millions en 1984. L'Egypte *vend du coton à l'URSS et lui* achète des équipements lourds ainsi que des pièces détachées pour le matériel militaire jadis *fourni par les Soviétiques*. Pendant le gel des relations entre les deux pays, l'Egypte s'approvisionnait en pièces détachées pour ses Mig... auprès de la Chine.

Les *Soviétiques* rappellent à chaque occasion leur projet de conférence internationale sur le Proche-Orient présenté pour la première *fois* par Brejnev en 1981, lors du vingt-sixième congrès. L'idée a repris consistance ces derniers mois avec l'échec de l'*intervention* occidentale au Liban. Dans l'esprit des Soviétiques, cette conférence réunirait l'URSS, les Etats-Unis, les *« pays directement concernés par le conflit israélo-arabe »* (Israël, dont Moscou n'a jamais contesté l'existence en tant que tel, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, le *Liban* et l'OLP), *ainsi que « d'autres Etats intéressés représentant des régions adjacentes »*.

La France et la Grande-Bretagne sont-elles visées par cette formule ? Il semble que les Soviétiques *souhaiteraient* maintenir un équilibre. La participation d'un pays occidental devrait être assortie de celle d'un Etat du *tiers-monde plutôt favorable* à Moscou, comme l'Inde par exemple.

Les Etats-Unis sont hostiles à ce projet. Ils y voient surtout l'occasion pour Moscou de réapparaître *au Proche-Orient*, après en avoir été quasiment chassé par Sadate et Camp David. La France n'y est pas défavorable en principe, mais le juge prématuré dans la *mesure où*, pour l'*instant*, Israël refuse de s'asseoir à la même table que l'OLP. Le grand dessein de Moscou progresse cependant avec cette lenteur et cette obstination qui caractérisent la diplomatie soviétique au Proche-Orient.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AU LIBAN

L'art d'empocher la mise

De notre correspondant

Beyrouth. – Tapie *dans* un triangle de verdure délimité *par* deux rues et une marbrerie, agréable *survivance* du Beyrouth de l'*avant-béton* – *c'était hier*, jusqu'aux années 50, – l'ambassade soviétique au Liban avait *traversé* les dix années de guerre presque sans une égratignure, alors que s'écroulait l'ambassade *américaine sous les coups* de boutoir d'un camion-suicide, que les obus se comptaient par centaines *et les attentats par* dizaines contre l'ambassade de France, les résidences de l'ambassadeur, *des gardes et* des soldats français.

Il y avait bien eu durant le *siège de Beyrouth-Ouest à l'été* 1982, des tirs israéliens de provocation qui avaient constitué un *marquage si serré du petit* îlot soviétique que la clôture et les arbres du jardin avaient été *touchés par les éclats. Mais le général* Sharon avait su jusqu'au bout ne pas aller trop loin avec l'URSS *pour ne pas compliquer* inutilement les choses. Or, voici qu'aujourd'hui, les Soviétiques se *retranchent derrière* des rues barrées et des blocs de béton. Comme les Américains, comme les Français et les Britanniques, ramenés à la condition commune d'étrangers menacés.

A l'*origine* de cette *précautionneuse* claustration, un incident insignifiant selon les critères *beyrouthins : le tir* d'une unique roquette, et encore n'était-ce pas l'ambassade qui était visée *mais* le centre culturel soviétique. Une vétille, mais l'attentat était perpétré au nom de la résistance afghane, donc de l'islam. Et les Russes ne badinent pas avec l'islam, préférant *ne pas prendre* de risques au moment où leur politique enregistre son plus retentis*sant succès depuis le début* de la guerre libanaise, avec l'*incontestable* retour en force de leur allié *syrien*.

Peu actifs directement au Liban – tout le monde en convient ici, *même dans le camp chrétien* malgré les diatribes quasi quoti*diennes* de M. Pierre Gemayel contre le *« communisme international »*, les Soviétiques mènent une politique de longue haleine et y recueillent les dividendes du désastre de la politique améri*caine. Ils ont patiemment* assisté aux cavalcades démesurées des Etats-Unis, « digéré » la destruc*tion des armes qu'ils avaient* fournies aux Syriens face aux armes américaines maniées par *les Israéliens en 1982*. L'URSS a fait le gros dos quand le président Assad, une première fois en 1976 *et une deuxième en* 1983, l'a mise dans la plus embarrassante des situations en s'atta*quant aux Palestiniens*.

Le « fruit mûr » dont l'URSS attend patiemment la chute, n'est pas tant le Liban, *où elle* évite de s'embourber, se contentant d'empêcher qu'il ne de*vienne un atout pour ses adversaires, que* le partage d'influence au Moyen-Orient et l'assurance *que rien ne peut s'y régler* sans elle tandis qu'elle digère lentement mais sûrement l'Afghanistan.

Même les alliés locaux des Soviétiques ne les aiment pas trop, et ils le *leur* rendent *bien* : les communistes, les progressistes, leur inspirent en effet plus de méfiance que de sympathie, et ils n'ont aucun atome crochu avec les musulmans qu'ils craignent sans parvenir à les comprendre. Leur rôle, durant dix ans de guerre, a été surtout passif, un rôle de *blocage*.

Enfin, les Soviétiques *ont* produit, avec leurs satellites est-européens, le demi-million de kalachnikovs qui traînent entre toutes les mains au Liban. Quels qu'aient été les canaux utilisés pour les faire parvenir aux belligérants de tous les camps, ils se sont eux-mêmes peu « mouillés », et n'ont eu aucun mort. Et pourtant ils détiennent l'*une des clés de la situation*, sinon la principale. C'est tout l'art d'empocher la mise aux *moindres frais*.

L. G.

FACE AU CONFLIT DU GOLFE

Une situation inconfortable mais meilleure que celle de Washington

Officiellement, l'URSS se prononce pour l'arrêt *« le plus rapide »* des hostilités entre l'Irak et l'Iran. Le chef du gouvernement soviétique, M. Tikhonov, l'a redit à la fin du mois dernier à M. Taha Yassinne Ramadan, premier vice-ministre de Bagdad, qui faisait à Moscou une visite officielle. Cette position de principe n'a guère changé depuis le début du conflit *en septembre 1980*. L'URSS craint toujours un débordement des combats, un développement de l'intégrisme musulman dans les émirats du Golfe, avec lesquels elle tente de développer ses *relations, et une* intervention des Etats-Unis *« sous prétexte de défendre la liberté de circulation dans le détroit d'Ormuz »*.

Pourtant, l'attitude des Soviétiques à l'égard de Bagdad et de Téhéran a subi une profonde transformation dans le courant de l'année dernière, et l'URSS apparaît maintenant – avec *la France*, ajoute-t-on parfois dans la capitale soviétique, – comme la meilleure alliée de *M. Saddam Hussein. Interrompue* brièvement après le début de la guerre, les livraisons d'armes sovié*tiques ont repris à un rythme* soutenu après le voyage à Moscou de M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, *en novembre* 1983. MM. Tikhonov et Ramadan sont tombés d'accord pour *« étendre et approfondir »* les relations économiques, techniques et commerciales *« et dans d'autres domaines »*, euphémisme pour désigner la coopération militaire. Cependant, la nouvelle politique de Moscou s'explique plus par la détérioration des relations soviéto-iraniennes que par un changement dans l'analyse du régime de Bagdad.

Les Soviétiques avaient d'abord adopté une attitude de neutralité qui, compte tenu de leurs liens traditionnels avec l'Irak, avait toutes les apparences d'une hostilité à l'égard de M. Saddam Hussein. *Moscou et Bagdad n'étaient-ils pas* liées depuis 1972 par un de ces traités d'amitié et de coopération *que les Soviétiques se plaisent* à signer avec leurs vrais alliés ? Mais l'URSS avait discrètement conseillé à M. Saddam Hussein de ne pas se lancer dans une aventure armée contre l'Iran : d'autre part, disait-on à Moscou, le traité de 1972 n'engage les Soviétiques qu'en cas d'agression contre l'*Irak*, mais en aucun cas si l'Irak se trouve en position d'attaquant.

PLANTU.

Les dirigeants soviétiques avaient d'autres *priorités* et *n'appréciaient* guère la rupture des relations entre Bagdad d'une part, Damas et Tripoli, d'autre *part*, prélude, selon eux, à une dispersion du camp arabe. Enfin et surtout, ils ne voulaient pas choisir l'Irak contre l'Iran, la plus grande puissance de la région, dont la « révolution » était à la fois prometteuse et dangereuse et qui venait juste de chasser les *Américains. C'est dans l'évolution* des rapports entre Moscou et Téhéran qu'il faut chercher l'explication *de l'infléchissement de la politique* soviétique.

Avaler des couleuvres

Les observateurs soviétiques *n'ont jamais été très à l'aise avec* l'imam Khomeiny. Quand les manifestations hostiles au chah prennent *de l'ampleur à la fin de 1978, ils n'y* voient d'abord qu'un mouvement de protestation inspiré par des religieux intégristes soucieux de défendre leurs intérêts économiques.

Bien que n'éprouvant aucune sympathie idéologique pour le régime impérial iranien, les Soviétiques s'en accommodent fort *bien*. Tout en dénonçant le rôle de « gendarme du Golfe » auquel aspire *l'Iran et la présence américaine* dans le pays, ils apprécient la stabilité d'une puissance avec laquelle ils *ont une longue frontière commune*. Les relations bilatérales *sont* très bonnes, et, jusqu'en janvier 1979, l'URSS compte sur le maintien au pouvoir du chah avec lequel elle veut entretenir des *« rapports d'affaires et de paix »*. Elle redoute l'arrivée au pouvoir à Téhéran de *« colonels » antisoviétiques. La chute du* chah la prend de court. Il lui reste à transformer ce revers américain en *succès politique*.

Pour placer leurs pions, les Soviétiques disposent d'un instrument sur la scène politique iranienne : le parti Toudeh. Comme ce *dernier*, ils « collent » à Khomeiny dans les premières années de la « révolution islamique ». Ils espèrent que les communistes, dont l'existence n'a pas été reconnue après la chute du chah, mais est largement tolérée, vont profiter de la situation et tirer *les marrons du feu pour le plus* grand profit de Moscou.

Pour garder le contact avec Khomeiny, *ils sont prêts à avaler des* couleuvres. Les premières *proclamations* anticommunistes et antiso*viétiques des dirigeants iraniens* sont mises sur le compte de M. Bani Sadr et de ses amis, puis attribuées à l'*« influence de l'extrême droite »* dans l'entourage de l'ayatollah. Les Soviétiques accusent ces milieux de vouloir s'opposer au développement des relations soviéto-iraniennes, *quitte à risquer un effondrement* de l'économie du pays, puisque l'URSS reste le seul débouché de l'Iran, *grâce à un « généreux » accord* de transit qui a permis de tourner le blocus américain. Même dans l'affaire des otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, Moscou *aura une attitude ambiguë* qui reviendra à blanchir les dirigeants iraniens tout en regrettant les viola*tions du droit international*.

Sans doute, les Soviétiques ne manifestent-ils aucun enthousiasme *pour le régime des ayatollahs*. Certains commentateurs, plus lucides ou plus courageux, mettent en doute le *caractère progressiste* de la révolution islamique, qui est pourtant généralement admis à Moscou. De plus, les dirigeants de l'URSS ne peuvent manquer de s'in*terroger sur les risques de contagion* dans leurs républiques musulmanes, même si le chiisme y est très minoritaire. Enfin, les prises de position de Khomeiny et de ses *adeptes*, qui, non contents de dénoncer verbalement l'« impérialisme » soviétique, condamnent l'intervention en Afghanistan et aident *les moudjahidine, les inquiètent*.

Ils *n'en acceptent pas moins* sans broncher la multiplication des gestes inamicaux, l'expulsion de diplomates... jusqu'à l'*arrestation en* février 1983 de M. Noureddine Kianouri et d'autres dirigeants du Toudeh. A elles seules, les persécutions contre les communistes iraniens n'auraient certainement pas suffi à faire changer d'attitude les dirigeants soviétiques. Dans d'autres *pays, arabes notamment, ils ont* assisté sans réagir à des condamnations et à des exécutions de *communistes*, dès lors que *leurs intérêts* stratégiques leur commandaient de garder de bonnes relations avec les gens au pouvoir dans ces pays.

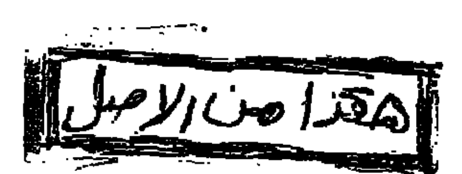
Le tournant de 1983

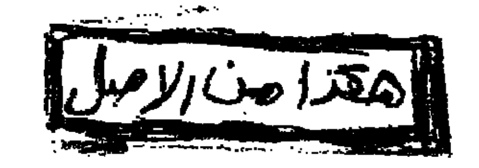
En Iran, la situation était différente dans la mesure où les dirigeants de Moscou non seulement *se méfiaient des ayatollahs*, mais avaient misé sur le Toudeh pour infléchir le cours de la révolution isla*mique. La répresion contre les com*munistes leur enlevait leur principal moyen d'influence.

C'est à partir du printemps 1983 que Moscou *renforce* ses émissions en langue farsi en direction de l'Iran, *multiplie les critiques du régime de* Khomeiny, expulse des diplomates de Téhéran et accueille à nouveau des réfugiés politiques iraniens. Les Soviétiques ne devraient cependant pas *pousser trop loin le refroidissement* de leurs relations avec Téhéran. Jamais d'ailleurs la coopération *économique et vraisemblablement* les livraisons d'armes – à tout le moins le transit d'armes destinées à l'Iran à travers le territoire soviétique – n'ont été interrompues.

En cas de guerre éclair, la neutralité était la position la plus confortable ; avec un conflit prolongé, elle *devient de plus en plus difficile* à respecter, mais l'URSS n'en continue pas moins à avoir un intérêt *majeur à entretenir des rapports* corrects avec les deux belligérants. Elle reste la seule grande puissance à entretenir des relations *diplomatiques* avec Bagdad et Téhéran ; elle *détient en grande partie le nerf de la* guerre ; elle est la mieux placée stratégiquement et géographique*ment pour jouer un rôle actif dans le* règlement du conflit ou, en tout cas, dans les lendemains d'un règlement, fût-il lointain. Sa position n'est peut-être pas confortable, elle *n'en est pas moins plus avantageuse* que celle des Etats-Unis.

DANIEL VERNET.





Étranger

LE THÉATRE PALESTINIEN DE JÉRUSALEM-EST

Schéhérazade et le gouverneur israélien

Le premier théâtre de Palestine a ouvert ses portes à Jérusalem. Depuis son annexion par Israël, la ville sainte bénéficie, côté arabe, du libéralisme que pratique chez lui l'Etat hébreu en matière de censure. Résultat : tout un public palestinien peut voir à Jérusalem des spectacles contestataires, interdits en Cisjordanie, par l'administration militaire.

De notre correspondant

Jérusalem. – Dans la pénombre bleutée d'un palais d'Orient, la belle Shéhérazade charme le sultan sanguinaire qui trône parmi les crânes de jeunes vierges décapitées. Pour apaiser sa rage meurtrière, elle lui raconte la légende magique d'Aladin. Mais voici le gouverneur israélien qui surgit dans un fracas guerrier. Vif comme l'éclair, il vole la lampe merveilleuse, vocifère, gesticule et s'installe dans les décors où s'animait lentement la mémoire d'un peuple. Il incarne la force, l'arrogance et la modernité. « *Shalom* » (paix), proclame un néon multicolore et dérisoire...

Ainsi commencent, sur une scène de Jérusalem-Est, *les Mille et Une Nuits d'un lanceur de pierres*. Au-delà du spectacle, cette pièce fera date dans l'histoire culturelle de la Cisjordanie occupée car, avec elle, est né, en ce mois de mai 1984, le premier théâtre de Palestine. L'aventure débute en 1977, lorsqu'une équipe de comédiens fondent le groupe El Hakawati (en arabe, le baladin). Ils mèneront pendant six ans l'existence exaltante et précaire des troupes ambulantes.

En Cisjordanie, ils jouent un peu partout, dans les écoles, les villages ou les camps de réfugiés. En Israël même la presse leur rend un hommage remarqué. Loin de la Palestine, ils se font connaître et apprécier du public des grands festivals européens. Puis, las du nomadisme, ils cherchent un local où élire domicile et trouvent les murs noircis du plus vieux cinéma de Jérusalem-Est, incendié à deux reprises par des musulmans intégristes qui jugeaient ses spectacles trop licencieux. En octobre dernier, la compagnie emménage dans cette salle à l'abandon mais idéalement située au cœur de la ville arabe.

Six mois pour y créer un espace culturel : le pari relève de la gageure mais sera tenu. Avec l'aide bénévole des voisins du quartier, la troupe El Hakawati reconvertie en un corps d'artisans, transforme la bâtisse crasseuse en un centre artistique à usages multiples autour d'un théâtre de quatre cents places, en attendant – si tout va bien – d'en faire, avant cinq ans, un lieu de rencontres et d'échanges avec, en prime, un restaurant sur la terrasse. Devenue sédentaire, la compagnie voit loin.

SERGUEI.

Ni folklore ni exotisme

El Hakawati rassemble une quinzaine de membres dont six permanents – comédiens depuis l'adolescence – venus d'horizons et de milieux différents. Cinq d'entre eux sont des Arabes de Galilée. Directeur, auteur, interprète et metteur en scène, François Abu Salem fait figure, à trente-deux ans, de professionnel chevronné. Né à Bethléem (son père est palestinien et sa mère française), il dessine les décors de la troupe. Jackie Lubeck, une juive américaine de New-York, tient plusieurs rôles-clés : actrice, régisseuse, costumière, attachée de presse.

Entre l'héritage littéraire arabe et les techniques du théâtre contemporain, François, Jackie et leurs amis ont constamment joué les médiateurs, élaborant une alchimie visuelle et musicale qui donne au spectacle sa force poétique. Les périls de l'entreprise tiennent dans ce rappel d'une évidence : le monde arabe ne possède aucune tradition théâtrale. Avant chaque création scénique, El Hakawati doit prendre en compte cette lacune culturelle. Mais y a-t-il pour une troupe palestinienne source d'inspiration plus stimulante que la féerie tumultueuse des *Mille et Une Nuits*, fleuron du patrimoine oriental ?

Ses personnages et ses mythes parlent à tous les auditoires : « *Dans cette œuvre*, explique François Abu Salem, *nous avons voulu retrouver une sensibilité, une atmosphère et un rythme.* » Acteurs en même temps que mimes, danseurs et acrobates, les comédiens maîtrisent les influences venues d'Occident : Brecht, la *commedia dell'arte* et le Grand Magic Circus. Pas question, bien sûr, de verser dans le folklore ou l'exotisme. Tapis volants et mauvais génies sont au service d'un théâtre éminemment politique, conçu comme une forme de résistance, qui mêle l'allégorie, la farce ou la satire. Nassour, le jeune « lanceur de pierres », accomplit le premier geste de révolte des enfants de Palestine.

Une totale indépendance

EL Hakawati a une double raison d'être : témoigner lucidement de la réalité quotidienne dans les territoires occupés par Israël, permettre à la communauté palestinienne de forger son identité culturelle. Bref, exprimer une amertume en combattant l'assimilation. Plusieurs artistes, rentrés d'exil pour l'occasion, ont animé la semaine inaugurale. Et si Mustapha El Kurd, célèbre compositeur et joueur de luth, a choisi de revenir pour de bon à Jérusalem, El Hakawati n'y est sans doute pas pour rien. Dans ses ateliers et sa salle de répétitions, la troupe accueillera tous les artistes en herbe.

Ce théâtre de combat, ennemi du sectarisme, incite plus à la réflexion et aux remises en cause qu'à la violence aveugle. Les slogans et les imprécations n'y ont pas droit de cité. *Dans les Mille et Une Nuits*, notables et hommes publics arabes en prennent d'ailleurs pour leur grade. La troupe tire force et fierté de sa totale indépendance politique et financière. Pour trouver l'argent nécessaire aux travaux de réfection, elle s'est tournée vers les riches Palestiniens de la diaspora. Ni l'OLP ni le gouvernement jordanien ne furent sollicités. Avant 1967, le régime d'Amman n'avait, au demeurant, jamais permis l'essor d'un art authentiquement palestinien.

Aujourd'hui, l'adversaire est israélien. Lorsque la troupe se produisait en Cisjordanie, l'administration militaire frappa souvent ses spectacles d'interdiction. A Jérusalem, il en va autrement. Annexée formellement en 1980 par l'Etat hébreu qui y fait régner ses lois, la partie orientale de la ville offre une aire de liberté aux créateurs de Palestine. Il leur suffit d'un peu d'habileté pour contourner les écueils d'une censure officielle qui, sauf à renier ses propres principes, n'a aucun moyen légal de faire taire les voix rebelles.

Reste l'intimidation, plus sournoise, et chère aux services de sécurité. Mais les acteurs d'El Hakawati, qui savent les règles du jeu, ne se laissent pas impressionner et protègent au mieux leur théâtre. Pour une nouvelle génération d'artistes palestiniens, les chemins de la liberté mènent désormais à Jérusalem.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ZAIRE

Kisangani, tranquille et frondeuse...

La ville a longtemps fait les gros titres de la presse internationale. Mais depuis ces lointains jours agités Stanleyville est devenue Kisangani. Elle est demeurée frondeuse à l'égard du pouvoir central, qui la tient à l'œil. Surtout depuis que le pape lui a rendu visite...

De notre envoyé spécial

Kisangani. – Soleil couchant sur le Congo. Les grues du port sont au repos. A la pagaie ou au moteur, des pirogues font la navette d'une rive à l'autre du fleuve. Jours tranquilles à Kisangani, l'ancienne Stanleyville, au cœur du Zaïre et donc de l'Afrique.

Avec ses bâtiments à colonnades, dispersés le long de larges avenues bordées de manguiers et de palmiers, son Hôtel des Chutes, sérieusement décrépi, que fréquentait, jadis, la bonne société belge, Kisangani a des allures de station thermale de l'entre-les-deux-guerres, abandonnée par ses curistes. Elle semble, aujourd'hui, flotter dans ses vêtements taillés trop grands. La vie ne déborde plus guère les limites de la cité africaine.

On en viendrait presque à oublier les heures chaudes d'il y a vingt ans, lorsque, défiant le pouvoir central, Stanleyville, sous la conduite de Christophe Gbenye, s'était proclamé capitale de la « République populaire du Congo ». Elle le demeura du 7 septembre au 24 novembre 1964, jusqu'au jour où les gendarmes katangais et les para-commandos belges sautèrent sur la ville pour la délivrer des « *rouges* ».

Sur les volets à claire-voie de la banque de Kinshasa, des impacts de balles témoignent encore des combats de rue lors de cette opération Dragon rouge. La place Patrice-Lumumba, au cœur de la ville européenne, a été rebaptisée « *place des Martyrs* » en souvenirs des otages massacrés par les rebelles pendant l'avance des troupes loyalistes. Des soldats en armes interdisent à quiconque de photographier le piédestal qui supportait la statue de celui que les habitants de Kisangani considèrent comme l'enfant du pays et le véritable père de l'indépendance.

Patrice Lumumba ne fut-il pas employé des postes à Stanleyville avant de se lancer dans la politique et n'est-ce pas dans cette ville qu'en vain il tenta tout naturellement de se réfugier lorsque ses adversaires en voulurent à sa vie ? Alors, un geste impie, ce déboulonnage ? « *Maintenant, il n'est pas aussi important que notre président* », assure un étudiant qui a bien appris sa leçon.

Les derniers partisans de Gbenye ont, aujourd'hui, trouvé refuge aux confins du pays, à proximité des frontières du Burundi et de la Tanzanie, dans la région de Kabambara, d'où l'armée zaïroise n'a pas réussi à les déloger. Dans ces zones montagneuses, ils troquent des pépites d'or contre des vivres et des munitions. « *Ils ne font plus de mal à personne* », dit-on ici.

L'envoyé du ciel

De l'histoire ancienne ? Pas vraiment. Kinshasa continue de reprocher à Kisangani d'avoir, en cette période troublée, un peu perdu la tête en confiant son sort à de mauvais pasteurs. Le pouvoir central se méfie de cette « *ville rebelle* » d'environ quatre cent mille habitants – la troisième du pays – qu'il aurait tendance à négliger. Il la tient en piètre estime, et celle-ci le lui rend bien.

Aussi, les habitants de Kisangani dont 40 % sont catholiques, n'en ont pas cru leurs yeux lorsque, en mai 1980, Jean-Paul II a inclus leur ville dans sa tournée zaïroise, ni leurs oreilles lorsque le souverain pontife les a invités à « *ne pas se résigner à ce que certains soient écrasés par la misère ou victimes de l'injustice* » et leur a déclaré qu'« *il ne serait pas juste, ni conforme à l'Evangile du Christ que les plus forts et les plus chanceux exploitent les autres* ». Des autochtones ironisent sur l'attitude des « *gens du pouvoir qui ont applaudi des deux mains ce discours sans se rendre compte qu'il s'adressait à eux...* »

Ces « *fortes têtes* » saisissent les occasions qui se présentent à elles pour s'opposer aux directives du pouvoir central, conscientes, cependant, que celui-ci aura toujours, en définitive, le dernier mot. Ainsi, d'octobre à décembre 1983, les enseignants de Kisangani se sont mis en grève pour obtenir de meilleurs salaires. Peine perdue ! Une religieuse française et un prêtre canadien, considérés comme les « *meneurs* » de cette agitation, ont été expulsés du pays pour atteinte à la sécurité de l'Etat, et les choses ont repris leur cours normal.

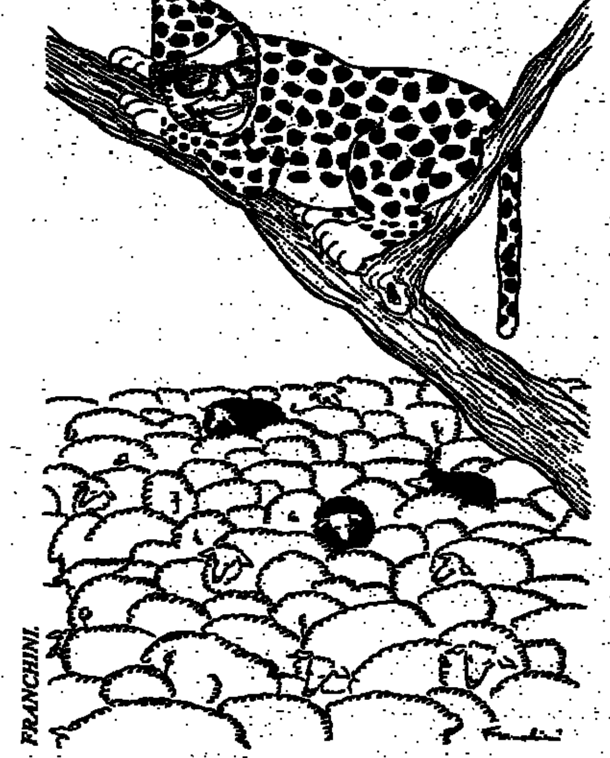
Fort de ce précédent, le gouvernement a, désormais, les mains libres pour « faire avaler » les mesures de restrictions budgétaires qu'impose la déconfiture économique du pays et qui se traduisent notamment par le licenciement de cinquante mille enseignants sur deux cent quarante mille dans l'ensemble du Zaïre, sans que les intéressés puissent prétendre à quelque indemnité que ce soit s'ils ont moins de cinq ans d'ancienneté. Cette opération chirurgicale a commencé il y a deux mois, et personne, ici, n'a bronché. « *Les gens font le dos rond*, constate un observateur ; *le pouvoir a, en face de lui, des moutons* ».

Récemment, tout de même, les étudiants de l'université de Kisangani – « *une mauvaise école secondaire* », disent certains tant le niveau des élèves y est déplorable – ont fait une conduite de Grenoble au citoyen Sakombi Inongo, commissaire d'Etat à l'information, à la mobilisation, à la propagande et à l'animation politique, venu leur prêcher la bonne parole. En sa présence, le nom du président Mobutu Sese Seko a été conspué, et « *l'échange de vues* » a tourné court. A Lumumbashi, l'ancienne Elisabethville, cet émissaire avait été encore moins heureux dans sa démarche puisqu'il s'était vu interdire l'entrée du campus...

Dieu sait, pourtant, si le citoyen Inongo ne manque pas d'aplomb pour « *faire l'article* » lorsqu'il accueille des visiteurs étrangers, à Kinshasa, dans son appartement de fonction, au vingtième étage de la tour de la Voix du Zaïre ! Dans cette ambiance feutrée, porte ouverte sur une salle de bains, toute de marbre revêtue, équipée de la gamme complète des produits de toilette Yves Saint Laurent, ce bateleur n'hésite pas, avec des accents senghoriens, à évoquer, pêle-mêle, « *l'authenticité africaine, le métissage des cultures, la rencontre des civilisations, la politique du donner et du recevoir, la « conscientisation » des masses...* ». Le propagandiste, tout à son « *bonheur d'être zaïrois* », célèbre « *la liberté de la presse locale, qui dit tout et critique tout à condition d'être objective* », vilipende les opposants au régime, qualifiés par lui d'« *étudiants ratés* ».

La campagne pour la réélection – prévue en novembre – de Mobutu Sese Seko, citoyen-maréchal-président-fondateur du « Mouvement populaire de la révolution (MPR), bat maintenant son plein à travers tout le pays. Le commissaire d'Etat à l'information a commandé à Luambo Makiadi et à son Tpok Jazz, les paroles et la musique d'une chanson de circonstance que la radio et la télévision ne cessent de diffuser, et dans laquelle le candidat unique à la magistrature suprême apparaît sous les traits d'un « *envoyé du ciel* »...

La capitale du Haut-Zaïre n'échappe pas à ce matraquage publicitaire. Il y a, à Kisangani, comme partout ailleurs, autant de membres du MPR que d'habitants. La règle veut, en effet, que chacun soit membre du parti unique, du berceau jusqu'à la tombe. A l'entrée de la ville, un slogan géant : « *Le MPR d'abord, le reste après.* » Les gens d'ici inversent, bien évidemment, cette proposition. « *L'Agence nationale de documentation* » – *alias* les services de renseignements – a beau avoir la population à l'œil, celle-ci affiche, face à la « pub » officielle, la plus parfaite indifférence. « *Le MPR, ça ne prend pas*, remarque un observateur ; *ce n'est que de la propagande vide de sens.* »



FRANCHINI.

Le curé-poète

L'économie avant la politique. Kisangani, grande clairière cernée par la forêt équatoriale, est au centre d'une région agricole assez fertile où poussent les bananes, le manioc et le riz. Le Congo lui permet de « *respirer* ». Par le fleuve, Kinshasa est environ à douze jours de voyage à la montée, à cinq seulement à la descente. Chaque mois, quatre bateaux relient, dans chaque sens, la ville à la capitale, d'où elle reçoit tous ses approvisionnements, notamment son carburant, et vers laquelle elle expédie ses produits locaux, en particulier les viandes boucanées d'antilope et de buffle. « *Ce n'est pas la misère* », note un citadin.

Il y a bien aussi un aéroport équipé d'une piste de 3 200 mètres capable d'accueillir tous les avions gros porteurs et d'un radar de forte puissance, si du moins il avait été conservé en état de marche. Malheureusement, l'aérogare géante est vide de passagers et de fret. Les vols internationaux ont été supprimés au grand dam des trafiquants d'ivoire, qui appréciaient la discrétion des lieux. Les vols intérieurs se font de plus en plus rares depuis qu'Air Zaïre, en pleine déconfiture, a été contrainte de réduire ses activités. Il n'empêche que, pour beaucoup d'observateurs, le terrain de Kisangani occupe une position stratégique au cœur de l'Afrique, et que cet énorme investissement n'a pas été décidé sans idées de derrière la tête...

Cette région orientale du Zaïre est un peu livrée à elle-même, hormis la présence de quelques agents de l'AND et responsables du MPR. Il manque, sur place, des administrateurs et des techniciens en nombre suffisant qui aient l'autorité et la compétence pour conduire une politique de développement économique et de promotion sociale. Toute décision remonte inévitablement à Kinshasa.

Cette sous-administration met en lumière le rôle essentiel que jouent, dans cette région, les missions catholiques et protestantes. Leur présence assez « éclatée », s'est accompagnée, dans les endroits les plus reculés, de la création d'une école et d'un dispensaire. Ces communautés religieuses, dont certaines ont bâti en pleine brousse d'insolites basiliques, signes d'une Eglise triomphante, sont mêlées à bien d'autres aspects de la vie temporelle. Sur leurs domaines agricoles, elles emploient de nombreux travailleurs, elles offrent le gîte et le couvert aux visiteurs de passage, se présentent, en somme, comme des entreprises de dépannage en tout genres...

Responsable de la paroisse d'Aru, à trois heures de DC-3 de Kisangani, l'abbé Matandiko Kalenga, qui se dit « *curé mais aussi poète* », écrit et compose des chansons « *pour l'animation et la « conscientisation » des communautés* ». Partant du principe que « *la lutte contre le sous-développement commence par une connaissance des lois naturelles* », ce prêtre peu banal interprète, sur son orgue électrique, des refrains très terre à terre : « *La diarrhée, c'est dangereux ; il faut tout faire pour l'arrêter. Mais, d'abord, il faut toujours réhydrater votre patient...* »

Au Zaïre, que ce soit pour louer les vertus du citoyen-président ou éduquer les masses, tout finit par des chansons...

JACQUES DE BARRIN.

URSS

Un mariage en Ouzbékistan

L'URSS est une mosaïque de peuples que l'action unificatrice de la Russie et du communisme n'a pas pu dépouiller de leurs particularités sociales et culturelles. Voici comment se déroule, aujourd'hui encore, à quelques mètres de la Maison du parti et des grands magasins, un mariage traditionnel.

Correspondance

Tachkent. – Une forte chaleur écrase la ville... En remontant la rue Sagban, on pourrait croire que les quartiers du vieux Tachkent sont déserts. L'intense activité qui s'est manifestée dès l'aube autour du grand bazar, dans une frénésie de camions, d'autobus et de charrettes, a fait place à l'engourdissement des heures chaudes. A peine quelques murmures s'échappent des cours intérieures qu'on aperçoit, malgré les entrées en chicane, par l'entrebâillement des portes peintes en bleu. Des femmes menant leurs enfants par la main et des jeunes filles aux longues tresses noires suivent scrupuleusement l'ombre dessinée par les murs des maisons sur les trottoirs descendant vers le centre...

Avec 1 816 000 habitants en 1980, la capitale de l'Ouzbékistan est devenue une grosse métropole multinationale où se côtoient des cultures nettement différenciées. Installée depuis des siècles dans l'oasis du Tchirtchik, un affluent du Syr-Daria, elle est constituée de trois parties juxtaposées : la ville autochtone, aux constructions basses, en pisé, formant une mosaïque de quartiers bien délimités par les liens ethniques et familiaux qui assurent la cohésion de chaque communauté, ouzbèque, tadjique, ouigoure, etc. ; la ville russe qui date de la deuxième moitié du XIXe siècle et qui fut la plus touchée par le tremblement de terre de 1966 ; la ville soviétique, avec ses immenses esplanades et ses bâtiments à l'architecture grandiose...

Après avoir longtemps tourné dans les ruelles, nous retrouvons la maison de Firuzé, bien abritée des regards derrière son enceinte en brique crue. Une fois le seuil franchi, nous devenons les « hôtes du lieu » pour lesquels vont se déployer les fastes de l'hospitalité ouzbèque. Contrairement à l'an passé, où l'on nous avait reçus dans la pièce meublée « à la russe », comportant table, chaises, télévision et buffet en faux acajou, la cérémonie d'accueil se déroule aujourd'hui dans la partie traditionnelle de l'habitation, dont le plancher est recouvert d'un immense tapis et les murs simplement percés de niches où sont empilés les édredons de couleur servant de literie. On nous apporte, en signe de bienvenue, du thé vert, des fruits et toutes sortes de sucreries, que nous dégustons, après une courte bénédiction d'usage prononcée par la mère, la personne la plus âgée de l'assistance.

Un long moment se passe au cours duquel nous échangeons des nouvelles sur la santé de nos familles respectives, sur les événements, heureux ou malheureux, qui se sont produits depuis peu. Nous parlons des températures extrêmes qui règnent ici au mois d'août et de la maison avec sa terrasse s'ouvrant de plain-pied sur la vaste cour ombragée d'une treille. *« C'est mon père qui l'a construite*, nous dit Firuzé, *elle a même résisté au tremblement de terre ! » « En fait, nos quartiers ont bien mieux résisté que les autres »*, ajoute-t-elle fièrement. Elle propose de nous accompagner chez sa meilleure amie, qui vient de se marier et qui l'a invitée cet après-midi à son *tchallar*.

Ravis de pouvoir assister à cette fête familiale marquant, chez de nombreux peuples de tradition musulmane, les derniers instants de la jeune épousée dans la maison maternelle, nous nous rendons chez Châhnâz...

Le poids des traditions

En traversant ce quartier, on se sent bien loin de la ville moderne, avec son métro, ses *univermags* (grands magasins) et ses cinémas. Des autobus bondés passent en trombe, manquant de verser à chaque virage ; ils ramènent chez eux ceux qui travaillent au centre ville ou dans les kolkhozes et les usines situés à la périphérie et celles qui sont allées faire des provisions au bazar ou encore plus loin. Une fois rentrés, une autre vie commence pour ces habitants des *(makhalla)* quartiers, plus calme, plus familiale, plus refermée sur la communauté d'origine, une vie où le poids des traditions n'a jamais cessé de se faire sentir.

Toute la vie du quartier semble s'être concentrée en un seul lieu. A quelques mètres de la maison, où la fête bat son plein depuis le matin, les hommes jouent au trictrac, installés le long du canal, et vident discrètement de petits bols de vodka, commentant l'événement auquel, conformément aux usages qui donnent aux femmes un rôle prépondérant dans le maintien des traditions, ils ne sont pas conviés.

Devant la porte largement ouverte, des voisines partagent avec les convives un moment de gaieté et de musique. A gauche, derrière de larges pans de cotonnades bariolées, s'activent les cuisinières dans un nuage de fumée odorante. Au fond, sur un *karavat* bleu servant d'estrade est installé l'orchestre, un jeune garçon à la voix aiguë chante en tadjik dans un micro, au son d'un accordéon et d'un tambourin. Les matrones du quartier et les parentes d'un certain âge, en foulard, larges robes de soie et pantalon « à la turque », dansent au centre, avec des gestes gracieux qui allègent leur silhouette imposante. Elles portent des chaussons de velours brodé et ont sans doute mis tous leurs bijoux pour l'occasion. Autour d'elles, d'autres femmes, assaillies par des nuées d'enfants, distribuent des sucreries ou des bols remplis de pilaf.

Nous traversons la cour, où notre arrivée a produit un regain d'animation, pour nous présenter à la jeune mariée, ayant pris soin de déposer nos chaussures à l'entrée de la pièce dans laquelle elle se trouve. Châhnâz, entourée de ses amies et proches parentes, y est assise dans la pénombre, sur des coussins de soie, devant une table basse couverte de plats qu'on ne cesse de renouveler. Sa longue chevelure brune relevée en chignon encadre un visage ovale dont on remarque surtout les deux yeux noirs aux sourcils se rejoignant par l'effet d'un savant maquillage et le sourire éclairé d'une double rangée de dents en or, très prisées dans la région. Elle se montre très honorée de notre visite et nous demande d'excuser sa tenue dont la simplicité est conforme au caractère intime de la fête. Nous la félicitons en lui adressant toutes sortes de vœux de bonheur, de prospérité et lui souhaitons une descendance nombreuse. *« Oh ! pour ça*, dit-elle, *il n'y a pas à s'inquiéter. Ici ce n'est pas comme chez vous... On ne choisit pas le moment... Si nous n'avons pas un fils neuf mois après le mariage, ça fait des histoires. »* Toutes les jeunes filles présentes se mettent à rire d'un air entendu.

Puis nous échangeons de petits cadeaux, savon de Paris contre savon de Moscou. On apporte champagne, vodka, soupe, viande de mouton, beignets, bonbons et fruits secs à profusion, avec l'obligation sacrée pour un hôte de goûter à tout. Pendant ce temps, Châhnâz parle à voix basse à ses amies, en ouzbek, et Firuzé nous dit en souriant qu'elle est en train de raconter ses premiers instants dans la belle-famille, les présents qu'elle y a reçus et l'atmosphère de sa nouvelle maison. Elle montre alors ses bijoux, une large alliance en or, une bague ornée d'un gros rubis, un bracelet et des boucles d'oreille faites d'une pierre rouge réhaussée de perles fines. *« Quel bon époux tu as ! il t'a couvert d'or ! »*, s'écrie une de ses cousines.

Nous parlons ensuite de la vie nouvelle qui s'ouvre devant elle, de son mari *« si gentil »*, chauffeur de camion dans un kolkhose, de sa *« chance »* car à vingt-cinq ans *« il est grand temps »*. Sa famille n'habite qu'à 20 kilomètres, ce n'est pas comme Nargiz, qui a dû partir à Samarkand. De toute façon, c'est bien difficile de quitter sa maison natale... De temps à autre, la tenture placée devant la porte se soulève, une femme entre avec un flot de musique, portant sur sa hanche un enfant. Elle vient adresser à la jeune épouse des compliments malicieux sur sa mine resplendissante, ce qui ne manque pas de faire rire toute l'assistance. Châhnâz demande l'heure sans arrêt, sa mère vient lui annoncer l'arrivée de l'autocar qui l'emmènera loin du toit paternel. Elle se lève et disparaît dans la pièce attenante. Elle en revient vêtue d'une robe de soie à motifs géométriques noirs et blancs dans la pure tradition locale, d'un pantalon du même tissu et portant à la main un voile en dentelle moirée. Sa mine joyeuse a fait place à un visage sérieux et tendu.

La séparation

L'heure de la séparation a sonné. Le petit frère, qui comprend l'importance du moment, se précipite vers la jeune mariée et s'accroche à son cou. Il est de tradition de laisser couler quelques larmes, pour réconforter les parents, mais Châhnâz éclate en sanglots éperdus et traverse lentement la cour soutenue par ses plus proches amies, son voile tombant jusqu'au milieu du visage. Derrière elle, toutes les femmes hochent la tête en murmurant des paroles d'encouragement. La mère, légèrement en retrait, tente de cacher son émotion en voyant sa fille franchir le seuil. Dehors, de l'autre côté du petit canal qui longe les maisons, se tient le frère du mari de Châhnâz, seul aux pieds d'un vieil autobus loué pour la circonstance. Il s'avance vers elle, la prend par les épaules et lui parle doucement mais avec insistance.

Elle a assez pleuré maintenant... Il ne faut pas dépasser les limites du convenable... Doit-elle montrer à tout le quartier qu'elle est triste d'entrer dans sa nouvelle famille ! Et Châhnâz se retourne vers ses proches, en essayant de sourire à travers ses larmes. Elle regarde le petit frère qui ne veut pas la laisser partir, la maison natale où elle ne reviendra que dans les grandes occasions, la rue au bout de laquelle se trouve son école, la *« makhalla »* où elle laisse ses plus chères amies. Puis, d'un pas décidé, elle monte dans l'autobus qui démarre aussitôt et disparaît au coin de la rue dans un nuage de poussière... Force des traditions dans cette Asie centrale qui semble si profondément transformée.

CATHERINE POUJOL.

CHOMEL

TURQUIE

Le doyen de la politique mondiale

Le conseiller prestigieux et écouté de la droite libérale turque a fait la plus longue carrière politique du monde. Et l'une des plus mouvementées... Il l'a commencée en combattant le sultan. Il a été président de la République et condamné à mort. Il a échappé à la potence, il y a bien longtemps... en raison de son grand âge.

De notre correspondant

Ankara. – *« Comment diable avez-vous pu rester aussi jeune ? – Je n'ai pas de méthode particulière, simplement je me méfie des « quatre blancs » : sel, sucre, farine et beurre. Je n'ai jamais envisagé de vivre aussi longtemps. »*

Ce vieux monsieur élégant dans son complet bleu foncé, cravate et pochette, fleurant bon la lavande, fête aujourd'hui ses cent un ans. Il prend un nouveau morceau du gâteau d'anniversaire qu'il a découpé lui-même, et continue à plaisanter : *« Non, vraiment, je n'ai pas envie de vivre deux cents ans, cent cinquante me suffiront. »* Il précise qu'il *« aime la vie et la politique »*. Non, il n'a pas à se plaindre : *« Dieu merci, j'ai toujours mes dents, sauf huit. »* Il porte des lunettes mais a été chez son oculiste pour la dernière fois *« à quatre-vingt-dix ans »*. Certes, il entend mal d'une oreille mais il *« écoute avec la bonne »*. Il a cessé de fumer il y a cinquante ans, continue à boire un peu d'alcool tous les soirs et *« fait le nécessaire pour dormir au moins huit heures »*. Il ne néglige jamais les vacances au bord de la mer, au moins quelques semaines.

Doyen des hommes d'Etat turcs et probablement du monde entier, Celal Bayar fut premier ministre sous Mustafa Kemal Atatürk en 1937 et troisième président de la jeune République turque après la victoire du Parti démocrate qu'il fonda aux élections de 1950, mettant fin ainsi au règne d'Ismet Inonu, magistrat suprême du pays depuis douze ans.

Né en 1883 à Umurbey, petit village de Bursa, Mahmoud Celal, comme on l'appelait alors (les Turcs ne porteront le nom de famille qu'à partir de 1935), est le fils d'un instituteur. Rapatrié, comme des centaines de milliers de ses compatriotes, de Bulgarie à la suite de la défaite de l'armée turque face aux forces du tsar, il s'était établi dans ce village juché sur la colline donnant sur la baie de Gemlik dans la mer de Marmara.

Employé à la banque agricole locale, Celal Bey commence à s'intéresser petit à petit à la politique. En juillet 1908, lorsque les jeunes officiers turcs membres du Comité de l'union et du progrès déposent le sultan, il est simple membre du bureau départemental de l'« association-parti » à Bursa. Il en deviendra vite le secrétaire général. Il assurera les mêmes responsabilités départementales plus tard à Izmir. Vers le peuple est le nom de la nouvelle association et de la revue que Celal créera en 1914.

Puis c'est la première guerre mondiale, suivie de l'occupation d'Izmir par les troupes grecques. Celal adhère au mouvement de la défense des droits du peuple ottoman et milite activement dans la résistance. Il voyage beaucoup, dissimulant sa véritable identité afin de se soustraire aux occupants. Il est connu sous le nom de guerre de Galip Hodja (Galip l'*imam*).

Condamné à mort

Celal Bayar est élu député à la dernière Chambre des députés ottomans en 1919. En 1920, il rejoint le mouvement de résistance nationale de Mustafa Kemal Pacha à Ankara. Elu député de Bursa, il est tour à tour ministre de l'économie et de la reconstruction, chargé de créer la Isbank, première banque d'affaires privée du pays. Il est de nouveau appelé à la tête du ministère de l'économie en 1932. Cinq ans plus tard, Kemal le nomme premier ministre. Après la mort du « Père des Turcs » en 1938, Celal, devenu Bayar, est éclipsé par son rival Inonu, compagnon de Kemal, devenu président de la République. En 1946, partisan de la libre entreprise et opposé à l'étatisme, soutenu par les milieux d'affaires, il fonde avec ses trois autres élus du Parti républicain du peuple, dont Adnan Menderes, le Parti démocrate. Le chef de l'Etat vient, en effet, d'abolir le régime du parti unique en vigueur depuis 1925. Les élections de 1946 sont truquées. Néanmoins, Bayar et ses amis gardent un moral d'acier, réussissant à envoyer soixante-cinq élus à l'Assemblée nationale et à constituer la première opposition parlementaire de la vie de la République.



VIOLETTE LE QUÉRÉ

Après les élections de 1950 Bayar devient président de la République et Menderes assume la charge de premier ministre. Le tandem restera au pouvoir jusqu'au coup d'Etat du 27 mai 1960. Arrêté avec les autres membres de son parti et condamné à la peine capitale en 1961 après plusieurs mois de procès, Bayar voit sa peine commuée en prison à vie en raison de son grand âge (soixante-dix sept ans). Menderes est exécuté ainsi que deux ministres.

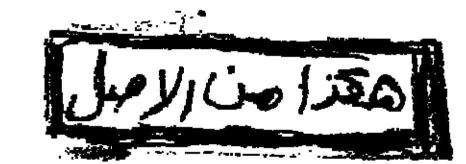
Durant son procès, Bayar se fait remarquer par son sang-froid et son franc-parler. Il n'a peur de rien ni de personne. C'est en prison qu'il apprend la mauvaise nouvelle, la mort de sa femme. En 1964, toutefois, il sera *« pardonné »* et libéré. Inonu, son rival de toujours, est à nouveau premier ministre. Bayar soutient le Parti démocratique aux élections de 1973. Il a quatre-vingt-dix ans mais cela ne l'empêche nullement de parcourir les provinces. En 1974, il recouvre enfin tous ses droits politiques, mais il refuse de siéger au Sénat comme membre à vie. Il n'a toujours pas accepté la Constitution de 1961, qu'il accuse d'avoir créé l'instabilité politique en Turquie.

Seul ancien député encore de ce monde à avoir siégé à la première Assemblée nationale turque, en 1920, le vieil homme d'Etat jouit d'une autorité morale considérable au sein de la droite libérale et anticommuniste. Il a écrit six tomes de Mémoires sous le titre surprenant *J'ai écrit moi aussi*.

En janvier 1981, il est invité au palais de Cankaya en tant qu'ancien président de la République. Après la mort, en 1973, d'Inonu, avec qui il s'est réconcilié deux années plus tôt, il reste le seul compagnon d'Atatürk en vie.

L'homme qui a lutté contre le sultan en 1908, contre les occupants en 1919, contre Inonu en 1946, critiqué l'armée en 1960, connu la gloire et la prison, a su garder sa lucidité et, surtout, sa dignité. Dans sa maison calme d'Istanbul, entouré des membres de sa famille et de ses amis, il nous donne rendez-vous pour son cent deuxième printemps.

ARTUN UNSAL.



LE RAPPORT ANSELMI SUR LA LOGE P2 DE LICIO GELLI

Une « organisation pieuvre » à l'assaut de l'Italie

Rome. – *La publication par la presse italienne d'extraits, puis, la semaine dernière, par l'hebdomadaire* Espresso, *de l'intégralité du projet de rapport établi par Mme Anselmi, député démocrate-chrétien et président de la commission parlementaire d'enquête sur la loge P2, a fait grand bruit en Italie. Non seulement parce qu'elle confirme que figurent sur la liste de la P2 des personnalités de premier plan (entre autres un ministre de l'actuel gouvernement, M. Longo, secrétaire général du parti social-démocrate), mais aussi parce que ce rapport, par l'autorité dont il émane, est la première reconstitution officielle de ce « gouvernement de l'ombre » que constitua de 1975 à 1981 la loge de Licio Gelli. Celui-ci s'est enfui de sa prison suisse en août dernier et se trouverait actuellement en Amérique latine.*

Ce rapport de 264 pages doit encore être discuté en commission avant d'être présenté dans sa version définitive. Mais, les quarante parlementaires membres de cette commission d'enquête ayant réaffirmé, mardi 22 mai, toute leur confiance à Mme Anselmi pour son impartialité, il constitue d'ores et déjà un docuemnt « historique » dont les conclusions, tirées de 500 000 pages de témoignages, déclarations et documents divers recueillis en deux ans et demi de travail, ne sont guère appelées à être modifiées.

La reconstruction faite par Mme Anselmi rappelle les origines de la P 2 et son développement au sein de la maçonnerie italienne puis dans le monde financier et politique. Elle souligne en outre les liens de Gelli au sein d'une structure encore plus influente, dans les hautes sphères de l'Etat, liée vraisemblablement à des services secrets étrangers, mais « dont on ne sait pas, même de façon sommaire, quelles sont les forces qui la composent ». Bref, la P 2, selon Mme Anselmi, était bien une organisation-pieuvre à l'assaut du pouvoir. Voici les principaux extraits de son rapport.

Ph. P.

« Une infiltration concertée et massive des principaux centres de pouvoir »

Le premier point, qui est appelé à avoir des développements politiques et judiciaires en Italie, est la confirmation de l'authenticité de la liste saisie chez Gelli et du caractère *« associatif »* de la loge : *« L'influence acquise* (par Gelli) *démontre indirectement, mais de manière indubitable, l'existence d'un réseau étendu, puissant et capillaire de personnes dont Gelli, en sa qualité de « grand maître vénérable » pouvait disposer, et constitue donc une confirmation objective de l'existence de la loge P 2 telle qu'elle apparaît à travers les documents jusqu'à présent examinés.*

» Comme preuve de l'authenticité de l'organigramme, entendu comme témoignant de l'appartenance réelle des inscrits à la loge P 2, il faut prendre en considération le fait que l'information sur cette association maçonnique était déjà tellement diffusée dans les médias qu'on est conduit à exclure l'hypothèse d'une adhésion irréfléchie, étant donnés en outre, les qualités personnelles et le niveau intellectuel de la majeure partie des inscrits...

» En conclusion, la réponse à la question initiale sur la véracité de la liste, à laquelle la commission avait tâché de répondre, ne peut être que pleinement affirmative. (...). »

Un second point important concernant la structure de la loge et son fonctionnement. Il y a là la confirmation par Mme Anselmi du caractère *« associatif »* de la loge. Selon certaines personnes impliquées, Gelli était le seul à connaître tous les membres de la loge, ces derniers ignorant qui d'autres faisaient partie de celle-ci.

Licio Gelli ancien agent double

« Il a été confirmé l'existence de structures stables qui garantissaient le fonctionnement de l'organisation, assurant les contacts entre les différents groupes d'inscrits : il s'agit des dix-sept groupes constitués dans la seconde phase de l'existence de la loge (voir plus loin) *auxquels il faut ajouter le groupe central dirigé par Gelli lui-même. Il convient en outre de souligner, en ce qui concerne la structure de l'organisation, que celle-ci avait bel et bien un chef reconnu comme tel par les inscrits. Cette direction était fortement personnalisée et se ramenait à Gelli dans la mesure où les références à une direction plus large, qui est présentée comme un directoire, ne sont pas confirmées dans la pratique par les documents en notre possession.*

» Il est certain qu'une connaissance réciproque des membres était garantie par les réunions de groupes : il est confirmé que les inscrits entraient en contact les uns avec les autres et se reconnaissaient réciproquement cette appartenance. Enfin, il y avait un moment particulièrement solennel dans l'initiation, au cours duquel l'inscrit affirmait adhérer à l'association, l'acceptant donc comme telle. »

Particulièrement intéressants pour situer la loge P 2 dans un cadre plus vaste sont les développements que consacre Mme Anselmi aux liens de Gelli avec les services secrets. Gelli fut pendant la guerre agent double, travaillant pour les Allemands comme pour la résistance, puis la CIA. *« Les services secrets se sont intéressés à Gelli une première fois en 1945 dans le contexte des enquêtes sur les agents ennemis... »*

Il raconta alors qu' *« en 1943 il se trouvait à Viterbo comme lieutenant de parachutistes. Capturé par les Allemands, il fut mis devant l'alternative : se rallier à la République de Salo ou être déporté en Allemagne. Il opta pour la première solution et se rendit à Pistoia comme officier de liaison avec les SS auprès de la fédération fasciste... Il aurait ensuite pris contact avec les partisans. En 1944, Gelli fut appelé à collaborer avec le Counter Intelligence Corps de la Ve armée, c'est-à-dire avec le service de contre-espionnage militaire américain. »* Dans la première partie de son rapport, Mme Anselmi rappelle les liens qui existèrent jadis entre la maçonnerie italienne et les services secrets américains et le fait que le grand maître Gamberini, qui parraina l'entrée de Gelli dans la maçonnerie en 1965, fut, *« selon plusieurs témoignages, en rapport avec la CIA »*. C'est ce Gamberini que l'on retrouve *« en qualité de grand maître présidant les cérémonies d'initiation qui avaient lieu à l'hôtel Excelsior à Rome »*, quartier général de Gelli.

Toujours dans le cadre de la « carrière » de Gelli dans les services secrets, le rapport Anselmi mentionne son appartenance, conjointement à la CIA, au KGB jusqu'en 1944, et peut-être 1947. Plus important peut-être est le maintien des liens de Gelli avec les services secrets italiens dans les années 1960. Au demeurant, ceux-ci enquêtèrent sur la maçonnerie, mettant en évidence que dans laperspective du « compromis historique » entre la démocratie chrétienne et le PCI, se serait produite une âpre lutte de pouvoir au sein de la grande loge italienne, *« alimentée par des forces internes et internationales »*. A l'époque, le SISMI (l'un des services secrets italiens) était dirigée par des membres de la P 2.

Concluant sur les liens de Gelli avec les services secrets, Mme Anselmi écrit : *« Nous pouvons affirmer l'existence d'une sorte de cordon sanitaire d'information mis en place par les services secrets afin de servir de tutelle et de protection à Gelli, et ceci d'une manière continue, non seulement pendant la période d'apogée de sa carrière – ce qui serait explicable compte tenu de son influence au sein des services et à l'extérieur. – mais qui remonte en fait aux années 50, lorsque Gelli était un personnage de moindre stature, incapable d'exercer des pressions sur les services secrets... Parmi les explications possibles d'une telle constante attention, hormis celle, insoutenable, de l'inefficacité des services, il ne reste d'autre conclusion que celle de reconnaître que Gelli a été lui-même un membre des services secrets. C'est là la seule hypothèse logique expliquant la couverture dont bénéficiait Gelli.*

» Celle-ci était soit passive, par l'absence d'enquête sur son compte, soit active, en ne fournissant pas d'information à l'autorité politique qui en demandait. »

« Pénétration massive des milieux militaires »

Un autre point-clé du rapport est la description des relations entre Gelli et les hautes sphères des forces armées. Parmi les documents saisis, il y a la liste des *« membres appartenant aux forces armées »*, sur laquelle figurent cinquante-deux officiers des carabiniers, neuf de l'aviation, vingt-neuf de la marine, cinquante de l'armée de terre, trente-sept de la garde des finances et six de la sécurité publique.

« Il est encore plus significatif, écrit Mme Anselmi, *de constater que beaucoup des personnages cités avaient des fonctions de premier plan : ainsi l'amiral Torrisi fut chef d'état-major de la marine dans les années 1977-1980, puis de la défense dans les années 1980-1981 ; le général Grassini dirigea le SISDE (service secret) de 1977 à 1981 ; le général Santovito dirigea le SISMI (autre service secret) en 1978 »*, etc. *« Comme il est facile de le constater, se dessine une carte du pouvoir militaire des plus sophistiquées,comprenant des personnes ayant souvent assumé des fonctions de premier plan lors d'événements qui ont eu des significations particulières dans l'histoire récente de notre pays, notamment de caractère éversif. »* Mme Anselmi établit de manière détaillée les rapports qu'a eus la loge P 2 avec l'extrême droite, le monde de la finance et de l'édition et la magistrature.

Il y a eu, en fait, deux phases dans l'organisation de la P 2 :



« La première est celle qui, en gros, va de la fin des années 60 au milieu de la décennie suivante. Au cours de cette première phase, la loge vit encore dans l'orbite de la maçonnerie, qui conserve sur elle, à travers le grand maître, un certain contrôle partagé avec Gelli (...). C'est au cours de cette phase que s'opère la pénétration massive des milieux militaires et que Gelli consacre son énergie à recruter le plus grand nombre d'officiers possible. Le discours qu'il leur tient est étroitement conservateur et revient à une condamnation du système politique de « l'aire cléricalo-communiste ». Gelli alors n'exclut pas le recours à des solutions de force. » « Ce sont, rappelle Mme Anselmi, *les années du putschisme rampant et des attentats à la dynamite de la piazza Fontana (...).*

Le « plan de renaissance démocratique »

» Deuxième phase : cette situation change au milieu des années 70, lorsque Gelli non seulement defraye la chronique mais encore devient l'objet, ainsi que sa loge, de l'attention de certains organisme, non liés aux services secrets – comme la garde des finances – et de juges d'instruction. C'est en 1975 que sera vraisemblablement rédigé le « plan de renaissance démocratique », qui marque un changement d'orientation et se ramène à une stratégie d'occupation du pouvoir. (...) Il s'agit d'une phase de prosélytisme intensif, qui marque le passage de la vieille P 2 à une nouvelle structure portant l'empreinte de Gelli et dont fera partie un nombre impressionnant de personnages de premier plan. »

Ce qui vise très clairement Gelli, c'est moins le pouvoir que le contrôle du pouvoir. De ce point de vue, le projet de « plan de renaissance démocratique » est revalorisateur :

« L'étude de ce plan permet de voir qu'il s'inspire fondamentalement d'une philosophie conservatrice, subordonnant le fonctionnement de la société et des institutions à l'objectif prioritaire de la productivité économique. Ce qui transparaît derrière chaque ligne de ce singulier bréviaire politique, c'est l'image fermée d'une société où l'on travaille beaucoup et où l'on discute peu. L'analyse des institutions politiques à laquelle procède ce texte sciemment menée est dans le détail : réforme du ministère public, interventions sur la presse, règlement du Parlement, politique syndicale, législation contre les monopoles, aménagement du territoire, rien n'échappe à l'attention du rédacteur anonyme de ce document.

» Il faut le souligner, ce plan n'est pas un texte abstrait de théorie constitutionnelle comme beaucoup l'affirment en s'appuyant sur des analogies forcées. Ce n'est pas davantage le manifeste de la loge P 2. C'est un programme d'action qui fixe des objectifs et, au-delà, énonce en détail les interventions permettant de les atteindre...

» La logique du contrôle, clé de voûte de l'histoire de la loge P 2, consiste précisément à agir sur les forces existantes du système notamment politique – pièces comme les autres de l'échiquier – afin de remplir les objectifs du plan sans assumer de responsabilités directes, mais par délégation : les hommes politiques seront investis à cet effet de ce que le rédacteur inconnu du document qualifie, avec une sinistre et involontaire ironie, de leur « charge ».

» Cette logique, opposée à celle du gouvernement, relève ici de toute évidence d'une vision cohérente et parfaitement cynique de la politique, qui tend à placer le pouvoir au sein des appareils et non dans la communauté des citoyens. Ce que le « plan » se propose de faire en toute lucidité est bien de rationaliser ces appareils et les processus de production, et non le système de représentation de la volonté populaire qu'expriment les partis. Rationalisation venant d'« en haut » – ou de l'extérieur ? – et qui n'est nullement le fruit du processus politique à travers lequel une société libre exprime ses tensions vitales et pose son ordre institutionnel (...). »

Une dimension pathologique

« Il est difficile de récuser deux conslusions, écrit enfin Mme Anselmi. *La première touche à l'ampleur d'un phénomène portant, à tous les niveaux de responsabilité, sur les aspects les plus marquants de la vie nationale. La loge P 2 a pesé d'un poids décisif dans les affaires financières (Calvi et Sindona) elles-mêmes déterminantes pour le monde économique italien. Il ne s'agissait pas là seulement du krach de deux instituts de crédit privés et d'intérêt national, mais de deux situations d'une portée financière considérable s'inscrivant dans un contexte international qui – tout spécialement à propos du groupe Ambrosiano – a suscité pour l'Etat italien de sérieuses difficultés tout aussi politiques qu'économiques.*

» Dans ces deux affaires, la loge P 2 a été le lieu privilégié de rencontres fondées sur un réseau de relations, de protections et de silence complice (omertà) *qui lui ont permis de se développer et de revêtir une dimension pathologique irréductible au bout du compte. Dans ce contexte financier, la loge P 2 a bel et bien pris le contrôle du premier groupe d'éditions italien, mettant en œuvre dans le secteur capital de la presse quotidienne une opération, sans équivalent par ailleurs, de concentration de titres. Ce type d'opération, nous l'avons relevé, s'est accompagné d'une infiltration concertée et massive des principaux centres de pouvoir, tant civils que militaires, et d'une pression constante sur les forces politiques.*

» Notre seconde conclusion est que cette vaste opération révèle un dessein d'ensemble, incontestablement d'ordre politique de bout en bout.

» Ces deux conclusions nous amènent à nous poser une ultime question : n'y a-t-il pas disproportion entre l'énormité de l'opération et le personnage qui y joue le rôle principal ? Quadrature du cercle, si l'on compare ce dernier au fruit de son activité. En fait, la véritable disproportion réside moins dans la comparaison entre la loge P 2 et un certain Licio Gelli que dans l'imputation du phénomène à un seul individu, dans le fait d'attribuer à un seul esprit l'ampleur du dessein et sa mise en œuvre complète et détaillée (...).

Les deux pyramides

» Si l'on veut recourir à une métaphore pour décrire la situation, nous pouvons penser à une pyramide dont Licio Gelli est le sommet. Pour lui conférer un sens, force est d'admettre l'existence, au-dessus d'elle, d'une seconde pyramide renversée, Licio Gelli se trouvant aussi à sa pointe. Car l'homme assure la liaison entre la pyramide supérieure qui fixe les buts ultimes, et l'inférieure, où ils sont mis en œuvre sur le plan pratique (...).

Quelles forces s'agitent dans la structure supérieure ? Nous n'avons pu le savoir, fût-ce de façon très générale, au-delà du rapport liant Licio Gelli aux services secrets ; mais en nous reportant à ce que nous avons dit à ce propos, il est certain que la loge P 2 nous incite à voir la réalité dans toute sa variété, souvent insaisissable et à ne pas nous en tenir à notre horizon domestique, mais, au contraire, à y voir avec réalisme les problèmes de notre temps et le rôle qu'y joue notre pays.

» Ce que livre à notre réflexion la loge P 2, c'est une opération politique inspirée par une conception « préidéologique » du pouvoir, un cynisme dans les intentions et les actes qui fait songer à la célèbre maxime du « Guépard », *selon laquelle* « il faut que tout change pour que tout reste en l'état ». *Pour Gelli, pour les hommes qui l'inspirent de près ou de loin, pour ceux qui partagent ses intentions, il semble que tout doive se mouvoir afin que tout demeure immuable. Se défendre contre ce projet politique, cette métastase des institutions, cette négation de tout progrès civil, exige une mise en garde sans hypocrisie ni polémique, car la gravité du phénomène affecte, avec une efficacité perverse, non seulement des éléments du système mais le système lui-même dans sa raison d'être : la souveraineté des citoyens, base ultime et définitive du pouvoir qui gouverne la République.*

[Les titres et intertitres sont de la rédaction du Monde.]

A travers le monde

Cameroun

- RAPPEL DE CINQ MILITAIRES FRANÇAIS. – Cinq membres de la mission de coopération militaire technique française ont été rappelés ces derniers jours en France, à la demande des autorités camerounaises, a-t-on appris de source diplomatique vendredi 25 mai à Yaoundé.

Ces militaires, affirme-t-on sans autre précision de source officielle camerounaise, *« ont manqué à leur devoir de réserve »* par diverses déclarations après le coup d'Etat manqué du 6 avril.

Quelque soixante-dix militaires français de divers grades travaillent au Cameroun dans le cadre de la mission de coopération militaire. – *(AFP.)*

Haïti

- ÉMEUTES DE LA FAIM. – La ville de Gonaives, dans le nord de Haïti, a été, les 23 et 24 mai, le théâtre d'émeutes et de pillages, provoqués par des pénuries alimentaires. Des sources diplomatiques à Port-au-Prince ont fait état de plusieurs blessés. – *(Reuter.)*

Namibie

- M. TOIVO JA TOIVO A PARIS. – Le fondateur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), récemment libéré après dix-huit ans de prison en Afrique du Sud (*le Monde* du 3 mars), est reçu, ce vendredi 25 mai, par M. Claude Cheysson au Quai d'Orsay.

Vietnam

- LES BOMBARDEMENTS CHINOIS. – Les bombardements chinois du 22 mai sur la ville vietnamienne de Ha-Giang, à 20 kilomètres de la frontière, dans la province de Ha Tuyen, à 300 kilomètres au nord de Hanoï, ont fait six morts et sept blessés, rapporte jeudi l'agence vietnamienne de presse VNA.

Yougoslavie

- NOUVELLE ARRESTATION. – Un quatrième membre du groupe des vingt-huit intellectuels arrêtés puis relâchés le mois dernier dans la capitale yougoslave, M. Pavlusko Imsirovic, a été interpellé mercredi 23 mai chez lui.

France

D'ANTOINE PINAY A JACQUES CHIRAC

Le « bloc conservateur » à la recherche d'une idéologie

Deux titres curieusement identiques malgré leurs différences, car tous deux anticipent l'avenir et préjugent déjà un changement de majorité. Deux auteurs de sensibilités pourtant différentes qui ont presque déjà tourné la page de l'expérience de la gauche au pouvoir, trois ans à peine après l'accession de celle-ci aux responsabilités. N'est-ce pas ce que veulent dire, chacun à sa manière, Colette Ysmal, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, en annonçant *Demain la droite*, et Michel Massenet, conseiller d'Etat, en décrivant *La France après la gauche* ? Tous deux veulent aussi montrer que la cure d'opposition imposée à l'ancienne majorité a été mise à profit par elle pour se renouveler. L'un et l'autre arrivent à la même conclusion : l'alternance, si elle se produit aux échéances constitutionnelles prévues, ne sera pas une restauration. La droite revenant au pouvoir en 1986 ou deux ans plus tard ne sera pas la même que celle qui a quitté les palais nationaux en 1981. L'échec d'il y a trois ans aurait donc servi de leçon et permis un examen de conscience. Colette Ysmal rappelle que, frappé de stupeur et d'atonie par sa défaite du printemps 1981, le « bloc conservateur » a vite repris espoir au point de devenir impatient puisqu'il se sent aujourd'hui majoritaire dans l'opinion publique. L'auteur reconnaît que la droite a pleinement rempli *« avec constance et vigueur son rôle normal d'opposant »* auquel elle n'était pourtant pas préparée, mais il estime que ses options pour l'avenir manquent encore d'une certaine clarté, bien que l'idée de liberté lui soit apparue comme un *« ticket-choc »*.

Les partis qui, pendant près d'un quart de siècle, avaient pour habitude de s'aligner sur le pouvoir ont découvert les vertus du militantisme. Cela n'est pas tout à fait vrai pour le RPR, qui, dès sa fondation en décembre 1976, a fait ses armes dans la contestation du giscardisme avant de passer à l'opposition ouverte au socialisme, acquérant un savoir-faire dont il récolte aujourd'hui les fruits. Selon Colette Ysmal, le RPR exerce maintenant une sorte d'hégémonie sur l'opposition, et M. Chirac donne le ton, l'UDF se trouvant contrainte *« de suivre ou de reprendre, outre sa stratégie, l'essentiel de ses idées »*. Mais l'auteur souligne aussi combien le RPR, en voulant entrer dans le modernisme, s'est éloigné des vieilles lunes du gaullisme auxquelles n'est plus rendue qu'une révérence historique. Paradoxalement, M. Raymond Barre apparaît dès lors comme *« le plus gaulliste des leaders conservateurs »*. Le moindre intérêt de l'ouvrage de Colette Ysmal n'est pas de tenter de saisir l'histoire en mouvance rapide des formations de l'opposition, désireuses à la fois de s'adapter aux aspirations supposées de l'opinion et de résister aux pressions d'une opposition populaire négative, brouillonne et passionnée. Car si le vote en faveur des candidats de la droite est en grande partie motivé par un rejet de la gauche gouvernante, par un refus des contraintes imposées par la politique de rigueur, par une réaction contre la *« socialisation de la société »* et par une aversion envers les communistes, l'adhésion à des idées plus positives est malaisée à faire admettre. Le « peuple conservateur » se défie par définition des novations et, *a fortiori*, des bouleversements. Le changement dans la continuité serait son idéal, c'est-à-dire l'adaptation indolore aux mutations qu'il effectue lui-même sans toujours en prendre conscience. Son rêve serait de concilier l'initiative et la garantie, la liberté et la sécurité, la responsabilité et la protection en somme, pourrait-on dire, de courir des risques sans en assumer les dangers.

La compétition met toujours en lice M. Chirac et les nouvelles générations qui viennent élargir sa « galaxie », le fameux « groupe central » de M. Giscard d'Estaing et M. Barre qui, par sa démarche solitaire et excentrée, se veut gaullien mais exerce une séduction ambiguë. Entre ces « trois grands », les convergences peuvent se réduire à un libéralisme plus ou moins absolu, à un « Etat minimum » à géométrie variable, et surtout à la volonté de sécuriser et de responsabiliser.

Après trois ans d'opposition, le bilan de la droite est donc à la fois porteur de promesses et de handicaps. Son habileté est, tout en rejetant la gauche, de se défendre de vouloir réhabiliter le passé.

La relève des générations

« Une autre France est en train de naître » : M. Michel Massenet prend le relais de Colette Ysmal pour démontrer que *« l'opposition a une chance à saisir en prenant l'initiative de la vérité »*. Dans son ouvrage, où il ne cache pas son engagement politique, ce conseiller d'Etat, qui fut directeur général de la fonction publique, après avoir été un proche du général de Gaulle, notamment lors de l'élaboration de la Constitution de 1958, entonne *« le chant funèbre de l'utopie »*, c'est-à-dire le procès argumenté et sans aucune concession de l'idéologie et de la gestion socialistes. M. Massenet affirme que la vague de la gauche se retire et que le moment est venu pour l'opposition de saisir ce reflux pour explorer les sables laissés à découvert. Tout ne serait donc pas à rejeter dans les relais abandonnés par cette marée descendante. L'opposition devrait bien être capable de résoudre les énigmes que propose ce moment très particulier de notre histoire.

Dans une belle langue, M. Massenet fait une sorte de procès philosophique du *« discours impérieux »* de la gauche triomphante, et de sa prétention à changer de société. Rien ne trouve grâce aux yeux de ce procureur documenté puisque, pour lui, *« le socialisme est le tombeau de la nation »*. Le salut ne peut donc venir que de l'inversion de l'idéologie actuellement au pouvoir, et encore... En effet, selon M. Massenet, *« la seule consolation de nos dirigeants sera peut-être de léguer à leurs successeurs une situation suffisamment mauvaise pour compromettre leurs chances de réussite »*.

Tout n'est cependant pas négatif dans ce dithyrambe qui emprunte parfois le ton du pamphlet. L'auteur relève que c'est désormais au sein de l'opposition que naissent les générations de la relève, ces cadets de la droite plus nombreux encore que ceux que Jacques Frémontier a recensés, et il souligne que le pouvoir intellectuel n'est plus l'apanage de la gauche. *« L'opposition*, dit-il, *n'est plus en porte à faux avec l'intelligentsia et peut engager le dialogue avec elle. »* M. Massenet relève un apparent paradoxe : les progrès de l'opposition ne sont pas aussi rapides que les reculs de la majorité, et il souligne que l'opinion est plus exigeante pour ceux qui aspirent au pouvoir que pour ceux qui l'exercent, même à mal.

Sa préoccupation n'est pas de dresser un programme de gouvernement mais plutôt de suggérer des méthodes et surtout de se livrer à une réflexion sur le libéralisme tel qu'il le conçoit, sans nier les obstacles qu'il rencontrera notamment dans l'esprit des citoyens, car, malgré les apparences, il n'est pas une solution de facilité. L'auteur ne renie rien des familles politiques qui l'ont inspiré : la démocratie chrétienne et le gaullisme, et il ne cache pas non plus la sympathie raisonnée qu'il éprouve pour M. Chirac. Ce qu'il craint aujourd'hui, c'est qu'à remettre à l'Etat, même démocratique, le soin de régler la liberté, le peuple par cette résignation même ne renonce à la liberté. Il redoute que l'Etat-Destin ne se substitue alors à l'Etat-Providence. Toutefois, il décèle des réactions positives en train de se former contre le fatalisme et la passivité qu'entraîne le « tout-Etat » : l'esprit d'initiative et de compétition, le goût de la responsabilité, la réhabilitation du profit, l'aspiraion à la modernité, qui, selon l'auteur, sont *« les choix de la liberté »*.

De façon plus « opérationnelle » et concrète, Yves-Marie Laulan se demande comment *« bien sortir du socialisme »*.

Avec la collaboration du Cercle des libertés républicaines, composé d'experts divers, il esquisse une sorte de « préprogramme » englobant tous les problèmes qui se poseront à une nouvelle majorité le jour de ce qu'il appelle *« la grande sortie »*, qui ne doit pas être un *« saut dans l'inconnu »*. Sous forme claire bien qu'un peu trop technocratique, l'auteur énumère un catalogue complet de solutions.

Un modèle reconnu ?

La droite actuelle, les libéraux de la nouvelle génération avides de définitions rajeunies, reconnaîtront-ils parmi leurs modèles un des hommes politiques de la IVe République qui sans doute ont laissé dans l'opinion une image quasi mythique ? Sous le titre d'une modestie affectée d' *Un Français comme les autres*, M. Antoine Pinay, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans, s'est entretenu avec une fraîcheur étonnante avec M. Antoine Veil. Au-delà des souvenirs de cet homme qui se veut de *« bon sens »* apparaît le portrait d'un modéré, d'un notable classique de la classe moyenne plus que celui d'un libéral au sens de la science politique. C'est aussi, sinon une tentative de réhabilitation de la IVe République, du moins un essai de critique plus judicieuse de cette période trop souvent dépréciée de façon manichéenne.

Avec son *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, Mme Sylvie Guillaume, maître assistant d'histoire contemporaine à l'université de Bordeaux, donne du « sage » de Saint-Chamond une biographie fouillée. Cela montre comment la simplicité de l'homme au petit chapeau rond a été soigneusement mise à profit pour obtenir la confiance. Cet ouvrage met notamment en relief le rôle souvent négligé du ministre des affaires étrangères de 1955, et souligne que son attachement au *« parlementarisme à la française »* l'a empêché de jouer un rôle de premier plan dans les institutions gaullistes de la Ve République.

Ces publications s'inscrivent dans la prolifération d'ouvrages consacrés aux familles de pensée, aux mouvements politiques, aux personnalités se classant dans l'actuelle opposition et à la recherche d'une définition du néo-libéralisme en cours de formation.

ANDRÉ PASSERON.

★ Colette Ysmal : *Demain la droite*. Grasset, 250 pages, 65 F.

★ Michel Massenet : *La France après la gauche*. Robert Laffont, 281 pages, 72 F.

★ Antoine Pinay : *Un Français comme les autres*, entretiens avec Antoine Veil. Belfond, 185 pages, 79 F.

★ Yves-Marie Laulan : *Bien sortir du socialisme*. J.-C. Lattès, 383 pages, 150 F.

★ Sylvie Guillaume : *Antoine Pinay ou la confiance en politique*. Fondation nationale des sciences politiques, 225 pages, 130 F.

LES NOUVEAUX VENUS

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse

Un gentil jeune homme ambitieux

De notre correspondant

Toulouse. – Costume bleu, chemise finement rayée, monsieur le maire gravit du pas d'un jeune manager sportif l'escalier monumental du Capitole. Samedi matin, à l'hôtel de ville. La salle des Illustres est pleine d'inconnus en habits de cérémonie. Familles et amis attendent ainsi par paquets l'heure du « oui » nuptial. Un rien sur son quant-à-soi, le sourire comme une bannière, M. Dominique Baudis détecte à coup sûr les candidats à la poignée de main, ceux qui, le soir venu, diront l'air entendu et bombant le torse : *« Pas bêcheur, le maire, il est venu me dire bonjour, je lui ai dit ce que je pensais... »*

Deux mots gentils à un vieux monsieur, une bise à une mariée qui n'en revient pas, on fait ici dans le tact et le contact, mais avec retenue. Une réserve qui vaut pour la vie privée de l'ancien présentateur de Soir 3. A peine sait-on qu'il est père d'une fille prénommée Florence. C'est sa plaquette électorale qui l'a révélé. Pour le reste, c'est le secret.

M. Dominique Baudis se veut un professionnel de la gestion municipale : en semaine, l'étude des dossiers, les samedis et dimanches des rencontres, des visites, des plongées dans les quartiers qui « valent bien tous les sondages » et permettent de rester à l'écoute de la population. Parcours obligé pour un maire qui, du haut de ses trente-sept ans, sonde le passé : *« Les gens ont besoin de voir, de toucher. Louis Bazerque (1) prenait tous ses week-ends, cela n'a certainement pas amélioré son image de marque auprès des Toulousains. »*

Mais, sous le masque du gentil jeune homme bien propre, bien lisse, se cache une volonté profilée pour servir les ambitions ; avant le scrutin de mars 1983, certains s'interrogeaient sur ses capacités réelles. Quelques mois plus tard, la cause était entendue. L'arrivée au Capitole du journaliste de la télévision a quelque peu dérangé les habitudes. Aujourd'hui, ses collaborateurs le jugent un tantinet autoritaire. Il l'admet et s'en explique tout aussitôt : *« La mairie, avec plus de 8 000 salariés, est le deuxième employeur de Midi-Pyrénées. Pour éviter que la machine ne se dérègle, il faut une certaine autorité. Je suis très attaché au service public et je souhaite – il est vrai – que mes collaborateurs donnent le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail. »*

Un peu plus d'un an après son entrée en fonctions – il n'est pas l'heure du bilan, – le maire de Toulouse a pourtant appris l'incontournable lenteur des procédures. Le long des berges de la Garonne, devant ce bord de la Daurade qu'il veut aménager en jardins et parking, il reconnaît que cette situation donne au moins le temps de la réflexion. Et celui qui, en plein Midi rose, a conquis la mairie avec 57 % des voix dès le premier tour, de déplorer l'attitude de l'opposition municipale. Cela n'empêche pas monsieur le maire d'entretenir de bons rapports avec certains socialistes, le président du conseil régional, M. Alex Raymond, ou encore le président du conseil général de la Haute-Garonne, M. Léon Eeckhoutte, un « gestionnaire » avec qui il caresse le projet d'un métro pareil à celui de Lille. Intérêts réciproques bien compris !

La matinée s'achève. Toulouse accueille pour plusieurs semaines une exposition d'artistes espagnols contemporains. Pour l'inauguration, quelques phrases vingt fois entendues : monsieur le maire tenait prête son allocution – deux feuillets dactylographiés. Parcourus trois heures plus tôt, mais là, face à une assistance étendue, un texte improvisé. Sans bavures. Avec juste ce qu'il faut de propos de circonstance. Fin de l'intermède culturel. Son chauffeur l'attend. La CX de fonction l'emporte vers une kermesse où il a promis de se montrer.


CAGNAT.

M. Dominique Baudis fait de l'œil à l'électeur. Il peaufine inlassablement son profil, qu'il authentifie de son nom. Il court tous les fronts, expose sa personne en toute occasion.

« Quand j'avais treize ou quatorze ans, je passais mes jeudis à l'Assemblée nationale à suivre les débats. Je rêvais déjà de devenir un élu. » Le maire de Toulouse n'est donc pas un caprice des temps, plutôt un beau produit de marketing familial avec un détour vers le journalisme, qui ouvre les portes et « assure un métier » !

Lorsque son père, M. Pierre Baudis, député européen et maire de Toulouse, annonça, le 12 octobre 1982, qu'il ne conduirait pas la liste sortante et laissait donc la place à son fils, il réussit sans ratés apparents la mise sur orbite de Dominique, qui avait déjà appris son rôle : pas d'engagement intempestif, une constante distance à l'égard du politique, l'art de faire dans la neutralité compétente.

Héritier d'un nom et d'une gestion, symbole d'opportunisme tranquille bénéficiant du réseau d'amitiés que son père avait su tisser autour du Capitole, il ne restait plus à M. Dominique Baudis qu'à s'imposer. La tâche fut relativement aisée. Les formations de droite, divisées, affaiblies, sans chef de file incontesté, acceptèrent même un code de bonne conduite. Les candidats conseillers municipaux étaient priés de laisser au vestiaire du Capitole leur panoplie de militants de droite. Obsession de l'image.

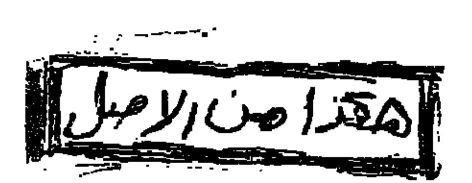
Lui-même précise : *« Je suis dans l'opposition, c'est évident, mais je n'ai pas de conception politicienne de la gestion municipale. »* Monsieur le maire s'offre pourtant un commentaire : *« Le gouvernement avait promis un statut de l'élu local, on l'attend toujours. A verser au catalogue des promesses non tenues. »* Alors, qu'on ne lui dise pas qu'il est amoral de percevoir encore un salaire de FR 3. Être maire est un travail à plein temps bien mal payé.

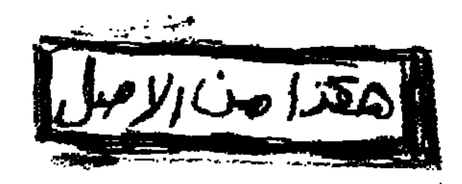
Expert dans l'art de brouiller les pistes, il affectionne l'imperméable version « baroudeur ». Mais monsieur le maire de Toulouse gère sa carrière comme il gère sa vie, avec doigté et un certain flair politique. *« Je n'ai jamais considéré que la mairie de Toulouse était un marchepied pour accéder à autre chose. »* Il n'empêche que M. Dominique Baudis est aujourd'hui candidat aux élections européennes, en quinzième position sur la liste conduite par Mme Simone Veil. C'est le CDS, la famille politique à laquelle il appartint à vingt ans, qui lui a fait une place sur son contingent.

L'enfant qui rêvait au Palais Bourbon pourrait bien, d'ici à 1986, se rappeler au bon souvenir de la nouvelle coqueluche de la droite politique. Pour le moment, il se défend de penser aux législatives. M. Baudis, qui n'a pas oublié qu'il fut correspondant de guerre au Liban, sait bien qu'en politique aussi il est parfois dangereux d'avancer à découvert.

GÉRARD VALLÈS.

(1) M. Louis Bazerque, ancien maire socialiste de Toulouse, battu par son ex-adjoint M. Pierre Baudis en 1971.





France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Photo de famille autour de M. Lionel Jospin

L'Europe socialiste s'est *offerte une photo de famille et une pause stratégie, vendredi 25 mai à Paris. Répondant à* l'invitation de M. Lionel Jospin, douze dirigeants socialistes, travaillistes, sociaux-démocrates des pays appartenant à la Communauté économique européenne, ou aspirant à en être, ont participé ainsi à une réunion de travail au siège du PS, rue de Solferino, à Paris.

Il s'agissait pour les treize chefs de file présents (1) de procéder à un échange d'informations sur la campagne électorale européenne dans les dix pays concernés. Et c'est, sans doute, sans excessive surprise qu'ils auront fait un constat commun : cette campagne européenne *aboutit dans chacun des pays à* un classique affrontement *gauche-droite sur des problèmes* bien moins communautaires que *nationaux. Furent évoqués le non* moins classique problème de l'abstention et d'*« assez bonnes espérances »* concernant notamment le résultat des travaillistes britanniques.

La réunion de travail, à laquelle participaient les premiers ministres espagnol et portugais, MM. Felipe Gonzalez et Mario Soares, a également été l'occasion d'un échange de points de vue sur la situation de la CEE avant le sommet de Fontainebleau, prévu à la fin du mois de *juin. Enfin fut étudiée l'idée d'une* éventuelle déclaration commune, *ou plutôt d'un appel socialiste* communautaire qui pourrait être lancé à l'occasion de la prochaine *réunion de Bruxelles, le 1er juin.*

Après une courte déclaration de *M. Lionel Jospin pour se féliciter* de cette réunion — *« Seul le mouvement socialiste européen était et est capable de réunir une telle force politique et de telles personnalités côte à côte, témoignage de force, de conviction, de capacité de travail en commun. »* — on procéda donc, sous l'affiche électorale du PS français, à la photographie illustrant ce propos.

Dans la soirée, après une rencontre à l'Elysée avec M. François Mitterrand, un dîner devait être l'occasion d'une rencontre entre les treize leaders socialistes et MM. Pierre Mauroy, premier ministre, et Roland Dumas, *ministre* français des affaires européennes.

(1) Etaient présents autour de *M. Lionel Jospin, premier secrétaire* du PS, MM. Willy Brandt (SPD), *président de l'Internationale socialiste*, Joop Den Uyl (PVDA, Pays-Bas), *président de* l'Union des partis socialistes européens, Bettino Craxi (PSI), premier ministre italien, Felipe Gonzalez (PSOE), premier ministre espagnol, Mario Soares (PSP), premier ministre potugais, Anker Joergensen (Parti social-démocrate danois), Neil Kinnock (Parti travailliste, Grande-Bretagne), Pietro Longo (Parti social-démocrate italien), Jacques Poos (POSL, Luxembourg), Guy Spitaels (Parti socialiste belge francophone), Costa Simitis (Pasok, Grèce) et *Karel Van Miert* (Parti socialiste flamand).

M. MARCHAIS A LENS : non à l'Europe de l'austérité !

(De notre correspondant)

Lille. — Le secrétaire général du PCF ne pouvait venir à Lens, au cœur du bassin minier, sans évoquer le problème du charbon. *« Comment ne pas comprendre, ne pas partager la déception qui est la vôtre aujourd'hui devant les récentes décisions gouvernementales ?* a-t-il déclaré vendredi 25 mai. *Nous avons dit notre désaccord avec les nouveaux choix du gouvernement. Rien ne justifie à nos yeux qu'on renonce à cette grande richesse qu'est le charbon. Il est urgent qu'un plan de sauvegarde soit mis en œuvre ; l'arrêt de la réduction des effectifs doit être décidé et des mesures de formation et d'embauche doivent être poursuivies et accentuées, le maintien en extraction de l'ensemble des sièges doit être décidé. En même temps, il faut entamer des travaux de reconnaissance permettant d'assurer au maximum l'exploitation de tous les puits en fonctionnement. »*

Auparavant, M. Marchais avait dénoncé le programme de l'opposition qui est *« mot pour mot celui du CNPF »*. *« Voter communiste »*, ce sera donc, insiste M. Marchais, faire barrage à la droite et *« dire non à cette Europe de la crise. L'Europe des 13 millions de chômeurs, des abandons industriels de l'austérité et de la soumission au dollar »*. Ce sera dire non aussi à l'Europe supranationale, à un marché commun élargi à l'Espagne et au Portugal, non à une *« défense européenne strictement dépendante des États-Unis, ce qui menacerait la paix et remettrait en cause notre indépendance militaire »*. — J.R.L.

Mme VEIL EN BRETAGNE : l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE est « très prématurée »

Mme Simone Veil et M. Bernard Pons, respectivement *tête de liste et* numéro deux de la liste commune de l'opposition pour les élections européennes, ont continué par une étape à Quimper, vendredi matin 25 mai, le voyage qu'ils ont entamé en Bretagne (*le Monde* du 26 mai). Lors d'une conférence de presse à la mairie, Mme Veil a estimé que *« le discours de M. Mitterrand pour le nouveau traité d'union européenne n'apporte rien de nouveau sur les grands problèmes européens de l'heure »*.

Devant le club de la presse de Rennes et de Bretagne, Mme Veil a évoqué la question de l'élargissement de la CEE. *« Nous estimons que les deux jeunes démocraties que sont l'Espagne et le Portugal ont leur place dans la Communauté*, a-t-elle indiqué. *Mais il y a des préalables. Il faut que la CEE puisse assumer les charges qui en découleraient. Or, actuellement, à dix, la Communauté est en faillite. L'entrée de ces deux pays nous semble très prématurée. »*

Mme Veil a également estimé que l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne *« pertubera la situation de l'Europe bleue. A elle seule, l'Espagne représente une capacité de pêche maritime qui atteint 60% par rapport aux dix membres de la CEE »*, a-t-elle indiqué. A propos des incidents qui se déroulent périodiquement au large des côtes atlantiques entre les chalutiers espagnols et les affaires maritimes françaises, Mme Veil a affirmé : *« On se demande si les Espagnols, une fois dans la Communauté, respecteront les règles très strictes des quotas de pêche dont la CEE s'est dotée. »*

M. LE PEN A STRASBOURG : « l'espace vital »

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Au cours d'un rassemblement public, réuni vendredi 25 mai sous la protection de la police en raison de contre-manifestations organisées par une trentaine organisations de gauche, M. Le Pen s'est violemment élevé contre le compte rendu fait, selon une dépêche d'agence, de sa conférence de presse de la matinée : *« Le journaliste a manipulé une intervention que j'ai faite. L'Europe, ai-je dit, est soumise de la part du tiers-monde à la même revendication d'espace vital que Hitler lui opposa avant la deuxième guerre mondiale. Ceci s'est transformé* (...) *comme si j'avais fait une référence à la notion d'espace vital hitlérien que j'encourageais à remplir de petits Européens et de petites Européennes.*

Sans citer à nouveau le chancelier du Reich, M. Le Pen a pourtant repris cette apostrophe en fin de discours : *« Nous devrons agir* (...) *en occupant notre espace vital puisque la nature a horreur du vide et que si nous ne l'occupons pas, d'autres l'occuperont à notre place »*.

M. Le Pen a par ailleurs estimé que *« Mme Veil est une femme de gauche »*. *« Son but est d'essayer de capter les voix des Français antimarxistes pour continuer la politique qui pourtant nous a menés à mai 1981 »*, a-t-il dit. Politique, par exemple, qui a confié *« le ministère de l'éducation nationale à des marxistes et érigé les deux syndicats révolutionnaires comme interlocuteurs valables »*.

« Je suis tenté de vous dire comme Jean-Paul II : « N'ayez pas honte de votre patrie et de votre nation », a conclu M. Le Pen. — J. F.

● *Les gaullistes de gauche renoncent.* — Réuni le jeudi 24 mai, le bureau politique du Mouvement gaulliste populaire (gaullistes de gauche) renonce à présenter une liste d'union et d'inspiration gaulliste pour les élections européennes. Le MGP a précisé : *« Bien que cette initiative ait reçu le meilleur accueil de la part de nombreux gaullistes de toutes tendances, particulièrement indignés de la déviation droitière et des alliances honteuses du RPR, il est préférable d'y renoncer en raison du manque de moyens financiers suffisants. »*

● *Le commandant Cousteau et les Verts.* — La fondation Cousteau a publié un communiqué précisant que le commandant Jacques-Yves Cousteau *« ne fait pas partie du comité de soutien des Verts » (le Monde* du 17 mai) et qu'il a seulement autorisé ceux-ci à publier une déclaration de lui en faveur des *« écologistes »*.

M. Didier Anger, chef de file de la liste des Verts pour les élections européennes, nous a indiqué, de son côté, que le commandant Cousteau les ayant autorisé à faire figurer sa déclaration sur leur profession de foi et leur ayant apporté un soutien financier, les Verts avaient cru pouvoir inscrire le nom de l'océanologue parmi ceux des membres de leur comité de soutien.

● *Le PCML et les élections européennes.* — M. Pierre Bauby, secrétaire général du Parti communiste marxiste-léniniste, (PCML, maoïste), a appelé, vendredi 25 mai, à ne voter, aux élections européennes, *« ni pour la droite ni pour les partis responsables des politiques gouvernementales de restructuration et d'austérité »*. *« Nous comprendrons les travailleurs »* qui s'abstiendront, qui voteront pour la liste écologiste, celle de Lutte ouvrière ou celle soutenue par le Parti communiste internationaliste, a déclaré M. Bauby, qui a précisé que ce mot d'ordre entend être une *« sanction de la politique économique et sociale du gouvernement »*, mais *« ne préjuge pas notre position en 1986, car l'enjeu est différent »*.

Les députés adoptent à l'unanimité la nouvelle réglementation sur les titres de séjour des immigrés

L'Assemblée nationale a, le vendredi 25 mai, adopté en première lecture et à l'unanimité, le projet de loi qui modifie l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur le séjour des étrangers en France pour créer notamment une carte unique de résident qui remplacera l'autorisation de séjour et la carte de travail (*le Monde* du 27 avril 1984).

Satisfaction est ainsi donnée à une ancienne revendication d'associations d'immigrés soutenues par la gauche, comme le président de la République l'avait promis en recevant, le 3 avril 1983, une délégation de la marche des Beurs.

Quel changement d'un jour à l'autre ! En passant de l'enseignement privé aux travailleurs immigrés, l'Assemblée a abandonné la passion et l'intérêt... Ils étaient bien peu nombreux pour débattre, vendredi, de l'amélioration de la situation administrative des quatre millions d'étrangers qui vivent en France, mais tous ont voulu regarder ce délicat problème de société avec sérénité, non seulement en refusant de soutenir en quoi que ce soit les sentiments xénophobes qui se font jour, mais au contraire en les condamnant et en expliquant aux Français qu'il leur faut apprendre à vivre avec des hommes et des femmes de races, de mœurs, de religions différentes. Les responsables politiques, au moins sur ce texte, au moins dans l'hémicycle de l'Assemblée, ont refusé d'user, pour leurs querelles, de réactions irrationnelles qu'entraîne ce délicat dossier.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, bien sûr : *« Il s'agit de permettre aux travailleurs étrangers qui resteront en France d'y vivre dans une moins grande instabilité, pas important vers l'insertion qu'ils souhaitent pour la plupart. (...) Une politique d'insertion est une nécessité. »* Mme Françoise Gaspard (PS, Eure) bien sûr, elle aussi : *« Les immigrés n'en sont plus. Ce sont des immigrants, même quand ils l'ignorent eux-mêmes. (...) Or quand on ne sait pas si on ne va pas être obligé de partir bientôt, non seulement on ne cherche pas à s'intégrer mais encore on s'accroche à son mode de vie d'origine en vue du retour. »*

M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) aussi : *« La sécurité juridique garantie par ce projet ne deviendra effective que lorsque la tranquillité de tous sera assurée. Cette tâche relève de l'Etat et des collectivités territoriales, mais elle intéresse aussi chaque Français, chaque immigré, auquel il revient d'apprendre à connaître et à respecter l'autre. »* Mais M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) tout autant : *« Il ne sera pas facile d'intégrer ces populations dans notre communauté et d'en faire des Français. Mais l'histoire le montre, tous les grands peuples ont été le résultat de mélanges de populations, mélanges consacrés juridiquement un jour par l'attribution d'une citoyenneté ou d'une nationalité (...). C'est là une entreprise à la fois indispensable et extrêmement difficile. »*

M. Jean Briane (UDF, Aveyron) enfin : *« Les citoyens français, dans leurs relations avec les étrangers, doivent témoigner d'un respect des personnes dans la vie professionnelle, sociale et quotidienne mais aussi d'un respect des cultures. Un effort doit être fait en matière d'accueil, qu'il s'agisse de logement, d'enseignement ou de culte. »*

Mieux même, c'est toujours unanime, avec l'accord du gouvernement, que l'Assemblée a accepté d'améliorer le projet initial en suivant les recommandations de M. Roger Rouquette (PS, Paris), rapporteur de la commission des lois, et de M. Bernard Montergnole (PS, Isère), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles. Pour obtenir une carte de séjour temporaire, il *suffira* d'être venu en France pour exercer une activité professionnelle qui ne devra pas obligatoirement être salariée ; celle-ci, pourra aussi être accordée dans le cadre du regroupement familial ; les titres de séjour pourront être refusés *« s'il y a menace de l'ordre public »*, Mme Dufoix précisant même que des considérations d'ordre économique et social pourront être mises en avant. La carte de résident sera accordée de plein droit à tout étranger qui justifie habiter en France depuis qu'il a dix ans ou depuis plus de quinze ans.

THIERRY BRÉHIER.

Mgr Vilnet craint que la loi sur l'école privée ne provoque de « graves fractures dans la nation »

L'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) devait arrêter dans l'après-midi du samedi 26 mai la date de la manifestation d'ampleur nationale qu'elle veut organiser au *mois de juin* à Paris en faveur de l'école privée. Au sein de l'UNAPEL, les partisans d'une date rapprochée font valoir qu'il est nécessaire, le plus tôt possible, de peser sur les projets du gouvernement. Les responsables nationaux, de leur côté, préféreraient éviter les turbulences politiciennes des élections européennes et, pour cela, repousser au samedi 23 ou au dimanche 24 juin une grande manifestation parisienne. En outre, Mgr Vilnet, président de la conférence des évêques de France, a publié la déclaration suivante :

« Le gouvernement vient de faire adopter en première lecture la loi concernant l'enseignement privé.

» Le 17 mai dernier, le conseil permanent de l'épiscopat avait exprimé les sérieuses réserves que suscitait le projet de loi. Des amendements de dernière heure ont aggravé le contenu d'une loi dont les conséquences sont ainsi des plus redoutables pour l'avenir des écoles privées et de la liberté scolaire elle-même.

» Le président de la conférence épiscopale partage l'inquiétude de tous ceux qui, avec les responsables de l'enseignement catholique, en vue d'une paix scolaire durable, avaient recherché la mise au point d'un statut renouvelé pour l'enseignement privé.

» Il est à craindre qu'une législation qui ne répondrait pas à l'impératif primordial d'un pluralisme éducatif au service de l'ensemble des jeunes tel que le veut la plus grande partie de l'opinion n'engendre de nouvelles et graves fractures dans la nation.

» Pourquoi serait-il donc impossible que, l'emportant sur tous les enjeux électoraux et les anathèmes, la paix scolaire s'instaure définitivement en notre pays ? »

LA LOI SUR LA PRESSE AU SÉNAT

Improbable consensus

Le consensus que Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines) espère voir se réaliser entre les deux Assemblées et avec l'assentiment du gouvernement, apparaît bien improbable. La discussion générale qui s'est achevée vendredi 25 mai (*le Monde* du 25 mai) a laissé prévoir ce que devrait confirmer l'examen, à partir du 28 mai, des articles et des quelque deux cents amendements déposés (dont environ quatre-vingts par la commission spéciale), à savoir que ni le gouvernement ni l'opposition ne sont prêts à se renier.

Le *« drapeau blanc de la trêve »* brandi par Mme Gros devrait être, selon M. Georges Fillioud, celui de la « reddition » qu'il attend, a-t-il précisé, *« sans imposer de conditions humiliantes »*. Encore faudrait-il que l'opposition, majoritaire dans la Haute Assemblée, ait été convaincue par les arguments de M. Fillioud, ce qui n'est pas le cas, a assuré M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), président de la commission spéciale.

Certes, le secrétaire d'Etat pouvait à juste raison s'étonner que ceux qui dressent un bilan inquiétant de la situation de la presse n'en demandent pas moins qu'on ne légifère pas. De même pouvait-il relever quelques contradictions dans les propos de ceux qui jugent le projet à la fois *« dangereux et inapplicable »*.

Quant au reproche, maintes fois répété, du caractère *ad hominem* » du texte, M. Fillioud pose la question : *« A qui voulez-vous que j'applique une loi antitrusts sinon à un trust ? Et s'il se trouve qu'un seul groupe réponde à cette définition qu'y pouvons-nous ? »* *« Spécieux »*, répond M. Pasqua, pour qui tant qu'à faire de fixer un seuil, mieux vaudrait qu'il concerne le chiffre d'affaires que la diffusion.

Ce que relève M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), c'est le but « limité » du texte et il reproche à la majorité sénatoriale d'avoir élaboré un contre-projet « ultra-conservateur ». Ainsi pour ce qui est des aides économiques à la presse, s'il y a consensus, c'est sur leur nécessité qu'il s'établit. L'opposition entend que d'ores et déjà leur pérennisation soit inscrite dans la loi. Le gouvernement n'entend pas revenir sur son engagement : la réforme du régime des aides sera modifiée mais pas maintenant, à l'automne.

A. Ch.

● *M. Gallo, l'affaire Lucet et la querelle scolaire.* — M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a comparé, vendredi 25 mai, la campagne de presse *« outrancière et haineuse »* déclenchée, en 1982, à propos de « l'affaire Lucet » (1) et la campagne actuelle contre la loi sur l'enseignement privé. Comparaison, selon lui, *« riche d'enseignements et de rélexions »*, a-t-il dit.

« Plusieurs mois après cette violente campagne de presse outrancière, a déclaré M. Gallo, *la justice a fait son travail, et la disparition d'une personne — sur laquelle je ne porte pas de jugement — est éclairée par des arrestations. Je crois que c'est une leçon qui nous est donnée, aujourd'hui. »*

(1) Mme Nicole Questiaux, alors ministre des affaires sociales, avait été mise en cause à l'occasion de la mort, en mars 1982, de René Lucet, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône.

ADOPTÉE PAR TROIS CENT TRENTE DÉPUTÉS

L'opposition refuse de voter la réforme du Conseil économique et social

L'Assemblée nationale, vendredi 25 mai, a adopté en première lecture le projet — déjà adopté à l'unanimité par le Sénat — portant loi organique relative au Conseil économique et social (CES) (*le Monde* des 6 avril et 4 mai). Le texte a été voté par trois cent trente députés (PS-PC), l'opposition ne prenant pas part au vote.

En marge du débat sur le texte lui-même, et pour répondre à une préoccupation de M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne), rapporteur du projet pour la commission des lois, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé du Plan, a déclaré :

« Le gouvernement a l'intention de permettre l'association des comités économiques et sociaux régionaux aux travaux de la commission du Plan du Conseil économique et social (...). Il serait prématuré de se lancer dès maintenant dans une réforme des comités économiques et sociaux régionaux, car l'expérience (...) est encore trop courte, mais il n'est pas trop tôt pour amorcer la réflexion. Le gouvernement s'engage donc à lancer, dans les mois qui viennent, une réflexion en vue d'analyser, avec tous les partenaires concernés, les conditions d'un meilleur fonctionnement des institutions régionales, en général, et des comités économiques et sociaux régionaux, en particulier. »

Le texte lui-même a pour objet, *dans ses principales dispositions*, de modifier la composition du CES, afin, selon les auteurs du projet, de mettre en harmonie la représentation, au sein du Conseil, des différentes catégories socioprofessionnelles avec l'importance de ces catégories dans le pays, compte tenu de l'évolution des structures économiques et sociales de la France.

Pour l'opposition, MM. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) et Gilbert Gantier (UDF, Paris) ont exprimé leur scepticisme quant à la réalité de ces motivations. M. Gantier a notamment accusé le gouvernement de vouloir aboutir à une sur-représentation des organisations syndicales réputées proches du pouvoir, M. Foyer soupçonnant, pour sa part, le pouvoir de vouloir placer ses *« amis »* au CES.

A l'inverse, M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis) a reproché au gouvernement une sous-représentation des salariés et des entreprises publiques. Enfin, M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine), tout en affirmant que le groupe socialiste approuve le choix du gouvernement, a souligné qu'une autre démarche était possible. M. Bassinet a estimé que *« la recherche obstinée du consensus »* n'est pas une panacée, allusion au *« point d'équilibre »* recherché par le gouvernement, qui a abouti à ne remanier que légèrement la composition du Conseil. Il a particulièrement déploré la place limitée faite aux entreprises publiques et la sur-représentation de l'agriculture.

M. Le Garrec, qui comprend, a-t-il affirmé, les *« insatisfactions »* des députés de la majorité, a expliqué que le gouvernement n'a pas choisi de *« rebâtir »* le Conseil économique et social, compte tenu, notamment, de l'histoire de cet organisme.

Sur proposition de la commission des lois, les députés ont apporté plusieurs modifications au projet adopté par les sénateurs. Ils ont *notamment* porté de huit à dix le nombre de représentants des entreprises publiques et réduit de trois à deux celui des représentants des Français de l'étranger.

J.-L. A.

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE LA SEYNE-SUR-MER UNE NOUVELLE FOIS ANNULÉE

Le tribunal administratif de Nice a annulé vendredi 25 mai l'élection municipale partielle de La Seyne-sur-Mer (Var) des 19 et 26 février dernier, à la suite d'un recours déposé par M. Maurice Blanc (PC), tête de liste d'union de la gauche devancée, au second tour de vingt-huit voix par la liste d'union de l'opposition conduite par M. Charles Scaglia (UDF-PR).

Consécutive à l'annulation, par le Conseil d'État, du scrutin de mars 1983 au terme duquel la liste de M. Blanc, maire sortant, avait recueilli 50,56 % des suffrages contre 49,43 % à la liste d'opposition, cette élection partielle s'était achevée au second tour dans la confusion et la contestation. C'est le tribunal administratif de Nice qui, le 28 février 1984, avait proclamé les résultats du scrutin et confirmé la courte victoire de M. Scaglia.

Ce dernier a précisé qu'il en appelait au Conseil d'État, et qu'il *« démontrera »* la *« manœuvre grossière »* de ses adversaires.

Interrogé à Lens à propos de cette nouvelle annulation, M. Marchais a déclaré : *« Il est normal que cette élection ait été annulée. Nous avons constaté des irrégularités flagrantes. »* Le secrétaire général du PCF s'est affirmé convaincu *« que les électeurs feront confiance à la gauche »*.

SPÉCIAL DEUX ANS

MAITRISE  L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 12 ● MAI 1984

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Vous avez dit AFME ?

Il y a maintenant deux ans que le gouvernement m'a confié la responsabilité de cette entreprise originale qu'est l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Si l'on excepte les six premiers mois, consacrés à l'indispensable mise en place, cela fait dix-huit mois que « la machine tourne ». Et qu'elle tourne bien, entraînant, par ses interventions, une baisse des charges pour les ménages, les entreprises, les collectivités, bref, pour la maison France. C'est donc un bilan positif que j'ai présenté au président de la République, lorsqu'il a bien voulu me recevoir le 10 mai 1984.

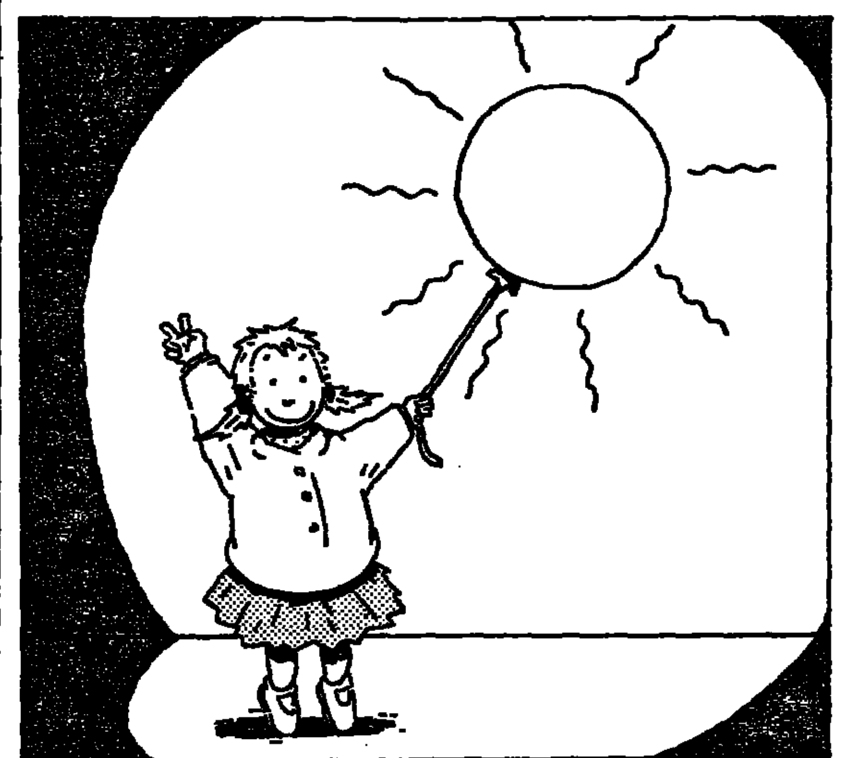
Nous avons pu, comme nous l'expliquons dans ces quatre pages, tenir le cap, faire que le service public que nous sommes soit au service du public, en partant – pour les satisfaire – de ses besoins. Pourtant ce n'était pas gagné d'avance d'inverser ainsi les règles, de compenser le seul jeu de l'offre par la prise en compte de la demande. Pourtant il n'était pas évident non plus de renouer obstinément le fil chaque fois qu'une soudaine modification de financement venait le briser. C'est là le problème majeur auquel va être confrontée pour l'avenir la maîtrise de l'énergie. Comme tous les investissements énergétiques, ceux que nous avons le devoir d'encourager sont lourds. Comme toutes les recherches, celles, fondamentales ou appliquées, que nous devons favoriser sont longues.

Il faut, pour mener à bien les uns et les autres, persévérance, stabilité, continuité. Seule une ressource permanente, garante de notre inscription dans la durée, nous permettra de satisfaire aux objectifs du Plan.

Pour notre part, nous sommes décidés à poursuivre notre marche têtue vers toujours plus de souplesse pour nous adapter encore mieux aux exigences de la demande ; pour que notre maison tout entière soit un outil technico-économique de qualité au services des usagers. Et, tout de suite, nous allons terminer la mise en place et la structuration d'échelons régionaux sur l'ensemble du territoire national.

MICHEL ROLANT,
président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

ANNIVERSAIRE



Vous avez dit maîtrise ?

Les 2,43 milliards de francs investis en 1983 par l'AFME entraînent une réduction annuelle de 2,75 milliards des dépenses énergétiques et 2,58 milliards d'économie de devises. Ils suscitent 10,2 milliards d'investissements et la création de 45 000 emplois.

Depuis quatre ans, la consommation d'énergie primaire n'a cessé, en France, de diminuer. En 1983, elle a été de 175 millions de tep (tonnes équivalent pétrole), soit un chiffre comparable à celui de 1973. Autre évolution significative : celle de la consommation finale. Estimée à 155 millions de tep en 1983, elle aurait atteint 188 millions de tep si les tendances antérieures s'étaient prolongées. Encore est-il tenu compte dans ce calcul de la baisse de l'activité consécutive à la crise. A l'origine de cette situation, deux facteurs essentiels : les actions volontaristes menées pour réduire les gaspillages ou la dépendance énergétique de notre pays et l'amorce d'un changement de comportement chez les consommateurs. D'où la question : les choses évoluant favorablement, la maîtrise de l'énergie est-elle encore à l'ordre du jour ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il faut se remémorer quelques données. La crise que nous vivons n'est pas seulement énergétique, mais — là est l'origine du choc pétrolier de 1973 — elle se caractérise par le désir grandissant d'autonomie des peuples et des Etats, qui ne peut s'accommoder du pillage des matières premières sur lequel les pays riches ont pour une bonne part construit leur développement. Quels que soient les retournements conjoncturels, c'est là un fait historique aussi irréversible que la décolonisation.

Autre fait : le mode de consommation mis à l'honneur par les Etats-Unis, et plus ou moins envié et copié par les autres pays, ne pouvait se prolonger indéfiniment. Sans faire preuve de malthusianisme, on allait vers un épuisement des réserves dû à une croissance exponentielle des consommations. Comme le montre Christian Gérondeau dans son livre *L'Energie à revendre*, en 1973 « *la consommation annuelle du monde occidental n'était inférieure que de 100 millions de tonnes environ à sa capacité d'approvisionnement et ne cessait de croître de plus en plus vite* ». Ce qui revient à dire que la situation était intenable.

Quant aux prévisionnistes, non seulement ils se sont continuellement trompés en matière de consommation d'énergie, mais qui avait prévu la guerre du Kippour, les événements d'Iran, le conflit irako-iranien ? Que nous réservent demain les méandres de la géopolitique planétaire ?

Dans *L'Energie du futur*, deux experts américains, Robert Stobaugh et Daniel Yergin, n'hésitent pas à écrire que « *les économies d'énergie pourraient bien être la plus économique, la plus sûre et la plus productive des sources d'énergie de remplacement immédiatement disponibles en grandes quantités* ».

L'énergie, n'en doutons pas, restera un produit précieux et cher. Il faudra non seulement l'économiser mais également l'utiliser le plus rationnellement possible, tout en cherchant à substituer au maximum des ressources nationales aux hydrocarbures importés.

Consommation d'énergie primaire stabilisée, en 1983, au niveau de 1973. Economie annuelle d'énergie finale de 33 Mtep par rapport aux tendances de 1973, si aucune mesure n'avait été prise.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Créée il y a deux ans, elle poursuit un triple but. Economique : elle doit notamment contribuer à la réduction des coûts de production, des charges des entreprises et des particuliers, du déficit de la balance des paiements. Energétique : l'évolution des différentes énergies dans la consommation ne doit pas être la simple résultante de forces incontrôlées, même si le rôle du marché est irremplaçable. L'offre l'emporte actuellement beaucoup trop sur la demande : l'un des objectifs de l'Agence est bien d'opérer un rééquilibrage entre les deux.

On est là proche du troisième but poursuivi, qui consiste à amorcer un nouveau type de développement. Celui-ci sera fondé sur la satisfaction des besoins des pays développés, bien sûr, mais aussi des pays en développement, trop souvent invités à copier les méthodes et les technologies qui ont conduit au modèle de croissance en crise aujourd'hui.

Les résultats de l'action engagée par l'AFME parlent d'eux-mêmes. Là encore, quelques chiffres : les engagements financiers de l'Agence se sont élevés, en 1983, à 2,43 milliards de francs. Le montant attendu des investissements induits par le 1,7 milliard qui a été attribué aux maîtres d'ouvrage est estimé à 10,2 milliards de francs. Gain pour la collectivité nationale : 855 000 tep d'économies d'énergie ; 890 000 tep de substitution d'énergie ; 2,75 milliards d'économies annuelles sur les charges des usagers et des entreprises, et 2,58 milliards de réduction de la balance des paiements. A quoi il faut ajouter 45 000 emplois, directs ou indirects.

En d'autres termes, chaque fois que l'AFME a distribué à l'industrie ou au bâtiment 1 franc de subvention, 6 francs d'investissements ont été réalisés. Il en est résulté plus de 1 franc de réduction des charges et plus de 1 franc de réduction du déficit extérieur. Ce qui fait dire à Michel Rolant, le président de l'AFME : « *C'est moins cher, plus efficace à court terme et plus créateur d'emplois diversifiés et régionalisés qu'une politique d'investissement équivalente consacrée à la production d'énergie.* »

1973-1983 : facture énergétique française multipliée par dix en francs courants. Réduction des importations pétrolières annulée par le renchérissement du brut et la hausse du dollar.

A la question insidieuse : « *Ce que fait l'AFME, d'autres structures pourraient-elles le faire ?* », Michel Rolant répond : « *Il est vrai que les cimetières sont pleins d'hommes irremplaçables et le monde institutionnel de structures fossilisées qui se croient indispensables. Cela ne saurait pourtant mettre en cause l'originalité de l'Agence. Si les gisements de maîtrise de l'énergie restent considérables, ils sont moins faciles d'accès. Fondamentale pour l'avenir, leur exploitation nécessite, encore plus que dans le passé, un outil de coordination et d'impulsion.* »

Or, il n'existe actuellement, en dehors de l'AFME, aucune structure offrant, en matière de maîtrise de l'énergie, des services allant de la recherche à la diffusion. Ou capable, grâce à sa liberté de démarche, de réaliser des opérations qui supposent de pouvoir traiter directement avec des élus, des maîtres d'ouvrage, des banques, etc., comme c'est le cas pour, par exemple, les villes pilotes.

De plus, le rôle pédagogique de l'Agence ne saurait être sous-estimé. Il se traduit à la fois par une politique de sensibilisation des esprits et une pratique qu'on peut définir par le terme de « faire ensemble ».

Travaux pour économiser l'énergie : environ deux ans pour récupérer le montant de l'investissement dans l'industrie ; quatre à cinq ans pour les transports, l'habitat-tertiaire.

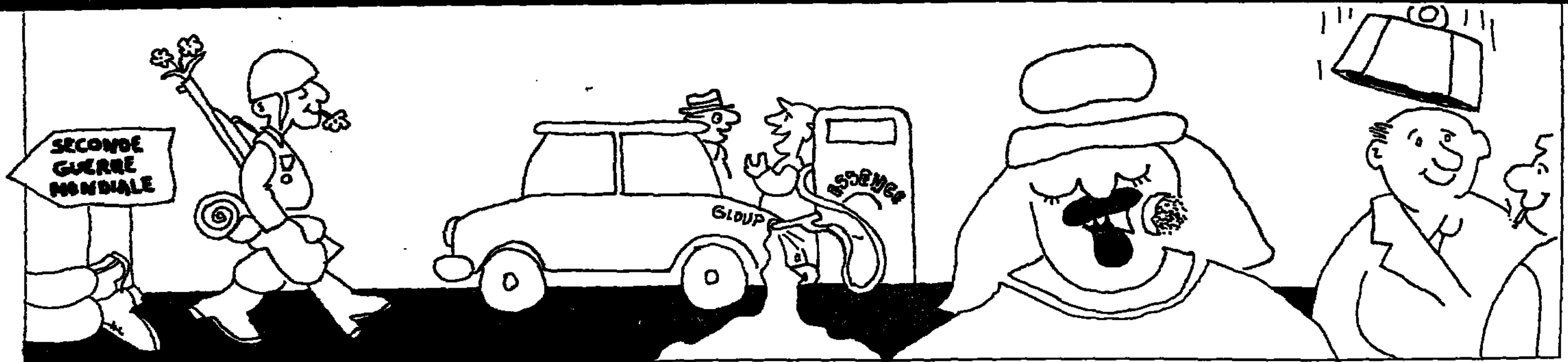
Idéologie ? Utopie ? Non. Simple souci d'efficacité. Il suffit de réaliser à quel point peuvent différer les solutions aux problèmes énergétiques auxquels est confronté M. Dupond dans son appartement et celles qui permettront de résoudre les problèmes des dirigeants de Rhône-Poulenc, d'Usinor-Dunkerque ou de Beghin-Say pour se rendre compte de l'importance d'une approche adaptée à chaque cas. Ce qui est également vrai sur un plan géographique : la situation énergétique du Nord-Pas-de-Calais n'est pas la même que celle de l'Aquitaine. Quant aux comportements individuels, c'est leur nature même que d'être modelables en fonction des... individus ou des groupes auxquels ceux-ci s'identifient.

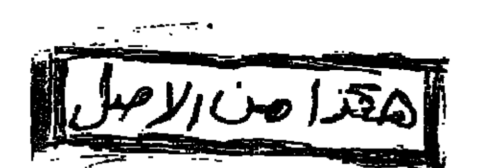
Cela explique — comme le montrent les exemples des pages 2 et 3 — l'importance que l'Agence accorde à la conclusion d'accords contractuels avec les collectivités locales et territoriales, les entreprises, les principaux secteurs d'activité.

Et, sans doute aussi, pourquoi c'est à l'unanimité que le Sénat a approuvé la proposition gouvernementale d'une deuxième tranche pour le Fonds spécial des grands travaux et que la partie consacrée à la maîtrise de l'énergie a été confiée pour la deuxième fois à l'AFME. ■

Vous avez dit crise ?

« Les années faciles » ou « l'illusion énergétique » : ainsi peut se résumer la période allant de l'après-guerre à 1970. Abondance et bas prix. Faisant fi des lois économiques élémentaires, tout le monde feint de croire que ça va durer. ▶

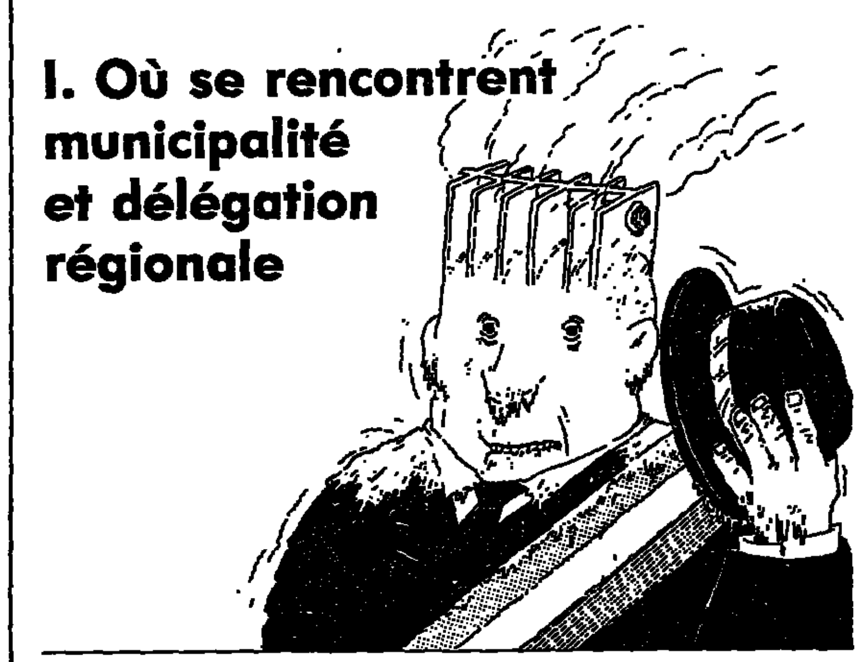




Vous avez dit l'affaire de tous ?

Saint-Martin n'est pas tout à fait une commune imaginaire. peut mobiliser chercheurs et industriels pour répondre à

I. Où se rencontrent municipalité et délégation régionale



● Ce lundi soir, le conseil municipal de « *Saint-Martin* » *se réunit* sous l'autorité de son maire. Une séance un peu particulière : on va parler « énergie ».

A l'*origine*, un problème *précis* : cette année, vu les conditions climatiques, il faudra soit retarder l'ouverture de la pis*cine découverte, soit se résoudre à dépen*ser beaucoup plus de fioul que prévu pour mettre les bassins à la température régle*mentaire.*

De toute façon, du fioul, Saint-Martin en consomme trop ! Prenez le groupe sco*laire* Albert-Camus, *par exemple* : *pour* que la directrice n'ait pas froid dans son logement de fonction pendant les week-ends, *il faut chauffer* les douze classes de l'établissement !

Autre exemple : lorsque le directeur de *la Régie martinéroise des autobus (RMA)* se plaint des conditions de gestion de plus en plus difficiles du réseau dont il a la charge, a-t-il *mesuré précisément* la part du coût de l'énergie dans ce déficit ?

Les locataires de la résidence des Jonquilles sont, eux, conscients de l'incessante progression des charges de chauffage à laquelle ils ont à faire face ! Une semaine auparavant, leur association s'en est plainte auprès du gérant, lequel a promis de « voir s'il y avait quelque chose à faire ».

Aux Conserveries du Verger, on se pose aussi des questions sur l'*opportunité* d'un investissement permettant de réduire la consommation de fioul, donc d'amélio*rer le compte d'exploitation.*

A lire ces quelques paragraphes, on pourrait croire que ni les élus locaux de ce « *Saint-Martin* » *imaginaire, ni l'indus*triel, ni les locataires ne sont au courant de l'existence d'une Agence (française) *pour la maîtrise de l'énergie ! On en a fait* de faux naïfs pour les besoins de la démonstration.

Nos locataires ont la télévision et savent que le diagnostic thermique des logements peut être subventionné par l'AFME. Quant à nos élus locaux, au PDG de notre conserverie, ils ont au moins « entendu parler » du Fonds spécial des grands travaux ! Le directeur des services techniques est même au courant de l'existence d'un plan de « solarisation » des piscines découvertes.

L'AFME a pour mission de répondre à la demande de maîtrise de l'énergie qu'expriment spontanément les utilisa*teurs de ce bien « rare et cher »,* mais elle s'emploie aussi à favoriser son expression, à l'organiser.

Nous voici maintenant au siège de la délégation régionale de l'AFME dont *dépend Saint-Martin.* Nos Martinérois frappent à la bonne porte : il y a là rassemblées en un lieu unique une dizaine de *personnes.* La *moitié* est constituée d'ingénieurs ou de techniciens supérieurs de compétences très diverses, avec des itinéraires parfois singuliers. La maîtrise de l'énergie est en effet une tâche qui exige polyvalence et expériences multiples, tant sociales que techniques ou économiques.

Au siège de cette délégation régionale « de plein exercice », c'est-à-dire ayant compétence sur les questions industrielles (ce qui, en mai 1984, n'est pas le cas de toutes les délégations), M. A., géologue de formation, est chargé des énergies nouvelles : c'est donc lui qui va aider et *conseiller le responsable des services* techniques de Saint-Martin à monter un dossier sur la solarisation de la piscine. *Un dossier simple, qui s'inscrit parfaite*ment dans le « plan piscines » élaboré en février 1983 par l'AFME : « moquette *solaire* » sur le toit du bâtiment des douches, couverture nocturne sur les bassins. Un investissement d'un peu moins de 200 000 francs, subventionné à 40%. *Mais, qui va prendre la décision d'accor*der cette subvention ? Le président de l'AFME à Paris ? Non. Le *délégué* régional de l'AFME, « ordonnateur secondaire des dépenses de l'Etat ». C'est là un rare privilège, important à mentionner : il va permettre aux différents maîtres d'ouvrage de Saint-Martin d'avoir pour *interlocuteur direct l'homme qui peut* prendre la décision de leur accorder des aides financières sur fonds publics.

*Pour la campagne de diagnostic ther*mique que M. B., ingénieur des travaux publics, propose aux locataires de la rési*dence des Jonquilles, un circuit identique* est prévu. Deux cas sont possibles : ou les 70% du coût du diagnostic sont pris *en charge par l'un des relais financiers de* l'Agence (par exemple, l'Association nationale pour l'amélioration de l'habi*tat), ou, si l'opération revêt une certaine* importance, une convention est passée directement entre l'association des loca*taires et l'AFME.* Dans les deux cas, l'affaire est réglée au plan régional.

Sur les conseils de M. B., la direction *des services techniques de Saint-Martin* peut vite boucler les dossiers des principaux travaux décidés en conseil munici*pal. On va donc séparer les circuits de* chauffage du groupe scolaire Albert-Camus, changer la chaudière et isoler les *combles de l'hôtel de ville, y installer un* système de régulation électronique. L'ensemble de ces opérations sera sub*ventionné à hauteur de 30% sur les fonds* du FSGT (Fonds spécial des grands travaux). Comme cette subvention n'attein*dra pas 300 000 francs, une décision du* délégué régional suffira à mettre en marche le processus de paiement.

Le PDG des Conserveries du Verger va bénéficier, lui aussi, du FSGT et du « circuit court ».

Deux investissements lui sont suggérés. Ils ont pour objet :

— la récupération de chaleur sur les sté*rilisateurs en continu par échangeurs à* plaques ;

— la valorisation de la chaleur des con*densateurs de la chambre froide par* l'intermédiaire d'une pompe à chaleur. Des installations classiques, qui bénéfi*cient d'une procédure d'aide automati*que, égale à 25% de leur coût hors taxes, au taux de rentabilité interne élevé. □

FSGT
Un Fonds qui a déjà fait des petits

Le 3 août 1982, l'AFME se voyait attribuer la gestion de 2 milliards de francs prélevés sur le premier « Fonds spécial des grands travaux ». Cette somme a été attribuée, sous forme de subventions à des taux variables, à 3 139 maîtres d'ouvrage se répartissant entre
2 440 collectivités locales, 155 hôpitaux, 500 sociétés de HLM, 44 réseaux de chaleur.
Ces subventions ont engendré 6,6 milliards de francs de travaux, qui entraîneront une économie ou une substitution d'énergie de 540 000 tep et le soutien de 35 000 emplois.
La deuxième tranche de ce Fonds, d'un montant quasiment équivalent à la première (1,980 milliard), comporte une « enveloppe » de 500 millions de francs réservée à l'industrie et *épuisée en quatre mois !*
Autre innovation, l'enveloppe réservée aux collectivités locales (450 millions de francs) est ouverte au secteur « tertiaire non lucratif », c'est-à-dire au parc *immobilier géré par les* associations, syndicats et mutuelles, partis politiques...

II. Où l'on s'associe pour réaliser



● *Retour à Saint-Martin.* Les élus constatent que les quelques idées qu'ils avaient eues pour consommer moins de pétrole *ont trouvé, au siège de la délégation* régionale de l'AFME, un écho immédiat et que les décisions de subventions ont été *vite prises.* A cela se *borneraient* les relations de nos deux partenaires que ce ne serait déjà pas si mal !

Mais, à la délégation régionale, M. A., M. B., M. C. et leurs collègues ne se sont pas limités à répondre à la *demande. Eux aussi ont réfléchi à la* situation de Saint-Martin. Eux aussi ont eu des idées.

Pourquoi ne pas regarder de plus près le problème du déficit de la Régie martinéroise des autobus ? On peut améliorer le *matériel roulant pour en réduire les con*sommations de carburant, on peut organiser des stages de conduite économique *pour les conducteurs ; on peut enfin* modifier les parcours, les fréquences de passages, mieux informer le public... *Il y a là matière à une action de « valorisation* d'un réseau de transports collectifs existant » associant techniciens, urbanistes, *économistes, qui pourrait faire l'objet* d'une étude subventionnée par l'AFME.

Autre proposition : Saint-Martin se trouve à *moins de trente kilomètres d'un* important massif forestier (dans la réalité, bien des communes sont dans cette situation). *Une scierie de moyenne importance* (2 500 m³ de bois sciés par an) exploite cette ressource en produisant du bois d'œuvre, *soumis, là comme ailleurs,* à une rude concurrence étrangère. A Saint-Martin même, la ZAC des Jachères est en cours d'aménagement.

Pourquoi ne pas monter une « opération intégrée » associant l'AFME, Saint-*Martin,* la scierie et le syndicat des propriétaires forestiers du massif ? Au maire de Saint-Martin, on propose de construire aux Jachères un mini-réseau de chaleur à partir d'une chaufferie équipée d'une chaudière polycombustible utilisant sciures, *écorces et autres déchets de bois pro*venant de la scierie, jusqu'alors sans débouchés, ainsi que du petit bois prove*nant du massif forestier lui-même.*

Au directeur de la scierie, on fait valoir que le contrat passé avec Saint-Martin pour la fourniture régulière d'une quantité définie de déchets de bois va procurer à cette entreprise des ressources financières nouvelles. Pourquoi ne pas réinvestir ces fonds dans une installation de séchage de bois d'œuvre utilisant des déchets de bois comme combustible ? La qualité de ce bois d'œuvre s'en trouverait *améliorée, et sa compétitivité sur le mar*ché, accrue.

Aux forestiers, on recommande de se regrouper en coopérative pour procéder à la collecte du petit bois. Outre une ressource supplémentaire, cette opération *d'éclaircissement des taillis permettrait* d'améliorer la production de bois d'œuvre destiné à la scierie.

Pour chacune de ces propositions, des études de faisabilité seront nécessaires : l'AFME en prendra 50% du coût à sa *charge.*

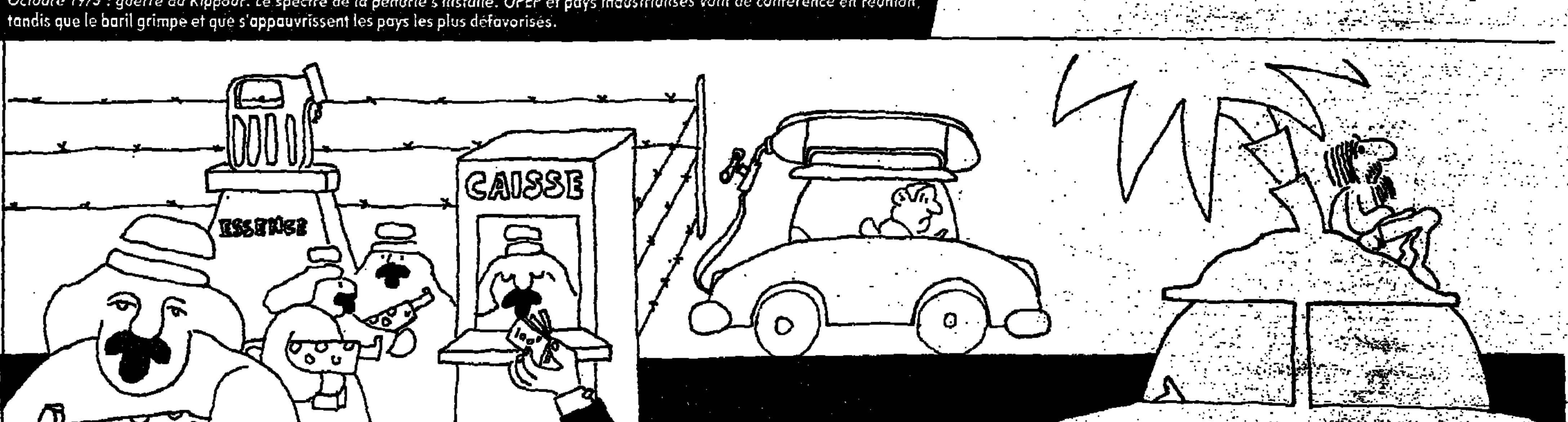
Comme le faisait remarquer le délégué régional à l'issue d'une réunion tripartite, *« l'un des privilèges de l'AFME est bien de pouvoir monter ce type d'opération associant des secteurs traditionnellement aussi distincts que les Eaux et Forêts, l'industrie, l'habitat et les collectivités locales ».*

Privilège ? Oui, si l'on compare l'action *d'une délégation régionale* de l'AFME à celle des services extérieurs de l'Etat ; non, si la comparaison se fait avec *l'action des conseils régionaux. La maî*trise de l'énergie n'est-elle pas un terrain d'action privilégié pour ces entités territo*riales aux pouvoirs élargis par* la loi de décentralisation. □

AFME
600 personnes pour étudier, réaliser, financer

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), doté de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche et du secrétaire d'Etat chargé de l'Énergie. Créée par un décret du 13 mai 1982, elle a reçu pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de maîtrise des consommations adoptée par le Parlement en octobre 1981.
Pour atteindre ces objectifs, l'AFME conduit des actions de recherche, de démonstration, de développement et de diffusion.
Son champ d'activité porte sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies nouvelles et renouvelables,
les économies de matières premières et la recherche de produits
de substitution.
Le total des engagements financiers de l'AFME en 1983 s'est élevé à 2,43 milliards de francs, dont 451 millions pour la recherche et l'innovation,
1 775 millions pour aider les maîtres d'ouvrage et soutenir les investissements de maîtrise de l'énergie, et enfin 200 millions consacrés à l'information, la communication, l'action internationale.
Au 13 mai 1984, 613 personnes travaillent à l'AFME, dont plus de la moitié en régions.

Octobre 1973 : guerre du Kippour. Le spectre de la pénurie s'installe. OPEP et pays industrialisés vont de conférence en réunion, tandis que le baril grimpe et que s'appauvrissent les pays les plus défavorisés.



A travers elle apparaît clairement comment l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie une demande. Demande qu'elle-même aide à surgir et à s'exprimer.

III. Où l'on a une raison de monter à Paris

● Fruit d'une réflexion commune entre les maîtres d'ouvrage martinérois et les membres de la délégation régionale de l'AFME, deux dossiers complexes au caractère innovant très prononcé seront réglés à Paris.

Les études de « valorisation d'un réseau existant de transports collectifs », comme celle qui a été proposée au directeur de la Régie martinéroise des autobus, constituent l'un des principaux axes de travail du service des transports de l'AFME.

Saint-Martin est une trop petite ville pour que l'AFME signe avec sa régie d'autobus un contrat d'entreprise, et d'ailleurs, avant d'envisager des mesures d'intervention ponctuelle, une étude s'impose. Le service des transports va donc proposer de mener une opération de « diagnostic énergétique » portant sur l'ensemble des problèmes de transport sur Saint-Martin et les communes limitrophes. Par la suite, cette commune pourra faire l'objet d'une opération de démonstration, ainsi que de mesures d'aides à l'équipement.

Le mini-réseau de chaleur envisagé pour la ZAC des Jachères fait l'objet du second dossier.

Alimenté en bois par une scierie d'une part, un syndicat d'exploitants forestiers d'autre part, il constitue le type même d'opération que souhaite voir se développer le responsable de la « filière bois ». Le terme de « filière » explique bien cet intérêt : il s'agit pour l'AFME d'intervenir sur l'ensemble des problèmes posés par l'importance de la forêt française : sa sous-exploitation, l'excessive importation de bois, la nécessaire amélioration des produits nobles, la valorisation des sous-produits, la mise au point de matériels performants de collecte, de conditionnement, de chauffe.

A Saint-Martin, on a jugé regrettable de ne pas mieux tirer parti d'une ressource toute proche : à Paris, on fait en sorte de ne pas avoir à regretter, dans quelques années, d'avoir méconnu l'intérêt de la première forêt d'Europe. Ces deux dossiers ont dû remonter à Paris pour des raisons essentiellement techniques : à terme, on peut parfaitement supposer que les délégations régionales seront suffisamment équipées pour traiter directement ce type de dossier.

En revanche, c'est à Paris que se définiront la politique, les stratégies, les plans et programmes à partir desquels l'action sera possible. Aussi bien des actions par secteurs ou par produits comme le « plan piscines solaires », par exemple, que des actions intégrées dont le cadre général peut être défini à Paris, sans que les régions perdent l'autonomie nécessaire à leur bonne application locale.

Les opérations « villes pilotes », menées en 1982-1983 à Blois, Conflans-Sainte-Honorine et Meaux, puis onze autres opérations à travers le pays sont une bonne illustration de ce type d'action.

A Paris également s'élabore la politique de recherche menée par l'AFME (même si une partie de cette direction est « déconcentrée » au-dessus de Cannes, dans la cité scientifique de Sophia-Antipolis).

Il s'agit là d'une dimension primordiale de l'Agence. En effet, il n'est pas une des opérations prévues à Saint-Martin qui ne soit soutenue par un programme de recherches spécifiques. L'AFME ne possède certes pas ses propres laboratoires. Mais, pour travailler sur l'isolation thermique, les capteurs solaires, les échangeurs de chaleur ou les chaudières polycombustibles à haut rendement, il existe, en France, de nombreux centres de recherche, publics ou privés. Grâce à un important budget, l'Agence se donne pour mission de les décloisonner, de coordonner leurs travaux, d'en susciter de nouveaux, d'améliorer leurs relations avec l'industrie.

Cette politique n'est pas propre à la seule recherche. Le siège de l'AFME se définit un peu comme le point de jonction de deux réseaux : l'un en aval, celui des consommateurs d'énergie, l'autre en amont, celui des chercheurs, équipementiers, prestataires de services. □

IV. Où l'univers de Saint-Martin s'élargit

Même si son statut d'établissement public à caractère industriel et commercial ne lui interdit nullement de prendre des participations dans des entreprises, l'AFME ne souhaite pas plus posséder d'usines qu'elle n'a de laboratoires.

Or, pour maîtriser l'énergie à Saint-Martin ou ailleurs, il faut des produits manufacturés, des bureaux d'études ou de contrôle, des installateurs, des PMI et des grandes entreprises. Il y a là tout un tissu économique qu'il s'agit d'animer, de dynamiser dans la perspective d'un marché aux dimensions de l'effort prévu par le IXe Plan.

Aux locataires de la cité des Jonquilles on a, par exemple, proposé une campagne de diagnostic thermique, préalable à toute décision d'investissement.

Pour s'assurer que de telles opérations seront menées à bien, l'AFME a dû passer une série de contrats avec des groupements de professionnels concernés, tenant compte chaque fois de leurs caractéristiques. En 1983, des accords sont intervenus avec : l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), Ratio-énergie, Bâti-énergie, les sociétés coopératives ouvrières de production, la Chambre des ingénieurs-conseils de France, la Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils (Syntec), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), l'Union nationale des techniciens de l'économie et de la construction (Untec), les organismes de contrôle (Coprec) et Logitherm (Novelerg, groupe CGE). Ces organismes sont en mesure d'apporter aux diagnostiqueurs une indispensable assistance locale. Ils ont ainsi mis au point douze outils informatisés de diagnostic thermique, offrant chacun, suivant ses méthodes, des résultats comparables sur les calculs de déperditions, le rendement des installations ou la rentabilité des investissements recommandés.

Aux Conserveries du Verger, on a conseillé l'installation d'échangeurs sur les stérilisateurs en continu. Cette technique fait l'objet d'un des principaux programmes de l'AFME. Pas un usage thermique de l'énergie qui ne nécessite, en effet, un échangeur de chaleur : c'est dire s'il y a là un gisement d'économies !

Au Centre d'études nucléaires de Grenoble, le CEA travaillait depuis plusieurs années sur ce sujet. C'est donc avec cet organisme que l'AFME s'est associée au sein d'un « groupement d'études et de recherche » (GER) doté d'un budget (financé à parité) de 20 millions de francs. Vingt-cinq personnes travaillent à plein temps sur les propriétés thermodynamiques des fluides, les échangeurs en plastique, les programmes de calculs. Cette année, un banc d'essai des échangeurs devrait être installé sur ce site : il sera ouvert à tous les industriels désireux d'y tester leurs produits.

Un autre banc d'essai a été installé conjointement par l'AFME et le CEA, mais cette fois au Centre d'études nucléaires de Cadarache. Il concerne les capteurs solaires. L'énergie solaire est en effet le thème d'un autre GER associant ces deux organismes. Ainsi le directeur de la piscine de Saint-Martin a-t-il quelque chance de se voir proposer un matériel soigneusement évalué.

L'installation d'un mini-réseau de chaleur alimenté au bois dans la ZAC des Jachères suppose, elle aussi, pour être menée à bien, une politique d'amont soigneusement élaborée.

La chaudière ? Elle sera fournie par une entreprise lauréate du concours organisé par l'Agence en association avec la société Biochaleur, émanation de l'Union nationale des HLM.

L'installation de séchage du bois d'œuvre ? Elle résultera des études menées au Centre technique du bois, aux termes d'un accord passé avec l'AFME.

La collecte et le conditionnement du petit bois ? C'est l'une des préoccupations majeures de l'AFME : pour que l'utilisation énergétique de la ressource forestière n'entre pas en concurrence avec ses usages à plus forte valeur ajoutée, il est nécessaire de récolter une partie de cette ressource jusqu'alors laissée sur place faute de débouchés. Il faut donc fabriquer un matériel spécifique, capable également de s'adapter à certaines conditions géographiques particulières de la forêt française ; c'est l'objet de travaux menés au Centre d'étude du matériel agricole et forestier (Cemagref) dans le cadre d'un accord entre cet organisme et l'AFME.

On voit qu'il y a beaucoup de monde pour répondre à la demande de Saint-Martin, tout comme — on l'a vu — il y a autant de Saint-Martin que d'utilisateurs d'énergie. Pour qu'un flux circule entre aval et amont (amont d'amont, quand il s'agit de recherche fondamentale), entre offre et demande, il fallait une jonction d'autant plus élaborée que le flux en question, la maîtrise des consommations d'énergie, allait à l'encontre des habitudes, des circuits, des schémas hérités de trente ans d'expansion continue et d'insouciance énergétique.

Par les objectifs qu'elle s'est fixés, les structures qu'elle s'est données, les personnes qui la composent, l'AFME s'efforce d'assurer cette jonction. C'est à ses résultats que l'on peut juger si elle est en voie d'y parvenir. □

TRANSPORTS
Le noyau dur des consommations

**Les transports arrivent en troisième position parmi les grands secteurs de consommation d'énergie avec 34 Mtep.
Mais ces 34 Mtep sont constitués de pétrole à 96%, plus de la moitié du pétrole importé.
Et sur ce chiffre, la moitié (47%) encore va à l'automobile.
Contrairement à ce qui s'est passé dans l'habitat, on n'observe aucune réduction des consommations consécutive aux deux chocs pétroliers : le parc automobile s'est accru de 45% entre 1973 et 1983, sa consommation, de 50%.
Plus grave : l'augmentation des consommations a tendance à s'accroître depuis deux ans : + 2% entre 1982 et 1983, + 3,6% sur les douze derniers mois.
L'AFME consacrera à ces secteurs en 1984 un important budget d'intervention et de soutien : 155 MF. Bien que les consommations des voitures neuves aient baissé de 18% en dix ans, des progrès restent encore possibles.
Mais la seule modification des comportements en matière de conduite et d'entretien des voitures peut, en un an, faire baisser de 10% la consommation de carburant, soit 2,2 milliards de litres.**

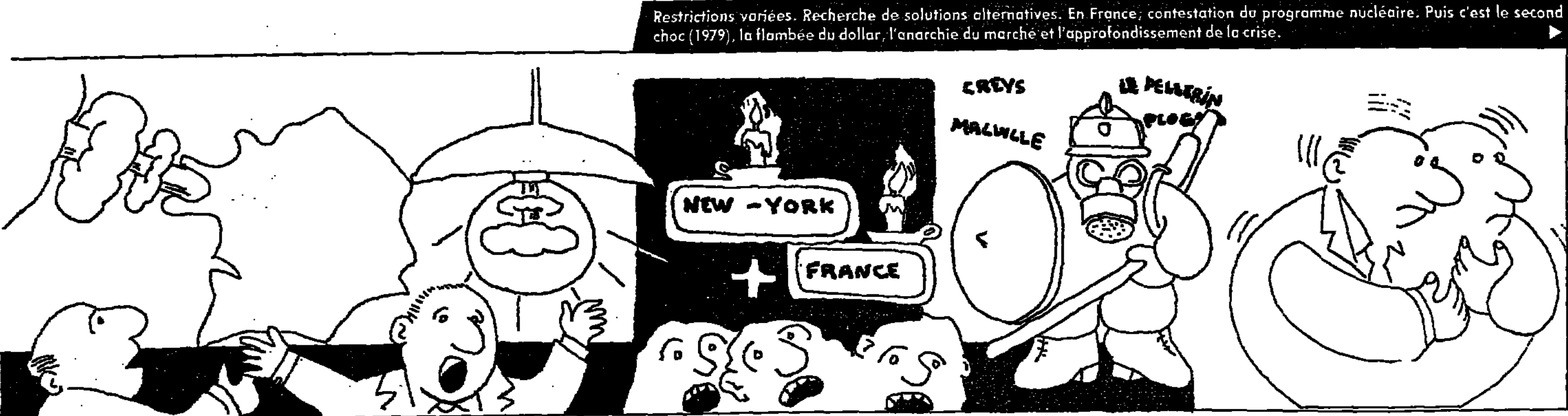
INDUSTRIE
Pour une utilisation rationnelle de l'électricité

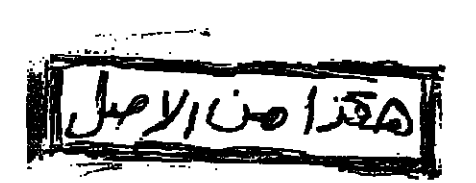
**La consommation d'énergie dans l'industrie représente environ 30% de la consommation nationale avec, en 1983, une consommation finale (bilan provisoire) de 60,7 Mtep, en diminution de 3% par rapport à 1982.
Les actions de l'AFME en direction des industriels prennent des formes diverses de soutien à l'innovation, de financement d'études énergétiques préalables (50 à 70% du montant de l'étude), d'aides directes à l'investissement. L'AFME a signé, en 1983, 37 contrats avec les entreprises à forte consommation d'énergie. En 1983 toujours, la 3e tranche du Fonds grands travaux consacrée à l'industrie a représenté 700 millions de francs. Au total, pour 1,2 million de francs d'effort public, 5 à 6 milliards seront investis, permettant une réduction de 1,6 milliard par an de la facture énergétique. L'AFME défend l'utilisation rationnelle de l'électricité (Urélec) dans l'industrie : en 1983, les sommes investies en Urélec ont été de 15,5 millions pour l'innovation, 6,7 millions pour la démonstration et 15,9 millions pour la diffusion de techniques performantes.**

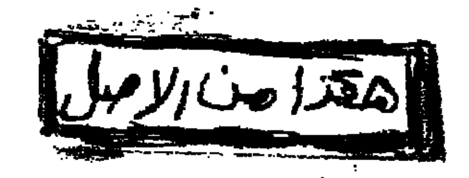
RÉGIONS
Des partenaires pour une politique décentralisée

**Compte tenu de leurs nouvelles compétences, l'AFME a proposé aux collectivités régionales de collaborer sur la base d'un mécanisme décentralisé et contractuel comportant :
— l'élaboration d'un programme d'actions, préalable à toute signature ;
— la constitution d'un fonds régional de maîtrise de l'énergie, financé par l'AFME et la région ;
— la nécessité d'un accord exprès des deux partenaires au sein d'un comité de gestion pour l'engagement des fonds sur des dossiers précis ;
— la notification de l'aide par le président du conseil régional, celle-ci étant assortie de la mention impérative de la double origine du financement.
Sur ces bases, des contrats ont été passés en 1983 avec huit régions (Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Aquitaine, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Corse), qui ont apporté 80 millions de francs de crédits régionaux, pour 400 millions de francs d'investissement.
Pour 1984 et la durée du Plan, une quinzaine de régions sont concernées.
Sous réserve du maintien des crédits d'origine nationale nécessaires, c'est plus de 100 millions de francs par an entraînant une mobilisation égale de la part des régions qui devraient pouvoir être consacrés à des actions de maîtrise de l'énergie sur la durée du Plan.**

Restrictions variées. Recherche de solutions alternatives. En France, contestation du programme nucléaire. Puis c'est le second choc (1979), la flambée du dollar, l'anarchie du marché et l'approfondissement de la crise. ▶







Vous avez dit le monde entier ?

L'énergie constitue un problème mondial. D'où l'action internationale de l'AFME, sur laquelle trois grands spécialistes de l'énergie, un Américain, un Africain et un Européen, apportent ici un éclairage.

Il faut jeter un coup d'œil sur les statistiques de la Banque mondiale pour *avoir une idée de la situation énergétique* des pays en développement. Alors qu'en Amérique du Nord et dans les autres pays développés occidentaux la consommation d'énergie par habitant *oscillait, en 1983, entre 3,4 et 7,9 tep,* pour un revenu monétaire par tête allant de 10 000 à 12 600 dollars, les pays en *développement* (Chine non comprise) consommaient en moyenne entre 0,1 et 0,7 tep et ne disposaient que d'un revenu par habitant de 270 à 1 500 dollars.

Mais il faut ajouter à cela un fait capital : *la plupart des pays pauvres* (c'est particulièrement vrai pour l'Afrique) vivent actuellement une crise sans précédent du bois de chauffage, liée à un fantastique phénomène de déforestation. Or, le bois de chauffage a toujours constitué pour ces pays la principale source de combustible.

Ces quelques données prouvent, s'il en était besoin, l'intérêt d'une coopération Nord-Sud, point central de l'action internationale de l'AFME.

La recherche et la mise en œuvre d'un nouveau mode de développement alliant la croissance économique à un bas profil énergétique est un impératif pour les pays *industriels comme pour les pays en développement.*

Pour mener à bien cette action, *l'Agence dispose de plusieurs atouts.* Son approche, tout d'abord, qui repose sur le souci d'aider au mieux les pays demandeurs dans la définition de leurs besoins prioritaires. Son mode de fonctionnement ensuite, qui privilégie les rapports contractuels et, de plus en plus, l'établissement de programmes pluriannuels. Son *savoir-faire enfin, qui explique l'afflux de* demandes et le fait que l'Agence entretienne des relations régulières avec plus de quatre-vingts pays dans le monde, dont une soixantaine entrent dans la catégorie des pays pauvres, parmi lesquels vingt-six pour la seule zone FAC (Fonds d'aide à la coopération du ministère des *Relations extérieures*).

Les opérations menées par l'AFME peuvent prendre les formes les plus diverses, de la réalisation d'une étude au financement partiel ou total d'un projet. Sans oublier, comme le prouve l'exemple *du Centre régional d'énergie solaire de* Bamako dont le directeur apporte ci-contre son témoignage, la formation : on retrouve là le souci maintes fois exprimé par les responsables de l'Agence, du « *faire ensemble* », qu'il s'agisse d'interventions à caractère régional (voir pages 2 et 3) ou à caractère international.

En 1983, le montant des interventions de l'Agence faisait apparaître comme venant largement en tête les pays d'Afrique situés au sud du Sahara. Venaient ensuite, par ordre décroissant : l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient, le Maghreb, l'Amérique latine (y compris le Mexique), les Caraïbes et le Proche-Orient.

Tous pays confondus (pays en développement, mais aussi Europe et Amérique du Nord), 52% des interventions de l'Agence se sont inscrites, en 1983, dans le cadre d'accords de coopération. La plupart d'entre elles ont été menées en lien avec le ministère des Relations extérieures ou la Communauté européenne et, dans *tous les cas, avec les instances techniques* et politiques des pays concernés.

Au total, 39% des actions ont conduit à la *réalisation d'études,* 33% à diverses formes d'assistance et 28% à la réalisation ou la participation à des équipements.

Le deuxième volet de l'action internationale de l'AFME, *on le devine aisément* : il concerne l'ouverture de débouchés pour l'ingénierie, les techniques et les *produits français.*

Sur ce plan, l'action de l'AFME s'apparente à celle des attachés commerciaux d'ambassade. Elle alerte les industriels, les conseille, les met en contact avec les *demandeurs, aide à la promotion des* produits français, par exemple en achetant des espaces d'exposition dans les *grandes foires internationales.* Plusieurs dizaines de membres de l'Agence ont participé en 1983 à des colloques ou rencontres à caractères commercial, industriel *ou scientifique, de Bruxelles à Tombouctou et de Mexico à Séoul.*

En fait, le meilleur atout de l'AFME réside dans son originalité même. Il n'existe pas actuellement de structure équivalente dans les autres pays du monde. C'est si vrai que les Portugais sont en train de mettre sur pied une forme d'AFME, *que les Egyptiens ont tenté une* expérience allant dans le même sens et que les Coréens eux-mêmes sont demandeurs *de conseils : ainsi ont-ils récemment* sollicité des renseignements auprès de l'Agence sur son système d'aides financières pour pouvoir s'en inspirer. Comme le montrent les témoignages venus des USA et de la *Communauté* européenne, la politique française de maîtrise de l'énergie rencontre un écho *certain dans le monde.*

Conséquence pratique de l'importance des besoins existants et du nombre croissant des demandes : l'AFME a désormais du mal à faire face. Pour éviter une dispersion excessive, les dirigeants de l'Agence ont décidé de mieux cibler leurs interventions.

Ils le feront à partir de deux critères qui n'ont cessé de guider leur conduite : la solidarité avec le tiers monde et le développement de nos exportations. ■



Dessin de François Daniel

ÉTATS-UNIS

A. H. Rosenfeld * : Que notre collaboration-concurrence se poursuive.

« La côte ouest des Etats-Unis dispose d'un programme assez remarquable de « conservation » de l'énergie (ce que vous appelez chez vous « maîtrise »). Nous n'en sommes que plus impressionnés par le programme de l'AFME, à la fois ambitieux et réfléchi.

Il a fallu du temps au monde occidental pour bâtir une politique énergétique équilibrée. Quelques Etats américains et la France ont fini par comprendre que la solution résidait dans une politique du moindre coût, ne favorisant pas l'offre aux dépens de l'usage. L'énergie a pour fonction de fournir des services (travail, chauffage, transports, informations...). Une politique de l'énergie doit donc viser à la satisfaction de ces services. Et cela, de la façon la moins *chère et la plus fiable* possible. Si cela passe parfois par l'exploitation de nouvelles mines de charbon, *il revient le plus souvent* moins cher de promouvoir des voitures, des moteurs, des lumières ou des régulateurs plus économes.

C'est à partir de cette approche qu'en Californie nous avons pu transférer nos investissements de l'offre vers l'utilisation finale. Ainsi *a-t-il été inutile depuis 1974 d'ouvrir* de nouvelles centrales électriques. Avec la même politique équilibrée, l'AFME aura, j'en suis sûr, le même succès.

Les Etats-Unis et la France peuvent être fiers de leur avancée. En 1978, les autorités californiennes ont proposé pour les maisons neuves des labels d'efficacité énergétique qui permettent à l'acquéreur d'évaluer ses futures factures énergétiques.

Pour avoir droit à ce label, le *constructeur doit descendre 10% en* dessous des normes courantes.

Les constructeurs californiens ont vite découvert que ces maisons « labellisées » se vendaient plus vite et à un meilleur prix que les maisons sans label : rapidement, leur participation a atteint 60 à 70%. Puis ils ont découvert que la demande progressait encore si les normes étaient améliorées de plus de 10%. Les constructeurs sont alors entrés en compétition pour proposer des maisons améliorant les normes courantes de 20%. Les acheteurs ont très vite récupéré, par les économies réalisées, *le léger supplément du départ.* Je suis heureux que l'AFME se lance, avec le ministère de l'Urbanisme et du Logement, dans un *programme* de labélisation des maisons. C'est une façon efficace d'améliorer la qualité de la vie, de gagner de l'argent et de réduire la dépendance extérieure.

Plusieurs Etats américains ont *récemment montré que ces labels* sont à la fois populaires et efficaces ; qu'ils convainquent les propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons existantes. Je suis satisfait de la collaboration franco-californienne sur les constructions non « énergétivores ». Vous avez adapté et adopté deux de nos programmes informatiques, CAL-ECO et CIRA. Nous espérons reprendre votre programme, testé avec succès, de gestion urbaine de l'énergie dans les constructions publiques.

Je salue l'AFME pour son deuxième anniversaire et souhaite que *notre amicale* « collaboration-concurrence » se poursuive. »

* *Professeur à l'université de Berkeley,* en Californie, et responsable d'un programme de recherche énergie-habitat.

EUROPE

A. Strub * : Encourager la promotion et la valorisation de la recherche.

« Dès 1975, suite à la crise pétrolière, la Commission des Communautés européennes a lancé son premier programme quadriennal de recherche dans le domaine des énergies non nucléaires. Les résultats positifs ainsi obtenus *ont conduit* en 1979 au deuxième programme communautaire, terminé en 1983. Un troisième programme est en instance d'approbation.

Je précise que ces programmes visent la recherche par voie contractuelle dans les domaines tels que les économies d'énergie, l'énergie *solaire, l'énergie géothermique* et la modélisation énergétique.

Ainsi, la Commission a été amenée à conclure de nombreux contrats (à frais partagés) avec des industries, des universités et des centres nationaux publics ou privés. Dès le début de ces programmes, une collaboration étroite et fructueuse a été instaurée avec les autorités et organisations françaises concernées, tant pour la préparation que pour l'exécution des programmes. Les activités de l'AFME recouvrant la plupart des domaines précités, l'Agence représente un interlocuteur précieux.

Par sa position privilégiée et la qualité des experts qu'elle regroupe, l'Agence devrait en effet contribuer, comme cela a été le cas dans le passé, à encourager la promotion et la valorisation de la recherche européenne auprès des entreprises françaises liées de près ou de loin aux problèmes de l'énergie. Je souligne que la collaboration entre l'Agence et la Commission ne se limite pas au financement et à l'exécution en commun d'actions de recherche. L'Agence est représentée dans plusieurs organes consultatifs et nombre de groupes d'experts, et elle fournit une contribution essentielle à la réussite des programmes communautaires. »

* Directeur du programme Energie, recherche et développement, de la Commission des Communautés européennes.

AFRIQUE

M. Ba * : Une collaboration financière et technique.

« Devant la situation très difficile qu'ils traversent, du fait *notamment de la crise du bois de* chauffage, neuf Etats de l'Afrique de l'Ouest ont manifesté leur volonté d'engager un certain nombre d'actions nationales pour la maîtrise de l'énergie : campagnes d'économies d'énergie, mise en valeur des ressources nationales (gaz, tourbe, *lignite, pétrole), bien que limitées,* reforestation, essais d'utilisation des énergies renouvelables.

Compte tenu de l'intérêt suscité par les expériences effectuées avec les énergies renouvelables et du potentiel exceptionnel, en particulier solaire, de la sous-région, ces *neuf Etats (Côte-d'Ivoire, Gambie,* Haute-Volta, îles du Cap-Vert, Mali Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) ont créé le Centre régional d'énergie solaire (CRES) à Bamako.

L'AFME collabore étroitement avec nous, ses partenaires africains, pour la mise en œuvre de ce centre, sur les plans financier et technique. Elle participe aux études de faisabilité et d'ingénierie (1981-1982) ou à la mise en place *et au fonctionnement* du bureau d'études et de réalisation du CRES (1983-1986). Elle apporte un appui technique pour le choix des équipements scientifiques, la formation, la documentation, etc.

Nos autres partenaires sont essentiellement la RFA, le Fonds européen du développement, et le PNUD (Programme de développement des Nations unies) ainsi que la Banque africaine de développement et l'OPEP pour le financement des *investissements.*

Notre programme est un programme à long terme touchant tous les points clés du développement et qui, d'ores et déjà, est regardé comme un exemple moderne de la coopération Nord-Sud. »

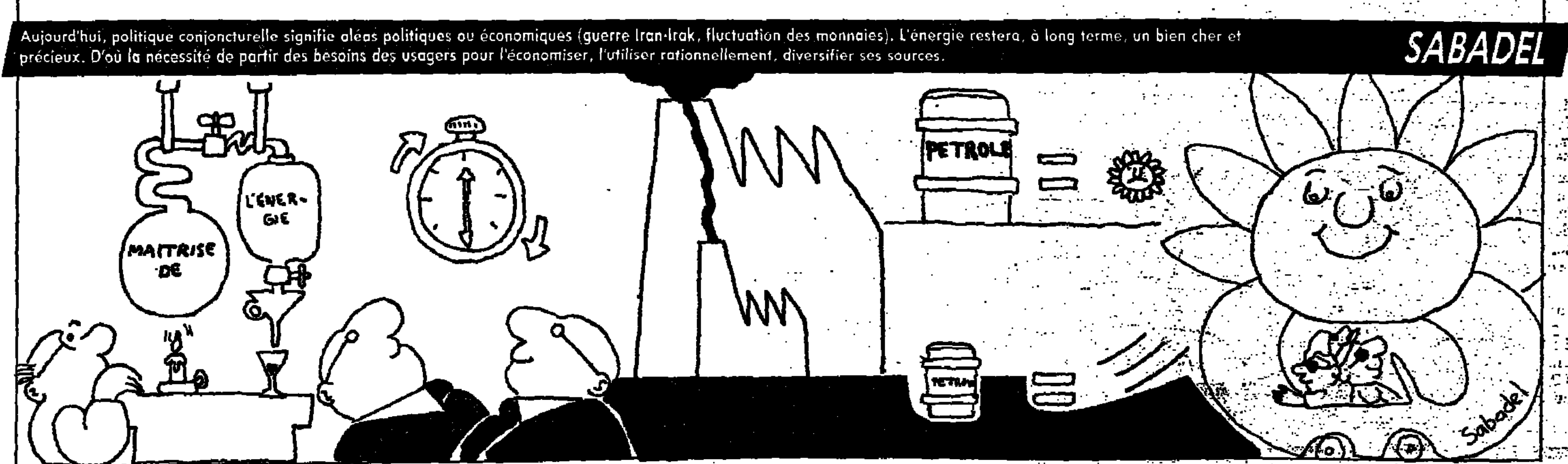
* Directeur du Centre régional d'énergie solaire de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest.

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, c'est un siège à Paris : 27, rue Louis-Vicat (75015) ; deux sièges déconcentrés : à Valbonne (Alpes-Maritimes) et Arras (Pas-de-Calais), qui entreront prochainement en fonction ; et autant d'échelons régionaux que de régions :

• **Alsace** : 8, rue Adolphe-Seyboth, 67000 Strasbourg. • **Aquitaine** : 7/9, rue de Condé, 33000 Bordeaux. • **Auvergne** : 9, rue de Royat, 63400 Chamalières. • **Bourgogne** : 14, rue Vauban, 21000 Dijon. • **Bretagne** : 12, avenue de Crimée, BP 41136, 35041 Rennes cédex. • **Centre** : 10, rue Etienne-Dolet, 45100 Orléans. • **Champagne-Ardenne** : 2, rue Grenet-Tellier, BP 250, 51009 Châlons-sur-Marne cédex. • **Corse** : Centrale solaire de Vignola, route des Sanguinaires, BP 816, 20000 Ajaccio. • **Franche-Comté** : 15, avenue Droz, 25000 Besançon. • **Ile-de-France** : 9, rue Georges-Enesco, 94000 Créteil. • **Languedoc-Roussillon** : 1, passage David-Bafugou, 34000 Montpellier. • **Limousin** : 10, rue de la Mauvendière, 87000 Limoges. • **Lorraine** : 27, place Saint-Thiébault, BP 1091, 57036 Metz. • **Midi-Pyrénées** : 219, avenue de Muret, 31300 Toulouse. • **Nord-Pas-de-Calais** : avenue Winston-Churchill, BP 291, rond-point Montavani, 62005 Arras cédex. • **Basse-Normandie** : Péricentre 4, 149, rue de la Délivrande, BP 5131, 14040 Caen cédex. • **Haute-Normandie** : Les galées du roi, 30, rue Gadeau-de-Kerville, 76100 Rouen. • **Pays de Loire** : SIGMA 2000, 5, boulevard Vincent-Gâche, BP 301, 44010 Nantes, cédex. • **Picardie** : 46, rue du Vivier, 80000 Amiens. • **Poitou-Charentes** : 6, rue Jacques-de-Grailly, BP 452, 86011 Poitiers cédex. • **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Tour Méditerranée, 65, avenue Cantini, 13298 Marseille cédex 6. • **Rhône-Alpes** : 63, avenue Roger-Salengro, 69100 Villeurbanne. • **Antilles-Guyane** : BP 448, cité SIG Dugazon Abymes, 97164 Pointe-à-Pitre cédex. • **Pacifique Sud** : BP 465, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

• « **Maîtrise de l'énergie** » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication** : Hugues Sibille et Michel Ghearbrant. **Maquette** : Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure** : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

Aujourd'hui, politique conjoncturelle signifie aléas politiques ou économiques (guerre Iran-Irak, fluctuation des monnaies). L'énergie restera, à long terme, un bien cher et précieux. D'où la nécessité de partir des besoins des usagers pour l'économiser, l'utiliser rationnellement, diversifier ses sources. SABADEL



Société

POLICE ET MICRO-INFORMATIQUE

« Odyssée » pour le commissariat de l'an 2000

La micro-informatique va-t-elle transformer le métier de gardien de la paix ? Telle est, du moins, la conviction de MM. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), et Gaston Defferre, ministre de l'intérieur. Sur proposition du premier, soutenue et impulsée par le second, la bureautique vient, en effet, de faire irruption dans les commissariats de seize villes. Ce qui était d'abord une expérience, lancée discrètement en 1983, devient aujourd'hui une volonté : grâce à l'informatique, alléger les tâches répétitives des policiers, souvent éloignés du « terrain » par la « paperasserie » des procédures judiciaires et administratives, et ainsi dégager des effectifs supplémentaires pour une présence continue sur la voie publique.

Police et informatique : cet apparentement fait souvent craindre un « fichage » sournois, dangereux pour les libertés individuelles. La petite révolution lancée par MM. Bonnemaison et Defferre, au sein d'une institution *plus archaïque et poussiéreuse* qu'on ne le croit généralement, permet de revenir à une appréciation plus sereine. Car cette innovation *sera* aussi l'instrument d'une meilleure connaissance et d'un contrôle accru de l'activité policière. *« La micro-informatique,* confie-t-on au CNPD, *c'est aussi le moyen d'obtenir des statistiques plus fiables, de mieux connaître la réalité de la délinquance dans une circonscription policière, d'apprécier la distance entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle. »*

Commencée en janvier 1983 au commissariat d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), ville dont le maire est M. Bonnemaison, puis prolongée en juin au commissariat de Saint-Denis, l'expérience est, aujourd'hui, étendue à Rouen et à treize des villes-pilotes choisies par le CNPD pour améliorer la prévention de la délinquance. *Le* matériel – un à deux *« ensembles calculateurs »* Goupil 3, fabriqué par la société française SMT, et *constitué autour* d'une unité centrale à micro-processeur 16 bits (éléments binaires) du type 8 008 – est financé pour moitié par le CNPD, qui dépend directement du premier ministre, et pour l'autre moitié par la municipalité, qui en reste propriétaire.

BON SANG, MAIS C'EST BIEN SÛR !

PESSIN.

Un outil simple

Celle-ci le met à la disposition du commissariat moyennant un échange de lettres entre le commissaire de la République du département et le maire, garantissant un redéploiement des effectifs policiers sur le terrain et une information du conseil communal de prévention de la délinquance sur l'activité policière et l'état de la criminalité.

Sur la base des tests d'Epinay-sur-Seine et de Saint-Denis, un logiciel, baptisé « Odyssée », a été élaboré par la Direction des transmissions et de l'informatique (DTI), créée en décembre 1981 au ministère de l'intérieur. Il s'agit, selon la DTI, d'*« un outil simple à utiliser, ne nécessitant aucune connaissance technique préalable, pour lequel la durée de formation des utilisateurs se réduit à quelques heures ».* « Odyssée » permet, d'une part, le traitement automatique des procès-verbaux et des *« rapports à caractères répétitifs »*, d'autre part, la constitution d'un fichier des faits constatés et élucidés.

Ce second volet est soumis à l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés *(CNIL), qui en a été saisie* en février. Outre l'économie de *temps par rapport à l'actuelle* constitution manuscrite de répertoires, ce fichier facilite, en effet, la recherche d'un auteur déjà connu à partir de son nom ou du numéro d'une affaire le concernant. C'est ce même fichier qui permettra aux policiers et aux élus de mieux connaître l'évolution des infractions par catégorie – vols à la roulotte, à l'arraché, etc. – et d'appréhender globalement les rythmes périodiques de la délinquance – par jour, mois, trimestre et année.

Deux autres logiciels sont encore à l'étude. L'un vise à informatiser la gestion des *« mains courantes »,* ces registres où les policiers notent toutes leurs activités, les déplacements qu'ils opèrent comme les requêtes des usager. Le second concerne la *« gestion opérationnelle des effectifs »* et vise à mieux maîtriser l'organisation du service public policier. Selon le directeur central de la sécurité publique au ministère de l'intérieur, M. Jean-Louis Dufeigneux, *« ces opérations permettent d'élaborer le schéma d'organisation du commissariat des années 2000 ».*

Ce commissariat moderne et informatisé devrait aussi être mieux inséré dans l'environnement urbain, social et culturel. M. Dufeigneux a donc, le 8 mars, dans une note de service, insisté sur la nécessaire collaboration des polices urbaines avec tous ceux – administration, associations, élus, – qui, peu ou prou, luttent contre l'insécurité. *« Il est apparu,* écrit M. Dufeigneux, *que parfois le sentiment d'insécurité n'était pas en rapport avec la réalité de la délinquance. En effet, il est établi que les nuisances, le tapage, l'absence de réponse aux problèmes posés, le manque d'explication ou d'information sur le fonctionnement des institutions, etc. pouvaient aggraver ce sentiment. De même, il s'est révélé que certains litiges ou petits conflits de voisinage devaient être traités rapidement pour éviter qu'ils ne dégénèrent. »*

Patrouille spécialisée

Les policiers sont, par conséquent, invités à communiquer avec les autres partenaires, et la micro-informatique, parce qu'elle accroît leur disponibilité et leur information, devrait les y inciter, M. Dufeigneux leur recommande ainsi de transmettre aux conseils de prévention *« les statistiques de la délinquance ainsi que tous les éléments portant sur les missions, les servitudes ou les activités des polices urbaines ».*

Le ministère de l'intérieur reste cependant prudent sur l'ampleur des *« heures-fonctionnaires »* que permet de libérer la micro-informatique. Les gains seront évalués sur la base des expériences en cours. Concrètement, à Epinay-sur-Seine, on a pu constater que, transmettant par radio les informations, nécessaires aux procès-verbaux, au policier *chargé de « nourrir » le micro*-processeur, les gardiens de la paix n'avaient plus à interrompre leurs rondes et à revenir au commissariat remplir de fastidieux formulaires. A Montreuil-sous-Bois, l'une des villes-pilotes du CNPD, l'installation de la micro-informatique a, par exemple, permis au commissaire de la République de Seine-Saint-Denis de s'engager à *« une meilleure disponibilité des policiers sur le terrain ».* Il a ainsi promis au maire une réorganisation de *l'Unité de police judiciaire et* administrative (UPJA), la création d'un second groupe de voie publique (un gardien de la paix, trois inspecteurs), l'organisation d'une patrouille spécialisée sur un quartier sensible.

Le bilan des seize expériences ne sera établi que fin 1984. *« Nous avançons de manière pragmatique »,* explique M. Thierry Kaeppelin, directeur de la DTI. Le problème du ministère de l'intérieur est double. D'une part, l'engouement des maires et des commissaires chefs de service pour la micro-informatique, qui augmente plus vite que ne se libèrent les crédits du CNPD. Certaines municipalités – comme celles de Stains et Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) – ont déjà décidé de financer entièrement l'achat du matériel, sans attendre une contribution du CNPD ou du ministère. D'autre part, le problème de connexions verticales, à l'échelon du département et des directions des polices urbaines, est déjà posé. La DTI s'en tient pour l'instant à des *« applications fermées »*, limitées aux commissariats concernés. L'obstacle est évidemment financier : les études en cours de la DTI chiffrent à 1 million de francs la constitution d'un réseau départemental.

EDWY PLENEL.

UN BUREAU POUR LES FRANÇAISES A L'ETRANGER

Femmes lointaines

Un bureau pour les femmes au Quai d'Orsay (1) ! La nouvelle vaut d'être soulignée. Depuis quelques mois, une chargée de mission, Mme Lucette Testard, a été nommée pour s'occuper des Françaises vivant à l'étranger. Jusqu'à présent, ces dernières *n'avaient jamais fait l'objet* d'attentions particulières de la part des services des relations extérieures. Preuve que l'idée selon laquelle les femmes ont des problèmes spécifiques fait son chemin.

Un bref passage au ministère des droits de la femme, où elle s'est occupée du secteur étranger, a ouvert les yeux de Lucette Testard. Revenue à son administration d'origine, au ministère des relations extérieures, elle a su persuader ses supérieurs hiérarchiques de créer un bureau spécialisé. Un questionnaire a été *envoyé à toutes les ambassades et* à tous les consulats pour obtenir *plus de renseignements* sur les ressortissantes françaises à l'étranger et sur les problèmes auxquels elles doivent faire face. Ce questionnaire a été accueilli avec un enthousiasme très « variable », relève-t-on au Quai d'Orsay. Les réponses mettent en évidence un nombre insoupçonné de femmes résidant hors de nos frontières, plus particulièrement de femmes seules (divorcées, veuves, célibataires, avec ou sans enfants). Ainsi, en Belgique, sur environ 71 000 Français, on compte *58 000 femmes dont 12 500 seules* (avec ou sans enfants) et 8 000 mariées avec des étrangers. A Chicago, 20 % des Françaises vivent seules... Il est impossible toutefois d'obtenir des statistiques très précises, car les femmes négligent (cela arrive plus rarement aux hommes) de s'inscrire auprès de leur consulat.

Du questionnaire se dégagent deux types de problèmes particuliers : ceux des Françaises épouses de Français travaillant à l'étranger ; ceux des Françaises épouses ou ex-épouses (veuves, divorcées, femmes répudiées) de ressortissants étrangers.

En charge d'un nombre important d'agents vivant avec leur famille hors de France, le Quai *d'Orsay n'ignore plus depuis long*temps les difficultés auxquelles *peuvent être confrontées* les femmes qui ont suivi leur mari dans des affectations lointaines. Ces difficultés surgissent lors du retour en France pour les femmes mariées qui n'ont jamais travaillé et qui se trouven. isolées après une trop longue coupure.

SVP, pas SOS

Ce sont surtout les Françaises épouses d'étrangers qui préoccupent Mme Testard. Le mariage avec un ressortissant *d'un autre* pays permet en général d'obtenir *une double nationalité.* Cela représente quelques avantages, mais pour les femmes, plus souvent encore, des inconvénients. Elles dépendent de législations moins progressistes que celles en vigueur en France et qui considèrent parfois la femme comme une mineure. Leur nouvelle nationalité leur donne des devoirs, mais ne leur ouvre pas beaucoup de droits. Les problèmes apparaissent surtout après un décès ou une séparation due à *un divorce ou* à une répudiation. C'est alors que, par *exemple, certaines d'entre* elles découvrent qu'elles n'ont pas le droit à l'héritage.

Sans couverture sociale, souvent sans beaucoup d'argent, elles se retrouvent, si elles désirent rester dans le pays de leur mari, dans un désarroi d'autant plus grand qu'elles ont des enfants. Par crainte d'être séparées d'eux, elles ne veulent pas retourner en France et découvrent alors que, sur le marché de l'emploi, elles passent après les « vrais » ressortissants du pays. Il ne leur reste qu'à frapper aux portes des entreprises françaises ou bien à essayer de décrocher un contrat du coopérant local.

Devant l'insistance des femmes concernées et de Mme Testard, le ministère des relations extérieures a accepté de prendre en compte cet état de fait en examinant le dossier des coopérants, notamment au Maroc. La tendance actuelle est en effet à une réduction substantielle du nombre de coopérants. Le ministère a cependant reconnu qu'il se devait d'accorder à ces femmes une attention particulière pour préserver leur emploi. *« Mais,* souligne M. P. Henault, chef du service des Français à l'étranger, *il n'est pas question de se transformer en assistantes sociales. Tout comme ce poste de chargé de mission doit être compris plus comme un SVP que comme un SOS. »*

En attendant, le ministère élabore des petites fiches, qui pourraient être distribuées lors de mariages mixtes pour informer sur les législations en vigueur dans les différents pays. Selon son habitude, le Quai d'Orsay avance avec prudence dans un domaine encore inexploré. Mais, déjà, les lettres abondent.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Femmes françaises à l'étranger,* service des Français à l'étranger, ministère des relations extérieures, 25, rue La Pérouse, 75016 Paris, tél : 502.14.23 poste 5001.

CONFLIT MUNICIPAL EN HAUTE-PROVENCE

L'introuvable conseil de La Rochette

De notre envoyée spéciale

La Rochette (Alpes-de-Haute-Provence). – *« Ici vivent les « chats ». Depuis toujours, ils s'entre-déchirent. L'eau de source qui y coule les rendrait fous... »* Ainsi commente-t-on dans le voisinage les querelles électorales du petit bourg – quarante-deux habitants et soixante-seize inscrits – perché dans la montagne, à quelques kilomètres seulement de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).

Tout a débuté au cours du réveillon de la nouvelle année 1983. Cette nuit-là, le bruit des flonflons couvre un drame : le maire, soixante-dix ans, se suicide de solitude. Le vieil homme a su, dit-on, pendant des décennies maintenir l'équilibre entre les clans qui divisent sa commune. Sa mort non seulement *laisse* un siège vacant, mais ravive les *braises du feu qui* couve. En mars 1983, ont lieu les élections. M. Claude Drogoul, un enfant du pays, fils d'un conseiller municipal, prend les rênes de la mairie.

Son frère, M. Lucien Drogoul est élu conseiller – avec trente-sept voix. Il est facteur itinérant pour les PTT de Puget-Théniers *et réside dans cette localité.*

Très vite, la composition du *conseil est contestée.* Selon l'article 228 du code, il comporterait en son sein trop de « forains » – des élus qui sont domiciliés ailleurs. Sur neuf membres, il ne devrait pas y en avoir plus de quatre dans cette situation. De fait, ils sont plus nombreux. *« Illégal »*, accusent *certains* villageois.

C'est autour de M. Claude *Jourdan* que s'organise la contestation. Cet homme de trente-quatre ans est un ancien journaliste. En 1978, il a acheté une exploitation laissée en friche. Depuis, avec sa compagne, il a bâti des terrasses et planté des cultures maraîchères biologiques. Il vend au marché de Nice. Le jeune agriculteur est fier des prix recueillis à divers concours pour ses courgettes, ses navets, ses haricots et ses salades. Il croit à la survie de La Rochette, village agricole de montagne. Encore faut-il, selon lui, que cette destinée soit prise en charge par des gens qui *« vivent et travaillent au pays ».* Sinon, *« c'est le retour à un vaste terrain de chasse et de cueillette sauvage ou, pis, à une banlieue niçoise ».*

L'air de la calomnie

La contestation vise deux sièges de « forains » de trop. Les *partisans d'un retour aux urnes* saisissent le tribunal administratif de Marseille. Ce dernier rend son jugement le 24 mai 1983 : les sièges controversés doivent être soumis à un nouveau scrutin. Certains élus font appel au Conseil d'Etat. Celui-ci, le 18 janvier 1984, confirme en partie la décision du tribunal. On retourne donc aux urnes, pour le poste de M. Lucien Drogoul. Le 18 mars 1984, le score tombe. Les mêmes candidats retrouvent le même rang. M. Claude Jourdan, qui s'est présenté au suffrage cette fois-ci, obtient vingt-trois voix. Dans l'échelle des préférences villageoises, il suit M. Lucien Drogoul. *Le résultat ne surprend* guère les autochtones, les clans sont aussi solides que le béton. Mais ailleurs, on s'étonne.

L'air de la calomnie qui souffle dans les chaumières commence à inquiéter. M. Jourdan est dénoncé, – *« un « zippie » qui cacherait un ancien taulard »... « Sombre histoire d'un égaré voulant s'implanter et s'imposer dans un petit village par des méthodes peu élégantes »*, écrit un lecteur du *Monde*, soucieux de rétablir la vérité.

Le conseil municipal continue à siéger, sans sourciller. Les contestataires autour de M. Jourdan réitèrent leur démarche passée. Pour un seul poste, celui de M. Lucien Drogoul, *ils saisissent à nouveau* le tribunal administratif de Marseille. Celui-ci siège le 9 mai 1984. Il met son jugement en délibéré. Adopterait-il, cette fois-ci, une position inverse de celle qu'il choisit il y a juste un an ?

Suspense juridique

Le suspense juridique sera de courte durée. Le tribunal peut prononcer l'annulation partielle ou totale des élections. Il peut encore décider la dissolution du conseil et la désignation par le commissaire de la République d'une délégation spéciale pour gérer, par intérim, les affaires courantes. Telles sont les possibilités ouvertes par le code. Le tribunal, faute de règlement à l'amiable dans la commune, peut être, enfin, obligé de réviser les listes électorales – seule issue au *cercle vicieux* qui se reproduirait à l'infini.

Cette situation sort de l'ordinaire. Mais elle pourrait se produire ailleurs, dans une des multiples petites communes en cours de désertification. La notion de « forain » est floue. On peut être domicilié sans réellement résider. *On peut* travailler sans habiter pour autant la localité, etc. Le rôle du « forain » lui-même est ambigu. De l'enfant du pays parti pour un bel avenir mais attaché au village ou du nouvel arrivant prêt à faire refleurir la terre en friche, qui est le plus utile ?

Il reste tant d'inconnues dans l'équation...

DANIELLE ROUARD.

La publicité au secours du denier du culte

La pubicité est payante : même l'Eglise s'en est rendu compte. Fin 1982, devant la baisse inquiétante du « denier du culte » – c'est-à-dire l'argent versé volontairement chaque année par les catholiques pour subvenir aux besoins matériels du clergé, – les évêques français avaient lancé une timide campagne publicitaire, à titre d'essai. Plusieurs journaux et revues avaient offert gracieusement de publier une affiche, imaginée par l'agence Publi-Matignon.

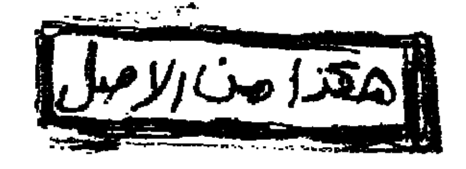
Sur la photo, on voyait un jeune homme plutôt dynamique, un attaché-case à la main, descendant à vive allure une rue de Paris. Il portait une petite croix discrète au revers de la veste et le slogan publicitaire ne laissait aucun doute : *« Le denier du culte. Il permet aux prêtres de vivre. »* Quelque peu embarrassés par ce procédé inhabituel, les responsables *ecclésiastiques ont* voulu juger de son rendement avant d'envisager un développement de la campagne, à la radio et à la télévision...

Les premiers résultats sont plutôt encourageants. On enregistre une progression moyenne de 14,39 % du denier du culte perçu dans l'ensemble des quatre-vingt-douze diocèses de France en 1983, alors qu'elle n'était que de 4,23 % l'année précédente. Les sommes recueillies en 1983 – 631 500 000 F en tout – *représentent une moyenne de* 11,92 F par français (et 14,90 F par catholique).

S'ils ne pavoisent pas, les responsables de l'Eglise sont satisfaits. *« La campagne publicitaire a certainement été utile, même si les résultats ne sont pas extraordinaires »*, a déclaré le Père Raymond Michel, secrétaire général de l'épiscopat, qui rappelle que la hausse des prix en 1983 a été de 10,5 %. Et maintenant ? *« Il faudra que cette campagne soit reprise sous une forme ou une autre, car elle a été bien comprise par la majorité des gens »*, répond le Père Michel.

On comprend le souci des évêques lorsqu'on sait que, depuis quelques années, les quêtes ne suivaient *plus* le cours de l'inflation, que seuls les 20 % de pratiquants (sur les 80 % qui se disent catholiques) paient leur dîme et que le clergé catholique – prêtres et évêques confondus – ne touche même pas le SMIC, avec *environ 2 400 F par mois.* Autant de raisons pour utiliser les méthodes commerciales du monde, selon le conseil évangélique : *« Faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité... »*

ALAIN WOODROW.



Société

L'été sera dur pour le tourisme

(Suite de la première page.)

Paris qui affiche complet, la Provence et l'Aquitaine *séduisent* un nombre sans cesse plus important d'Américains du Nord : *« un nouveau débarquement ! »*, commente M. Murat, alors qu'on observe une chute importante des visiteurs en provenance d'Amérique latine.

A noter que la clientèle étrangère achète *plus cher*, ce qui permet aux professionnels d'enregistrer une augmentation de leur chiffre d'affaires comparable à celle des excellentes années 1979-1980. Débarquement *oblige*, la Normandie est très demandée, de même que les circuits « gourmets », du style « route des vins ». Tout cela permet d'envisager une nouvelle bonne balance touristique.

Reste un certain désarroi chez des professionnels qui donnent souvent l'impression de subir une situation sur laquelle ils ont peu de prises. Le contrôle des changes avait joué les boucs émissaires. Sa levée n'a pas fondamentalement changé les choses. *« On s'attendait à un défoulement, à un désir d'évasion »*, reconnaît M. Murat. Il n'en a rien été.

« Relançons la machine » sera le thème du congrès du SNAV qui se tiendra en octobre à *Abidjan*. Axe essentiel : comment séduire une clientèle évanescente et imprévisible.

PATRICK FRANCÈS.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU PIÉGEAGE

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, a signé le 24 mai un arrêté réglementant le piégeage des animaux prédateurs.

Seront désormais interdits les pièges qui blessent les animaux, qu'ils soient *munis* de clous, de crans, de pointes ou de dents. Les appareils à mâchoires ne sont pas formellement interdits, mais ils devront *être modifiés pour* capturer les animaux sans les blesser : plus de bords tranchants, *mais* émerillons et butées de sécurité. Tous les pièges autres que les « boîtes » (qui attrapent les animaux vivants) seront soumis à homologation dans un délai de deux ans ; des sessions de formation *seront organisées pour* les piégeurs autorisés ; la signalisation des pièges sera obligatoire pour alerter les propriétaires d'animaux domestiques ; la visite matinale quotidienne des pièges sera exigée.

Le secrétariat d'Etat indique qu'« il n'est pas envisageable d'interdire toute forme de piégeage », car sa suppression aurait pour *« conséquence immédiate une généralisation des empoisonnements »*.

Trois mises en liberté après l'attentat d'Orly

Trois personnes qui avaient été inculpées de recel de malfaiteurs et écrouées après l'attentat de l'ASALA, commis le 15 juillet 1983, à l'aéroport d'Orly, ont été mises en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 25 mai, par le tribunal correctionnel de Bobigny. *Il* s'agit de Yan Pehlivan Buyuk, Setrak Kazandjian et Vahé Soufalian.

Il leur est *reproché* d'avoir hébergé, à Sevran (Seine-Saint-Denis), où ils sont domiciliés, Nayr Soner, auteur présumé de l'attentat, entre le 15 juillet et le 8 octobre 1983, date à laquelle ce dernier devait être arrêté.

Evasion spectaculaire à Nice

Détenu à la maison d'arrêt de Nice depuis un mois, Jean-luc Bemer, trente et un ans, inculpé de *vols et* agressions à main armée, s'est évadé vendredi 25 mai dans des conditions spectaculaires.

Bemer, qui avait tenté de se suicider dans sa cellule, avait dû être hospitalisé. Le 25 mai, alors qu'il était conduit en pyjama dans un autre service de l'hôpital par des policiers, ceux-ci ont été attaqués par deux hommes à motocyclette qui les ont neutralisés et désarmés. Ils ont délivré Bemer, *qui* s'est alors enfui à bord de la moto de ses complices, ces derniers disparaissant à leur tour *à bord de la voiture des policiers*.

● *Perquisitions à Paris-Match.* – Deux perquisitions ont été opérées vendredi 25 mai dans le cadre des informations ouvertes pour vol et recel *de vol* de photographies des services de l'identité judiciaire, reproduites dans *Paris-Match* et *dans* le magazine mensuel *Photo*. L'une a eu lieu dans les bureaux de l'hebdomadaire, l'autre au domicile même de M. Jean Durieux, rédacteur en chef à *Paris-Match*, qui est déjà inculpé dans cette affaire.

France / Services

CARNET

Naissances

– Rosella PEDERZINI
et *Claudio MUNARI*
ont la joie d'annoncer que le 22 mai est née

Elena Claudia.

Via d'Azeglio 1, Bologna.

106, rue Richelieu, Paris.

Décès

– Ses amis
font part du décès de

Charles BACQUET,
inspecteur honoraire
des Monuments historiques,
rédacteur de Guides bleus.

Les obsèques *ont lieu* le samedi 26 mai, à 17 heures, à Vendeuvre-du-Poitou (Vienne).

– Mme Robert Bonnefoy,
son épouse,
Mlle Nicole Bonnefoy,
M. et Mme Jean Bonnefoy,
ses enfants,
Cédric Bonnefoy,
son petit-fils,
Mme Yvonne Tisset,
sa belle-sœur,
M. et Mme Henri Picard,
M. et Mme Georges Delbort
et leurs enfants,
ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BONNEFOY,
ingénieur A. et M. (Cluny 29),
président
de la Fédération des amicales
du Cantal,
président de l'Aurillacoise,
vice-président de la Ligue auvergnate
et du Massif Central,
vice-président national
de l'Amicale
du Tournoi des cinq nations,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 20 mai 1984, à l'âge *de soixante-douze ans, muni* des sacrements de l'Eglise.
Priez pour lui.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 24 mai en l'église du Saint-Esprit, Paris-12e, sa paroisse, et l'inhumation au cimetière de Saint-Cyr-la-Rivière (91), dans le caveau de famille.
11, rue du Docteur-Goujon,
75012 Paris.

– *Le bureau*
Et les membres du conseil d'administration de *l'Aurillacoise*

ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Robert BONNEFOY,

survenu à Paris, le 20 mai 1984.

– Mme Michel Bruas,
Roger et *Jacqueline Bruas*,
Claire, Anne et Emmanuel, Hélène,
Bernard et Quéty Bruas,
Jean et Jacqueline, Xavier, Eric et Marie-Christine, Patrick,
Michel et Jopick Bruas,
Caroline et Laurent, Pierre, Laure,
François et Catherine Bruas,
Emmanuel, Christophe, Frédéric, Pascale, Pierre,
Philippe et Chantal Bruas,
Marine, Sophie, Sébastien,
Marie-Thé Bruas,
Louis, *Julie*,
Monique et Claude Voisin-Roux,
Nicole et Jean-Louis Genestié,
Marianne, Philippe,

dans la peine, annoncent le départ de *leur époux, père, grand-père,*

Michel BRUAS,

le 18 mai 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu *le* 21 mai 1984, à Louveciennes et l'inhumation à *Brain-sur-Allonnes* (*Maine*-et-Loire).

2, rue du Pressoir,
78430 Louveciennes.

– Caluire.
M. Jean Courbier,
M. et Mme Henry Vollant
et leurs enfants,
M. et Mme Franck Piston
et leurs enfants,
M. et Mme Robert de Beaumarchais,
M. et Mme Jacques Giron,
M. et Mme Bernard de Beaumarchais,
M. et Mme Jacques Finaz,
M. et Mme Félix Rollet
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COURBIER,
née Geneviève de Beaumarchais,

survenu le 23 mai 1984, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 mai, à 9 heures, en l'église de Saint-Romain de Cuire.

67, rue Pierre-Brunier à Caluire-et-Cuire.

Anniversaires

– A l'occasion du quatrième anniversaire de la disparition de

M. Raoul BELAICH,
ancien directeur adjoint de l'ORT
Montreuil,

une pensée est demandée à ceux qui *l'ont* connu et aimé.

– Il *y* a vingt ans disparaissait, après une longue maladie, le compositeur

Daniel LAZARUS.

Que ses élèves, ses amis, aient pour lui une pensée affectueuse.

– Aujourd'hui,

Yves MAUVAIS
aurait *fêté* ses trente-six ans.

– A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de

Charles PAPIERNIK,

sa veuve, ses fils, ses parents et amis se *réuniront* au cimetière de Bagneux.
Réunion entrée principale, à *11* heures, *le* dimanche 27 mai.

– Le 27 mai 1983

Denis VALENSI
nous quittait à l'âge de vingt et un ans.
A ceux qui l'ont connu et aimé une pensée est demandée.

Messes anniversaires

– La messe annuelle à la mémoire de

l'ingénieur général
Louis BONTE,

aura lieu *lundi* 4 juin 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Brétigny.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 26 mai :

UNE LOI

● Du 25 mai 1984, abrogeant la loi n° 263 du 17 mai 1943 et modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives aux *professions médicales* et aux auxiliaires médicaux et l'article L. 283 du code de la Sécurité sociale.

UN ARRÊTÉ

● *Du 17 mai 1984, fixant* les dispositions relatives à la constitution d'une banque de données télématique des informations contenues dans le *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales* et à sa commercialisation par la direction des journaux officiels.

TROIS DÉCRETS ET UN ARRÊTÉ

● Du 23 mai 1984, sur l'utilisation du répertoire national d'identification des personnes physiques pour le traitement automatisé d'un échantillon permanent de population destiné à l'étude de la mortalité par catégorie socio-professionnelle.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'organisation et aux attributions de la direction générale de la police nationale (rectificatif).

DES DÉCRETS

● *Du 25 mai 1984*, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction d'une ligne nouvelle de chemin de fer à grande vitesse de Paris à Tours et au Mans.

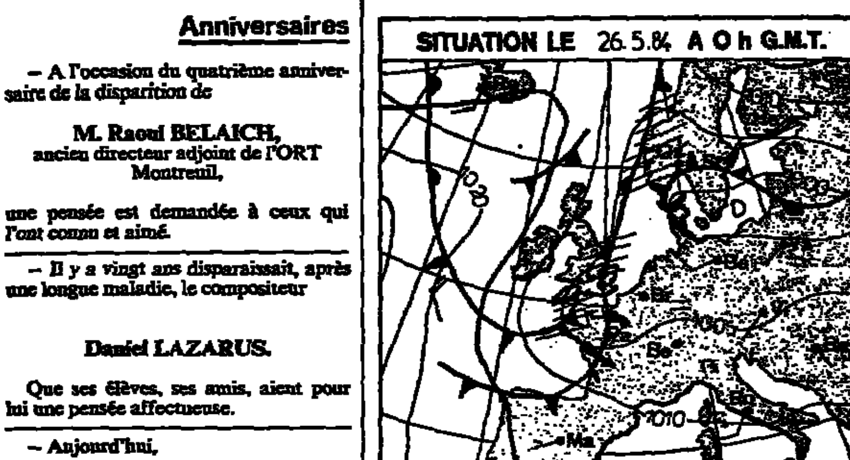
● *Du 21 mai 1984*, fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques au voisinage de centres radio-électriques exploités par Télédiffusion de France.

UNE LISTE

Nationale des commissaires enquêteurs et des membres des commissions d'enquête *prévue* par l'article R. 11-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

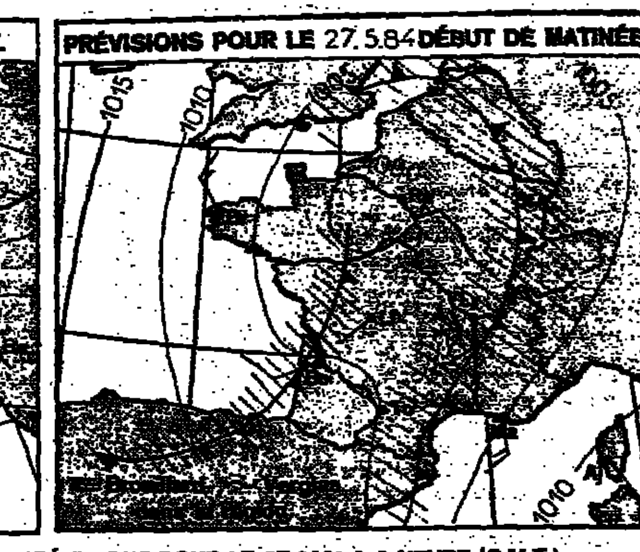
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.5.84 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 27.5.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 mai à 0 heure et le dimanche 27 mai à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



La France va rester le centre d'une *dépression de 998 millibars.*

Dimanche, de la Manche orientale au Bassin parisien et aux régions du Nord-Est, le temps sera gris avec des pluies.

De la Franche-Comté et de la Bourgogne jusqu'aux régions méditerranéennes, le ciel sera très nuageux et les *ondées orageuses se produiront*. Ailleurs, de courtes éclaircies alterneront avec des passages nuageux qui donneront des averses. Ces averses seront fréquentes près des côtes où elles seront *accompagnées de rafales de vent* du nord.

Au lever du jour, il fera 6 à 8 degrés à 8 degrés sur le quart nord-ouest, 8 à 12 degrés ailleurs. L'après-midi, les températures seront toujours très basses *pour* la saison, 10 à 13 degrés sur le quart nord-ouest, 13 à 16 degrés ailleurs, sauf sur le pourtour de la Méditerranée et le Sud-Est, où il fera 17 à 20 degrés.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer*, à Paris, le 26 mai, à 8 heures, était de 1001,6 millibars, soit 751,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique *le maximum enregistré au cours* de la journée du 25 mai; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 mai) : Ajaccio, 17 et 13; Biarritz, 14 et 10; Bordeaux, 14 et 9; Bourges, 19 et 9; *Brest, 15 et 7; Caen, 15 et 9;* Cherbourg, 12 et 8; Clermont-Ferrand, 18 et 11; Dijon, 17 et 10; Grenoble-St.-M.-H., 19 et 10; Grenoble-St-Geoirs, *17 et 9*; Lille, 12 *et* 9; Lyon, 16 et 10; Marseille-Marignane, 22 et 12; Nancy, 15 et 7; Nantes, 19 et 8; Nice-Côte *d'Azur, 18 et 11*; Paris-Montsouris, 18 et 11; Paris-Orly, 15 et 11; Pau, 15 et 9; Perpignan, 20 et 13; Rennes, 19 et 8; Strasbourg, 15 et 11; Tours, 19 et 9; Toulouse, 18 et 10; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés; Amsterdam, 10 *et* 8; Athènes, 25 et 16; Berlin, 17 et 12; Bonn, 12 et 10; Bruxelles, 11 et 8; Le Caire, 43 et 20; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 13 *et* 9; Dakar, 28 et 22; Djerba, 28 *et* 18; Genève, 16 et 10; Jérusalem, 34 et 23; Lisbonne, 19 *et* 22; Londres, 13 et 9; Luxembourg, 14 et 8; Madrid, 16 et 10; Moscou, 30 et 17; Nairobi, *26 et 10*; New-York, 27 *et* 19; Palma-de-Majorque, 20 et 8; Rome, 20 et 14; Stockholm, 21 et 11; Tozeur, 29 et 18; Tunis, 27 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 MAI

« Ecole des beaux arts », 14 h 30, 15, quai *Malaquais*, Mme Vermeesch.

« Landowski », 15 heures, 14, rue Max-Blondat à Boulogne, Mme Bouquet des Chaux.

« Guimard et l'art nouveau à Auteuil », 15 heures, métro Jasmin, M. Lépany.

« L'Odéon et son quartier », *15 heures, devant le théâtre, M. Serres.*

« Le Nouveau Monde », 16 h 30, Grand Palais, entrée, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« *La grande mosquée* », *14 h 30*, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« L'Ile de la Cité », 14 h 30, statue d'Henri IV, pont-Neuf (Arts et promenades).

« Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Arts et curiosités de Paris).

« Monstres du Moyen Age », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le *Marais* illuminé », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Autour de Saint-Sulpice », 15 heures, portail (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », *14 h 30, métro Saint*-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du *Louvre* », 14 h 45, Porte Denon (Tourisme culturel).

Sports

BASKET-BALL : Troisième défaite française à Bercy. – L'URSS, qui a battu l'Espagne (119-92), a pris la première place du tournoi pré-olympique, qualificatif *pour les Jeux de Los-Angeles qui* s'est achevé, vendredi 25 mai, au Palais omnisports de Bercy. L'Espagne, *malgré* se défaite a terminé à la deuxième place et la France, battue par la Grèce (103-96), s'est classée à la troisième place. Ces trois équipes sont qualifiés pour le tournoi des Jeux olympiques. Toutefois, si l'URSS devait confirmer sa non-participation, la RFA qui a terminé le tournoi à la quatrième place serait repêchée.

Le Brésil, le Canada, l'Uruguay, la Chine, l'Australie et l'Egypte se sont également qualifiés dans leur groupe respectif. La Yougoslavie *l'Italie*, premier et *deuxième des* Jeux de Moscou en 1980, et les Etats-Unis, pays organisateurs, sont, pour *leur* part, *qualifié* d'office.

BOXE : Cable s'impose à Skouma. – Le titre de champion d'Europe des super-mi-moyens, qui était vacant, est revenu, vendredi 25 mai à Toulouse, au Britannique *Jimmy Cable, âgé de vingt*-six ans. Après avoir été quatre fois au tapis, le Britannique renversa la situation au dixième round grâce à un croche-pied involontaire qui envoyait Said Skouma, âgé de vingt-cinq ans, au sol. Groggy, la Français ne parvenait pas à récupérer et, à la onzième reprise, son manager, Jean Bretonnel, jetait l'éponge.

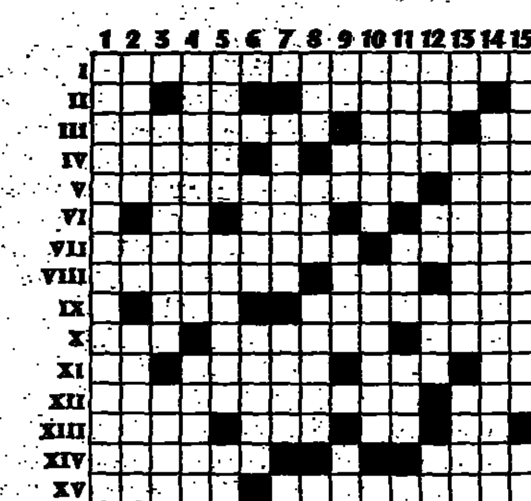
CYCLISME : Troisième victoire de Freuler dans le tour d'Italie. – Le Suisse Urs Freuler a gagné, vendredi 25 mai, la huitième étape, Policori Lido-Agropoli, du tour d'Italie. C'est sa troisième victoire d'étape depuis le début du Giro. L'Italien Francesco Moser est premier du classement général provisoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3718

HORIZONTALEMENT

I. Traitement qui nécessite un minimum de force. – II. Lettre grecque. *Filet de pêche. Du rouge qui tache.* – *III.* Pour certains, le poteau est une fin ; pour d'autres, une arrivée. Des lettres pour un numéro. Renforce un accord. – IV. A souvent l'eau à la bouche. Certaines nous *élèvent*, d'autres nous abaissent. – V. Plus elle est difficile, plus on la recherche. A des lettres, c'est le moins qu'on puisse dire. – VI. Un habitué du petit train. Dédoublement de la personnalité. Se dit *d'un ton naturel*. – VII. Prennent du plaisir à suivre les cours. Nom de certains alcools. – VIII. On ne les fait revenir qu'au prix de beaucoup de larmes. Sigle. Réagit à la chaleur. – IX. Manière d'être. Se *montra* très convaincant ou très ennuyeux. – X. Compte comme point. On le cherche en retroussant ses manches. Préfixe. – XI. Personnel. Famille nombreuse. Lettres d'embauche. *Bienheureux* Manchots. – XII. Acte de foi. On le porte en le laissant tomber. – XIII. Rayonnant ou illuminé. Ville de Belgique. Symbole chimique. *Donne bonne mine.* – XIV. Déboîtons à la suite d'une fausse manœuvre. Se trouble à la moindre caresse. – XV. Accessoire de billard. *Il peut* arriver que l'on gagne à les perdre.



VERTICALEMENT

1. Voit clair dans le brouillard. – 2. Souvent coincé dans les embouteillages. Manière d'avoir. Met tout en œuvre pour arriver. – 3. Figures aux traits réguliers. A peine est-il libre que souvent on l'arrête. – 4. Portent... plumes. Pallie les problèmes d'écoulement. – 5. Pour les *partisans du jeu collectif*. Objets de culte. Négation. – 6. Le calcul est la matière qui le gêne le plus. Te montras donc plus brillant au jeu qu'au travail. – 7. Ils nous font rêver ou ils nous font trembler. On le repasse en cas de succès. – 8. Permettent de garder la ligne. Avec lui, les entrevues *ne pouvaient être qu'orageuses*. Port. – 9. Libéré dans *l'indignation*. Une lettre ou un nombre. « Instrument » de musique. Fleuve. – 10. Coureur de fonds. Soigna ses ampoules. – 11. Une huile avec laquelle il faut *faire vinaigre*. C'est un principe en Chine. Salle de jeu. – 12. Maison de débauchés. De quoi nous retourner. Lettre grecque. Donne à choisir. – 13. Saint. En fait *voir à certains* de toutes les couleurs. Produit donc ou reproduit. – 14. Peut donc s'arranger sans aucun problème. – 15. *Comment s'étonner* après cela qu'il n'y ait plus d'enfants ! Forme d'être.

Solution du problème n° 3717

Horizontalement

I. Perroquet. – II. Apnée. Lui. – III. No. VS (Cf. « Versus »). Ver. – IV. Dunettes. – V. Ovaire. – VI. Raclement. – VII. ENA. Sprat. – VIII. Tri. Lice. – IX. Heaumiers. – X. Lettre. Et. – XI. Priée.

Verticalement

1. Pandore. HLM. – 2. Epouvantée. – 3. RN. Nacarat. – 4. Réveil. IUT. – 5. Œstres. MRP. – 6. Templier. – 7. Ulve. Erié. – 8. Eues. Nacrée. – 9. Tir. Atteste.

GUY BROUTY.

Culture

LA DANSE AU QUÉBEC

A la recherche d'une identité

La danse au Canada ne va pas de soi. Le pays évoquerait plutôt les rudes matchs de hockey sur glace que les évolutions graciles des ballerines en tutu du *Lac des cygnes*. Comme les Etats-Unis, le Canada a d'abord importé la danse d'Europe et plus particulièrement d'Angleterre. On connaît, le Ballet de Winnipeg, le Ballet national du Canada installé à Toronto et les Grands Ballets canadiens de Montréal. Fondés par une femme d'une forte personnalité, Ludmilla Chiriaeff, ils ont pu développer leur audience grâce à la télévision. On les a découverts en France en 1974 avec un ballet sur la musique des Who, *Tommy*..

A côté de ces trois grands, d'autres compagnies se sont développées sous l'influence du voisin américain, des festivals de danse amateurs s'organisent dans les villes, des groupes de danse moderne se sont créés, mais, si l'on considère l'immensité du pays, on est loin de pouvoir dire que la danse est un art largement suivi. Il n'y a pas un siècle, elle était encore considérée comme un péché.

A Montréal, depuis une dizaine d'années, on a vu surgir de petites compagnies qui revendiquent la danse comme un moyen d'exprimer leur identité culturelle et de s'affirmer face aux compagnies anglaises qui bénéficient de l'appui financier du gouvernement fédéral. Quelques-unes se sont produites à Paris ou dans des festivals comme le Ballet moderne du Canada, le groupe de la place Royale, la compagnie de Louise Latreille, Margie Gillis ou les Ballets Jazz, tous appréciés des Montréalais.

La troupe d'Eddy Toussaint, qui fait actuellement une forte percée, a fêté dernièrement son dixième anniversaire au Théâtre Maisonneuve de la place des Arts dans une atmosphère d'enthousiasme exacerbé ; elle semble cristalliser les aspirations du public pour une danse québécoise française.

Avec ses gratte-ciel et ses banques, le centre de Montréal prend de faux airs de New-York. Mais la ville est sage, calme ; on peut s'y promener à toute heure du jour et de la nuit sans risque d'agression. Pas un papier à terre, pas un policier en vue. Quelques chanteurs-musiciens qui s'accompagnent en grattant des pieds sur une planche jalonnent les couloirs de la ville souterraine à des emplacements réservés, mais le smurf n'a pas cours et, si l'on danse rue Saint-Denis dans la vieille ville, c'est au son de l'accordéon. Tout reste bon enfant, familial. Les concerts dominicaux de la place des Arts ne s'intitulent-ils pas Sons et brioches.

En s'éloignant vers l'est de la ville, on arrive dans un quartier de maisons basses en brique où Eddy Toussaint a installé son école de danse. C'est grâce à cette école privée (quatre cents élèves) qu'il peut entretenir sa troupe. Les dix-huit danseurs et les apprentis (stagiaires) sont recrutés dans l'école. Enseignement de base, la danse classique, complétée par la modern dance (une méthode adaptée Graham-Limon) et du jazz.

Eddy Toussaint (son nom remonte à Toussaint Louverture) est originaire de Haïti et, lorsqu'il raconte que son initiation à la danse, tout enfant, est le fait de Lavinia Williams, une Noire américaine techniquement proche de Catherine Dunham et d'Alvin Ailey, on peut s'étonner de le voir axé sur le ballet néoclassique : *« J'ai appris de Lavinia Williams*, explique-t-il, *que la danse prend ses racines dans la culture d'un pays. Quand je suis venu au Québec, j'ai dû m'adapter à un autre mode de vie et j'ai renoncé à la danse parce qu'elle ne correspondait pas à ma manière de bouger. Je l'ai retrouvée à dix-neuf ans en voyant un petit groupe d'ici, les Feux-Follets. Après mes universités, je me suis associé à Eva von Genscy pour fonder le Ballet-Jazz. C'était une compagnie qui tentait d'allier la technique classique et le dynamisme canadien. Mais j'ai vite pensé que le jazz correspondait au tempérament des Noirs américains à leur sens du swing et à rien d'autre.*

» J'ai décidé de chercher autre chose. J'avais le temps pour moi. Ce que je voulais, c'était trouver une forme d'expression contemporaine correspondant avec justesse à la vie et à la culture du Québec. Le technique classique me sert de corset, de garde-fou pour éviter de retomber dans mon vieux fond noir. Il s'agissait de retrouver à travers la danse et de faire partager au public une identité québéquoise. »

Eddy Toussaint est fier d'avoir pu créer de toutes pièces en dix années une troupe de danseurs canadiens français comme en témoigne leurs noms : Bernier, Lebeau, Brunet, Thibeaudeau, Valette, Dubeau... Il s'attendrit sur ses jumelles, les mignonnes sœurs Bissonnette, et met tous ses espoirs dans le jeune Louis Robitaille, en qui tout le monde à Montréal voit un futur danseur étoile. Petite tête chiffonnée sur un grand corps musclé, Louis Robitaille était la vedette d'une réception donnée à l'issue de la première du Ballet à Maisonneuve, où l'on reconnaissait au milieu de nombreuses personnalités du monde des affaires et de la culture, Mme Ludmilla Chiriaeff. « *Ne trouvez-vous pas*, interroge un des « sponsors », *que notre Louis a le profil de Noureev jeune et l'ampleur d'un Baryschnikov ? Pour la première fois, nous avons un danseur capable d'acquérir une réputation internationale.* »

Pour l'instant, Louis Robitaille est la locomotive qui entraîne toute la compagnie, une compagnie jeune, bien entraînée, capable de se plier à tous les styles. Elle dispose d'un répertoire permanent de cinquante ballets environ dont une grande partie est signée d'Eddy Toussaint. Chorégraphe prolifique, il fait assez penser par sa manière à Béjart avec, derrière la rigueur de ses compositions et l'équilibre de ses architectures, une violence qu'il extériorise dans certaines musiques (Piazzola, Bruch). Quelques chorégraphes ont apporté leur contribution au répertoire comme Victor Azaïz, Fernand Naud ou Aiello. Eddy Toussaint souhaite élargir encore le registre avec des œuvres de Béjart, ou Neumeier, dont la tournée en juin est impatiemment attendue.

A Montréal, la compagnie Eddy Toussaint joue à bureaux fermés place des Arts. L'été, elle se produit au Théâtre des Iles et depuis quelques années commence à circuler dans tout le Canada, mais aussi en Amérique du Sud, aux Antilles, aux Etats-Unis et, récemment, en Europe.

Eddy Toussaint doit venir à Paris en 1985 ; c'est un risque, il le sait, et un atout, s'il réussit, pour asseoir sa position au Québec. On ne découvrira pas avec lui un créateur d'avant-garde mais un chorégraphe intéressant, d'une personnalité ambiguë, qui peut surprendre avec des ballets comme *Façade* et *Cantates*, et surtout *Rose Latulipe* et *Max le trotteur*, inspirés du folklore canadien et bien conçus pour mettre la troupe en valeur.

MARCELLE MICHEL.

FESTIVAL DE CANNES

ALAIN DELON : J'accuse Jack Lang

Interrogé par *France-Soir Magazine* du 26 mai, l'acteur Alain Delon, dont le film, *Notre histoire*, (mis en scène par Bertrand Blier) n'a pas été retenu par le comité de sélection du Festival de Cannes, affirme : « *Cannes, on l'assassine ! Cannes, c'était le premier marché mondial du film. Eh bien ! Il va devenir le deuxième ou le troisième. Parce que les Américains en ont tellement ras le bol de Cannes qu'ils font leur festival à Los Angeles. Et, de plus en plus, l'activité va se transporter là-bas. La faute à qui ? A ces deux ou trois personnages qui assassinent le Festival de Cannes, qui l'autosuicident, par la médiocrité générale de la représentation du pays invitant la France.*

» (...) *Delon, c'est un personnage légendaire du cinéma français, c'est une image. Ce qui compte, ce sont les intérêts de la France. M. Gérard Philipe était à gauche, M. Gérard Philipe était communiste, M. Gérard Philipe défilait de la Bastille à la Nation, et on l'envoyait dans les festivals. Parce qu'il était le meilleur représentant pour la France.* »

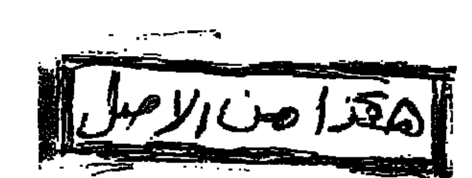
« *Je ne peux pas imaginer qu'il y ait des raisons politiques à notre éviction, ce serait la vengeance, la connerie à l'état pur* », déclare le comédien, qui conclut : « *J'accuse les pouvoirs publics. J'accuse Jack Lang, puisqu'il est le patron. J'accuse le système. J'accuse ceux qui ont le pouvoir, et qui ont donné le pouvoir de décision à des personnages qui sont l'expression du gâtisme intellectuel et cinématographique.* »

A Paris

LE THÉATRE A PRIX RÉDUIT LA SAISON PROCHAINE

A Paris, chaque soir, quarante-trois mille fauteuils de théâtre attendent leurs spectateurs. Or, en moyenne, sur l'année, les deux tiers de ces places restent vides. Elles seront peut-être un peu mieux garnies dès la rentrée prochaine. A l'instar de New-York et de Londres, la municipalité parisienne va en effet ouvrir, en septembre, sur la place de la Madeleine, un « kiosque théâtre ». A ses quatre guichets, chaque jour entre 12 heures et 20 heures, on pourra acheter, pour le soir même, des places à moitié prix. Ces réservations de dernière minute seront évidemment alimentées par le stock des places invendues.

Le kiosque de la Madeleine, dont la maquette a été présentée à la presse le 25 mai, ressemble à une petite mosquée dont la teinte et les formes ne manqueront pas de surprendre la commission des sites.



هذا من الأصل

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CELUI QUI NE PARLE PAS – Petit TEP (364-80-80), sam. 19 h.
NAIVES HIRONDELLES – A Déjazet (887-97-34), sam. 20 h 30.
PAROLES DE NEGRES – Bastille (357-42-14), sam. 20 h, dim. 17 h.
TRAVAUX D'ORNITHOLOGIE – Péniche (245-18-20), sam. 21 h.
LA BOITE A FRISSONS – Petit TEP (364-80-80), sam. 21 h.
IVANOV – Comédie-Française (296-10-20), sam., dim. 20 h 30.

HORS PARIS

SAINT-DENIS. Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), dim. 20 h 30 ; sam. 17 h : le Dîner de Lina.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : spectacle Courteline.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : sam. 18 h 30 : la Dernière Bande ; 15 h : la Musique d'Exilar ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. à 15 h : Mariage.
ODÉON (325-70-32) sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32) sam. dim. 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80) sam. 20 h 30 : 325 000 francs ; Cinéma : dim. 20 h : Ascenseur pour l'échafaud ; A bout de souffle ; sam. : Autosatisfaction (spectacle donné dans un parking. S'informer au : 363-72-20).
PETIT TEP (364-80-80) sam. 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma/vidéo : sam. dim. 16 h et 19 h : nouveaux films BPI ; sam., dim. 15 h, Etienne Martin : les demeures ; à 18 h : Thierry Kuntzel (vidéo).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet de Marseille : la Vie brève.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 18 h 30 : Malavoi ; sam. 20 h 45 : Groupe Emile Dubois.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.
ARCANE (272-81-00), sam., 20 h 30, dim., 17 h : Sade-Français, encore un effort.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 21 h, dim., 15 h : le Nouveau Testament.
ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam., 21 h, dim., 15 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95) sam., 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : Henri IV ; sam., 18 h 30 : Richard II ; Th. de la Tempête (328-36-36) sam., 20 h 30, dim. 15 h : Antigone (dern. dim.) ; II. sam., 21 h, dim., 16 h : Monet ou la passion de la réalité ; Chaudron (328-97-04) sam., 20 h 30 : Dans la Jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74) sam. 20 h, dim. 15 h 30 : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam., 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre sam., 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam. 17 h et 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02) sam., 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47) sam., 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) sam., 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le pantin.
ESPACE KIRON (375-50-25), sam., 20 h 30 : le Triomphe de l'amour (dern.).
ESPACE MARAIS (584-09-31) sam., 20 h 30 : les Biscuits d'Alice.
ESSAION (278-46-42) sam., 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.
FONTAINE (874-74-40) sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.
GALERIE 55 (326-63-51) sam., 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) sam., 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Place au soleil (dern.).
HUCHETTE (326-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) sam. 16 h et 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99) sam., 21 h, dim. 15 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83) sam., 21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34) sam., I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade (dern.) ; 22 h 30 : la Panthère bleue (dern.) ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09) sam., 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.
MARAIS (278-03-53) sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 26 - dimanche 27 mai

MARIE-STUART (508-17-80) sam., 20 h 30, dim. 15 h : Madame Benoit ; sam. 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41) sam., 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55) sam. 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 18 h et 21 h : Exercices de style ; petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65) sam. 20 h 30, dim. 17 h : Marivaux et Marivaux.
PLAISANCE (320-00-06) sam. 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97) sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) sam. 17 h : le Pain dur.
POTINIÈRE (261-44-16) sam. 20 h 30 : la Salle des profs (dern.)
RENAISSANCE (208-18-50) sam. 21 h, dim. 15 h : Noix de coco.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), sam. 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30, dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. sam. 22 h 30 : Fando et Lis.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) sam. 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (306-76-49) sam. 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam., dim. 20 h 30 : le Barbier de Séville.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30 : le Zoulou (dern.).
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Drôle de programme.
THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (553-26-70), sam. 21 h, dim. 17 : le Bouc.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Enfance.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48) sam. 17 h et 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) sam. 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les concerts

SAMEDI 26

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : Quatuor Verdi (Ravel, Mozart, Borodine...).
Parc de Bagatelle, 12 h 30 : Cl. Maillols.
Agora-Sèvres, 20 h 30 : P. Eysartier, Ch. Nouvel (Haydn, Mozart, Poulenc).
Radio-France, Auditorium 106, 17 h : Verdi.
Eglise évangélique Baptiste, 20 h 30 : R. Negrea, G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Fauré).
Lucernaire, 19 h 45 : voir le 24 ; 21 h : voir le 25.
Couvent de l'Annonciation, 20 h 45 : Ensemble J.-B. Loeillet.
Hôtel Hérouet, 20 h 30 : J. Vernon, E. Brescia, G. Portillo, A. Rockenstein (Brahms, Strauss, Chopin, etc).
Salle de la Roquette, 15 h et 20 h 30 : N. Seauve.

DIMANCHE 27

Radio-France, Auditorium 106, 16 h : Ensemble Arpeggione (Roussel, Dvorak, Ravel).
Agora-Sèvres, 16 h 30 : G. et B. Picavet (Franck, Poulenc, Schubert...).
Parc de Bagatelle, 15 h : M. Levinas.
Conciergerie, 18 h 30 : P. Pochet, B. Berstel (Bach).
Eglise américaine, 18 h : Le Concert du Marais.
Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Chœur Canteclaer (Victoria, Josquin, Milhaud).
Eglise des Billettes, 17 h : Ensemble 12 de Paris, D. Laval, U. Reinemann (Haendel, Haydn).
Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : F.-R. Duchable (Chopin).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : B. Mathieu (Mozart, Bach, Langlais).
Salle de la Roquette, voir le 26.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 26 MAI

15 h, Méfiez-vous fillettes, de Y. Allégret ; 17 h, Pas de pitié pour les maris, de N. Foster ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Archie Shepp : Je suis jazz, de F. Cassenti ; Déraillements, de T. Derocles ; 21 h 15, Adieu champion, de B. Pujolar ; Eva, sur paysage ordinaire, de E. Ciepka.

DIMANCHE 27 MAI

15 h, les Inconnus dans la maison, d'H. Decoin ; 17 h, le Port de la drogue, de S. Fuller ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Rä, de T. Barthes et P. Jamin ; Histoire du caporal, de J. Baronnet ; 21 h, Euskadi, hors d'état, d'A. Mac Caig.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 26 MAI

15 h, la Véritable histoire d'Ah Q, de Cen Fan ; 17 h 15, cinéma israélien : Terre brûlante, de S. Ankri ; cinéma japonais 1900-1970 : 19 h, Elle et lui, de S. Hani ; 21 h, Treize assassins, d'E. Kudo.

DIMANCHE 27 MAI

15 h, le Porte-bonheur, d'H. Jianzhong ; 17 h, Cinéma israélien : Boquito, de R. Hecker et S. Vayness ; Derrière les barreaux, d'U. Babach ; cinéma japonais 1900-1970 : 19 h 30, la Vie élégante, de M. Everyman, de K. Okamoto ; 21 h 30, Dix-huit jeunes gens à l'appel de la tempête, de Y. Yoshida.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; George V, 8e (562-41-46).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e, mer., jeu. (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).
LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Ritz, 18e (606-58-60).

Paris / programmes

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox : (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; *7 Parnassiens, 14e (329-83-11)*.

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, film américain de Sergio Leone : (v.o.) : *Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Montparnasse, 6e* (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS, film américain d'Anthony M. Dawson : (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

JEANS TONIC, film français de Michel Patient : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount *Bastille, 12e* (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *3 Murat, 16e (651-99-75)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PIRATE (*), film français de Jacques Doillon : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VIDÉODROME (*), film américain de David Cronenberg : (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount *Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention *Saint-Charles, 15e (579-33-00)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; *3 Secrétan, 19e (241-77-99)*.

LE SUCCÈS À TOUT PRIX, film franco-britannique de Jerzy Skolimowski : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Cigale, 18e (606-11-75) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : *Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Arcades, 2e (233-54-58).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : *UGC Marbeuf, 8e* (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; *UGC Boulevard, 9e (246-66-44)* ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *Marbeuf, 8e (225-18-45)*.

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (720-76-23)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TO BE OR NOT TO BE (Brooks, v.o.) : Saint-Lambert (H. sp), 15e (532-91-68).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34)*.

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount *Maillot, 17e* (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; *Grand Pavois, 15e (554-46-85)*.

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; *UGC Boulevard, 9e* (246-66-44).

Communication

Samedi 26 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Cœur de hareng.
D'après le roman de Pierre Leson. Adapt. : R. Caron, P. Vecchiali, P. Leson ; avec H. Surgère, N. Silberg, A. Fergac...
Une histoire d'amour dans le milieu de la prostitution, dans le Paris des années 50.

22 h 15 Droit de réponse, l'esprit de contradiction. Émission de Michel Polac.
La publicité. Avec les publicitaires M. Bongrand, Ph. Michel, Ph. Legris de la Salle, etc. les réalisateurs C. Miller, J. Jaeckin, la comédienne A. Sapritch, le sociologue M. Clouscard, C. Blachas, du journal Stratégie, F. Bouchardeau, de Radio-Zinzin, Mme Michèle Coquillat, représentante du ministère des droits de la femme, C. Condamines de Frères des hommes à propos de la publicité dans le tiers-monde, ainsi que des publiphobes et des publiphiles.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 25 Finale du championnat de France de rugby.
Béziers-Agen, en direct du Parc des Princes.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
D'Antoine de Caunes.
James Brown, Vanity Six, J. Jackson, Gibson Brothers, Galaxy, Mia Frye ; Rockorico, nouvelle émission de rock qui présente trois vidéo-clips réalisés avec les Innocents, Marc Seberg, les Ablettes.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Blake Carrington, coupable de meurtre, est condamné à deux ans de prison avec sursis. De retour chez lui, Blake entend y faire régner l'ordre... Krystle est enceinte. Que faire ?

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Émission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Avec Anne-Marie Carrière, Jean Le Poulain, M. Jullian, H. Virjoleux.
Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 10 Journal.

22 h 30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle. Ambiance feutrée.

23 h Musiclub.
« Sonate en la bémol majeur » opus 26, de Beethoven, interprétée par A.-B. Michelangeli, piano.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face, l'actualité des spectacles.
18 h 30 Présence du théâtre.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Clip-clap, panorama de la chanson et du cinéma français.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Dramatique : « Été », d'Edward Bond, adapt. K. Gore, réal. J. Rollin-Weisz ; avec J. Boulva, M. Sarcey, J.-L. Moreau.
21 h 50 Les étoiles de la musique de chambre.
22 h 30 A propos d'Yves Bonnefoy : autobiographie d'un poète.
23 h 25 Communauté des radios publiques de langue française : la RTBF.

FRANCE-MUSIQUE

LES PROVINCIALES
(avec la participation des radios régionales et locales de Radio-France)

19 h 35 Radio Midi-Pyrénées.
20 h 30 Concert : « Orlando », de Haendel, par l'ensemble baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, sol. J. Nelson, M. Van der Sluis, D. James, R. Jacobs, G. Reinhart.
23 h 7 Radio Vaucluse : Jazz : J.-M. Padovani et son ensemble.
0 h L'âge d'or de Jacques Rouché (1914-1944) et les temps modernes (1944-1984) : témoignages, création, interprètes, répertoire.

Dimanche 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 La source de la vie.
10 h Présence protestante
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la paroisse Saint-Gilles-l'Hermitage (Ille-et-Vilaine).
11 h 55 Des mots en fleurs.
Pour la fête des mères.
12 h Basket-ball.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Sports, variétés et divertissements : tiercé à Longchamp ; jeu à XIII.
17 h 30 Les animaux du monde.
Emission de M. de la Grange et A. Reille.
Le monde de la pénombre. Le zoo d'Anvers est très réputé pour son département le « Nocturama » : on peut en effet y découvrir l'activité des animaux nocturnes grâce à l'invention d'un cycle artificiel, où la nuit devient le jour et inversement.
18 h Série : Le signe de justice.
19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin. Mme Nicole Avril, écrivain commente l'actualité ; au sommaire : l'exposition Bonnard en vidéo-transmission ; l'Islam en Égypte ; la télévision des autres : les infos Argentine (sous réserve).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Nos plus belles années.
Film américain de S. Pollack (1973), avec B. Streisand, R. Redford, B. Dillman, L. Chiles, P. O'Neal, V. Lindfors.
En 1937, une étudiante juive et militante communiste rencontre un beau garçon qui finit par l'épouser et devient romancier. Elle gardera, toujours, son intransigeance ; il sombrera dans les compromis. Cette histoire qu'on dirait tirée d'un roman de Fitzgerald, recoupe celle de l'Amérique, en particulier pour la période du maccarthysme, abordée de front. Barbra Streisand (qui chante, juste, au générique) et Robert Redford, forment, en comédiens, un couple prestigieux, accordé au ton amer et mélancolique du film.
22 h 35 Sports dimanche.
Emission de Jean-Michel Leulliot.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Récré A 2 : Candy.
10 h Les chevaux du tiercé.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : Marie-Marie.
18 h Dimanche magazine.
Magazine de la rédaction, dirigé par Michel Thoulouze.
Adoption : le berceau cassé (l'adoption d'enfants handicapés) ; Corse : l'affaire Massini ; Hollywood : le bruit et la fureur.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Kangourou Island, en Australie.
21 h 40 Série documentaire : le monde du baroque.
de J. Antoine et F. Quilici. No 4 : la Croix du Sud.
Grenade, Séville, Valladolid, Osuna, l'Espagne : les lieux célèbres où l'art baroque s'est manifesté. L'hospice de la Charité, où échouèrent aventuriers, missionnaires et marchands... Ensuite, le baroque « instinctif » d'Amérique latine, en proie à ce qu'on a appelé « l'auri sacra fames » : la soif maudite de l'or. Une grande série.
22 h 30 Opus 84. La musique de vos vacances.
Émission proposée par E. Ruggieri.
Maria Callas, Mozart dirigé par J. Krips, le quatuor Enesco...
23 h 15 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission de l'ADRI.
Spécial réinsertion ; les cinémas des pays de l'immigration ; variétés : Jalro, Tony Ribeiro, Lazare Kenmegne, Nasreddine.
12 h D'un soleil à l'autre.
13 h Émissions régionales.
14 h 20 Objectif entreprise.
15 h 20 Finale internationale du tournoi des jeunes musiciens.
17 h 20 Boîte aux lettres.
Émission de J. Garcin. Le centenaire de la naissance de J. Chardonne.
La redécouverte d'un écrivain injustement qualifié de régionaliste. Un portrait de l'auteur de Claire *par Jean-François Josselin, Mathieu Galey, Ginette Guitard-Auviste.*
18 h 20 Pour les jeunes.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Humour : Paul Hogan Show.
20 h 35 Témoins : Michel Tournier.
Réal. : G. Blain.
Le portrait de l'écrivain dans son cadre de vie. Plutôt triste.
21 h 35 Aspect du court métrage français.
« Printemps 58 », de Eisenschitz.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Greta Garbo) : la Femme aux deux visages.
Film américain de G. Cukor (1941), avec G. Garbo, M. Douglas, R. Young, C. Bennett (v.o. sous-titrée. N.).
Un éditeur new-yorkais a épousé une monitrice de ski. Elle l'ennuie, il la trompe. Afin de la récupérer, la femme se fait passer pour sa sœur jumelle, extravagante, sophistiquée, aimant la vie de plaisir. Double rôle pour Garbo dont la métamorphose en fantaisiste évaporée choqua le public américain. En fait, dans cette comédie sur le mensonge, Cukor a, curieusement, brisé le mythe de la star. Ce n'est pas la seule raison pour laquelle Garbo ne revint jamais au cinéma, par la suite, mais ce peut en être une.
0 h Prélude à la nuit.
« Sonatine bucolique », d'Henri Sauguet, par le groupe Noco Music.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Le cri du homard.
12 h 45 Musique : Libre parcours, récital : lorsque le mécénat ose dire son nom (et à 23 h).
14 h 30 La Comédie-Française présente (en direct de l'Odéon) : « le Suicide » de N. Erdman, mise en scène J.-P. Vincent ; avec A. Pralon, E. Didi, F. Chaumette, M. Aumont...
18 h 30 La cérémonie des mots : l'amour variable.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Pierre de Marbeuf.
20 h 40 Atelier de création radiophonique.
23 h Musique : Libre parcours récital

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts : Brahms, Haendel, Ravel, Pergolèse, Liszt, Janacek.
17 h Comment l'entendez-vous ? La musique au salon, par Daniel Boulanger, de l'académie Goncourt.
19 h 5 Jazz vivant : le groupe Sphère ; le quartett de Lou Donaldson.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Les grands concerts d'archives (donné à Vienne le 19 mai 1950) : *Symphonie no 9*, en ré majeur de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. H. Scherchen.
22 h 34 Programme musical.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris : « Joseph Haydn », par K. Geiringer, œuvres de Haydn, Vivaldi ; à 1 heure, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 28 MAI

TF 1	20 h 35 Cinéma : *les Noces de cendre*, de Larry Peerce.
	22 h Débat : « Vieillir en restant jeune.
A 2	20 h 35 « Le grand échiquier ».
FR 3	20 h 35 Cinéma : *Sans mobile apparent*, de Philippe Labro.
	22 h 40 « Thalassa » : magazine de la mer.
	23 h 25 « Prélude à la nuit », *Sonate pour clarinette et piano*, de F. Poulenc.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 27 MAI

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est reçu à l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

– *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, est invité à l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, participe au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 28 MAI

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 20.

L'explosion médiatique au centre des préoccupations du Syndicat national des journalistes

Face aux défis qu'engendrent les nouveaux systèmes de communication, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) – dont le soixante-quatrième congrès national était réuni à Marly-le-Roi (Yvelines) du 17 au 19 mai – avait choisi pour thème : « Répondre aux mutations pour une société informée ».

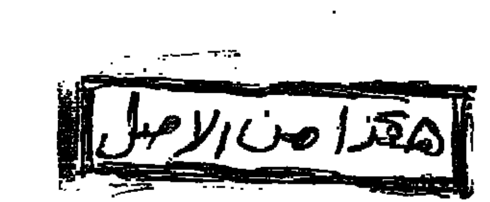
Si les préoccupations essentielles du SNJ – la garantie de l'emploi, la réduction du chômage, l'intégration des non-contractuels en tous genres, la défense du pouvoir d'achat, la sauvegarde de la liberté d'expression (en Corse, par exemple) – n'étaient pas absentes des travaux de Marly, il fallait les replacer dans la mouvance qui agite le secteur de la communication depuis un an. Le projet de loi sur la presse écrite, les écrans de visualisation qui s'installent dans les salles de rédaction, les expériences télématiques associées à la presse, la reconnaissance légale des radios locales privées (et leur arrivée prochaine sur le marché publicitaire), l'adoption du plan-câble, dont la conjugaison avec le futur satellite de télévison directe va bouleverser le secteur audiovisuel,... tels sont les sujets de préoccupation pour toute organisation syndicale de journalistes. « *Plus la diversité des moyens techniques s'affirme, plus la menace de banalisation du métier de journaliste se renforce* », note la résolution finale du congrès. « *Simultanément, les relations de travail dans les rédactions se dégradent entre la hiérarchie et les journalistes, le débat démocratique pour une meilleure approche de l'information étant de plus en plus absent.* »

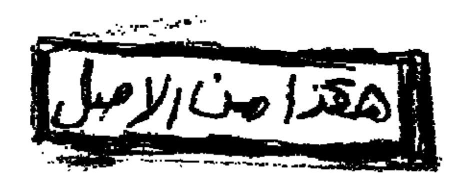
Dans le secteur audiovisuel, alors que « *la régionalisation de FR 3 et la décentralisation de Radio France, voulues par le gouvernement, sont en panne (...), le SNJ met en garde contre la campagne de discrédit du service public de l'audiovisuel menée par ceux-là mêmes qui, avant 1981, l'avaient asservi* ». Le projet d'autorisation donnée aux radios locales privées de faire de la publicité réduit non seulement à rien « *la dénonciation des radios-fric par M. Mauroy* », mais risque, à travers les réseaux qui ne manqueront pas de se constituer, de déstabiliser économiquement une situation de l'information déjà précaire.

Cette nouvelle ponction sur le marché publicitaire renforcera aussi, selon le Syndicat, les monopoles de presse régionaux existants – la plupart des quotidiens régionaux ayant maintenant leur station de radio – puisqu'un organe de presse concurrent pourra difficilement se lancer alors que le marché publicitaire sera saturé. A cet égard, poursuit la résolution finale, « *le projet de loi sur la presse, dont la portée par rapport à l'Ordonnance de 1944 est des plus réduite, n'aurait aucun effet sur la situation actuelle si elle n'était confortée par une réforme des aides à la presse, en particulier la création d'un fonds consacré au développement du pluralisme des titres* ».

« *Face à cette situation pleine de risques*, conclut la résolution du congrès, *le SNJ se propose de renforcer ses structures et ses moyens d'action par une vaste campagne de resyndicalisation, de sauvegarde des principes déontologiques du journaliste et de la qualité de l'information.* »

Les quelque quatre-vingts délégués au congrès, venus de toutes les régions de France, ont d'autre part procédé à l'élection des instances nationales du SNJ, notamment des cinq secrétaires généraux : François Boissarie (*le Figaro*), avec le titre de premier secrétaire, Pierre Delimauges (*le Havre libre*), Claude Durieux (*le Monde*), Daniel Gentot (FR3-Reims), et Maurice Valla (Rhône-Loire) ; trésorier national : Jean-Marie Noël (FR3-Rouen) ; adjoint : Jean-Pierre Filliâtre (*le Parisien libéré*).





Économie

LE SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL SUR L'EMPLOI

Un tour de table sur le « traitement social », le partage du travail et la formation

Comme prévu (*le Monde* du 23 mai), le « séminaire » gouvernemental du vendredi 25 mai consacré à la politique de défense de l'emploi n'a pas débouché sur des mesures nouvelles : il a seulement été l'occasion de mettre les dossiers sur la table, de faire le tour des actions déjà menées et des voies possibles qui seront réexaminées au cours d'un prochain comité interministériel, dont la date n'a pas encore été fixée.

La réunion répondait d'abord au souci du premier ministre de ne pas laisser retomber la lutte contre le chômage, de ne pas considérer celui-ci comme le *« coût à payer »* pour l'indispensable politique *« d'assainissement économique et de modernisation »*, comme l'ont rappelé M. Pierre Mauroy, d'entrée de jeu, et M. Jacques Delors. On a donc recensé les moyens de *« traitement social du chômage »*, qui, pour le premier ministre, peuvent encore produire quelques effets (notamment les préretraites), même s'ils ne peuvent suffire, la meilleure façon de lutter contre le chômage étant de favoriser le développement économique et la création d'emplois, comme l'a souligné vendredi 5 mai après-midi M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, en rendant compte du séminaire.

Le *« partage du travail »* — réduction de la durée et développement du temps partiel — ont été évoqués, notamment par M. Delors, qui, selon M. Gallo y a vu *« un nouveau modèle de développement à moyen et long terme dans lequel un gain de temps sera considéré comme aussi important que l'augmentation des revenus »*. Mais sur ce point, le gouvernement semble s'en tenir à une affirmation de principe. Il ne souhaite pas prendre de nouvelles mesures de réduction de la durée du travail : considérant, comme l'a rappelé M. Gallo, que l'initiative appartient aujourd'hui aux partenaires sociaux qui vont ouvrir, lundi prochain, des négociations sur la *« flexibilité »*, il dispose de moyens limités. D'autre part, le problème étant européen, la France ne peut prendre de décision isolée.

L'un des points marquants de la discussion de vendredi paraît être aussi un certain consensus sur l'importance de la formation comme moyen d'assurer la mobilité des travailleurs et d'aider à l'emploi. M. Bérégovoy a ainsi souligné que l'insuffisante formation des jeunes constituait un handicap à la révolution technologique, et M. Fabius a affirmé la nécessité de faire *« un effort spectaculaire »* sur ce point.

G. H.

GENERAL MOTORS VA INVESTIR 50 MILLIARDS DE FRANCS EN 1984

Le groupe américain General Motors a annoncé le 25 mai que ses investissements doubleront en 1984 pour atteindre 6 milliards de dollars (50 milliards de francs). Par comparaison, Renault et Peugeot n'investiront ensemble que 15 milliards de francs cette année.

GM consacrera sur ce total 3,1 milliards de dollars à la modernisation de ses usines et à la sortie de nouveaux modèles. Parallèlement, le numéro un mondial entend investir massivement dans la technologie de pointe et devenir l'une des grandes compagnies mondiales des équipements électroniques. Ainsi s'explique la prise de contrôle d'Electronic Data System, société de services informatiques, réalisée la semaine passée. L'objectif, selon M. Roger Smith, président de GM, est que chaque année une part supplémentaire de *10 %* du chiffre d'affaires du groupe provienne des activités autres que l'automobile.

En 1983, cette part représentait 1,7 milliard de dollars sur des ventes totales de 74,6 milliards. Elle avait chuté sensiblement par rapport à 1982 (2,1 milliards de dollars) et à 1981 (3,2 milliards). Cette tendance, contraire à la stratégie désormais adoptée, devrait donc s'inverser complètement.

M. MITTERRAND VEUT RÉDUIRE A UN MOIS LES DÉLAIS POUR LA CRÉATION DES ENTREPRISES

Les formalités administratives nécessaires à la création d'une entreprise *« devront être accomplies en un mois »*, a demandé M. Mitterrand, à l'occasion d'une visite, vendredi 25 mai, au siège de Saint-Gobain à la Défense. Le souhait du président de la République rejoint celui de son ministre de l'industrie, tel qu'il l'avait exprimé le 23 mai à l'Agence nationale à la création d'entreprises (ANCE). M. Fabius avait demandé à M. Chavanes, président de Leroy-Somer et de l'ANCE, de lui faire des propositions pour raccourcir les procédures administratives *« à moins d'un mois »*, alors qu'elles durent actuellement six mois en moyenne.

M. Mitterrand, rappelant qu'on peut créer une entreprise en quinze jours aux Etats-Unis, a déclaré qu'*« il faut dépasser cette tradition exagérément bureaucratique qui veut que celui qui ose imaginer, concevoir et agir, se trouve prisonnier d'un incroyable lacis de complications administratives »*. Critiquant le caractère *« dirigiste »* des Français, qui exigent des papiers *« en quatorze exemplaires »*, il a déploré le manque d'initiative du pays.

En revanche, le président de la République s'est félicité de l'action de Saint-Gobain Développement, qui, aidant les PMI, a permis à cent cinq chefs d'entreprise de créer mille emplois, mille huit cent cinquante autres en 1984 et autant en 1985. Les groupes nationalisés doivent avoir un rôle d'entraînement de l'ensemble du tissu industriel national et régional, a souhaité M. Mitterrand.

Les 35 heures ont dominé le premier congrès de la fédération des mines et de la métallurgie CFDT

De notre envoyé spécial

Le Creusot. — La CFDT a symboliquement choisi le site du Creusot-Torcy, ville *« née du charbon vers 1780 »* mais berceau de la métallurgie, pour être le cadre d'un événement historique pour cette organisation, la fusion des fédérations de la métallurgie (94 000 adhérents revendiqués, soit une baisse de 15 % par rapport à 1979) et des mineurs (*12 800 mandats*) en une seule fédération, la Fédération générale des mines et de la métallurgie (FGMM). Cette décision de fusion, fruit d'un long processus, a été adoptée à 99,68 % des voix par les mineurs et à 97,83 % par les métallos. L'ambition est claire : devenir *« la première fédération d'industries de ce pays »*.

Le 25 mai, le débat sur la résolution d'orientation de cette nouvelle fédération a permis, à travers une bataille d'amendements, d'entrer dans le vif du sujet, les deux branches industrielles étant confrontées au défi des mutations. M. Daniel Richter, syndicaliste de Renault-Flins, un des animateurs du mouvement oppositionnel pour une autre démarche syndicale, a porté le fer sur l'attitude face aux restructurations en défendant un amendement combattu par la direction fédérale : *« Soyons clairs*, a lancé M. Richter, *les innovations technologiques n'atténuent pas la concurrence, elles l'accélèrent. (...) Il n'y aura de sortie de crise favorable aux travailleurs que si des projets collectifs alternatifs à la logique de la concurrence voient le jour, tant sur la nature des produits que sur le mode de vie. (...) Il serait vraiment paradoxal que la CFDT ait posé les jalons d'une pratique sur les objectifs de transformation vers le socialisme, à un moment où la crise ne battait pas encore son plein et qu'elle l'abandonne dans une période où nous en avons encore plus besoin. »*

L'amendement de M. Richter, présenté au nom du syndicat de la vallée de la Seine et de l'Oise, a été rejeté à 85,2 % des mandats, recueillant 14,74 % des suffrages. Intervenant au nom de la Confédération, M. Jean Kaspar, secrétaire national, s'en est pris très vivement aux opposants de *« l'autre démarche »* : *« Ne nous laissons pas berner par le chant de ces dangereuses sirènes qui, de l'extérieur, dans une autre démarche, tentent de nous donner des leçons et de faire passer dans notre organisation la stratégie de groupuscules politiques qui ne rêvent que de révolution de salon. »*

La réduction de la semaine de travail à 35 heures et l'action des métallurgistes allemands ont constitué la toile de fond de ce congrès. Interpellé sur l'éventualité d'une grève pour les 35 heures, « à l'allemande », M. Georges Granger, élu secrétaire général de la FGMM, a répliqué : *« C'est se tromper de lieu, de situation et d'espace. »* Il a fait remarquer que les métallos français, même unis, sont loin d'avoir la même force de frappe que l'IG Metall. Des métallurgistes français participeront cependant à une manifestation de soutien aux 35 heures, le 28 mai, à Bonn. Une partie du débat a tourné autour du problème de la compensation salariale à négocier au niveau individuel *« en fonction du niveau du salaire et de l'impact de l'emploi »*. Avant de fusionner avec les mineurs, la fédération de la métallurgie a tenu son trente-neuvième et dernier congrès, qui a été marqué à la fois par le départ spectaculaire des sidérurgistes lorrains (ceux du Nord restant au Creusot) et par de vives critiques contre le ministère de l'industrie.

M. Kaspar, le 25 mai, s'en est également pris au gouvernement, qui *« donne l'impression d'être hypnotisé par certains paramètres économiques, et cet état d'hypnose l'empêche d'imaginer les conditions d'une véritable mobilisation de l'ensemble des acteurs et des forces sociales »*. Mais il a surtout prononcé un véritable réquisitoire contre M. Gattaz, qui paraît présider *« une association de chefs-d'œuvre en péril. (...) Ce n'est pas de Billancourt qu'il faut désespérer, mais de l'Avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Le discours de Gattaz est dangereux, socialement et économiquement. (...) Il s'installe dans une guerre de tranchées. Il souligne le mépris qu'il affiche à l'égard des organisations syndicales et des travailleurs »*. M. Kaspar a cependant tenu à mettre les points sur les i : *« Nous n'avons pas de sujet tabou lorsqu'il s'agit d'examiner comment contribuer à la création d'emplois. Mais il est clair aussi que nous n'accepterons pas, en tout état de cause, la remise en cause d'un certain nombre de dispositions qui permettent d'éviter le règne de la loi de la jungle. »* Il a également précisé que si le patronat refusait de négocier sur la durée du travail, la CFDT demanderait au gouvernement d'intervenir sur la récupération des heures supplémentaires et sur la réduction de la durée maximale du travail.

MICHEL NOBLECOURT.

SNCF : Retour à la normale sur le réseau banlieue et les grandes lignes

La circulation des trains est redevenue normale ce samedi matin 26 mai, tant sur le réseau banlieue parisienne que sur les grandes lignes, indique la direction de la SNCF. Le 25 mai, Saint-Lazare a été la gare la moins perturbée par la poursuite de la grève. Lyon et Austerlitz ayant été touchées à 90 %. La CGT appelle néanmoins à un nouvel arrêt de travail le 5 juin. Sept unions régionales de cheminots CFDT — dont celle de Saint-Lazare — se déclarent « prêtes à poursuivre l'action (...) si la direction persiste dans son attitude ».

Du bon usage de la grève

Il en est de la SNCF comme des PTT, de la RATP ou d'EGF : l'usage de la grève provoque toujours un premier réflexe de refus de la part des usagers qui souvent ne cherchent même pas à en connaître les motifs. Quand, comme le 24 mai, un train sur quatre roule au départ de Paris sur les grandes lignes, les cheminots expriment avec force leur mécontentement. Mais ils savent qu'ils suscitent aussi celui des particuliers qu'ils sont chargés de transporter. Les usagers se sentent pris en otages dans un conflit qui ne les concerne que par ricochet.

La grève est un droit sacré. Le limiter serait plus qu'une erreur, une faute. Mais dans le secteur public où elle est déjà réglementée, elle doit être maniée avec précaution, les syndicats devant faire preuve d'un comportement encore plus responsable qu'ailleurs. Lorsque dans une petite ou moyenne entreprise du secteur privé les salariés se mettent en grève, ils cherchent à obtenir localement le soutien de la population, des élus comme des commerçants. Dans le secteur public, les syndicats se condamnent à des actions impopulaires s'ils ne recherchent pas le même appui de la population. Mais cette exigence est plus difficile dans ce cas, le cheminot ou le postier se trouvant alors, face à l'usager, dans la situation de celui qui vous relève après vous avoir fait un croche-pied.

Au minimum, et c'est particulièrement valable pour la SNCF, des précautions sont à prendre dans l'usage du droit de grève. Certains s'interrogent sur l'opportunité d'instaurer un service minimum. Mais on est en droit de demander que l'utilisation des préavis n'aboutisse pas à des abus tels que ceux que l'on a connus à la SNCF où, à partir du 10 mai, les usagers pouvaient être surpris brutalement par une grève sans avoir été mis dans le coup. Il faut agir avec mesure et ne pas jouer avec la grève, au risque de provoquer, comme on l'a vu, des réactions de colère des usagers.

Faire grève, c'est prendre un risque. Dans le privé, on joue parfois son emploi, dans le public on risque la sanction, mais à la SNCF, le statut protège en principe contre le licenciement. Pour sensibiliser l'usager il faut donc que le motif de la grève soit important. La CGT sur le thème des « intérêts communs » cheminots-usagers a fait un effort louable d'information, rappelant au passage que le mouvement des 24 et 25 mai ne portait pas que sur l'application des trente-cinq heures, mais sur les trente-sept heures pour tous les agents de la SNCF, dès cette année, et les négociations salariales. Or, précisément, c'est là que le bât blesse de nouveau. Alors que la discipline salariale joue dans une grande partie du secteur privé, que les trente-cinq heures et même les trente-sept heures sont pour beaucoup un horizon lointain, les cheminots ne peuvent guère espérer un consensus autour de leur mouvement. Beaucoup jugeront excessif de paralyser le trafic pour obtenir des avantages qui pourront apparaître à certains comme des privilèges pour eux inaccessibles. Les cheminots doivent donc faire un effort d'imagination et de mesure pour adapter, doser leur action, sans se metre à dos les usagers.

M. N.

M. CUEVAS, NOUVEAU DIRIGEANT DU PATRONAT ESPAGNOL

Une relève dans la continuité

Madrid. — Les chefs d'entreprise espagnols disposent, depuis le 23 mai, d'un nouveau patron, en la personne de M. José Maria Cuevas (cinquante et un ans). Élu à Madrid président de la Confédération espagnole des organisations de chefs d'entreprise (CEOE) par 402 voix et 20 bulletins blancs, il succède à M. Carlos Ferrer Salat, un Catalan de cinquante-trois ans qui était à la tête de l'organisation patronale depuis sa création, en juin 1977.

De notre correspondant

Ce changement s'est opéré sous le signe de la continuité, puisque M. Cuevas était, depuis 1978, secrétaire général de la CEOE et « bras droit » de M. Ferrer Salat. Dans son discours d'inauguration, le nouveau « patron des patrons » a d'ailleurs mis l'accent sur les mêmes problèmes que son prédécesseur : la croissance des dépenses de l'Etat et le déficit des finances publiques, le coût de l'argent et la pression fiscale.

A l'égard du gouvernement socialiste, M. Cuevas aura probablement une attitude assez semblable à celle de M. Ferrer Salat, à savoir une critique sévère sur la forme, mais modérée quant au fond, de la politique économique menée par le ministre de l'économie et des finances, M. Miguel Boyer. Le patronat espagnol, qui, lors de l'arrivée au pouvoir des socialistes en décembre 1982, avait dénoncé dans des termes presque alarmistes certains points de leur programme, a eu la surprise de voir le gouvernement de M. Gonzalez mener une politique de nature très libérale.

Aussi les relations du patronat avec les socialistes sont-elles meilleures que celles qu'il entretenait avec les gouvernements centristes qui ont dirigé l'Espagne jusqu'en 1982. De même, vis-à-vis des syndicats ouvriers, M. Cuevas s'efforcera sans aucun doute de poursuivre la politique de la négociation.

Pour sa part, M. Ferrer Salat, président d'une multinationale espagnole (Ferrer International) et d'une petite banque (Banco de Europa), devrait prendre prochainement la tête de l'Institut d'études économiques (IEE), organisme d'études lié à la CEOE. Mais cette activité pourrait bien être de courte durée, car beaucoup pensent qu'il se présentera aux prochaines élections générales (prévues pour 1986). Certains voient même en lui le futur dirigeant de la droite.

(Intérim.)

En Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES PRIMES POUR LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Pour faciliter la réduction de la production laitière décidée par la CEE, le ministère britannique de l'agriculture a annoncé, le 25 mai, un système d'incitation aux termes duquel les fermiers acceptant de renoncer à leur production de lait pourront bénéficier d'une prime de 650 livres (7 500 francs) par cinq mille litres de production annuelle, à condition qu'ils s'engagent à ne pas reprendre leur production d'ici au moins cinq ans.

Les quotas de production ainsi abandonnés seront répartis parmi les petits producteurs dont la production annuelle est inférieure à deux cent mille litres. Cette mesure devrait aider les petits producteurs à survivre à la réduction des quotas ordonnée le mois dernier par la CEE. Le ministère britannique pourrait consacrer jusqu'à 50 millions de livres (570 millions de francs) à ce projet. — *(AFP).*

Faits et chiffres

● **Recul du chômage, en données brutes, dans la CEE.** — En données brutes, le chômage dans la CEE (Grèce exceptée) a atteint, à la fin du mois d'avril, 12,5 millions de personnes, soit *11,1 %* de la population active contre 11,3 % en mars. Ainsi, selon ces chiffres d'Eurostat, l'office des statistiques de la CEE, le nombre des chômeurs en données brutes a reculé d'environ 230 000. Cependant, en données corrigées des variations saisonnières, la tendance demeure légèrement en hausse, notamment en France (+ 2,3 %), en Italie (+ 2,9 %) et en RFA (+ 0,9 %). Le taux de chômage par rapport à la population active était en avril de 8,4 % en RFA, 9,8 % en France, 13,3 % en Italie, 14,6 % aux Pays-Bas, 13,7 % en Belgique, 11,8 % au Royaume-Uni, 16,8 % en Irlande, 11 % au Danemark et 1,5 % au Luxembourg.

● **Ordonnance d'expulsion des dockers des quais privés du port de Bayonne.** — Le juge des référés de Bayonne a ordonné, le 25 mai, dans la soirée, l'expulsion de la douzaine de dockers qui occupaient depuis le matin les quais privés de la société Maïsica (société d'intérêt collectif agricole que préside M. Franz Duboscq, sénateur RPR des Pyrénées-Atlantiques), sur le port de Bayonne, pour obtenir l'embauche de dockers professionnels dans les opérations de chargement de céréales. — *(AFP.)*

● **Deux directeurs des Chantiers navals de La Ciotat « séquestrés » pendant trente heures.** — Après trente heures de « séquestration » une nuit blanche dans un bureau exigu, MM. Michel Rolland, le directeur des Chantiers navals de La Ciotat, et Jacques Maurrel, directeur du personnel, ont été libérés le 25 mai, à 16 h 30, par les salariés de la Navale, qui entendaient défendre des revendications salariales. — *(AFP.)*

● **Citroën assigne en justice des responsables CGT pour « faits d'occupation ».** — La direction de Citroën a décidé d'assigner en justice une dizaine de responsables CGT — dont M. Akka Ghazzi — et leurs organisations (Fédération de la métallurgie, unions départementale et locale, section d'Aulnay) devant le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour l'occupation de l'usine d'Aulnay-sous-Bois. La direction demande des réparations de préjudices causés, évalués globalement à 10 500 000 F par jour d'occupation.

● **« Il faut enfermer les fous qui nous gouvernent », affirme la fédération de la métallurgie CFTC.** — Après des entretiens avec la direction de Sacilor, M. André Vernier, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CFTC, estime qu'il *« est patent que nous sommes rentrés dans l'ère de l'étatisation et de l'arbitraire du pouvoir »*, les directions n'ayant plus qu'à *« exécuter les ordres du gouvernement »*. Cette situation *« est la confirmation du dédain marqué par le gouvernement pour l'ensemble des sidérurgistes français (...). La métallurgie CFTC proteste vigoureusement contre des pratiques de politique industrielle menées par des fous qui sont bons à enfermer »*.

● **Le Brésil vend des jeans à l'URSS.** — Un contrat a été signé, le 24 mai, à Sao-Paulo, portant sur la vente par le Brésil de quarante mille jeans à l'URSS, pour un montant de 300 000 dollars. C'est la première fois que l'URSS achète des jeans au Brésil. Le contrat a été conclu par la firme brésilienne Al Pargatas, après trois ans de discussions avec ses clients soviétiques.

Économie

« Le dimanche n'est pas forcément le lendemain du samedi... »

(Suite de la première page.)

Besoin *a priori* ponctuel : l'expérience mancelle ne serait donc que temporaire. N'empêche : c'est un doigt que les syndicats n'ont pas voulu glisser d'emblée dans un engrenage incertain. Mais la CGT pouvait-elle opposer son veto alors qu'elle réclame depuis si longtemps le retour des productions réalisées à l'étranger, et la CFDT pouvait-elle rejeter un tel aménagement du temps de travail, elle qui admet qu'un plus grand engagement de l'outil de travail est devenu nécessaire, même s'il ne s'agit pas encore ici de partage du temps de travail ?

On s'entoura donc d'un maximum de garanties. Lorsque les syndicats furent assurés que l'expérience aurait lieu sur la base du volontariat et que financièrement les salariés du week-end ne seraient pas pénalisés malgré un horaire réduit, ils acceptèrent de signer l'accord. En ajoutant une condition décisive : l'usine du Mans embaucherait autant de jeunes chômeurs inscrits à l'ANPE que de volontaires du week-end pour les remplacer dans les équipes de semaine. Ils ont dû se contenter de la promesse de dix embauches échelonnées au long du premier semestre 1984.

Le doigt dans l'engrenage ? Le syndicat n'était pas persuadé de la réussite de la formule auprès des salariés. On ne trace pas une croix sur son week-end de gaieté de cœur et on n'accepte pas aisément des journées de travail de dix heures et demie le samedi et le dimanche, même si, après avoir commencé la journée du samedi à 6 heures, on se trouve libéré à 16 h 30, voire à 15 h 45 le dimanche alors que l'embauche s'est faite à 5 h 15. « *C'est encore assez tôt pour profiter des fêtes du dimanche après-midi ou pour aller rendre visite aux copains, à la famille...* », expliquent les VSD.

Organiser nos loisirs comme on l'entend

Face aux visiteurs, on commence par occulter les inconvénients. M. André Gilloteau, l'agent de maîtrise qui assure toute la coordination du groupe, admet tout de même qu'il ne voit plus guère sa fille de dix-huit ans interne au collège. Elle ne rentre que le week-end, précisément. Quant à son fils de quatorze ans, il ne lui est d'aucun secours le dimanche alors qu'il aborde la compétition cycliste. « *Seulement, je compense en m'entraînant avec lui dans le courant de la semaine, chose que je n'aurais jamais espérée avant.* » Le même André Guilloteau admet que, dans les premiers mois, il acceptait encore les sorties du samedi soir. Puis elles se sont écourtées. Pour être supprimées. « *Les jeunes se permettent encore quelques folies le samedi soir. Ils récupèrent plus vite. Mais moi, je n'ai pas le droit de ne pas être en forme le dimanche matin.* »

« *Le dimanche, ce n'est pas forcément le lendemain du samedi. C'est d'abord le jour où on peut organiser ses loisirs comme on l'entend. Moi, mon samedi, ça tombe un lundi : c'est le jour où je me repose de mon travail. Derrière, j'ai trois dimanches : mardi, mercredi et jeudi. Je peux voir les copains de Renault, ceux qui sont en équipe et sont libres l'après-midi, la famille. J'ai enfin le temps d'aller au cinéma avec ma femme. Je profite même des réductions de 30 % du lundi et du jeudi.* » Cette fois, c'est Joël Loiseau qui parle. Il est d'autant plus volubile qu'il n'a pas été volontaire d'emblée. Cégétiste, il trouvait plus d'inconvénients que d'avantages à la formule des VSD. « *J'ai vite fait mes comptes. Ma femme ne travaille pas. J'ai un petit Nicolas de sept mois. J'ai assez entendu de copains expliquer* « les gosses, c'est ma femme qui s'en occupe » *pour que mon choix s'impose. Et comment pourrais-je faire la fine bouche, moi qui travaille douze jours dans le mois et qui reçois un salaire équivalant celui des copains qui en ont fait vingt et un.* » C'est une façon de compter. En fait, les VSD touchent en moyenne de 100 à 140 F de plus pour un horaire effectif de vingt-sept heures trente-huit au lieu de trente-huit heures dix.

Un enthousiasme qui peut laisser supposer que le syndicalisme s'est laissé récupérer. « *Pas que je sache. Est-ce que nous ne militons pas tous pour une diminution du temps de travail sans perte de salaire ? Quant à la vie syndicale, nous restons en contact étroit avec les équipes du vendredi ou du lundi. Nous suivons ce qui se passe. Il y a même un tiroir syndical où tous les tracts de la semaine nous attendent et, si un débrayage a eu lieu en cours de semaine, on suit le mouvement avec un décalage. Samedi après-midi, nous avons été sept sur treize à débrayer.* »

Faut-il ajouter que c'est le même qui dit avec le plus de fougue l'intérêt qu'il trouve à son travail : « *Il y a un esprit d'équipe étonnant. On travaille... mais on n'a pas l'impression d'être sous pression alors qu'on en fait sûrement plus qu'on n'accepterait de faire en équipe normale. On prend des initiatives, des responsabilités. Le pire, c'est que cela nous coûte moins... et que le temps passe plus vite. La journée du samedi, qui nous aura pourtant fait passer dix heures et demie à l'usine, nous paraît plus courte que les huit heures du vendredi ou du lundi où on a l'impression de venir pointer pour faire nos heures et où on ne dispose plus de nos machines pour nous tout seuls. Le samedi-dimanche, entre nous on fonce. Comme si c'était notre petite entreprise.* »

Pas étonnant face à un tel tableau que personne ne souhaite voir l'expérience s'arrêter, d'autant que la plupart ont aussi apprécié de ne plus être soumis à la douche écossaise des équipes : « *Avant, une semaine du matin, une semaine du soir, j'avais le sommeil complètement détraqué. Désormais, je dors sept nuits sur sept* », entend-on répéter.

Marginalisation rampante

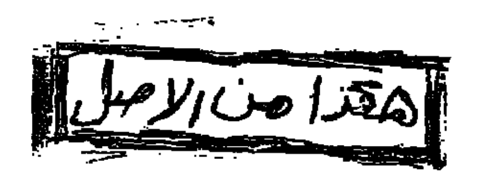
Reste tout de même une marginalisation rampante qui peut devenir pesante, voire perturbante, même si c'est moins évident lorsqu'on est célibataire ou que l'on a une épouse qui ne travaille pas.

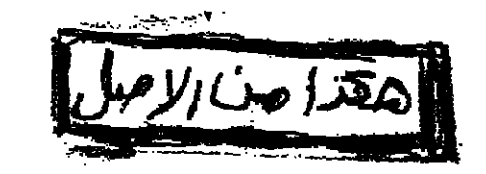
Marginalisation rampante ? Au contraire, rétorque M. Michel Veynachter : « *Je suis conseiller municipal d'un village qui s'appelle Saint-Marceau. Quand j'étais d'équipe du soir, il n'était pas question d'assister aux réunions de conseil traditionnellement fixées le vendredi soir. Et encore moins aux réunions des commissions l'après-midi. Désormais, je suis présent tout le temps. Où est la marginalisation ? Ma femme travaille, elle est institutrice. Nous venons de passer quinze jours de vacances presque totales avec notre bébé de vingt mois... mis à part trois jours de travail en fin de semaine.* »

Pas facile de faire admettre que la formule des VSD possède quelques vices de forme. Un seul surgit au détour de chaque entretien : le contrat s'achève au bout de neuf mois, le 30 septembre prochain, et pas un ne se voit retourner en équipe comme avant. Mais l'expérience des VSD cessera-t-elle vraiment ? L'argument, c'est vrai, avait été avancé lors des modifications subies par la FASA, mais comme l'équipe des VSD a déjà pris un peu d'avance sur son programme de disques de frein, on vient de lui confier une fabrication de volants de moteur sur une chaîne voisine. Ce qui, autre avantage de la formule, va permettre à des P 1, comme Joël Loiseau, de passer P 2 autrement plus rapidement que par le processus habituel.

Le doigt dans l'engrenage ? Peut-être, après tout. Mais c'est un engrenage dans lequel certains trouvent beaucoup de plaisir à se faire broyer. Parce qu'ils sont quatorze. Mais qu'adviendrait-il si, comme en semaine, la ruche du 85 bruissait de l'activité des sept cents abeilles ?

ALAIN MACHEFER.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 mai

Coup de froid

NEW-YORK *éternue, Tokyo sort ses Kleenex,* mais c'est Paris qui s'enrhume. Déjà en début de semaine, on avait la goutte au nez au palais Brongniart, en baisse de 0.8 % pour la réponse des primes, puis de 0,9 % le lendemain, jour de liquidation mensuelle (perdante de 0.88 % d'un mois à l'autre). Mercredi, premier jour du terme de juin, les actions françaises affichaient des *dispositions plus encourageantes,* mais l'indicateur de séance avait des scrupules à sortir du « rouge » (moins 0,3 %).

Ce n'est que jeudi que la cote put regagner *0,9 %,* mais à peine avait-elle commencé à combler son retard qu'elle perdait brutalement pied le lendemain. En effet, vendredi, c'était carrément la débandade, et les valeurs françaises qui avaient chuté d'emblée de plus de 1 % accusaient une certaine gêne en fin de séance en affichant un recul de 2,1 %, qui porte à plus de 3 % la baisse globale *cette semaine.*

Voilà bien longtemps que le marché parisien n'avait pas subi un revers aussi sévère. *« C'est la faute à Wall Street »,* affirmait-on avec force autour des colonnes en vouant aux gémonies ce Big Board, qui, non content de patauger à longueur de semaine dans ses problèmes de taux d'intérêt et de déficit budgétaire, voit apparaître, à *présent,* d'impressionnantes lézardes sur l'édifice bancaire américain.

« Un sauvetage, ça va ; deux sauvetages, bonjour les dégâts... », constatait un familier de la Rue Vivienne, en faisant allusion aux déboires de la Continental Illinois, cette grande banque en difficulté, qui n'a été reléguée récemment dans les pages intérieures des journaux financiers que pour laisser la « une » à la Manufacturers Hanover Trust, contaminée, à son tour, par ce mal étrange qui frappe peu ou prou nombre d'établissements américains et baptisé *« syndrome d'Amérique latine »* par les Diafoirus locaux.

Le fait que Wall Street ait piqué du nez dans son assiette, jeudi soir, en prenant connaissance du menu frappé aux armes des pays à risques a ému les convives au palais Brongniart. Ils paraissaient plus enclins à la soupe à la grimace (après avoir pris connaissance, quarante-huit *heures plus tôt, des piètres résultats du commerce extérieur* de la France en avril) qu'à essayer de s'offrir quelque gâterie figurant sur la carte : Matra, réservée à la hausse mercredi, Alsthom-Atlantique *le* lendemain ou encore Merlin-Gerin, Majorette, Arjomari, Thomson-CSF ou *Sommer-Allibert, pour ne citer que quelques spécialités* recherchées ces derniers jours.

Pourtant, à un jet de pierre des colonnes du temple de l'argent, M. Xavier Dupont tenait des propos modérés, mais sans pessimisme excessif. Le syndic de la Compagnie des agents de change, qui effectuait son troisième « show » après les deux heures consacrées la veille au bilan du *second marché et sa prestation de mardi après-midi sur* le même thème devant un parterre de spécialistes du capital-risque, sous l'égide du Management Centre Europe, était, *cette fois-ci, l'invité du dîner annuel de l'Association de la* presse économique et financière. Comme cette dernière avait bien fait les choses, c'était fromage et dessert : le marché à règlement mensuel et les perspectives de la Bourse de Paris.

Sur le premier point, M. Dupont devait préciser que le marché à règlement mensuel représentait un volume *d'affaires de 300 millions de francs en moyenne par* séance, soit environ vingt-trois mille ordres, le syndic rappelant à cette occasion l'objectif affirmé par son prédécesseur *d'instaurer, sur un certain nombre de valeurs, un* marché continu *« vers la fin de l'année 1985 ».*

Tout en admettant par ailleurs que l'intérêt des investisseurs n'avait pas faibli à l'égard de Paris, il devait préciser *que, à son avis,* aucune hausse sensible des cours ne devrait intervenir à la Bourse de Paris tant que les taux d'intérêt resteront aussi élevés qu'ils le sont actuellement, favorisant alors *le* marché obligataire. *« D'ailleurs, l'essentiel de la hausse a déjà été réalisé »,* devait-il ajouter, un sentiment que ne partagent pas tous les professionnels du marché parisien, certains d'entre *eux estimant* que le détachement des coupons qui va se dérouler en juin-juillet devrait permettre de canaliser une partie des dividendes versés sur les quelque 10 milliards de francs distribués à *cette occasion.*

Il convient de rappeler à ce sujet que les distributions de dividendes annoncées au titre de l'exercice 1983 ont été, dans l'ensemble, plus généreuses que ne le prévoyaient les *spécialistes en début d'année, et certains titres devraient en* profiter. A l'issue de la dernière liquidation, Mérieux affichait la plus forte hausse avec un gain de 38 % environ, immédiatement *suivie* par BHV, en hausse de 33 % d'un mois à l'autre.

A l'inverse, une fois de plus, Amrep s'est distinguée en se réfugiant très loin dans le fond de la classe, près du radiateur. Cette valeur, qui a perdu 64 % durant la même période, a été basculée sur le marché au comptant dans le cadre de la « toilette de printemps » effectuée *sur* un certain nombre de titres. Cette semaine, le troisième groupe mondial, spécialisé dans le parapétrolier, a encore fait des *siennes et la cotation d'Amrep a dû à nouveau être suspendue* le 23 mai lorsque, à l'issue d'un conseil d'administration de ce groupe, avancé de vingt-quatre heures en *raison* des circonstances, Bouygues, *qui s'était* porté candidat à la reprise, annonçait, par un sec communiqué, sa décision de rendre son tablier.

« Habile manœuvre », assurait certain Machiavel sous les lambris, en faisant valoir que, fort de la situation *d'Amrep plus dégradée que prévu et d'un secteur d'activité* en panne dans le monde entier, « M. Francis » avait finalement réalisé dans quel guêpier il allait se fourrer. Il avait donc préféré *couper les ponts, quitte à se réserver quelque* tête-à-tête privilégié avec le futur administrateur judiciaire qui ne manquerait pas d'être nommé. Autour de la corbeille, on attendait le dépôt *de bilan,* mais M. André Miller, le patron déchu qui a retrouvé pour un temps son fauteuil de président abandonné par le numéro deux de Bouygues, M. René Augereau, a demandé à bénéficier de *la suspension provisoire des poursuites afin de geler les* dettes pendant un délai de trois mois mis à profit pour établir un plan de redressement. De leur côté, les six mille salariés du groupe, que l'on a tendance à oublier un peu dans la gigantesque partie de bras de fer que se livrent les anciens actionnaires et l'ex-repreneur Bouygues, ont réclamé, par la voix de l'intersyndicale d'Amrep, l'intervention des pouvoirs publics afin de sauver la société du dépôt de bilan. Pour cette intersyndicale, qui regroupe la CGT, la CFDT et la CGC, il ne fait pas de doute que le groupe Bouygues *« veut aller au dépôt de bilan pour racheter ce qui l'intéresse : les activités off-shore ».*

Suspension provisoire des poursuites ou *dépôt* de bilan, pour les boursiers parisiens, c'est du pareil au même. Le mal est déjà fait, à savoir le discrédit porté sur le groupe *qui était* si souvent cité *en exemple pour son savoir-faire* et qui donne à présent la pénible impression d'effectuer une dernière passe d'armes.

SERGE MARTI.

Métallurgie construction mécanique

De Dietrich enregistre pour 1983 une baisse de 2,6 % de sa marge brute hors plus-values (71,9 millions de francs). Le bénéfice total du groupe ressort à 13,53 millions de francs (– 38,4 %).

	25-5-84	Diff.
Alspi	89,50	– 3,90
Avions Dassault-B.	490	– 15
Chiers-Châtillon	27,30	– 0,80
Creusot-Loire	30,20	– 1,50
De Dietrich	359	– 1
FACOM	808	– 63
Fives-Lille	273	– 22
Fonderie (Générale)	41,30	– 2,20
Marine Wendel	104,60	+ 2,40
Penhoët	628	–
Peugeot SA	225	– 12
Poclain	44,50	– 0,50
Pompey	127	– 1
Sagem	1 385	+ 19
Valéo	254	– 7
Vallourec	67,90	+ 1,40

Valeurs diverses

	25-5-84	Diff.
Agence Havas	768,00	– 32
Appl Gaz	277,00	– 27
L'Air Liquide	516,00	– 33
Arjomari	425	– 23
Bic	400	– 17
Bis	306	+ 3
Club Méditerranée	856	– 54
Essilor	250	– 100
Europe 1	671	– 22
Ind. Partic.	408	+ 2
Hachette	1 425	– 135
Accor	216	– 13,9
L'Oréal	2 394	– 94
Navigation Mixte	255	– 9
Nord-Est	5 120	+ 2,3
Presses de la Cité	1 635	– 124
Skis Rossignol	1 330	–
Sanofi	510	– 18

Mines d'or, diamants

	25-5-84	Diff.
Amgold	1 135	+ 5
Anglo-American	173 50	+ 4,50
Buffelsfontein	630	+ 35
De Beers	73 15	+ 0,15
Driefontein	377	+ 14
Free State	418	+ 14
Goldfields	77	+ 1,20
Gencor (1)	212	+ 5,50
Harmony	224	+ 14,90
President Brand	476	+ 48,50
Randfontein	1 500	+ 60
Sainte-Helena	352	+ 3
Western Deep	625	+ 53
Western Holding	521	+ 40

(1) Compte tenu d'un droit de 1 F.

Filatures, textiles, magasins

A structures comparables, les comptes consolidés de *Radar* font apparaître pour 1983 un déficit net de 241 millions de francs (+ 56 %) pour un chiffre d'affaires accru de *2,6 % à 11,21 milliards* de francs. *Radar,* pour sa part, perd 171,1 millions de francs et *Paris-France* 69 millions. Les *Trois Quartiers,* en revanche, font un bénéfice de 12,62 millions de francs (+ 20,6 %).

	25-5-84	Diff.
André Roudière	143	+ 2
FF Agache-Willot	144,60	+ 24,06
BHV	159,80	+ 0,30
CFAO	675	– 26
Damart-Serviposte	1 655	– 20
Darty	902	– 48
DMC	100	– 5,10
Galeries Lafayette	188,50	+ 2,50
La Redoute	1 150	– 25
Nouvelles Galeries	104,10	– 0,40
Printemps	151	– 4
SCOA	58	– 1,05

Bâtiment, travaux publics

Chute des bénéfices consolidés de *Poliet* pour 1983, dont le montant net revient de 143,3 à 105 millions de francs.

	25-5-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	895	– 6
Bouygues	658	– 27
Ciments Français	247	– 20
Dumez	691	+ 12
J. Lefebvre	137	– 8
Générale d'Entrepr.	65	– 3
GTM	263	– 6
Lafarge	351	– 21
Maisons Phénix	284	– 14
Poliet et Chausson	408	– 12
SCREG	183,50	– 1,50

Pétroles

	25-5-84	Diff.
Elf-Aquitaine	257,10	– 17,80
Esso	685	+ 26
Francarep	387	+ 0,80
Pétroles (Française)	284,20	– 1 80
Pétroles B.P.	107	
Primagaz	251	+ 0,50
Raffinage	110	– 3
Sogerap	525	+ 22
Exxon	400,20	– 29,80
Petrofina (1) (1*bis*)	1 264	+ 39
Royal Dutch	506	– 5

(1) (1*bis*) Compte tenu d'un droit de 123 F et d'un coupon de 45 F.

Alimentation

	25-5-84	Diff.
Béghin-Say	280,10	+ 0,10
Bongrain	1 620	– 130
BSN G.-Danone	2510	– 135
Carrefour	1675	– 11
Casino	995	– 5
Cédis	611	+ 15
Euromarché	717	– 13
Guyenne et Gasc.	300	– 05
Lesieur	1195	– 45
Martell	1782	– 58
Moët-Hennessy	1510	– 90
Mumm	559	– 3
Occidentale (Gle)	617	– 11
Olida-Caby	295	– 4
Pernod-Ricard	761	– 27
Promodès	1590	– 35
Source Perrier	514	– 11
St-Louis-Bouchon	388	– 7
C.S. Saupiquet	666	– 18
Veuve Clicquot	2070	– 20
Viniprix	790	– 12
Nestlé	23290	– 170

Produits chimiques

	25-5-84	Diff.
Institut Mérieux	1 350	+ 125
Laboratoire Bellon	725	– 9
Roussel-Uclaf	1 115	+ 15
BASF	615	+ 21
Bayer	625	+ 20
Hoechst	648	+ 28
ICI	81	– 2,40
Norsk Hydro	825	– 25

Banques, assurances sociétés d'investissement

	25-5-84	Diff.
Bail Équipement	272	– 3,10
Cetelem	354	– 14
Chargeurs SA	337	– 3,10
Bancaire (Cie)	491	– 4
CFF	617	– 33
CFI	239,90	– 2,90
Eurafrance	830	+ 27
Hénin (La)	327,10	+ 2,10
Imm. Pl.-Monceau	299	+ 9
Locafrance	295	+ 6
Locindus	645	– 7
Midi	1 587	+ 12
Midland BK	222	– 4
O F P (Omn. Fin. Paris)	780	– 18
Parisienne de réesc.	655	+ 14
Prétabail	980	+ 24
Schneider	88,55	– 1,55
UCB	263	– 21

Mines, caoutchouc

	25-5-84	Diff.
Géophysique	911	
Imétal	93	– 1
Michelin	780	– 60
MM Penarroya	58	– 4,90
Charter	31	– 1
INCO	107,20	– 6,70
RTZ	84,20	– 1,80
ZCI	2,48	– 0,07

Valeurs à revenu fixe ou indexé

La valeur de reprise des titres de l'emprunt *4 1/2 % 1973* admis en règlement des droits de mutation pour la période s'étendant du 1er juin au 30 novembre 1984 a été fixée à 1 775,38 F par coupures de 100 F, contre 1 888,43 F pour la période précédente du 1er décembre 1983 au 31 mai 1984.

	25-5-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 840	+ 63
7 % 1973	9 785	+ 156
10,30 % 1975	92,25	– 0,15
PME 10,6 % 1976	91,90	– 0,20
8,80 % 1977 (2)	117,30	+ 1,75
10 % 1978 (1)	90,75	– 0,05
9,80 % 1978	90,30	+ 0,70
8,80 % 1978	92,55	+ 0,02
9 % 1979	87,35	– 0,02
10,80 % 1979	93,20	– 0,35
12 % 1980	99,75	+ 0,07
13,80 % 1980	102,70	+ 0,15
16,75 % 1981	110,22	+ 0,07
16,20 % 1982	111,17	– 0,18
16 % 1982	110,70	– 0,10
15,75 % 1982	108,90	– 0,20
CNE 3 %	3 715	+ 2
CNB bq. 5 000 F	102,20	– 0,01
CNB Paribas 5 000 F	102,30	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	102,30	inchang.
CNI 5 000 F	102,17	+ 0,06

Matériel électrique

Les modalités de l'opération financière que le groupe *Thomson* va lancer sont enfin connues. Cette opération s'articulera en trois temps.

En premier lieu, *Thomson-CSF* émettra pour 1,2 milliard de francs d'obligations convertibles qui seront entièrement souscrites par la *SOPIMEL (filiale de Thomson SA). La* conversion aura lieu avant la fin de l'année, et *Thomson SA* se trouvera ainsi détenir 67 % de *Thomson-CSF* au lieu de 50,1 %.

Mais, de façon à se retrouver dans la situation de départ (50,1 %) au *bout de quatre ans et demi, Thomson SA* lancera, après *CSF,* un emprunt de 858 millions de francs dont les titres de 900 F nominal à *10,75 % seront assortis* de deux bons ouvrant droit d'acquérir chacun une action *CSF* contre espèces à 335 F, l'un jusqu'au 31 décembre 1986, l'autre jusqu'au 31 décembre 1988.

Enfin, *Thomson SA* lancera vers la mi-juin un emprunt classique de *1,5 milliard de francs à taux révisé* annuellement (TRA).

	25-5-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	199	– 10,80
CIT-Alcatel	1 301	+ 30
Crouzet	101,50	– 3,50
Générale des Eaux	538	+ 17
Intertechnique	1 465	– 65
Legrand	1 876	– 25
Lyonnaise des Eaux	750	– 45
Matra	1 480	+ 10
Merlin-Gérin	1 085	+ 7
Moteurs Leroy-Somer	395	– 9
Moulinex	98,10	– 4,30
PM Labinal	331	– 9,10
Radiotechnique	288	– 20,90
SEB	428	– 19
Signaux	824	+ 41
Téléméc. Electrique	1 585	– 150
Thomson-CSF	299	– 3
IBM	1 064	– 42
ITT	350	– 10,10
Schlumberger	482	– 23
Siemens	1 454	+ 44

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	59 179	106 064 399
CNE 3 %	18 127	64 997 591
Matsushita	878 730	63 524 147
Elf	232 111	62 312 352
Hitachi	1 355 871	48 871 055
Esso	65 648	43 830 215
CFP	148 409	42 502 472
Moët	22 405	35 361 388
Perrier	68 485	35 357 836
L'Air Liquide	54 376	29 144 081
Pernod-Ricard	35 690	27 849 222
BSN	10 279	26 649 282

(*) Du 18 au 24 mai inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 mai	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai
RM	322 356	318 184	317 072	311 711	418 524
Comptant R. et obl.	1 208 674	1 113 447	1 405 865	1 525 673	1 607 969
Actions	41 153	55 070	37 270	37 198	29 852
Total	1 572 183	1 486 701	1 760 207	1 874 582	2 256 345
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	113,2	110,5	112,2	114	–
Étrang.	93,9	91	91,1	94,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	109	108	107,7	108,8	106,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	174,9	173,3	173,1	174,3	171,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Or fin (kilo en barre)	102 500	102 900
— (kilo en lingot)	102 250	102 600
Pièce française (20 fr.)	614	616
Pièce française (10 fr.)	410	406
Pièce suisse (20 fr.)	606	613
Pièce latine (20 fr.)	585	690
● Pièce tunisienne (20 fr.)	587	575
Souverain	730	743
Souverain Elizabeth II	760	774
● Demi-souverain	404	396
Pièce de 20 dollars	4 060	4 140
— 10 dollars	2 012,50	1 980
● — 5 dollars	1 300	1 296
— 50 pesos	3 880	3 880
● — 20 marks	720	718
— 10 florins	613	616
● — 5 roubles	390	400

Des sirops à la Bourse

La société Teisseire, dont les actions seront introduites en Bourse le 29 mai, sur le second marché à Paris, à l'initiative de la Société Générale et de la Charge Puget, a pour origine lointaine le lancement, par un vinaigrier grenoblois en 1720 d'une liqueur de cerises.

Depuis, l'entreprise a prospéré et le nom de Teisseire est devenu célèbre. Il y a aujourd'hui à Grenoble un quartier Teisseire. L'entreprise *fut rachetée en 1907 par* la famille de l'actuel PDG, M. François Reynaud, et depuis 1980 la totalité du capital était *détenue par une holding familiale,* COFIDI. L'offre de Teisseire porte sur 115 000 titres à 250 F et représente 9,6 % du capital.

Teisseire a trois activités principales, *les sirops aux fruits* (84 % du chiffre d'affaires et le tiers du marché national), les concentrés pour boissons (marque Teissi) *et, depuis 1982, une* spécialité de desserts glacés. Le chiffre d'affaires réalisé en 1983 s'élève à 640 millions de francs, *avec 280 salariés et* trois unités de production, à Crolles, près de Grenoble, Agen (Lot-et-Garonne) et Segré (Maine-et-Loire). Le *résultat net s'est élevé à* 20,28 millions de francs, contre 12 millions en 1982 et 9 en 1981. Le chiffre d'affaires à l'exportation, de l'ordre de 5 % en 1982 – Teisseire n'était alors *présent qu'en Belgique* – a augmenté d'environ 40 % en 1983, avec une expansion sur les marchés *européens et du Proche-Orient.* L'entreprise conserve dans ses cartons un projet américain : il s'agirait de vendre en franchise aux États-Unis des sirops avec la technologie et la marque Teisseire, qui serviraient *de cheval de Troie aux autres* produits de la société.

Teisseire a manifesté, à plusieurs reprises, son souci de s'approvisionner en matières *premières produites par l'agriculture* française. Celles-ci représentent environ 40 % des fruits utilisés par Teisseire, qui importe, il est *vrai, beaucoup d'agrumes* (oranges et citrons, qu'on ne peut obtenir sur le territoire national.

Afin de remédier au tradition*nel déséquilibre constaté lors des* introductions au second marché, entre les trop nombreux ordres d'achat et le total des titres réel*lement offerts au public,* la Chambre syndicale des agents de change a décidé de recourir à la procédure d'offre publique de vente *nominative, en instaurant* un système voisin de celui qui avait été testé à propos de l'introduction de Gel 2000. – J.B

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus bas depuis quinze mois

Le pessimisme et la nervosité ont régné à nouveau, cette semaine, sur la place de New-York, où l'indice Dow Jones a ajouté encore 26,70 points à ses pertes de la semaine précédente (23,34 points), pour s'inscrire à 1 107,09, au plus bas depuis quinze mois. Jeudi, le seuil psychologique des 1 100 avait même été enfoncé.

Dans un climat d'inquiétude et de morosité, *entretenu par les craintes* d'une nouvelle tension des taux d'intérêt et d'une aggravation dans le conflit du golfe Persique, un vent de panique a même soufflé, jeudi, sur Wall Street, attisé par des rumeurs sur la santé financière des banques américaines (voir page ci-contre). Les valeurs de banque ont été très touchées, et, vendredi, n'ont compensé qu'une partie de leur perte, malgré les démentis officiels. Les pétroles ont *également été affectés* (toujours le golfe Persique), de même que l'informatique et les transports aériens.

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Alcoa	32 5/8	33
ATT	15 3/4	15 1/2
Boeing	38 7/8	38
Chase Man. Bank	44 3/4	41 1/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47
Eastman Kodak	65 1/2	64 3/4
Exxon	42 5/8	41 1/8
Ford	34 1/2	36 5/8
General Electric	53 1/2	52 3/8
General Foods	51 3/8	51
General Motors	62	63 1/4
Goodyear	24 1/8	23 3/4
IBM	109 3/8	107 1/4
ITT	35 1/2	34 1/8
Mobil Oil	28 5/8	28 1/8
Pfizer	31 5/8	31 1/2
Schlumberger	51 1/8	47 5/8
Texaco	38 1/2	36 5/8
UAL Inc.	34 3/8	32 3/4
Union Carbide	56	53 5/8
US Steel	26 7/8	26 7/8
Westinghouse	41 3/8	40 3/4
Xerox Corp.	38 1/4	37

LONDRES

Vif recul

Indécise la semaine dernière, la Bourse de Londres s'est franchement orientée à la baisse cette semaine, l'indice du Financial Times perdant près de *50* points à *827,9* contre 874,4, à son plus bas niveau depuis trois mois. Mardi, il avait même enregistré sa plus forte chute en une séance depuis février 1974, soit 21,2 points. Le recul avait été provoqué, comme à New-York, par des *inquiétudes* sur la santé des banques américaines et même britanniques. S'y sont ajoutés la crainte d'une hausse des *taux,* l'échec *des négociations dans le* conflit des mineurs, l'aggravation du conflit irano-irakien, le ralentissement de l'économie britannique et la baisse de la livre sterling.

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Beecham	320	311
Bowater	300	270
Brit. Petroleum	532	503
Charter	228	215
Courtaulds	144	137
De Beers (*)	7 33	7 27
Dunlop	38	37
Free State Geduld (*)	28 1/4	39 1/2
Glaxo	830	810
Gt. Univ. Stores	615	565
Imp. Chemical	592	544
Shell	690	678
Unilever	900	865
Vickers	162	144
War Loan	34	33 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Fléchissement

Les valeurs japonaises ont fléchi à nouveau cette semaine, mais moins fortement que la semaine précédente. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 603 points, n'en a cédé, cette fois-ci, que 102, pour clôturer, samedi, à 10 127. Mardi, cet indice était même tombé, momentanément en dessous de 10 . Le lendemain, toutefois, sur la nouvelle d'un accord sur l'internationalisation du yen, provoquant la reprise de cette devise, l'indice enregistrait sa plus forte hausse de l'année (228 points). Conflit irano-irakien, tension sur les taux et faiblesse de Wall Street, ont toutefois, continué à déprimer le marché, qui fléchissait en fin de semaine.

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Akai	441	430
Bridgestone	569	565
Canon	1 180	1 190
Fuji Bank	1 000	945
Honda Motors	1 070	1 110
Matsushita Electric	1 670	1 710
Mitsubishi Heavy	233	238
Sony Corp.	3 310	3 310
Toyota Motors	1 330	1 320

FRANCFORT

Hausse

La seule place mondiale à s'inscrire en hausse a été Francfort, cette semaine, malgré les tensions sur les taux, le Golfe et la tempête sur les banques. La reprise des négociations sur la semaine de 35 heures en a été la cause.

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
AEG	96 80	95 20
BASF	163 50	163 50
Bayer	169 30	167 80
Commerzbank	170 50	162
Deutschebank	363,80	354
Hoechst	172 70	173 30
Karstadt	260 50	255
Mannesman	143	142 70
Siemens	390	389
Volkswagen	189	191 50

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Grave crise de confiance

Devant la grave crise de confiance qui affecte une part croissante du système bancaire des Etats-Unis, les investisseurs internationaux ne sont plus enclins à détenir du papier libellé en dollars, les eurodollars étant, en fin de compte, tout comme les dollars domestiques, détenus par les établissements américains.

La propagation à d'autres banques d'Amérique du Nord des méchantes rumeurs ayant, dix jours plus tôt, mis à mal la réputation de la Continental Illinois, a porté un très mauvais coup au marché international des capitaux, tout particulièrement à son secteur à taux fixe libellé en dollars. Avec Manufacturers Hanover, Chase Manhattan, Citicorp et même la toute puissante Morgan Guaranty, successivement atteintes par l'air de la *calomnie*, c'est l'ensemble de l'euromarché qui est *sérieusement* touché, non seulement parce que ces banques en sont les piliers, mais surtout à cause de la crise de liquidités qui pourrait s'ensuivre.

Les autorités américaines, ne pouvant rester impassibles devant une évolution tellement rapide et insaisissable qu'elle échappe à tout contrôle, se doivent d'intervenir et ne manqueront pas de le faire. Dans une première étape, la Fed, c'est-à-dire la Banque centrale des Etats-Unis, va très vraisemblablement injecter dans le système bancaire américain toutes les liquidités nécessaires. Cette intervention devrait provisoirement faire baisser les taux d'intérêt à court terme.

Mais on peut se demander si la crise qui s'abat sur l'ensemble du système *ne va pas contraindre* l'administration Reagan à revoir sa politique et la forcer à réduire drastiquement et rapidement l'énorme déficit du budget fédéral. Son financement a eu pour effet de drainer l'épargne de tout le pays et simultanément de réduire les liquidités bancaires. La réduction du déficit budgétaire permettrait également d'éviter l'abolition de la retenue à la source sur les émissions obligataires aux Etats-Unis.

Ainsi que nous en entretenions nos lecteurs il y a une semaine, la disparition de cette taxe était sur le point d'être décidée *afin* de permettre le placement massif hors des Etats-Unis, par le Trésor américain, de bons et d'obligations précisément destinés à financer une partie du déficit du budget. Mais si cette retenue à la source était abolie, ce sont surtout les liquidités bancaires mondiales qui seraient drainées et non plus *seulement* celles des établissements américains.

Aussi longtemps que des doutes s'élevaient sur la solidité de la seule Continental Illinois par suite d'un volume important de créances douteuses principalement sur des sociétés américaines du *secteur* de l'énergie, la scène financière internationale *demeurait relativement* confiante, d'autant plus que la Fed *s'est* touours portée moralement garante des banques du pays et qu'un puissant organisme d'assurance (le FDIC) protège les déposants. La situation est brutalement devenue plus inquiétante depuis que d'autres banques beaucoup plus importantes sont à leur tour entrées dans la ligne de mire. Malgré les *démentis de leurs porte-parole*, plus personne ne voulait, vendredi, toucher *le papier émis par ces établissements*, qu'il s'agisse de certificats de dépôt ou d'euro-émissions obligataires.

Afin de faciliter l'existence à la Continental Illinois, la Fed avait provoqué en début de semaine une *détente artificielle* et *provisoire* des taux d'intérêt à court terme. Profitant de cette brève accalmie, le secteur à taux fixe libellé en dollars du marché euro-obligataire s'est empressé d'effectuer quelques sorties. Même celles qui au départ paraissaient réussies se retrouvaient mal en point à la veille du week-end.

Même le papier japonais

Mardi, l'Export-Import Bank du Japon, c'est-à-dire la banque nippone du commerce extérieur, dont les *apparitions sont aussi rares que* remarquées, lançait au pair sur une durée de sept ans un euro-emprunt de 75 millions de dollars doté d'un coupon annuel de 13,25 %. L'émission, qui bénéficie de la garantie du gouvernement japonais, était immédiatement bien acceptée par les euro-investisseurs. Elle avait commencé *à se traiter sur le marché gris* avec une modeste décote de 1,25, c'est-à-dire à la limite de la commission de 1,25 % dont sont gratifiées les banques pour récompenser leur effort de vente. Mais, vendredi, l'atmosphère s'était tellement détériorée sous l'influence des cris détestables parvenus de New-York que la *décote* atteignait 1,625, niveau inacceptable pour du papier garanti par l'Etat japonais.

Le soir du même jour, la Caisse nationale des télécommunications (CNT) était venue offrir au pair, sous la garantie de la République française, 100 millions de dollars sur sept ans avec un coupon annuel de 13,75 %. Malgré ce taux d'intérêt de 0,50 % supérieur à celui proposé par l'Export-Import Bank japonaise, l'euro-emprunt CNT était de suite affecté d'une décote supérieure à la commission de vente de 1,25 %. Vendredi, dans la tourmente qui secouait les marchés des changes et ceux des capitaux des deux côtés de l'Atlantique, les « notes » CNT devaient céder davantage de terrain, étant recherchées avec une décote de l'ordre de 2,375 points.

La CNT aurait-elle dû offrir un coupon de 14 % comme certains l'ont suggéré ? Aurait-elle mieux fait de s'abstenir dans un marché aussi incertain que le présent ? La transaction est basée sur un *swap* arrangé par le Crédit Suisse – First Boston. La présence de ce dernier au côté de la BNP dans le syndicat bancaire de direction a eu pour conséquence l'élimination d'établissements *tels que* l'*Américain Goldman* Sachs. Cette banque a sans attendre manifesté sa mauvaise humeur non pas directement mais par le truchement d'organes de presse américains. Que les banques internationales veuillent en découdre au travers des médias traduit peut-être le malaise général de l'euromarché mais ne reflète certainement pas un grand professionnalisme. Les condi*tions offertes par la CNT étaient* au moment du lancement de son euro-émission en ligne avec le marché. Qu'elle se soit temporairement repliée par la suite préjuge trop vite de son destin. La clientèle privée du Benelux et de Suisse a d'emblée porté un vif intérêt à l'emprunt CNT et continue de le faire.

Le Crédit lyonnais a été des plus heureux en lançant en tout début de semaine pour son propre compte une euro-émission à taux variable de 300 millions de dollars. D'une durée de douze ans mais avec la possibilité pour les porteurs d'en demander le remboursement anticipé après huit ans, l'emprunt est offert avec un *intérêt semestriel qui sera l'addition* d'une marge de 0,25 % à la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés sur les dépôts en eurodollars à six mois. Le tout est épicé d'une commission pour les banques totalisant 0,60 %. Sur le marché gris, l'emprunt était vendredi offert avec une décote de seulement 0,32. L'ensemble *représente* sur huit ans un coût non actuarial de *24,75 points de base par an*. C'est extrêmement attirant pour les prêteurs et le Crédit Lyonnais a eu bien raison de ne pas lésiner.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Repli brutal du dollar

L'événementde la semaine a été le repli brutal du dollar à la veille du week-end, provoqué par une véritable tempête financière.

Initialement, le dollar se montrait ferme, oscillant entre 2,77 DM et 2,75 DM et entre 8,49 F et 8,44 F. La tension du taux aux États-unis, malgré un recul sur le court terme, jugé temporaire, se conjuguait avec l'aggravation de la situation dans le Golfe persique pour *soutenir le* « billet vert ». Puis, jeudi après-midi, les *cours du dollar « décrochèrent » subitement*, revenant, d'un coup, de *2,77 à 2,71 DM* et de *8,49 F à un* peu plus de 8,35 F.

Que s'était-il passé ? Tout simplement une belle crise de confiance, liée à la réapparition de rumeurs faisant état de difficultés pour plusieurs banques américaines. Venant après le sauvetage, *in extremis*, de la banque Continental Illinois, ces rumeurs *ébranlaient non seulement* le crédit des établissements bancaires des Etats-Unis, mais aussi la monnaie de ce pays. Du coup, une certaine masse de dépôts quitta l'Amérique pour se diriger vers des havres plus sûrs, comme la Suisse, et même l'Allemagne, en dépit de son conflit social aigu. La Réserve fédérale des *Etats-Unis intervint (en dépit de la* « douce insouciance » érigée comme *doctrine officielle*, elle est autorisée à le faire en cas de « désordre ») et, en fin de semaine, le dollar se stabilisait un peu au-dessus de 2,72 DM et de 8,38 F.

Le yen, très déprimé depuis une quinzaine de jours, à la fois par la *hausse des taux américains*, qui creuse l'écart avec les taux japonais, inférieur de presque 50 %, et par les attaques aériennes dans le Golfe persique qui menacent l'approvisionnement en pétrole du pays du Soleil levant, s'est un peu raffermi. Ce *phénomène est attribué à l'annonce* d'un accord de principe sur l'internationalisation du yen, *conclu* à Rome après de longues et âpres négociations, et dont le contenu devrait être rendu public le 30 mai prochain. Cet accord permettra aux banques étrangères d'entrer en force sur le marché de l'euro-yen, pour y intervenir plus largement, ce qui, selon le vice-ministre japonais des finances, M. Tomomitsu Oba, développerait rapidement ce marché, actuellement estimé à l'équivalent de 300 milliards de dollars, et lui ferait dépasser, en valeur, celui de l'euro-mark en un an ou deux. En *fait, ce qu'attendent les Américains* d'un tel accord, c'est, avant tout, la *hausse* du yen, afin de rendre moins compétitives les exportations japonaises vers les Etats-Unis et de réduire l'énorme excédent commercial nippon vis-à-vis de ce pays.

Un tel espoir est peut-être fallacieux, car les exportateurs japonais ont suffisamment d'atouts en matière de technologie et de productivité *pour compenser cette hausse*. Surtout il est clair que l'apparition d'une nouvelle monnaie de réserve, en masses importantes, ne ramènera pas la stabilité sur le marché des changes, bien au contraire, d'autant que la Banque du Japon ne sera plus en état d'amortir les oscillations de sa monnaie, comme elle l'a fait *constamment, et avec quelle vigueur*, ces dernières années.

La livre sterling a souffert de la prolongation de la grève des mineurs de charbon, touchant même, cette semaine, le cours le plus bas jamais atteint vis-à-vis de la monnaie améri*caine, soit 1,3770 dollar*. Même l'aggravation du conflit au Proche-Orient et la menace sur les livraisons de pétrole n'ont pas stimulé la livre, riche des gisements de mer du Nord, comme elles l'auraient fait en d'autres temps.

En Allemagne, la remontée du mark vis-à-vis du dollar a été favorisée par l'ouverture de négociations entre le patronat et les syndicats sur la semaine de trente-sept heures, négociations qui, toutefois, promettent d'être longues.

Le franc français s'est un peu affaibli cette semaine, essentiellement par rapport au mark, dont le cours, à Paris, est passé de 3,07 F à presque 3,08 F vendredi en fin d'après-midi. Tout d'abord, dès que le mark remonte par rapport au dollar, il se raffermit vis-à-vis de monnaies du Système monétaire *européen*. Ensuite, l'annonce d'un déficit com*mercial de 4,4 milliards de francs en* avril, le quatrième depuis le début de l'année, et celle d'un déficit de la balance des paiements de 11 milliards de francs au premier trimestre 1984 ont fait mauvais effet.

M. Jacques Delors, on le sait, a inscrit dans ses prévisions un déficit commercial de 18 milliards de francs pour l'année 1984, et on en est déjà à 17 milliards en quatre mois. Quant à la balance des paiements, elle est prévue en équilibre *cette année. Si les choses* ne s'arrangent pas, il faudra maintenir, peut-être aggraver, l'austérité pour contraindre les Français à réduire leurs importations, à défaut de pouvoir exporter davantage. Triste perspective !

Sur le marché de l'or, la *tension* dans le Golfe persique a fait remonter *le cours de l'or de 376 dollars* à près de 390 dollars. Ce petit frémissement a été remarqué, bien que le niveau élevé des taux d'intérêt et du dollar soit peu propice à une flambée sur le métal.

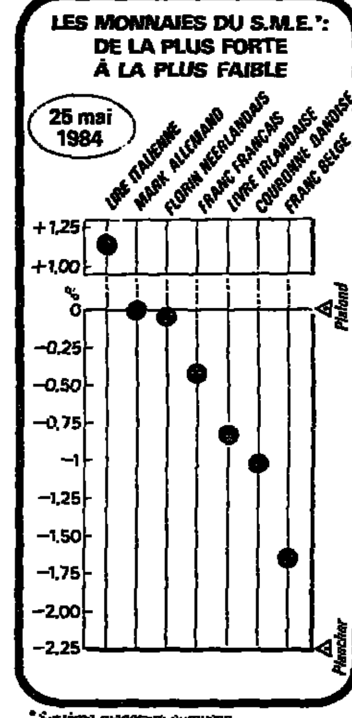
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 MAI AU 25 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,3840	–	11,9260	44,4839	36,6837	1,8050	32,6157	0,0593
	1,3885	–	11,7440	43,8789	36,8620	1,7749	32,8616	0,05855
Paris	11,6048	8,3850	–	372,99	307,59	15,1353	273,48	4,9733
	11,8230	8,5150	–	373,63	307,87	15,1136	273,00	4,9854
Zurich	3,1112	2,2480	26,8103	–	82,4651	4,0577	73,3202	1,3333
	3,1644	2,2790	26,7645	–	82,1854	4,0451	73,0683	1,3343
Francfort ...	3,7727	2,7260	32,5108	1,2126	–	4,9205	88,9106	1,6168
	3,8503	277,30	32,5660	1,2168	–	4,9219	88,9067	1,6235
Bruxelles ...	76,6736	55,40	6,6070	24,6441	20,3228	–	18,0691	3,2858
	78,2281	56,34	6,6166	24,7214	20,3173	–	18,0635	3,2986
Amsterdam ..	4,2435	3,0660	36,5657	136,38	112,47	5,5342	–	1,8185
	4,3387	3,1190	36,6295	136,86	112,48	5,5360	–	1,8261
Milan	2333,42	1686	201,07	750,00	618,48	30,4332	549,90	–
	2371,56	1708	200,59	749,45	615,94	30,3159	547,61	–
Tokyo	320,81	231,80	27,6449	103,11	85,0330	4,1841	75,6033	0,1374
	323,66	233,10	27,3752	102,28	84,0606	4,1374	74,7355	0,1365

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 mai, 3,6173 F contre 3,6529 F le vendredi 18 mai.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre et du zinc

La tension persistante dans le golfe Persique, la perspective d'une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ont été les facteurs ayant exercé une influence certaine sur les différents marchés. Mais ce sont surtout des facteurs spécifiques comme la raréfaction des disponibilités (exemple du zinc, du café et du cacao) qui ont joué un rôle déterminant. L'indice Reuter est à son plus haut niveau.

MÉTAUX. – *Nouvelle et sensible progression des cours du zinc à Londres, qui ont dépassé désormais leurs niveaux les plus élevés depuis plus d'une décennie. D'ailleurs, en l'espace de cinq mois, le prix de ce métal a progressé de 27 %, meilleure performance réalisée dans le secteur des métaux non ferreux. La raréfaction des disponibilités en métal de bonne qualité reste toujours à l'origine de cette petite flambée des prix. La hausse risque de continuer, tant que de nouvelles capacités de production ne seront pas remises en activité.*

Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques viennent d'enregistrer leur seizième baisse consécutive ; ils sont même revenus à leur niveau le plus bas depuis décembre 1982, soit à 241 425 tonnes (– 11 025 tonnes). Les producteurs américains ont relevé le prix de leur métal raffiné. Une importante société envisagerait de renégocier le contrat de travail conclu l'an dernier avec le syndicat.

Le plomb a consolidé sa hausse de la semaine précédente, qui a atteint, depuis le 1er janvier, 13 % à Londres. Du renouvellement d'un contrat de travail chez un important producteur américain dépendra l'arrêt ou non de l'activité ; il expire le 31 mai.

Sensible progression des cours de l'aluminium à Londres qui avaient touché, la semaine dernière, leur niveau le plus bas depuis un an. Le rythme mensuel de production dans les pays membres de l'Institut de l'aluminium a enregistré une augmentation de 20 % par rapport au mois d'avril 1983. Dans le sillage de l'or, dont les prix se sont revalorisés, l'argent métal s'est raffermi.

DENRÉES. – *Les cours du café sont restés sur leurs hauts sommets. En un mois, la hausse est de l'ordre de 20 % sur les différents marchés. Des craintes de pénurie de variétés telles que le robusta de bonne qualité, la forte diminution prévue de la récolte de Côte-d'Ivoire, des pluies torrentielles provoquant des retards dans les expéditions de café au Brésil, avec l'approche d'une saison fraîche dans ce pays, ont été autant d'éléments jouant en faveur de la hausse. Si une rechute des prix ne se produisait pas, l'Organisation internationale du café, qui se réunira à Londres le 4 juin, pourrait augmenter à nouveau le quota des exportations des pays membres de un million de sacs. Mais les négociants doutent de l'efficacité d'une telle mesure, car, estiment-ils, le café de bonne qualité restera encore rare.*

A leurs sommets depuis novembre 1978, les cours du cacao ont puisé un certain réconfort dans les récentes évaluations de la récolte mondiale de fèves. Une firme privée britannique estime le déficit mondial à 132 000 tonnes, soit le chiffre le plus élevé depuis la saison 1971-1972, au lieu de 56 000 tonnes en mars. Les stocks mondiaux de fèves sont actuellement supérieurs à 550 000 tonnes, ce qui représente six mois de consommation.

LES COURS DU 25 MAI 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 038 (1 001,50) ; à trois mois, 1 056,50 (1 022,50) ; étain comptant, 9 060 (9 085) ; à trois mois, 9 050 (8 950) ; plomb, 328 (328,25) ; zinc, 790 (738) ; aluminium, 965,50 (885) ; nickel, 3 445 (3 470) ; argent (en pence par once troy), 670,50 (642,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,10 (62,35) ; argent (en dollars par once), 9,32 (8,91) ; platine (en dollars par once), 393 (416). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 85 (84,05) ; octobre, 84,54 (80,60). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 452 (454). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 50,30 (50,10).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 690-720 (710-740). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 223-224 (226,50-227,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 720 (2 635) ; septembre, 2 733 (2 650) ; sucre, juillet, 5,80 (5,70) ; septembre, 6,03 (6) ; café, juillet, 150 (152) ; septembre, 150,77 (149,10). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre, en dollars) : sucre, août, 161 (155) ; octobre, 169,20 (164,30) ; café, juillet, 2 452 (2 475) ; septembre, 2 430 (2 348) ; cacao, juillet, 2 104 (2 014) ; septembre, 2 035 (2 012). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 2 420 (2 368)) ; septembre, 2 450 (2 415) ; café, juillet, 2 870 (2 775) ; septembre, 2 832 (2 760) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 438 (1 365) ; oct., 1 433 (1 450). – Tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 202,70 (198,70) ; août, 204,70 (198,70). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 157 (151,50) ; août, 155 (150,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 370,50 (352 3/4) ; septembre, 373 (353 1/4) ; maïs, juillet, 352 1/4 (349) ; septembre, 328 1/4 (321 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 079,50 (1 078,90) ; Reuter, 2 020,20 (1 991,70).

Marché monétaire et obligataire

Tempête financière

Une forte crise a secoué les milieux financiers internationaux à l'approche du week-end, faisant chuter le dollar, ébranlant les Bourses de Londres et de New-York, où les valeurs de banque accusaient une baisse appréciable, et semant quasiment la *panique* chez les déposants.

La raison ? Le retour des rumeurs sur les difficultés de certaines banques américaines, venant après celles qui avaient, quinze jours auparavant, failli faire sombrer la Continental Illinois, septième banque des Etats-Unis. L'aide massive des autorités fédérales et des autres établissements avait sauvé cette banque de la faillite, réalisant ainsi la *plus grande* opération de sauvetage dans toute l'histoire de la banque américaine.

Cette fois-ci, il s'agissait de la Manufacturers Hanover, le quatrième établissement bancaire du pays, auquel on ajoutait, pour faire bon poids, l'Irving Trust et la Marine Midland (rien à voir avec la Midland britannique) respectivement quinzième et seizième dans le classement. Les rumeurs n'épargnaient même pas les très grands, Chase Manhattan et même la Morgan, la seule banque à laquelle *l'organisme* américain de cotation des risques, Standard and Poor's, ait cru bon de conserver *le taux* d'appréciation le plus élevé (le triple A). Le contrôleur des banques pour l'Etat de New-York avait beau déclarer que ces rumeurs n'avaient aucun fondement : rien n'y faisait.

Les milieux financiers américains et internationaux, rendus inquiets par l'affaire de la Continental Illinois, deviennent hyper-nerveux. Ils estiment, à tort ou à raison, que cette affaire n'est pas encore réglée, malgré l'aide de 7,5 milliards de dollars accordée séance tenante et le soutien inconditionnel de la Réserve fédérale (la Fed).

En fait, tout provient des difficultés de remboursement de l'Amérique latine, sur laquelle les banques *américaines sont lourdement* engagées, près de la moitié des 240 milliards de dollards de la dette totale de ce continent. La Manufacturers Hanover est une des plus impliquées dans ces crédits, et les récentes déclarations des chefs d'Etat sud-américains sur la nécessité d'alléger le poids des remboursements font frissonner les marchés financiers. Au surplus, M. McNamara, *secrétaire adjoint au Trésor*, aurait imprudemment laissé entendre que *les Etats-Unis* pourraient ne pas renouveler à son échéance un prêt d'urgence accordé à l'Argentine jusqu'au 31 mai prochain, et a été contraint de démentir.

Dans une telle atmosphère, tout devient possible, d'autant que toute *rumeur* partie d'un point de la planète en fait aujourd'hui le tour à la *vitesse de l'éclair, et que les déposants* alertés se précipitent pour mettre à l'abri leurs fonds, qu'ils soient américains, européens, asiatiques ou moyen-orientaux. Dans le cas de la Manufacturers, la rumeur partit de Suisse.

Sans doute, ne craint-on pas vraiment une catastrophe en chaîne, *l'écroulement de ce château de* cartes qu'est le système bancaire *américain*, où les *grands établissements* recueillent la moitié, parfois les deux tiers de leurs ressources hors des Etats-Unis. La Réserve fédérale, on le sait, est prête à ouvrir toutes grandes ses caisses pour garantir le système, comme elle l'a déjà fait dans le passé.

Ce que l'on redoute, en revanche, ce sont les conditions dans lesquelles il faudra régler les problèmes pendants et, avant tout, celui de la dette du tiers-monde alourdie par la hausse des taux américains depuis janvier (3 %).

Comme la semaine *précédente*, le marché obligataire français s'est montré assez modeste, tournant à petite vitesse. Le plus gros emprunt a été celui de la Banque européenne d'Investissement (BEI), pour 1,2 milliard de francs à taux fixe (13,70 %), qui s'est placé assez médiocrement comme toujours : le *marché français ne raffole pas des* émissions des organismes supranationaux, c'est ainsi. L'emprunt Finextel de 400 millions de francs à 10 ans et taux variable (TMO) s'est, en revanche, très bien placé ; la « star » de la semaine, pour deux raisons : il est relativement peu important et son taux est variable, formule plus recherchée actuellement.

L'accueil a été bon, également, pour les 140 millions de francs du Gicel (Groupement de la construction électrique), dont le taux est variable. Enfin, la société Philips lève 600 millions de francs à 8 ans avec bons de souscription (warrant) à des actions en florins néerlandais. Là encore, la demande a été bonne. *Citons, pour mémoire*, deux emprunts à placement « privé » pour la Caisse de gestion mobilière et Cofinnoga.

Pour la semaine prochaine sont prévus un emprunt d'EDF pour 3 milliards de francs en deux tranches, l'une à *taux variable* (TRA) et l'autre à taux fixe avec fenêtre de *remboursement, plus deux émissions* de titres participatifs Thomson et Worms.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. RFA : les négociations dans la métallurgie.

FRANCE

9. Le « bloc conservateur » à la recherche d'une idéologie.
10. La préparation des élections européennes.

CULTURE

17. La danse au Québec.

ÉCONOMIE

20. *Le congrès des métallurgistes* CFDT.
22. Revue des valeurs.
23. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (19)

Carnet (16); Programmes des spectacles (18-19); Météorologie (16); Mots croisés (16).

LA GUERRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le projet luxembourgeois de satellite américain se heurte aux intérêts européens

Le grand-duché du Luxembourg vient de faire un pas en avant dans la mise en œuvre d'un programme spécifique de satellite de télécommunications et de télévision. M. Pierre Werner, premier ministre, a en effet annoncé, vendredi 25 mai, que son gouvernement avait donné son feu vert pour la constitution d'une société (Société luxembourgeoise de satellites), chargée de développer le projet national GDL. Les partenaires de cette société sont la Caisse d'épargne du Luxembourg, la Société nationale de crédit et d'investissements, la Caisse de pension des employés des établissements para-étatiques, associés à l'Americain Clay Whitebread, promoteur du satellite Coronet. La concession faite par le gouvernement luxembourgeois à la nouvelle société (le cahier des charges a été signé vendredi) serait ensuite transférée à la société d'exploitation de Coronet, comme nous l'indiquions dans notre édition du 18 mai, après la sévère mise en garde de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) à l'égard des projets du gouvernement du grand-duché.

Celui-ci a en effet passé un accord avec son homologue français (*le Monde* du 4 mai) pour l'exploitation en commun, via la CLT, du satellite français de télédiffusion directe TDF 1, prévu pour 1985. M. Pierre Werner a indiqué, vendredi 25, au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement n'avait jamais renoncé à exploiter un satellite propre et avait invité la CLT à participer au programme GDL, qui *« ne concurrence pas le projet mené par la France, car le gouvernement luxembourgeois est convenu que les programmes francophones émis par GDL ne seront pas diffusés en France »*.

Deux questions se posent en effet. D'une part, l'éventuelle concurrence avec TDF 1 : les « garanties » données par M. Werner à ce sujet n'en sont à l'évidence pas. D'autre part, la déstabilisation que produirait le lancement, avec l'appui des Américains, d'un satellite de télécommunications et de télédiffusion, au moment où l'Europe cherche à se prémunir contre les dangers de l'exportation sur le Vieux Continent de la déréglementation américaine dans ce domaine, avec les conséquences fâcheuses qu'elle pourrait avoir sur les administrations européennes des PTT et les industries culturelles. Pour M. Georges Fillioud, secrétaire d'État français chargé des techniques de la communication, le choix du satellite américain serait *« en contradiction avec les intérêts des pays européens »*.

Le Luxembourg, tête de pont des États-Unis dans cette guerre ? Ce n'est guère dans la tradition de ce pays, et le moment est particulièrement mal choisi. Aussi la décision du grand-duché n'est-elle peut-être qu'un moyen de pression, notamment sur une CLT, très liée aux intérêts français, par l'intermédiaire notamment d'Havas. M. André Rousselet, PDG du groupe Havas, qui évoque parmi d'autre hypothèses la possibilité de transformer la CLT en une société de droit français, n'envisage pas de renoncer présentement à l'exploitation des deux canaux de TDF 1.

Il reste que le Luxembourg devrait, pour mettre en œuvre son Coronet, obtenir d'abord les autorisations de fréquence accordées par l'Union internationale des télécommunications, dans lesquelles les administrations européennes des PTT sont influentes. La procédure risque d'être défavorable à Coronet, d'autant que l'organisation spatiale européenne Eutelsat a fait savoir son opposition au projet de satellite GDL, concurrent estimé dangereux pour le système européen qui se met en place.

Dans la partie qui se joue, M. Pierre Werner, qui doit quitter ses fonctions après les élections du 17 juin (en même temps que les européennes), doit tenir compte aussi d'un autre élément : le coût de tels programmes ; les capitaux étrangers seront nécessaires (1). Le choix du partenaire risque de provoquer bien des réactions en Europe.

Y. A.

(1) Le capital de la nouvelle société est, en effet, de 1 million de francs luxembourgeois (environ 140000 francs français).

La France et l'Allemagne fédérale construiront en commun un nouvel hélicoptère de combat

Les ministres de la défense et des affaires étrangères (ou des relations extérieures) de la République fédérale d'Allemagne et de la France auront, lundi 28 mai, au cours du « sommet » franco-allemand de Rambouillet, une séance commune de travail qui doit permettre la conclusion, par les deux pays, d'un important accord sur la fabrication d'un nouvel hélicoptère de combat.

En réalité, la signature de ce protocole était attendue depuis la visite, à la fin du mois dernier, à Saint-Louis (Haut-Rhin), du ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, qui s'était alors engagé devant son homologue français, M. Charles Hernu, à obtenir les ratifications nécessaires des commissions de la défense et des finances du Bundestag. C'est le jeudi 24 mai que cette autorisation a été donnée à Bonn.

Déjà, les deux ministres de la défense avaient signé, le 20 décembre 1983, un document confiant à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et à Messerschmitt-Bolkow-Blhom (MBB) le soin de concevoir, ensemble, ce projet d'hélicoptère pour les années 1991-1995 selon les versions. La société ouest-allemande MBB a été désignée comme « contractant » principal et la firme française comme « partenaire » de la construction.

Cet hélicoptère de combat devrait être produit en trois versions différentes à partir d'une même cellule de base :

1) une version d'appui et de protection (HAP) pour l'armée française, équipée principalement d'un canon de 30 mm et de missiles anti-hélicoptères de Matra ;

2) une version anti-chars (PAH-2), de jour et de nuit, pour l'armée allemande, équipée principalement de missiles HOT dans un premier temps et, vers 1995, de missiles anti-chars d'une nouvelle génération (le PARS-3) ;

3) une version anti-chars (HAC), de jour comme de nuit, pour l'armée française, équipée dès le début du système PARS-3.

L'hélicoptère de base est conçu en tandem (deux hommes assis l'un derrière l'autre) et non côte-à-côte, à partir d'une cellule dotée de deux propulseurs. Les besoins des deux pays sont d'environ quatre cents hélicoptères, répartis à égalité. Selon des indications de source parlementaire ouest-allemande, la mise au point de cet appareil est évaluée à 10 milliards de marks (environ 30 milliards de francs).

Tant à Bonn qu'à Paris, on attache une importance extrême à cette collaboration en matière d'armements classiques entre les deux pays. Depuis l'échec du projet de char commun en 1980, l'Allemagne fédérale et la France, qui veulent donner une nouvelle force au traité de coopération de 1963, ont beaucoup discuté sur les moyens pratiques de relancer la fabrication, en commun, de matériels militaires. Le nouvel hélicoptère de combat et les missiles tactiques de la prochaine génération font partie de cette volonté d'activer la collaboration technique et industrielle de part et d'autre de la frontière du Rhin.

L'ANNIVERSAIRE DU 6 JUIN 1944

Le sens d'une commémoration

Mme Simone Veil estime que le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, aurait dû être invité le 6 juin aux cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie.

Au cours d'une rencontre, le 25 mai, avec des journalistes au Club de la presse de Rennes et de Bretagne, elle a affirmé : *« Je crois que ce sont les Américains qui s'y opposent. Leur mentalité n'a pas évolué comme la nôtre. Je pense qu'il aurait fallu inviter M. Helmut Kohl, c'est cela le sens de la Communauté européenne. »*

L'ancien président de la République, M. Giscard d'Estaing, avait émis le même vœu mercredi dernier à Bruxelles.

Joseph Rovan nous a fait connaître son point de vue.

Mme Sarraute, d'ordinaire mieux inspirée, a bien tort, dans *le Monde* du 23 mai, de se moquer du chancelier Kohl, qui, *paraît-il, voulait être présent* à la célébration du débarquement, le 6 juin prochain.

En effet, que célébrerons-nous ce jour-là, avec le président Reagan et d'autres représentants des Alliés de 1944 ? Une victoire sur le peuple allemand ? Ou le commencement de la fin du nazisme ? Les généraux allemands, qui commandaient en face : Rommel, von Kluge, von Stülpnagel, étaient en train de préparer le soulèvement du 20 juillet ; ils allaient mourir, pendus ou « suicidés » par le régime. Quatre mille morts, tel allait être le bilan de la répression.

Dans chacune des nations européennes, la deuxième guerre mondiale a été une guerre civile, les résistants français traqués par la milice en savent quelque chose. Six ans plus tard, les Allemands devenaient nos alliés, contre la nouvelle menace totalitaire dont Staline, l'allié de 1944, était le porteur. Le général Speidel, chef d'état-major de Rommel, cheville ouvrière de la conspiration de 1944, commandera treize ans plus tard les forces terrestres alliées dans le *centre Europe, avec résidence à* Fontainebleau. Dès lors, à quoi sert une commémoration qui exalte les résidus d'émotions nationalistes dépassées ?

Quelle logique montrons-nous aux générations nouvelles en repoussant, le 6 juin, M. Kohl, pour le rencontrer le 7, à Londres, au sommet des grandes puissances du monde libre ? Quelle occasion magnifique tristement ratée ! Celle d'une grande journée commune de deuil et de pénitence où Allemands, Français, Anglais et Américains auraient confessé, face à l'histoire, la part de responsabilité de chacun dans la montée et dans les victoires de l'hitlérisme, celle aussi d'une confirmation de la volonté commune de maintenir nos libertés, face à ceux qui les menacent aujourd'hui. Mais j'y pense : il nous reste quinze jours. Assez de temps pour sauver une cérémonie si mal engagée.

JOSEPH ROVAN.

● *La querelle autour des prix des livres.* — Après la FNAC, les centres Leclerc, qui vendent actuellement des livres avec des rabais de 20 %, ont décidé d'attaquer, pour « refus de vente », tout éditeur qui refusera d'honorer leurs commandes.

Les centres Leclerc appellent aussi les consommateurs et les autres distributeurs à *« boycotter tout éditeur qui agirait contre la liberté des prix »*. Rappelons que la loi du 10 août 1981 limite à 5 % les rabais sur les prix des livres.

Il n'y a « pas de limites » aux projets de coopération réalisables

déclare le premier ministre chinois avant sa visite en Europe

De notre correspondant

Pékin. — *« Les hommes d'affaires ouest-européens sont les bienvenus, s'ils veulent participer au programme de modernisation chinois. Ils sont également les bienvenus, s'ils ont l'intention d'investir dans notre pays. »* M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, a lancé cet appel aux milieux industriels et financiers européens, à la veille d'une tournée qui, après Paris où il arrivera le mercredi 30 juin, et Bruxelles, où il sera l'invité du gouvernement belge; puis de la Communauté européenne, le mènera dans les trois pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède) et, pour finir, en Italie.

De *« larges perspectives »*, a dit M. Zhao, existent pour une coopération entre la Chine et les pays ouest-européens, en particulier dans les domaines de l'énergie, des communications, du transport, de la sidérurgie, des métaux non ferreux. Cette coopération, a-t-il précisé, est susceptible de revêtir diverses formes. *« Nous espérons,* a-t-il dit, *que les firmes ouest-européennes entreprendront dans ce pays de grands projets de développement, et nous espérons aussi qu'elles nous aideront à moderniser les équipements et la technologie des entreprises déjà existantes »*. Il n'existe *« pas de limite »* à la taille des projets pouvant être réalisés, a assuré le premier ministre chinois.

Les sociétés ouest-européennes, toutefois, ne doivent pas se faire d'illusions. Face à la forte concurrence japonaise et américaine, elles ne peuvent pas s'attendre, de la part de la Chine, à des faveurs particulières.

M. Zhao Ziyang a rappelé, par exemple, que pour l'exploration des ressources pétrolières en mer, la Chine avait procédé à un appel d'offres international, encore que dans un premier temps — M. Zhao a omis de le préciser — les contrats signés avec les deux grandes compagnies pétrolières françaises (Elf-Aquitaine et la CFP) l'avaient été à la suite de négociations bilatérales.

Quant à la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, le premier ministre chinois a indiqué que des contacts existaient avec différents pays européens, sans en citer aucun en particulier. *« Nous sommes prêts à travailler avec ces pays,* a-t-il dit, *pour autant que leurs offres seront compétitives. »* Le mémorandum pour la construction de quatre îlots nucléaires, signé lors de la visite de M. Mitterrand en mai 1983, n'a pas été mentionné. Autrement dit, les affaires sont les affaires.

De plus en plus minorisés par le Japon et les États-Unis dans leurs relations commerciales avec Pékin, les pays ouest-européens, et notamment ceux appartenant à l'alliance atlantique, peuvent-ils au moins avoir le sentiment d'être compris de la Chine dans leur besoin de sécurité face à l'Union soviétique ? Il fut un temps où les dirigeants chinois, au premier rang desquels M. Deng Xiaoping, ne cachaient pas leur désir de voir l'Europe se renforcer militairement dans une unité grandissante. Plus récemment, toutefois, Pékin a exprimé, à diverses reprises, son soutien au mouvement pacifiste en Europe de l'Ouest. Ces deux positions paraissent difficilement conciliables.

M. Zhao Ziyang n'a guère contribué à lever l'ambiguïté qui caractérise désormais l'attitude chinoise. *« Nous avons toujours pensé,* a-t-il dit, *que le mouvement pour la paix reflétait le désir de paix des peuples de l'Europe de l'Ouest, ainsi que leur volonté de ne pas être impliqués à nouveau dans une guerre. Nous devons, je pense, sympathiser avec cette aspiration et la soutenir. S'il existe des pays qui cherchent à tirer avantage de ce désir de paix des peuples d'Europe, c'est un autre problème. »* M. Zhao, cependant, a ajouté : *« Les efforts de différents pays pour se renforcer en vue de défendre leur sécurité ne contredit pas leur volonté de paix. »*

Les relations avec Moscou

Lors de la visite de M. Reagan, le mois dernier, M. Zhao avait appelé *les États-Unis* à mettre *fin à l'installation* de fusées Pershing-2 en Europe de l'Ouest et l'Union soviétique à interrompre ses *« prétendues contre-mesures »*. Une telle attitude, a-t-il estimé, serait susceptible de mener à une diminution de la tension entre l'Est et l'Ouest. C'est, en tout cas, la position qu'il compte exprimer aux dirigeants européens qu'il va rencontrer en espérant trouver leur *« compréhension et leur soutien »*.

Les interlocuteurs du premier ministre chinois seront sans doute curieux de connaître l'état des relations sino-américaines après la visite de M. Reagan et, surtout, des rapports sino-soviétiques après le report, il y a une dizaine de jours, du voyage que devait faire à Pékin M. Arkhipov, premier ministre soviétique. Les relations sino-américaines a déclaré M. Zhao, se sont *« quelque peu améliorées »*, à la suite des entretiens que les dirigeants chinois ont eus avec M. Reagan. Le *« principal obstacle »* à leur développement *« stable et durable »* est toutefois, commme par le passé, le problème de Taiwan.

Quant aux raisons alléguées pour le report de la visite de M. Arkhipov, M. Zhao Ziyang les considère avec beaucoup de flègme : *« Les Russes nous ont dit que les préparatifs n'étaient pas tout à fait au point. Eh bien, nous attendrons qu'ils soient fin prêts »*.

Précisant la position chinoise actuelle, M. Zhao a affirmé : *« Le report de la visite de M. Arkhipov n'affectera pas la prochaine phase des conversations sino-soviétiques. »* Il s'est cependant refusé à confirmer que M. Qian Qichen, le vice-ministre chinois des affaires étrangères qui mène les contacts avec Moscou, se rendrait bien dans le courant de l'été en URSS, comme cela a été dit, pour y avoir des entretiens avec son homologue soviétique, M. Kapitsa.

L'absence de *« progrès substantiels »*, notée par M. Zhao Ziyang, au cours des quatre premières séries de conversations avec Moscou et le durcissement général de la politique étrangère de l'URSS ne semblent donc pas décourager la Chine de continuer à rechercher la normalisation de ses relations avec Moscou, même si celle-ci doit prendre les allures d'un « marathon ». Cette réaction en douceur de Pékin devrait confirmer les Soviétiques dans l'idée, exprimée ici par certains de leurs diplomates, que l'annulation pour quelque temps de la venue de M. Arkhipov a été un *« risque calculé »*, qui ne compromet pas tout.

MANUEL LUCBERT.

Jetés à la mer par un capitaine grec
QUATRE PASSAGERS CLANDESTINS DU « GARIFALLIA » ONT RÉUSSI A SURVIVRE

Mombasa (AP). — Quatre passagers clandestins tanzaniens, qui ont réussi finalement à survivre dans des eaux infestées de requins après avoir été jetés d'un bateau grec, le *Garifallia*, ont raconté que le capitaine les avait obligés à sauter deux par deux sous la menace de son arme. Le capitaine et neuf membres du cargo *Garifallia* ont été emprisonnés en Grèce, où l'affaire a eu un grand retentissement, pour avoir jeté par-dessus bord onze passagers clandestins, des Kenyans et des Tanzaniens, au large des côtes somaliennes, le 17 mars dernier (*le Monde* du 23 mai).

« Nous avons été emmenés deux par deux toutes les quinze minutes », a raconté l'un des survivants, Mohamed Salim, vingt-trois ans, au quotidien *la Nation* de Nairobi. Le bateau ralentissait lorsqu'ils étaient jetés par-dessus bord puis reprenait de la vitesse. Tous avaient été pourvus d'un gilet de sauvetage. *« J'ai nagé, ballotté par les vagues (...) et, au bout de deux jours, je me suis retrouvé sur le rivage de la côte somalienne où des pêcheurs m'ont recueilli »*, a précisé le rescapé.

Les quatre Tanzaniens ont été emmenés à Mombasa (Kenya). Avec eux se trouvaient deux autres Tanzaniens, qui ont affirmé avoir été jetés par-dessus bord d'un autre cargo grec, *MV Dilestic*, après avoir appareillé de Maputo, au Mozambique.

De sources policières, on indique que les sept autres passagers clandestins du *Garifallia* (cinq Tanzaniens et deux Kenyans), toujours portés disparus, ont probablement été dévorés par les requins ou se sont noyés.

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1984 a été tiré à 454 731 exemplaires

A B C D E F G .

هكذا من الأصل

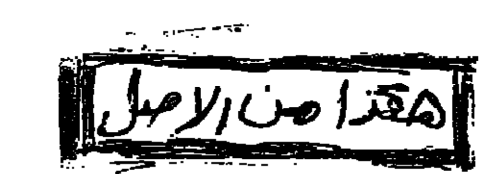
Le Monde
Aujourd'hui

ELLIOTT ERWITT/MAGNUM

Les dangers du plomb dans l'essence, page II

Rénovation-choc à la Goutte-d'Or, page VI
Les pesticides, ces poisons qui nous veulent du bien, page IV
Albert Londres, père de tous les reporters, page XV

Supplément au numéro 12234. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 27-Lundi 28 mai 1984.



L'essence au plomb *reste une dangereuse source de pollution. De nombreux pays*

Deux rebelles

La France va-t-elle devoir, comme ses partenaires européens, adopter l'essence sans plomb comme carburant automobile ? En principe, oui. Le 17 mai dernier, la Commission des Communautés européennes a demandé aux Etats membres d'éliminer progressivement le plomb dans l'essence à partir de 1989 pour aboutir, en 1991, à des automobiles roulant avec l'essence sans plomb. La France est, sur ce point, en position délicate : avec l'Italie, elle est l'un des deux pays producteurs européens d'automobiles où le taux de plomb dans l'essence est le plus élevé (0,40 gramme par litre). Elle donne donc le « mauvais exemple » au moment même où elle préside pour six mois le conseil des ministres européens.

La CEE, de toute façon, devra se rapprocher des autres pays industrialisés qui, déjà, utilisent l'essence sans plomb, comme le Japon, les Etats-unis ou le Canada. Plusieurs pays, dès maintenant, ont annoncé leur intention de passer à l'essence sans plomb, comme l'Australie, la Suède, la Suisse et même — unilatéralement bien que membres de la CEE — l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni.

C'est que les services de santé sont *unanimes* : le plomb ajouté à l'essence pour augmenter son indice d'octane — et donc son rendement énergétique — se retrouve ensuite dans l'atmosphère. Inhalé directement par les poumons ou avalé avec les aliments, ce plomb finit dans le sang, où il représente une menace pour la santé, notamment chez les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

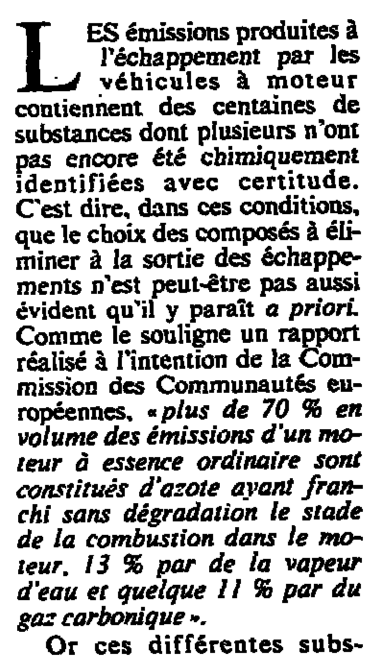
D'autre part, les gaz d'échappement des voitures s'ajoutent aux fumées d'usine qui polluent l'atmosphère. Les éléments qu'ils contiennent (monoxyde de carbone, hydrocarbures non brûlés et oxydes d'azote), en réagissant avec les composés de l'air, donnent des produits acides qui attaquent aussi bien les poumons que la végétation et même la pierre. On en a l'exemple à Paris avec les Chevaux de Marly de la place de la Concorde (qu'il faut remplacer), mais aussi à Cologne ou à Milan, dont les cathédrales s'érodent dangereusement, et à Athènes, où l'on a dû déposer les cariatides de l'Acropole et où le marbre du Parthénon même donne des signes d'usure inquiétants. Quant aux fameuses « pluies acides » qui ont stérilisé d'innombrables lacs au Canada ou en Scandinavie, elles ravagent maintenant les forêts d'Europe centrale et s'en prennent même au massif des Vosges. Or, dans l'état des techniques actuelles, on ne peut filtrer ces gaz d'échappement qu'avec des catalyseurs qui ne supportent pas le plomb. D'où l'obligation, si l'on veut « nettoyer » les émanations de la combustion automobile, de brûler de l'essence sans plomb.

La difficulté, alors, devient économique et industrielle. Les raffineurs, d'une part, doivent modifier leur technique de raffinage, ce qui supose de lourds investissements. Et les constructeurs automobiles, d'autre part, doivent revoir la conception de leurs moteurs (carburateur et taux de compression) et ajouter sur chaque véhicule un pot catalytique muni d'une sonde électronique et de plusieurs équipements annexes qui, forcément, entraînent un surcoût. Les pouvoirs publics, qui, depuis les crises de 1973 et 1978, se préoccupaient surtout de réduire leur facture pétrolière, et donc encourageaient la construction de voitures à faible consommation d'essence, doivent donc inverser les priorités pour préserver santé et environnement. Une petite révolution que beaucoup ont déjà faite, sans dommage industriel, mais que la France redoute encore.

ROGER CANS.

Les fringales du moteur propre

L'antagonisme pollution-consommation.



GAMMA

LES émissions produites à l'échappement par les véhicules à moteur contiennent des centaines de substances dont plusieurs n'ont pas encore été chimiquement identifiées avec certitude. C'est dire, dans ces conditions, que le choix des composés à éliminer à la sortie des échappements n'est peut-être pas aussi évident qu'il y paraît *a priori*. Comme le souligne un rapport réalisé à l'intention de la Commission des Communautés européennes, *« plus de 70 % en volume des émissions d'un moteur à essence ordinaire sont constitués d'azote ayant franchi sans dégradation le stade de la combustion dans le moteur, 13 % par de la vapeur d'eau et quelque 11 % par du gaz carbonique »*.

Or ces différentes substances sont soit inoffensives, soit non toxiques pour l'homme. Restent quelques pour cent de gaz résiduels contenant des produits considérés comme virtuellement nocifs. Parmi ceux qui jouent un rôle déterminant dans la pollution atmosphérique, on distingue : le monoxyde de carbone (CO), les hydrocarbures imbrûlés (HC), les oxydes d'azote (NO_x), le dioxyde de soufre (SO_2), l'ozone (O_3) et le plomb (Pb) utilisé comme anti-détonant dans l'essence.

L'élimination de ces divers composés peut s'effectuer en faisant passer ces gaz dans des pots d'échappement contenant des catalyseurs. A leur contact, se produisent des réactions chimiques conduisant à la destruction des polluants incriminés, réactions qui pourraient en principe s'effectuer spontanément, mais dont les vitesses, aux températures régnant dans le circuit d'échappement normal d'une automobile, sont trop lentes pour parvenir à ce résultat.

Si l'on en croit certains chercheurs, *« les premiers efforts importants »* menés pour réduire le volume de ces émissions polluantes au moyen de catalyseurs *« datent de 1950, lorsque les hydrocarbures et les oxydes d'azote furent reconnus responsables du brouillard photochimique émis dans le bassin de Los Angeles »*. Ce n'est pourtant qu'après *« une période de mise en sommeil »* que les travaux dans ce domaine ont repris lorsqu'il apparut que les modifications de la carburation et de l'allumage des moteurs *« ne pourraient à elles seules réduire les émissions à un niveau suffisamment bas »*.

« Il est généralement admis, comme le rappelle le rapport de la Commission des Communautés européennes, *que pour atteindre des niveaux d'émission très faibles, des systèmes à catalyseurs seront nécessaires et le resteront à court terme. »* Pour les experts, si l'optimisation du contrôle de l'allumage et de l'alimentation des moteurs conventionnels permet d'améliorer la consommation et les émissions de CO, le niveau des émissions d'hydrocarbures imbrûlés et d'oxydes d'azote reste fonction du réglage du moteur et du compromis pollution-consommation choisi. Et dans ce domaine, une réduction plus sensible du volume des polluants se ferait vraisemblablement au détriment de la consommation.

Même son de cloche pour les moteurs à taux de compression élevé et à mélange pauvre. Si ces types de moteur laissent entrevoir des perspectives intéressantes d'économie d'énergie accompagnées de réductions substantielles des émissions de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote, ils donnent lieu, en revanche, au rejet de quantités assez élevées d'hydrocarbures imbrûlés. Il en va encore de même des moteurs à charge stratifiée qui n'ont satisfait aux normes en vigueur aux Etats-Unis à la fin des années 70 qu'au prix de *« surconsommations significatives et de surcoûts importants par rapport aux moteurs conventionnels européens correspondants »*.

Aussi prône-t-on, pour faire de nouveaux progrès, le recours aux catalyseurs dont beaucoup affirment qu'ils seront, à court terme, les seuls systèmes permettant des émissions polluantes très faibles. Schématiquement, ces dispositifs peuvent être classés en deux catégories principales :

— Tout d'abord, les catalyseurs qui exigent que le moteur du véhicule soit alimenté par de l'essence sans plomb — inexistante en France — faute de quoi ils se détériorent rapidement. Dans cette catégorie, on distingue les catalyseurs à oxydation des catalyseurs « à trois voies » qui oxydent simultanément le monoxyde de carbone et les hydrocarbures imbrûlés, et réduisent les oxydes d'azote. De tels dispositifs fonctionnent aux Etats-Unis et au Japon, mais leur utilisation va de pair, selon les spécialistes, avec une surconsommation du moteur en carburant et un certain surcoût du véhicule.

— Ensuite, les catalyseurs qui tolèrent l'utilisation d'une essence contenant des additifs au plomb. Ces produits en cours de développement font appel à des réactions chimiques d'oxydation. Ils ne permettent donc pas de traiter les oxydes d'azote et ne répondent pas de ce fait aux normes anti-pollution japonaises et américaines.

Alors les catalyseurs sont-ils la panacée ? Peut-être. Mais encore faut-il maîtriser parfaitement au plan économique et industriel, ce qui est loin d'être fait en Europe, la production de ces dispositifs dans la composition desquels entre une part importante de métaux nobles, donc chers, comme le platine.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Atmosphères...

● *Union soviétique* : bien que la situation exacte soit mal connue pour l'ensemble du territoire de l'URSS, c'est vers 1957 que la décision a été prise de distribuer de l'essence sans plomb. Depuis 1959, cette essence à très forte teneur en aromatiques est vendue dans les grandes villes et dans les stations climatiques.

● *Etats-Unis* : c'est en 1970 que le Congrès décide l'abandon progressif de l'essence plombée. A la même date se crée un groupe de pression pour la limitation du plomb dans l'essence (The National Coalition for Lead Control). Progressivement apparaissent dans les stations-service des pompes « sans plomb ». Mais c'est en 1974 qu'est lancé un programme de conversion à l'essence sans plomb, avec obligation pour les constructeurs de produire des automobiles *ad hoc*, à partir de 1975-1976. En 1978, le marché de l'essence sans plomb atteint 30 % de la demande et, aujourd'hui, il tourne autour de 50 %. Près de la moitié des Etats ont mis le plomb hors la loi. Les constructeurs européens qui vendent beaucoup sur le marché américain (Volvo, Volkswagen, Renault) livrent des véhicules adaptés à la nouvelle législation.

● *Japon* : c'est actuellement le pays le plus avancé en la matière, puisque 98 % des automobiles roulent à l'essence sans plomb. La décision a été prise, en 1971, de ne plus fabriquer que des véhicules non polluants et, en 1975, a commencé la vente d'essence ordinaire à faible indice d'octane. Le supercarburant ne représente plus aujourd'hui que 2 % de la consommation.

● *Suède* : la teneur de l'essence en plomb a été réduite à 0,15 g/l, le 1er janvier 1980 pour l'ordinaire et le 1er janvier 1981 pour le « super ». Le passage au « sans plomb » est prévu pour 1985. Gros exportateur vers les Etats-Unis, la Suède a adopté les normes américaines de 1975-1976.

● *Suisse* : une expérience d'essence sans plomb a été lancée le 31 janvier dernier dans la région de Zurich, sans majoration du prix à la pompe. Le gouvernement helvétique a annoncé, le 12 mars, qu'il autorisait l'importation en Suisse d'essence sans plomb à partir du 1er janvier 1985, afin de rendre obligatoire l'essence sans plomb à partir du 1er juillet 1986. Actuellement, 15 % seulement des véhicules circulant en Suisse peuvent rouler avec du carburant sans plomb. L'Autriche et la Norvège, qui sont passées au taux de 0,15 g/l, devraient suivre.

● *Australie* : les teneurs en plomb sont encore assez élevées (de 0,40 à 0,84 g/l), mais la Nouvelle-Galles du Sud (province de Sydney) a décidé de mettre sur le marché de l'essence sans plomb à partir du 1er juillet 1984. Les voitures neuves devront rouler avec ce carburant après le 1er janvier 1985. Toute l'Australie devrait s'engager progressivement dans cette voie.

CEE

● *Allemagne fédérale* : le pays le plus en pointe sur ce plan au sein de la Communauté. L'essence à 0,15 g/l a été adoptée dès le 1er janvier 1976. Cet abaissement du taux de plomb aurait coûté environ 280 millions de marks aux raffineurs allemands (840 millions de francs) et entraîné une augmentation du prix à la pompe de 3 % à 6 %. Les constructeurs ont parallèlement réduit le taux de compression de leurs moteurs. Le gouvernement fédéral, pour sa part, a décidé d'introduire l'essence sans plomb au 1er janvier 1986, et même le diesel « propre » en 1987, grâce à un système de filtres en céramique qui retiendront le plomb. A noter que les automobilistes allemands consomment davantage d'essence ordinaire que leurs partenaires (45 % au lieu de 16 % en France), ce qui facilite le passage à l'essence à faible indice d'octane.

● *Royaume-Uni* : sous la pression de campagnes d'opinion du type CLEAR (Campaign for Lead Free Air), le gouvernement britannique a décidé de réduire le taux de plomb à 0,15 g/l au 1er janvier 1985 et prévoit de passer à l'essence sans plomb vers 1988.

● *Irlande* : la « verte Erin », qui ne souffre guère des pollutions atmosphériques, a obtenu de ne pas appliquer pendant cinq ans l'obligation faite aux membres de la CEE, depuis le 1er janvier 1981, de limiter leur taux de plomb à 0,40 g/l. Elle conservera donc son taux de 0,64 g/l jusqu'en 1986.

● *Danemark* : le royaume a adopté le taux de 0,15 g/l le 1er juillet 1982 pour l'essence ordinaire et y adjoindra le « super » au 1er juillet 1984.

● *Benelux* : le taux de 0,15 g/l devrait être adopté en 1987.

● *France-Italie* : les deux sœurs latines, qui ont chacune une importante production automobile et dont les conducteurs privilégient toujours la conduite « nerveuse », s'en tiennent toujours au maximum autorisé dans la CEE : 0,40 g/l. Aucun des deux gouvernements, à ce jour, n'a pris d'engagement pour introduire l'essence sans plomb. Les constructeurs français réservent leur production « sans plomb » au marché américain... Une note du secrétariat d'Etat à l'environnement, diffusée fin 1983, précisait que l'adoption en France de l'essence sans plomb coûterait la bagatelle de 5 milliards de francs et entraînerait pour chaque automobiliste un surcoût de 3000 F à 5000 F. Les experts français préconisent le plomb limité à 0,15 g/l et l'adoption d'un pot catalytique « simplifié » qui ne retiendrait pas l'oxyde d'azote (un agent vraisemblable des pluies acides).

ont abandonné sa fabrication ; seules en Europe, l'Italie et la France persistent.

Octanes en moins, investissements en plus

Aux portes d'une guerre économique.

LA réduction, voire la suppression, du plomb dans l'essence en Europe soulève l'ire de certains constructeurs automobiles, des compagnies pétrolières et des marchands de plomb. Autant d'industriels qui ont les moyens de se faire entendre. C'est que, derrière les querelles d'experts sur les effets des émanations du plomb, derrière aussi les bagarres sur les normes, se profile évidemment une guerre économique.

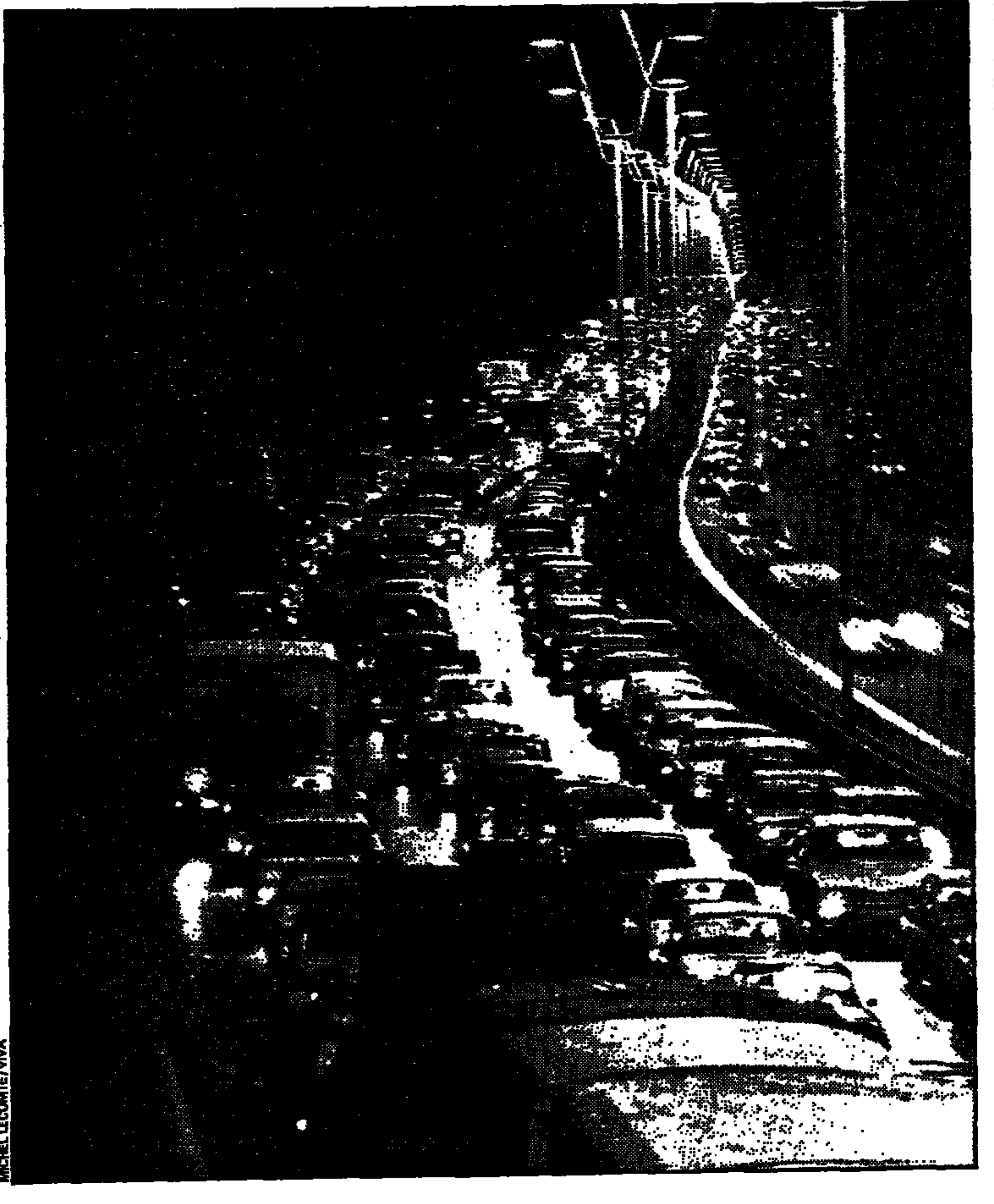
L'adjonction de plomb au super donne à celui-ci un haut indice d'octane (97 à 98 en France) qui permet d'avoir des moteurs à taux de compression élevé, donc d'obtenir un excellent rendement pour une faible consommation de carburant. C'est ce qui explique qu'en France l'essentiel du parc automobile roule au super (85 % des ventes de carburants), car l'essence ordinaire a un indice d'octane plus faible (de l'ordre de 92).

Réduire ou supprimer la teneur en plomb de l'essence aurait donc plusieurs conséquences. Pour les constructeurs, cela ne poserait pas de problème technique particulier. Chez Renault, les moteurs de l'Alliance et de l'Encore – les sœurs américaines des Renault 9 et 11 – conçus pour l'essence sans plomb sont d'ailleurs fabriqués à Cléon, près de Rouen. Il faudrait tout au plus reconvertir les lignes de fabrication des moteurs pour les adapter (*soupapes et sièges* de soupapes devraient être d'une métallurgie différente). Si l'on en croit un groupe de fonctionnaires européens qui ont travaillé sur ce sujet à la demande de la Commission de Bruxelles, le surcoût pour les constructeurs est nul pour le passage de 0,40 gramme de plomb par litre d'essence à 0,15 gramme. Il est de 0,4 % à 1 % du prix de la voiture si la suppression du plomb est totale et si aucune autre norme antipollution n'est imposée.



PASCAL NIETO/VIVA

Les conséquences risquent, en revanche, d'être plus importantes sur les consommations d'énergie. Soit, en effet, les raffineurs ajoutent – comme en Allemagne fédérale – des aromatiques (1) aux carburants pour augmenter l'indice d'octane, et une pollution en remplacera une autre (la teneur moyenne en aromatiques de l'essence à faible teneur en plomb a progressé de 5 % en Allemagne comme aux Etats-Unis). Soit ils adaptent leur outil de raffinage pour obtenir plus de « coupes » légères à haut indice d'octane, mais cela coûtera cher en investissements, et ces procédés nécessiteront une consommation accrue d'énergie. Soit enfin les compagnies distribueront des carburants à plus faible indice d'octane (de l'ordre de 92), et le parc automobile consommera plus.



MICHEL LECOMTE/VIVA

Quelques chiffres illustrent ce renchérissement : les fonctionnaires européens estiment à 2,2 % l'accroissement de la demande énergétique en cas de réduction de 0,40 à 0,15 gramme par litre du plomb autorisé dans l'essence, ce qui, au cours actuel, correspond à une augmentation de douze dollars par tonne de carburants. Le passage à 0 gramme entraînerait, quant à lui, une progression de la consommation énergétique de 4,7 à 5,6 % et une hausse des carburants de 20 à 25 dollars par tonne.

Ces chiffres sont d'ailleurs inférieurs à ce qui a été constaté aux États-Unis. L'agence américaine pour la protection de l'environnement avait estimé à 14,9 milliards de dollars (1982) l'investissement nécessaire à la production outre-Atlantique d'une essence sans traces de plomb avec un indice d'octane 92 et à 12,75 millions de tonnes par an (+ 3,2 % au moment de l'étude) les besoins supplémentaires de carburants. Or, après l'introduction des nouvelles normes, la National Petroleum Refiners Association a jugé à 6 % l'augmentation de la consommation nationale provoquée par celles-ci.

Enfin, il faut noter que, faute des investissements nécessaires, les normes nouvelles sont à même d'accroître la dépendance à l'égard de l'extérieur. Alors que les raffineries allemandes couvraient 73,1 % des besoins nationaux en carburants en 1975, cette proportion est tombée à 68,6 % en 1978.

Si, en apparence, les intérêts des constructeurs automobiles et des raffineurs sont semblables, en fait, il n'en est rien. En France, par exemple, l'industrie pétrolière, qui se porte mal dans son secteur raffinage depuis plusieurs années, juge difficile de réaliser un investissement supplémentaire qu'elle estime à 2 milliards de francs pour passer à 0,15 gramme par litre. En revanche, les constructeurs automobiles ne sont en rien gênés par une réduction de l'indice de plomb, mais ils font barrage à ce niveau dans la crainte que d'autres normes soient appliquées ensuite. La suppression du plomb dans l'essence est en effet un préalable indispensable à l'adoption du pot d'échappement catalytique, qui réduit fortement les émanations d'autres éléments polluants. Ceux-ci sont déjà utilisés au Japon et aux États-Unis.

Or une telle obligation (pot catalyseur plus normes renforcées) *n'entraîne aucun surcoût* énergétique, mais renchérit le prix de vente des voitures, selon les fonctionnaires européens, de 5 % en haut de gamme à 22 % pour le bas de gamme – un pot catalytique coûtant de 3 500 à 6 000 francs selon le volume des gaz d'échappement. Voilà qui ne gêne guère Mercedes et BMW, mais inquiète fortement, en période de crise, les constructeurs *de « petites » voitures* : Renault, Fiat, Peugeot et même Volkswagen. Même si ces derniers ne contestent pas l'extrême progrès que représente le pot catalytique au regard de l'environnement.

Chaque lobby avance ainsi ses chiffres, mais c'est aux gouvernements, qui font eux un arbitrage national entre le coût des émanations des divers gaz sur la santé et l'environnement, et le prix de l'adaptation des appareils de production, de trancher. Une chose apparaît certaine : l'évolution vers la suppression du plomb dans l'essence est inéluctable. Et elle ne pourra être qu'européenne. Une BMW à pot catalytique perdrait celui-ci au bout de 1 000 kilomètres en France si elle n'y trouvait pas d'essence sans plomb. Le combat des constructeurs automobiles européens – déjà mis à mal par les concurrences américaines et japonaises – ne concerne plus guère que le rythme auquel il sera procédé à ce changement.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les hydrocarbures aromatiques sont des composés contenant un ou des noyaux benzéniques dans leur molécule. Ils ont des propriétés antidétonantes utilisables pour la production d'essence à haut indice d'octane. En revanche, ils affectent l'aptitude à la combustion du kérosène et du gazole. Le benzène est l'aromatique le plus simple. Mais d'autres aromatiques – le toluène et le xylène – sont utilisés en grande quantité par l'industrie chimique.

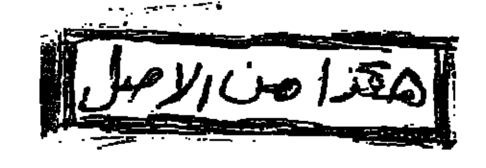
Plombémie

C'EST seulement le 29 mars 1977 que le Conseil des Communautés européennes fixe une première directive touchant au *problème du plomb*. Mais il s'agit alors, seulement, d'étudier la plombémie (contamination par le plomb) des populations non exposées professionnellement *à ce métal*. Il faut attendre le 29 juin 1978 pour que le conseil européen adopte une directive qui fixe une teneur minimale (0,15 *gramme par litre*) et une teneur maximale (0,40 gramme par litre) de plomb dans l'essence européenne, à compter du 1er janvier 1981.

Le Parlement européen de Strasbourg, pour sa part, consacre plusieurs débats à la *question du plomb dans* l'essence. En mars 1983, la commission de l'environnement renonce à se prononcer sur un rapport lui recommandant l'inderdiction du plomb dans l'essence. En juin 1983, le Parlement ratifie la recommandation qui préconise de parvenir à un taux de 0,15 g/l avant 1985 et demande la suppression du taux minimal.

En ce même mois de juin 1983, le conseil européen des ministres de l'environnement adopte une résolution affirmant l'objectif de diminuer le plus possible la présence de plomb dans l'environnement, en allant si nécessaire jusqu'à l'essence sans plomb. Il demande à la Commission des Communautés européennes de lui faire des propositions en ce sens pour le 15 avril 1984. La Commission, pour ce faire, s'appuie sur les rapports du groupe de travail *ad hoc* baptisé ERGA (créé en janvier 1982), *plus spécialement* chargé de la pollution de l'air et des « véhicules à moteur ». Un premier rapport, publié à Bruxelles en août 1983, *décrit en soixante*-quinze pages tous les tenants et aboutissants de la pollution par les moteurs à essence et les moyens d'y remédier (amélioration des moteurs conventionnels, moteurs à taux de compression élevé et à mélange pauvre, moteurs à charge stratifiée, catalyseurs). Un deuxième rapport, attendu pour mars 1984, devait compléter le premier, afin que la Commission puisse choisir *entre les formules possibles*. Elle l'a fait le 17 mai dernier en proposant que le taux de plomb soit ramené à 0,15 gramme par litre en 1989 et que, *à partir de 1991*, toutes les voitures soient conçues pour l'essence sans plomb.

Enfin, le Bureau européen de l'environnement (BEE), qui regroupe des mouvements écologiques comme les Amis de la terre et le Bureau européen *des unions de consommateurs* (BEUC), ont développé une grande campagne, depuis mai 1983, pour l'adoption de l'essence sans plomb dans la CEE. Le 14 avril dernier, le BEUC a publié un rapport où il affirme que l'utilisation de l'essence sans plomb dans la CEE n'augmenterait que de 1 % le coût de production des véhicules et n'entraînerait pour chaque automobiliste qu'une dépense supplémentaire comprise entre 112 F et 184 F par an.



Ces poisons qui nous veulent du bien

Les pesticides sous haute surveillance.

INSECTICIDES, pesticides, produits pharmaceutiques : point n'est besoin de rappeler leur utilité. Pourtant, revers de la médaille, tel produit qui, à une époque donnée, paraît indispensable peut être, quelques années après, classé parmi les indésirables parce qu'il s'est révélé cancérigène, toxique, nocif pour l'environnement... Et les pays industrialisés d'interdire son emploi, ou de restreindre son champ d'application.

Une substance proscrite outre-Atlantique – pour des raisons autres que celles de la concurrence commerciale – est généralement retirée du marché peu de temps après en Europe, et inversement. Car l'information circule rapidement entre les contrées qui se sont dotées d'organismes de réglementation et d'expertise capables, dès qu'un arrêté paraît dans une région du monde, d'en prendre connaissance et de l'analyser. Mais qu'en est-il des pays à potentiel scientifique, technique et médical réduit ? Ils continuent parfois à se voir proposer par les industries productrices des produits fabriqués dans des pays qui, eux, n'en veulent plus.


RAPHO

« Abus de commerce » ? Les choses ne sont pas simples, car les priorités ne sont pas forcément les mêmes pour tous. C'est ce qu'illustre l'exemple du DDT. Ce pesticide n'est pratiquement plus employé aux États-Unis et en Europe, en raison des effets néfastes qu'il produit sur l'environnement (sa toxicité n'a, quant à elle, pas été prouvée). Mais il reste le moins cher des pesticides et, dans de nombreux pays, l'un des plus efficaces pour lutter contre le paludisme. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'actuellement l'ensemble des pays en voie de développement ont encore besoin de 30 000 à 40 000 tonnes de DDT chaque année pour des usages sanitaires.

Quoi qu'il en soit, les organisations internationales se sont émues du problème posé par les produits chimiques potentiellement toxiques et ont cherché un moyen de prévenir les pays en développement, grands consommateurs de pesticides et d'insecticides, des réglementations existant ailleurs.

A l'issue de longues années de discussion (la question avait été soulevée dès 1960), l'Assemblée générale des Nations unies a adopté en décembre 1982 une résolution demandant aux pays membres de fournir une liste des produits chimiques et pharmaceutiques *« dont la consommation ou la vente ont été interdites ou rigoureusement réglementées, ou qui ont été retirés du marché ou, dans le cas des produits pharmaceutiques, n'ont pas été approuvés par les gouvernements »*. D'abord opposés à cette résolution, les États-Unis ont donné récemment leur feu vert. Une première liste – qui ne doit pas être considérée comme une « liste noire » – a pu être publiée en décembre 1983 et a été distribuée aux délégations. Les modalités de sa diffusion devraient être discutées lors du conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) qui se tient du 16 au 29 mai à Nairobi (Kenya).

L'établissement de cette liste doit beaucoup à Jan Huismans et à la petite équipe réunie autour de lui au sein du Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT), qui, depuis environ cinq ans, collecte toutes les informations disponibles sur un certain nombre de produits chimiques. Travail pas à pas, travail délicat. Parmi les quelque soixante mille substances couramment utilisées, le RISCPT en a actuellement sélectionné cinq cents. Il s'agit uniquement de composés chimiques (pour moitié des pesticides), les produits pharmaceutiques étant à la charge de l'OMS.

Comment s'est fait le choix ? *« Nous avons demandé aux gouvernements, qui seront les principaux utilisateurs du registre, quelles étaient leurs priorités et quels étaient les produits ou les familles de produits qui leur causaient du souci*, répond le directeur du RISCPT. *Notre objectif est de savoir ce que sont ces produits, comment on les fabrique, mais surtout ce qu'ils deviennent quand ils sont libérés dans l'environnement : quelle est leur toxicité sur les plantes, sur les animaux ou sur les hommes. Nous cherchons aussi à connaître les problèmes réglementaires liés à ces substances. »*

Cela pourrait paraître tâche aisée. En fait, il faut collecter les données éparpillées dans l'ensemble de la littérature scientifique et dans les banques de données (ces dernières n'étant pas toujours fiables) et rassembler celles fournies par les correspondants nationaux dont le RISCPT s'est doté. Il faut aussi parfois s'adresser directement aux fabricants des produits pour obtenir certains renseignements qu'ils sont seuls à posséder. Au début, les responsables des firmes – invoquant des raisons de propriété industrielle – étaient réticents à fournir cette documentation. Mais *« ils comprennent de mieux en mieux qu'ils ont intérêt à nous fournir une information objective »*, note Jan Huismans.

Recueillir la documentation, mais aussi l'analyser et surtout la classer afin de pouvoir la stocker dans la mémoire d'un ordinateur : l'ensemble de ces démarches aboutit à la publication, deux ou trois fois l'an, d'un bulletin édité en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) et diffusé dans une centaine de pays. En outre, elle permet au RISCPT de jouer le rôle d'un véritable « SOS produits toxiques ». Le registre reçoit en moyenne deux questions par jour, émanant aussi bien des gouvernements des pays industrialisés et en voie de développement que des instituts de recherche, voire même des industriels.

Pour que le registre soit davantage utilisé, il faudrait qu'il renferme plus de données sur un nombre plus grand de substances. C'est à cette tâche que se consacre en premier lieu l'équipe de Jan Huismans. Mais elle travaille également à la publication d'une banque de données sur les réglementations relatives aux cinq cents produits déjà répertoriés (qu'il s'agisse de la protection de l'eau, des conditions de travail...). Elle participe en outre à la préparation du code de « bonne conduite » de la distribution et de l'usage des pesticides commencé il y a un an sous l'égide de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Et le registre est bien évidemment consulté chaque fois qu'une organisation des Nations unies – OMS, BIT (Bureau international du travail, etc.) – lance un programme concernant la sécurité des produits chimiques.

ELISABETH GORDON.

Point de vue

Les trois cultures

LE *développement*, à l'échelle nationale, d'une grande politique culturelle *scientifique et technique* ou, mieux, d'une politique de *mise en culture* des sciences et des techniques *répond à une triple exigence*, économique, sociale et culturelle :

● *Assurer la compétence* scientifique et technique collective de la nation et l'aptitude à *l'innovation que suppose un développement industriel maîtrisé*, avec les mutations qu'il exige ;

● *Elargir la démocratie aux* choix technologiques (énergie, santé, défense) qui conditionnent l'avenir *des sociétés modernes* ;

● Permettre à chacun de *comprendre* et *d'assumer* sa place dans le monde, avec sa double dimension de nature et *de société*.

Depuis bientôt trois ans, beaucoup a été accompli dans cette direction. *Le colloque national* « Recherche et technologie » a impulsé de nombreuses initiatives dans les milieux scientifique. Les organismes culturels déploient une activité croissante sur ce terrain. Les *ministères de la culture*, de l'industrie et de la recherche, de l'éducation nationale, ainsi que *la DATAR, chacun pour ce qui le* concerne, soutiennent études et projets.

Mais le moment semble venu *de donner une impulsion centrale* au mouvement, en l'appuyant au plus haut niveau de *l'action gouvernementale*. L'intervention publique et l'engagement ferme du pouvoir central permettraient :

● *D'assurer la cohérence* et la synergie des efforts divers, encore trop dispersés ;

● D'y associer de nouveaux partenaires (en particulier les ministères « techniques » : urbanisme et logement, communication, jeunesse et sports, environnement, santé, transport, mer, etc. ;

● *De dégager les moyens*, actuellement insuffisants, nécessaires à une telle politique, *et d'appuyer plus efficacement* l'effort des régions.

Il s'agirait en particulier de *mettre en place sans plus tarder* le réseau national de centres régionaux de culture scientifique *et technique, indispensables* foyers de mise en œuvre d'une telle politique, dont plusieurs *projets sont déjà fort avancés*.

Un tel réseau, de plus, peut seul répondre à la nécessité *d'insérer, au plus vite*, l'ambitieux et coûteux musée de La Villette dans un dispositif qui lui *permettra de jouer un rôle véritablement national*. Un meilleur équilibrage, à la fois de l'appui *politique et des moyens financiers* attribués aux projets régionaux, s'impose.

Une telle orientation a récemment été proposée avec insistance tant par le comité *d'orientation du musée de La* Villette lui-même que par le Conseil supérieur de la recher*che et de la technologie*. Elle correspond à l'attente – mieux, à la demande – des milieux scientifiques, *culturels, éducatifs*, syndicaux, associatifs, qui s'investissent de plus en plus dans ce champ crucial.

En bref, une politique nationale de culture scientifique, technique et industrielle, novatrice et *ambitieuse, pourrait* fournir à la France l'occasion de réalisations à la fois symboliques et efficaces, marquant *pour longtemps le pays*. Cette politique, qui plus est, ne saurait recueillir qu'un très large consensus, par-delà les affrontements idéologiques traditionnels.

JEAN-HUGUES COLONNA (*) et J.-M. LEVY-LEBLOND (**)

(*) Député (PS) des Alpes-Maritimes.

(**) *Professeur à l'université de* Nice, membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.

Bibliographie

L'analyse factorielle

LE *meilleur commentaire* qu'on pourrait faire de ce livre serait de publier côte à côte le tableau de la page 22 et le graphique de la page 40 issu *d'une analyse factorielle du tableau*. Ce dernier, qui recense le devenir des bacheliers de 1975, a la lisibilité habituelle d'un tableau de chiffres. La seule information aisément *décelable* est que les titulaires *de baccalauréats* techniques vont moins que les autres à l'Université. Le graphique, au contraire, met clairement en évidence les fortes corrélations qui *existent entre le type de baccalauréat* et les études ultérieures.

Le but de l'ouvrage est d'expliciter comment on passe du tableau au graphique, de faire comprendre l'essence de la *méthode*. Vulgariser une technique mathématique n'est pas simple. L'auteur s'est assez bien *faufilé* entre le Charybde de la déformation grossière et le Scylla de l'hermétisme.

M.A.

● *L'Analyse factorielle*, par Philippe Cibois, PUF coll. « Que sais-je ? », 128 p. 21,50 F.

Micro-ordinateurs

Beaucoup de livres sont actuellement publiés sur l'usage des micro-ordinateurs, mais ce sont le plus *souvent soit des guides* pratiques consacrés à un matériel, soit des ouvrages d'initiation à une forme élémentaire de programmation. Celui-ci est consacré à la *description* et à *l'analyse d'un* système d'exploitation, cet ensemble de programmes *« qui a pour objet d'agir comme intermédiaire entre le matériel et l'utilisateur d'un ordinateur »*. A travers *la description d'un système type*, l'auteur montre les fonctions des divers éléments et leur architecture d'ensemble.

On peut parfaitement utiliser un *micro-ordinateur* sans jamais écrire une ligne de programme, et de même on peut très bien tout *ignorer du système d'exploitation* qui le rend utilisable. C'est à ceux dont la curiosité est plus poussée – souvent pour des raisons *d'étude ou de profession* – que s'adresse ce livre.

M. A.

● *Les Systèmes d'exploitation des micro-ordinateurs*, par Mark Dahmke, traduit par Romain Jacoud, éditions McGraw-Hill, 256 p., 115 F.

Chiffres du temps

CE *n'est pas à une tâche facile* que s'est attaqué Ivar Ekeland. Son livre veut donner une idée de cette mathématique des formes qui est née, à la fin du siècle dernier, de l'échec de celle des nombres. Les « calculs astronomiques », commencés par *Képler* – quelques milliers de pages – *et continués* dans les siècles suivants par les Lalande, Le Verrier et autres, conduisent à une impasse. Après les avoir portés à un niveau inégalé de sophistication, *Henri* Poincaré montre, il y a cent ans, que ces calculs ne peuvent jamais prédire les mouvements exacts des *planètes* et des satellites. Les solutions qu'ils fournissent sont de bonnes approximations, valables sur quelques milliers ou quelques millions d'années, mais qui deviennent *nécessairement* fausses à la longue. Ces calculs ne peuvent décrire ce que sera le système solaire dans très longtemps ; ils ne peuvent dire s'il est *stable, en d'autres termes*, si la Terre tournera indéfiniment autour du Soleil ou si elle finira par tomber sur lui.

Poincaré montre que le déterminisme n'est pas ce qu'on croyait. En théorie, la situation présente étant *donnée*, les équations *déterminent sans ambiguïté* son *avenir*. En pratique, outre qu'on ne sait pas résoudre exactement les équations, une modification infinitésimale de la situation présente conduit à un avenir complètement *différent*. Au fond, le *mouvement* de la Terre autour du Soleil n'est pas différent du lancement d'un dé, phénomène aléatoire par définition même du mot. Quand on lance un dé, son *mouvement* est parfaitement déterminé par les équations et par la situation de départ, mais ce déterminisme théorique se traduit en pratique par une imprévisibilité totale du chiffre qui sera affiché. Et cet *aléatoire* pratique, évident *pour le dé*, moins évident pour la révolution de la Terre, se rencontre dans tous les domaines. Le météorologiste Lorenz a mis en évidence ce qu'il appelle l'effet papillon : le déplacement d'air dû au vol d'un papillon modifie le temps qu'il fera dans un an. Cette petite perturbation s'amplifie tellement au long des jours que le temps qu'il fera dans un an n'a aucun rapport avec celui qu'il aurait fait si le papillon n'avait pas volé. *Faute de connaître tous les* papillons, les frimas de l'hiver prochain sont imprévisibles.

Alors, ne peut-on rien dire, le calcul est-il un jeu stérile ? Le troisième chapitre expose *« le retour de la géométrie »*. *Pour l'essentiel*, ce retour est la théorie des catastrophes de René Thom. Puisqu'on ne peut pas calculer, on peut au moins tenter de décrire, et c'est ce que fait cette théorie qui, en gros, décrit et classe les sept possibilités d'évolution brutale.

Quelques considérations philosophiques sur le temps et quelques courbes étranges terminent ce livre, ainsi que *des indications* sur cette constante de Feigenbaum qui vaut 4,6692... et dont on ne sait rien, sauf qu'elle apparaît dans bon nombre de ces problèmes où le *déterminisme* et l'aléatoire, loin d'être *opposés*, sont deux apparences complémentaires d'une réalité équivoque...

M. A.

● *Le Calcul, l'Imprévu, les Figures du temps de Képler à Thom*, par Ivar Ekeland, au Seuil, 167 p., 69 F.

Honte à la pédiculose

La Sécurité sociale ne rembourse pas la mort des poux.

LE pou. Y a-t-il mieux classé au hit-parade des animaux capables de déclencher dans l'espèce humaine une répulsion totale et quasi instantanée ? Dans la hiérarchie du dégoût, ce minuscule *insecte gambade bien loin* devant le serpent, l'araignée ou la chauve-souris. Et pourtant ! Aujourd'hui simple vermine peu ragoûtante ou vecteur de graves maladies infectieuses, l'histoire de cette bête trop mal connue se confond avec celle des hommes (1), car, on ne le sait pas assez : les poux de l'homme ne peuvent survivre éloignés du corps de leur hôte. C'est là que les femelles pondent leurs œufs, que les poux naissent, grossissent, se métamorphosent et muent pour atteindre adultes entre 1,5 et 3 mm.

On distingue trois espèces de poux parasitant l'homme et ne pouvant parasiter que lui :

● Le pou de tête *(Pediculus capitis)*. Les femelles de cette espèce fixent leurs œufs, ou lentes, aux cheveux, à proximité immédiate du cuir chevelu, attirées sans doute par la chaleur qui en émane. La ponte s'accompagne de la sécrétion d'une substance, qui, au contact de l'air, durcit et prend la consistance d'un véritable ciment. « *On ignore trop souvent,* souligne le professeur Jean Coz (ORSTOM), *que lorsqu'on distingue les lentes sans difficulté, c'est qu'elles sont à distance du cuir chevelu, ayant suivi la croissance du cheveu. Or, à plus de 1,5 centimètre, elles sont vides. Les ôter ne sert donc plus à rien.* »

La littérature scientifique n'est pas toujours cohérente sur la fécondité du pou de tête. On s'accorde néanmoins à penser que les deux ovaires de la femelle, fonctionnant alternativement, pondent au rythme de quatre ou cinq fois par jour entre 50 et 150 œufs au total. Il convient aussi de noter que la vie amoureuse de l'insecte, par son intensité, a fasciné de nombreux chercheurs. « *La copulation, qui a lieu après le troisième mois, dès que l'insecte est adulte, dure soixante-dix minutes et peut se reproduire toutes les vingt-quatre heures, pendant onze jours* », écrit le docteur Maurice Mathis dans un remarquable ouvrage (2). « *Ces durées ne signifient rien à notre esprit, si nous ne les traduisons pas en temps humain. Le pou effectue toute son évolution, quand les conditions sont favorables, en dix-huit jours, de l'œuf à l'œuf, soit quatre cent trente-deux heures ; il consacre à l'accouplement près de quatorze heures, soit le trentième de sa vie. Ceci correspondrait pour un homme de trente ans à une année complète, soit cinq cent vingt-cinq mille six cents minutes. Si nous estimons à dix minutes la durée moyenne d'une séance amoureuse, nous arrivons, pour un an, au chiffre prodigieux de 52 560. Nous laissons au lecteur le soin des commentaires.* »

● Le pou de corps *(Pediculus humanus)*. – A la différence du précédent, les femelles fixent leurs œufs aux fibres des vêtements. Une femelle adulte peut pondre jusqu'à 200 ou 300 œufs au cours de sa vie, au rythme de 10 par jour. Seule cette espèce peut être vectrice de maladies infectieuses graves. Il s'agit, notamment, du « typhus à poux » (ou typhus exanthématique) et de la « fièvre récurrente à poux ». Les poux de corps ingèrent dans ce cas les agents pathogènes au contact des personnes infectées. Les germes se développent ensuite dans l'insecte, ce qui facilite leur dissémination et peut être à l'origine d'épidémies mortelles. Selon l'OMS, ces deux maladies continuent de poser de graves problèmes de santé publique en Afrique (Ethiopie et Soudan notamment), en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

● Le pou de pubis *(morpion)* ou *Phtirius pubis.* – Plus petit que les deux autres (1,5 à 2 mm), il ressemble curieusement à un crabe. Il est en effet doté de fortes pseudo-pinces qui lui permettent de s'accrocher aux poils de la région pubienne. La femelle pond environ 3 œufs par jour.

Le pou n'a pas toujours eu son statut actuel de vermine. « *Dans l'Antiquité*, explique le professeur J.-M. Doby (Rennes), *beaucoup lui ont conféré un caractère presque religieux. Aristote et Galien notamment. Jusqu'à Ambroise Paré, le pou était considéré comme une « émanation sécrétoire » du corps humain. Cet insecte a toujours inspiré le respect, en particulier par le caractère massif de sa présence, parfois sur de hauts personnages, dont certains moururent, selon l'histoire, sous ses piqûres : dictateurs de l'Antiquité, philosophes, historiens, grands personnages religieux, et même empereurs et rois.* »

Des livres, des poèmes lui ont été consacrés. De nombreux peintres du dix-septième siècle, flamands, hollandais, italiens ou espagnols, ont aussi fréquemment pris pour modèles des sujets en occupation d'épouillage.

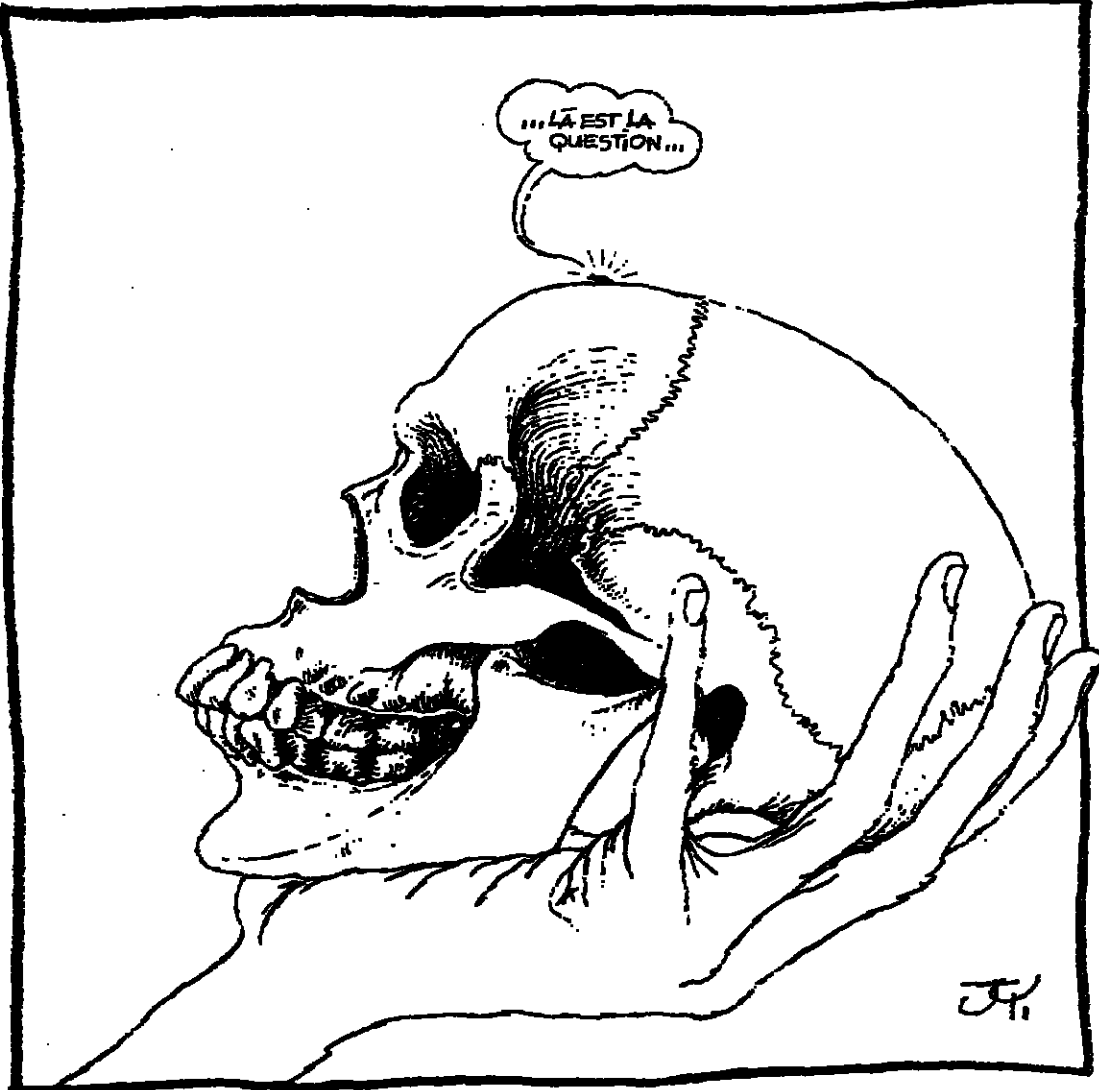
C'est en 1965 qu'on découvre qu'il n'y a rien d'humain chez cet insecte : Robert Hooke observe et décrit la nature singulière de l'animal. Ce vampirisme microscopique ne manque pas pour certains de séduction. « *Supposons,* écrit toujours le docteur Mathis, *que vous ayez placé sur votre avant-bras, juste au pli du coude, au point d'élection de la saignée, quelques dizaines de jeunes poux. Que se passe-t-il ? Ceux-ci, comme instantanément attirés par une force invisible, se plaquent contre la peau, s'arc-boutent sur leurs pattes et plantent leur stylet dans la chair. Vous ne ressentez d'abord aucune démangeaison, tant est grande la perfection des instruments. Quelques secondes passent. Puis, progressivement, vous voyez apparaître sur la peau de votre bras de petites perles rouges qui vont en grossissant. Les jeunes poux ont un appétit démesuré ; ils pompent au-delà de ce que l'on pourrait imaginer. Il s'emplissent comme des outres. Au point d'en éclater. Vues au microscope, ces petites gouttes de sang donnent l'image de minuscules rubis enchâssés sur une monture invisible, d'une délicatesse incroyable. C'est là un des spectacles qui constituent la meilleure récompense du naturaliste.* »

C'est, expliquent les spécialistes, le lavage régulier des sous-vêtements qui est à l'origine de la quasi-disparition du pou de corps dans les pays industrialisés. En France, on ne le retrouve plus que chez des vagabonds, des clochards ou des personnes vivant dans des conditions d'hygiène déplorables. D'autre part, un voile honteux jetés sur *Phtirius pubis* fait que l'on ne veut s'intéresser qu'aux poux de tête. Ceux-ci font l'objet de nombreux travaux, et on croit savoir que leur nombre est en notable augmentation dans de nombreux pays. Une situation d'autant plus paradoxale que les produits anti-poux (ou pédiculicides) sont, pour l'essentiel, très efficaces. Le pou de tête touchant presque électivement les enfants d'âge scolaire, certains médecins accusent les autorités de l'éducation nationale de freiner toutes les initiatives susceptibles de donner une information dans les écoles. « *Aujourd'hui, pour les enfants,* explique le professeur Coz, *avoir des poux dans les cheveux est une véritable maladie honteuse : il est immédiatement rejeté de la communauté à laquelle il appartient.* »

Une récente enquête menée auprès de dix mille écoliers de la ville de Rabat a montré que plus de quatre enfants sur dix sont contaminés. Au Canada, le professeur Pierre Robert (université de Montréal) a calculé à partir des ventes de produits pédiculicides que quinze personnes sur cent étaient contaminées. En France, une étude portant sur mille quatre cents enfants des écoles tourangelles (professeur Charles Combescot) conclut que, sur cent écoliers, cinq sont porteurs de poux et quinze de lentes. Selon les chiffres fournis par les fabricants français, trois millions d'unités de pédiculicides sont vendues chaque année, soit une nette progression par rapport aux années 70. Traduction chiffrée d'un problème grandissant d'hygiène et de santé publique ou conséquence des campagnes publicitaires plus agressives menées à l'intention du grand public et des pharmaciens d'officine ? Faute de données épidémiologiques plus précises, on reste dans l'incertitude. D'autant que, selon un arrêt de la Cour de cassation datant de 1924, la pédiculose n'est pas en France considérée comme une maladie. Par voie de conséquence, les pédiculicides n'ont pas le statut de médicament et ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.

C'est ainsi que la lutte contre les poux se fait dans le plus complet désordre, à la différence de ce qui se passe en Grande-Bretagne, où l'on prône à l'échelon régional une alternance dans les types de produits utilisés. Et ce afin de prévenir l'apparition chez les insectes de phénomènes de résistance dont on imagine les conséquences préoccupantes qu'ils pourraient avoir.

JEAN-YVES NAU.



(1) Un colloque international sur la pédiculose vient de se tenir à Tours, organisé conjointement par le laboratoire de *parasitologie et de médecine tropicale* de la faculté de cette ville et par le centre collaborateur OMS pour les essais d'insecticides en Europe.

Au terme de cette réunion, un comité international pour la lutte contre la pédiculose a été créé.

(2) *La Vie des poux*, par le professeur Maurice Mathis, Stock, 1955.

Livres

L'église et le monde médical

L'EGLISE catholique a-t-elle une parole spécifique à adresser au monde de la santé – médecins, malades, personnel soignant ? Les thèses chrétiennes sur la naissance (contraception, avortement) et sur la mort (acharnement thérapeutique, euthanasie) sont connues. Mais entre les deux ? La maladie, physique et mentale, la souffrance, les médicaments, le système hospitalier, la Sécurité sociale, les problèmes de santé de l'hémisphère sud ?

Les évêques français ont consacré une partie de leur assemblée plénière, trois années de suite (1980, 1981 et 1982), au monde de la santé. Et la *commission sociale de l'épiscopat* vient de publier un livre : « *la Santé : enjeux humains, approches chrétiennes* » (1), qui fait le point sur cette préoccupation, somme toute assez nouvelle, de l'Eglise.

Loin d'être une prise de position magistrale, cette étude se présente plutôt comme un Livre *blanc, qui propose un dossier* disparate et complexe. Le livre est composé de textes demandés par la commission sociale – enquêtes, rapports des *mouvements, témoignages personnels* – ainsi que des propositions discutées et approuvées par les évêques à Lourdes. La tonalité générale est celle de *l'interrogation et de la compréhension*, et non du jugement péremptoire basé sur le permis et le défendu.

L'intérêt de ce document – *inégal, par ailleurs, et d' « une richesse foisonnante, souvent difficile à analyser »*, pour citer Mgr Joseph Rozier, président de la commission sociale – tient *avant tout à son non-*conformisme. Allant résolument à contre-courant d'un certain nombre d'idées reçues, les auteurs commencent, par exemple, *par remettre en question le* « toujours plus », en moyens et en dépenses, d'un système de santé qu'ils considèrent inégalitaire et mal orienté. Ils se réclament, *du reste, d'Ivan Illich et* du Dr Dubos.

Cela n'est pas pour nier, ou critiquer, les progrès étonnants de la médecine. Sont constatées, *en revanche, la disproportion* entre les sommes dépensées et le nombre de patients qui en bénéficient ainsi que les « *profondes disparités géographiques ou sectorielles* » en ce qui concerne la répartition des personnels et des équipements. Autre sujet de doléance : l'ultraspécialisation des soins, qui *déshumanise les relations entre* médecins et patients, aggravée par ce qui est qualifié de « *carence monstrueuse* », à savoir l'absence *d'un dossier médical* unique par patient.

Mais, ce sont évidemment les questions touchant plus directement à l'éthique ou à la spiritualité qui préoccupent les auteurs du livre. Là encore, il faut saluer l'absence de tout *dogmatisme*.

Les questions posées dans ce livre par l'Eglise n'en demeurent pas moins très pertinentes, et elles ne sauraient être esquivées par le personnel soignant, quelles que soient sa croyance ou son idéologie. La « *chaîne quasi industrielle de la santé* » ne doit pas occulter les problèmes angoissants qui subsistent sur le plan humain : faut-il dire la vérité aux mourants ? *Que penser de l'acharnement* thérapeutique, la souffrance comme « moment de vérité » et l'utilisation d'analgésiques ? Les handicapés et la sexualité ? *La maladie mentale et* la dépression nerveuse ? Les personnes âgées dans les « mouroirs » ? La solidarité Nord-Sud dans le domaine de la santé ? *L'expérimentation sur l'homme* et la modification du comportement ?...

Et, bien entendu, la question incontournable de la mort. Si le *sujet est tabou, c'est parce que,* pour la médecine, la mort est l'échec absolu, le scandale suprême. Aujourd'hui, l'homme est le plus souvent appelé à affronter *la mort à l'hôpital, dans* une grande solitude morale. Pour changer les mentalités, il faudrait un renversement psychologique, des qualités de *communication, et surtout (un approfondissement éthique, spirituel et philosophique* » pour accepter cet affrontement avec la mort, disent les auteurs, qui *citent en exemple l'expérience* de l'hospice St. Christopher's à Londres.

Finalement, c'est « *une lecture spirituelle* » de la santé qui est *proposée, un autre regard* qui bouscule nombre de nos préjugés. Pas de directives, mais des directions, pas d'ukases, mais des repères. *Tout découle, en fin de compte,* de cette vérité évidente, mais trop souvent occultée par l'homme « unidimensionnel » ou qui refuse toute transcendance, *à savoir que la santé n'est pas* un droit absolu mais un équilibre précaire, ou encore « *une lutte provisoirement victorieuse contre l'usure de l'esprit et du corps* ».

ALAIN WOODROW.

(1) *La Santé : enjeux humains, approches chrétiennes*, préface de Mgr Joseph Rozier, président de la commission sociale de l'épiscopat. Editions du Centurion, 238 pages, 79 F.

Des médicaments pour le tiers-monde

IL *arrive chaque année dans le* tiers-monde quantités de médicaments périmés, mal conditionnés, bref, inutilisables, dont l'expédition a pourtant coûté fort cher et dont le recueil en Europe a certainement demandé beaucoup d'énergie et de bonne volonté. C'est pour rationaliser ces envois, indispensables à de multiples dispensaires et pharmacies villageoises privés de tous moyens, que l'association Frères des hommes (1) a monté une organisation qui devrait faire école.

Frères des hommes demande aux pharmaciens de recueillir auprès de leurs clients les médicaments qu'ils n'auront pas utilisés. Ces pharmaciens effectuent eux-mêmes un premier tri : ils éliminent en particulier *les produits périmés, ceux qui* se présentent sous des formes inadaptées à la chaleur tropicale (gouttes, suppositoires, granulés), et ceux qui ne correspondent *pas à la pathologie* courante rencontrée dans le tiers-monde. Des « collecteurs » bénévoles apportent les médicaments filtrés grâce à ce premier tri au centre de Frères des hommes à Versailles.

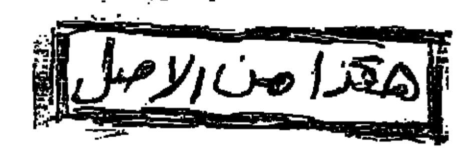
Là est effectué, sous la responsabilité de pharmaciens bénévoles, un second tri, destiné à parfaire le contrôle de ce qui sera acheminé vers le tiers-monde ; les produits sont, en *outre, « reconditionnés » dans* des emballages moins pesants, réunis en plus grandes quantités, et portant en clair les do*sages nécessaires* et la date de péremption. Sont ajoutés aux colis certains médicaments achetés par l'organisation, qui répondent à la pathologie tropicale (antipaludéens, antibilharziens, par exemple), et qui ne figurent guère dans les surplus des armoires à pharmacie familiales européennes.

A qui envoyer ces précieux produits pour être assuré de leur bonne utilisation sur place ? A un réseau de correspondants soigneusement identifiés par Frères des hommes, à des responsables de dispensaires, à des organisations – *caritatives ou non – dont le travail* est contrôlé. Frères des hommes achemine, par le même canal, du petit matériel médico-chirurgical : du fil, des aiguilles, des seringues, des sondes, des cathéters, qui lui sont donnés par des établissements hospitaliers

Cette organisation de collecte est déjà bien implantée dans la région parisienne, en particulier dans les Yvelines et *les Hauts-de-Seine*, dans la région de Lyon, de Grenoble, de Marseille et de Toulouse. Frères des hommes ne demnde qu'à l'étendre : il faut pour cela que *davantage de pharmaciens d'officine* soient avertis de l'existence de ce réseau, ainsi que d'innombrables consommateurs de médicaments.

C. B.

(1) 20, rue du Refuge, 78000 Versailles. Tél. 950-69-75.



Goutte-d'Or : *dans le dix-huitième arrondissement, un quartier vit ses derniers jours. Une*

Le village à la rue

L'affaire risque d'être tumultueuse.

Sur les flancs de la Butte, entre Barbès et la Chapelle, l'enquête publique est ouverte à partir du 4 juin.

« L*E vieux village de la Goutte-d'Or vit ses derniers jours* ». Jean-Claude Guardiola, le commissaire du quartier, a dans la voix comme une pointe de regret. Pourtant, nuit et jour, lui et ses hommes sont sur la brèche pour tenter de maintenir l'ordre dans ce secteur qui est sans doute le plus cosmopolite, le plus attachant et le plus difficile de la capitale.

Nichée sur le flanc de la butte Montmartre entre les trouées du boulevard Barbès et du boulevard de la Chapelle, cette enclave du dix-huitième arrondissement n'a que 6 hectares. Mais quel concentré de vie urbaine, d'histoire, de mythes, de tolérante fraternité, de misère et de truandises ! Adorée, redoutée, peu connue de la plupart des Parisiens mais célèbre dans le monde entier, la Goutte-d'Or va encore faire parler d'elle. Une véritable opération chirurgicale dite de « rénovation-réhabilitation » doit l'amputer de 45 % de ses immeubles et du tiers de ses habitants. L'enquête publique, au terme de laquelle la Ville aura le droit d'exproprier à sa guise, débute le 4 juin prochain. Inauguration du premier immeuble reconstruit : dans trois ans, si tout va bien.

Les travaux s'enchaîneront ensuite au moins jusqu'en 1992. Au-delà, on prévoit déjà de « traiter » deux autres îlots d'une douzaine d'hectares situés immédiatement au nord jusqu'à la rue Ordener. Tout un quartier de Paris est donc entré en mutation, et l'on s'attaque d'abord au plus urgent : la Goutte-d'Or, le noyau dur.

Difficile de tirer le portrait de ce petit village dans la grande ville tant il est divers, changeant, contrasté et même contradictoire. Chacun le voit, le sent, le vit à travers son prisme personnel. L'historien, par exemple, évoque les moulins qui, au début du dix-neuvième siècle, tournaient au sommet de la colline et les vignes qui, sur les pentes, donnaient un méchant petit vin blanc : la goutte d'or.

Tout cela, situé hors des murs, fut loti entre 1810 et 1840, peuplé d'ouvriers arrivant de province avec leur baluchon, englobé dans l'enceinte fortifiée puis, en 1860, annexé à Paris.

Quinze ans plus tard, Emile Zola pouvait déjà y trouver les personnages et le décor de son roman de l'alcoolisme : *l'Assommoir*. C'est là, dans ces bâtisses alors surélevées et fractionnées en minuscules logements, que vinrent échouer, parmi bien d'autres étrangers, les premiers « Arabes », marchands de tapis en 1920, ouvriers du bâtiment ou de l'automobile en 1950. Dans cette colonie chaque année plus forte, le nationalisme algérien planta ses racines. Barbès devint le théâtre d'une véritable guerre civile entre mouvements rivaux du MNA et du FLN. Alger même en tremblait. Puis revint le temps du commerce – celui du sexe et celui des marchandises. Enfin la dernière vague a déferlé : celle des Antillais et des Africains.

L'amateur d'architecture, quant à lui, voit dans la Goutte-d'Or l'un des témoins, quasiment intact, du style Louis-philippard : rues étroites, immeubles de quatre étages, moellons et plâtre de Paris. Et il en demande la protection au titre des ensembles remarquables.

L'ethnologue, de son côté, se débat avec les chiffres du recensement qui, là plus qu'ailleurs, sont sujets à caution. Il y aurait huit mille habitants dans le quartier, qui compte une proportion record d'étrangers – peut-être 60 % à 70 %, – et celle-ci ne fait que croître. Les Français qui s'accrochent encore sont des retraités et quelques jeunes ménages récemment arrivés. Il leur faut un certain goût pour l'exotisme lorsqu'on sait qu'ils cohabitent avec plus de quarante nationalités différentes. Les Portugais *ont leur bal du samedi soir* dans la salle paroissiale, les Yougoslaves et les Sénégalais ont monté des ateliers de confection, les Ghanéennes font commerce de leurs charmes.

La colonie qui tient le haut du pavé est celle des Maghrébins : Tunisiens, Marocains et Algériens confondus. Certains sont là depuis trois générations. D'abord ouvriers et célibataires forcés, ils ont, au fil des années, fait venir leurs épouses, envoyé leurs enfants à l'école, ouvert des boutiques et acheté leur logement. « *Ne me demandez ni de renier l'Algérie, mon pays d'origine,* dit l'un d'eux, *ni de critiquer la France, mon pays d'adoption. J'appartiens aux deux, voilà tout. Moi, je serai enterré dans mon village, mais les enfants le seront ici. Nous sommes à la frontière entre deux époques, deux nations, deux civilisations* ».

Ces néo-bourgeois ont leur association de commerçants, ils écoutent la radio arabe de Paris, dont les studios, situés à la Goutte-d'Or, émettent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Leurs enfants lisent *Nous autres*, un bimestriel en français édité dans le quartier et tiré à huit mille exemplaires.

Bref, ils forment une communauté très particulière qui a trouvé son point d'ancrage dans ce coin de Paris et qui redoute à la fois le trouble apporté par d'autres étrangers et les aventures de la rénovation.

Pour les dames du Secours catholique qui y ont un PC, la Goutte-d'Or offre une autre image : celle de la plus extrême pauvreté, de l'analphabétisme et du tandis. « *Le quart-monde de Paris, vous le trouvez ici,* disent-elles, *dans ce quartier laissé à l'abandon par les pouvoirs publics, où un ancien appariteur à la préfecture d'Alger vit avec 150 F par mois, où des gens viennent mendier un peu de riz parce que, certains soirs, ils crèvent littéralement de faim.* »

Ici, lorsqu'un célibataire est hospitalisé, il faut murer la porte de son gourbi sinon il le retrouve occupé à son retour.

Pourtant, dans cette jungle, l'hospitalité et la tolérance sont la loi. « *En quinze ans je n'ai jamais été agressée ni même inquiétée,* dit une religieuse catholique. *Si j'acceptais les invitations des familles musulmanes que je connais, je ne prendrais plus un seul repas dans ma communauté.* »

Pour les médecins généralistes, la Goutte-d'Or est un milieu redoutable et passionnant. L'insalubrité de certains logements dépasse l'imagination, et l'on diagnostique des maladies disparues ailleurs depuis longtemps. Mais voilà que s'ajoute à cette pathologie d'un autre âge celle, très récente, des accidents d'overdose qui frappent les jeunes drogués venus s'approvisionner dans le secteur. « *Pourtant,* dit une jeune femme médecin, *je ne quitterai ce quartier pour rien au monde. Les rapports humains sont tellement chaleureux !* »

« *C'est vrai qu'il y a ici une immense majorité de braves gens,* dit le commissaire de police, *mais aussi quelques belles crapules.* » Depuis des décennies la Goutte-d'Or traîne une exécrable réputation. Elle n'y faillit pas. Le milieu nord-africain y est né à la libération avec le marché noir. Des entrepôts des grands magasins Dufayel réquisitionnés par les Américains s'évadaient quantité de marchandises qui trouvaient illico receleurs et revendeurs dans le quartier. Le marché aux voleurs se tient encore ouvertement, chaque jour, boulevard de la Chapelle. Trafics et petites combines fleurissent au coin des rues. Attirés par la foule des badauds, les voleurs à la tire venus d'autres secteurs s'en donnent à cœur joie. On a vu rue de la Goutte-d'Or plusieurs automobilistes se faire dévaliser alors qu'ils s'échinaient à changer un pneu qu'un complice venait de crever à dessein.

Naguère on a compté jusqu'à vingt-sept maisons de prostitution devant lesquelles les Maghrébins en longue file prenaient patience le samedi. Entre leur entrée dans l'immeuble et leur retour dans la rue, il s'écoulait en moyenne sept minutes. Ces établissements ont été fermés. D'autres, clandestins, ont rouvert dans une demi-douzaine de bâtisses lépreuses qui ont été purement et simplement squattérisées. Une centaine de Ghanéennes munies d'une carte de réfugiée politique et d'un certificat de travail reçoivent leurs clients avec la complicité de jeunes rabatteurs. Leurs protecteurs viennent de Belgique et des Pays-Bas. Dans ces masures aux fenêtres aveuglées par un linge, il n'y a ni eau ni électricité ; les cages d'escalier n'ont plus de rampe et les portes, plus de panneaux. Tandis que les filles abattent leur besogne, des braseros où mijotent leur repas rougeoient dans la pénombre.

ETTORE MALANCA/VIVA

هكذا من الأصل

opération de « rénovation-réhabilitation » doit l'amputer de la moitié de ses immeubles et du tiers de ses habitants.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les revendeurs de drogue chassés d'autres quartiers parisiens soient venus installer ici leur marché ? C'est le dernier fléau qui frappe la Goutte-d'Or, au grand scandale des commerçants.

Car – et c'est ici l'économiste qui observe – le quartier, avec ses trois cent trente maisons de commerce employant quinze cents personnes, déploie une intense activité. Les Maghrébins et les Africains y viennent de 70 kilomètres à la ronde pour acheter, en gros et au détail, les produits du pays : sacs de couscous, tissus dorés, volailles vivantes, viande abattue selon les rites, livres, cassettes de musique arabe. A toute heure du jour et spécialement durant le week-end, la foule grouille dans ces ruelles. Une boucherie islamique qui emploie treize commis avoue un chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

Les gros sous apparemment n'empêchent pas la vie religieuse. L'église catholique Saint-Bernard accueille les Antillais, une mosquée s'est installée il y a dix-huit mois dans une cave, une autre, réservée aux Africains, est en cours d'aménagement, et un ancien cinéma, le Myrha Palace, sert de lieu de prédication à des évangélistes haïtiens. La rue Polonceau résonne même des discrets coups de gong d'une communauté de Japonais shintoïstes.

Tout cela est décidément trop extravagant pour être supporté plus longtemps par une capitale ultra-bourgeoise. De quelque bord qu'ils soient, les élus du dix-huitième arrondissement souhaitent une normalisation de la Goutte-d'Or. Les habitants eux-mêmes réclament l'ordre dans la rue et un peu plus de confort dans les immeubles. Or le pourrissement du quartier a atteint un tel degré que la police s'avoue débordée et que les urbanistes jugent impossible une simple modernisation du bâti. Aussi, la Ville a-t-elle décidé d'employer les grands moyens. D'abord, en faisant déclarer d'utilité publique l'opération qu'elle projette, elle entend se donner le pouvoir de tout exproprier s'il le faut. Ensuite, elle souhaite que soient déclarés insalubres *cent* vingt immeubles qu'elle pourra ainsi acquérir à bas prix avant de les démolir. Mille quatre cents logements disparaîtraient. Ils seraient remplacés par six cent vingt appartements convenables. Le quartier serait doté d'un poste de police, d'un gymnase, d'une crèche, de huit classes maternelles et d'un parking pouvant accueillir deux cent soixante-dix voitures. La mosquée vouée à la démolition sera reconstruite.

Aux propriétaires de cent quinze immeubles encore sauvables, on donnerait trois ans pour faire les travaux nécessaires avec, en prime, une aide substantielle. S'ils ne s'exécutent pas, la Ville expropriera, puis exécutera elle-même la réhabilitation. Une trentaine d'immeubles seulement seront conservés en l'état.

Cette opération, dont la procédure est compliquée, dont le coût est élevé – les 650 millions avancés sont certainement très au-dessous de la réalité, – est l'une des plus difficiles qui aient jamais été lancées à Paris. Car elle suppose que plusieurs milliers de personnes devront définitivement quitter la Goutte-d'Or, et que plusieurs milliers d'autres seront provisoirement déplacées au cours des travaux. Des centaines de boutiques seront dans le même cas. Le vieux quartier changera complètement de physionomie. Dans la rue de la Goutte-d'Or, par exemple, les trois quarts des immeubles seraient jetés à terre et remplacés par du neuf. Certains architectes, les associations de commerçants, un comité de défense récemment créé, commencent à se mobiliser. Pourquoi bouleverser notre quartier au lieu de le traiter en douceur ? Où seront relogés les habitants expulsés ? A ces questions une antenne d'information installée au cœur de l'îlot va s'efforcer de répondre. L'Office d'HLM de Paris, qui est chargé de mener l'affaire, ne dit pas comment il compte convaincre toute une population de se laisser faire. *« Notre stratégie de l'information est secrète »*, dit-on curieusement. *Dans ces conditions* la Goutte-d'Or s'engage dans une aventure qui menace d'être aussi tumultueuse que toutes celles qu'elle a vécues jusqu'ici.

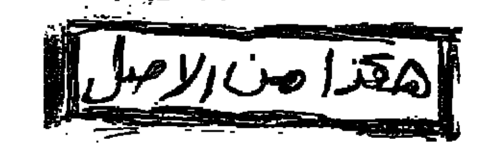
MARC AMBROISE-RENDU.


ABDELHAK SENNA

Une population estimée à près de huit mille habitants, en majorité Maghrébins et Africains.




ABDELHAK SENNA



Le Monde

Promenades d'architecture à Paris



Fondation Lebaudy.

HABITAT SOCIAL à Ménilmontant

L'empereur et les ouvriers

Napoléon III revient de son exil à Londres impressionné par la beauté de la ville. St-James-Park, où il aimait se promener, lui a donné l'idée des jardins qu'Haussmann charge l'ingénieur Alphand de développer. Mais les conditions de vie du peuple l'ont aussi intéressé et plus particulièrement celle de toute cette nouvelle population attirée par les emplois industriels et les grandes villes.

En Angleterre, des fondations s'organisent sous l'égide des grands noms de la Couronne pour proposer au nouveau prolétariat urbain des logements collectifs adaptés à leurs revenus. Arrivé au pouvoir, le prince-président entreprend de faire de Paris la plus belle ville d'Europe, aspect le plus connu du travail de l'équipe qu'il met en place. Mais se croit-il libéral de cœur, sent-il le vent tourner, ou réalise-t-il tout simplement qu'on ne peut plus demander au peuple de vivre dans les conditions qui étaient les siennes et n'avaient guère changé depuis l'obscur Moyen Age ? Napoléon veut des logements ouvriers.

En France, la tradition colbertiste d'intervention de l'Etat et reprise par Saint-Simon domine la bourgeoisie industrielle, qui s'oppose à l'aristocratie parasite. La confiscation des biens de la famille d'Orléans affaiblit les royalistes et apporte des liquidités à la République. Prenant au riche pour offrir au pauvre, Napoléon inaugure la cité qui portera son nom le 18 novembre 1851.

L'architecte Veugny s'est inspiré du modèle du Phalanstère, communauté idéale qu'on rêvée les utopistes de l'époque des Lumières, Fourier et ceux qu'on appelle les « Américains ». Une fois les idées de la gauche adoucies, la réalisation donne un modèle dévoyé et infiniment moins dangereux (la concentration d'ouvriers trublions affolait le pouvoir). Moins puriste puisque avant tout urbaine, la cité Napoléon est néanmoins le premier exemple de logement social en France.

Napoléon invite ensuite un groupe d'ouvriers parisiens à visiter leurs homologues anglais à l'occasion de l'exposition universelle de Londres. Ils découvrent de meilleures conditions de vie, des salaires pratiquement doubles et une couverture sociale confortable. Seront-ils sur les barricades de 1871 ?



1, rue de la Chine. La Bellevilloise.

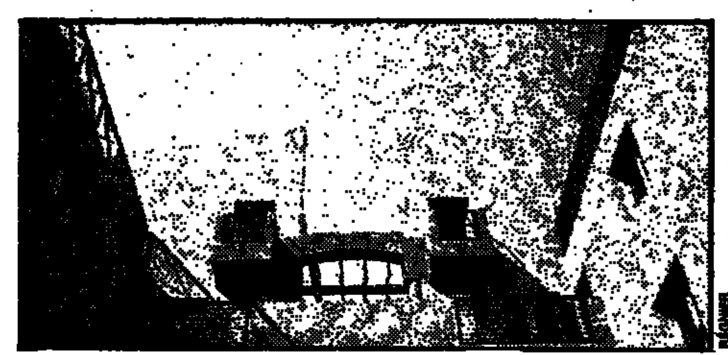
Autour du Père-lachaise

Le nord-est de Paris a connu un développement tardif. La colline autour de laquelle il s'enroule, site comparable à Montmartre, a toujours favorisé son indépendance et l'a isolé des grands bouleversements du milieu du dix-neuvième siècle.

Formé des communes indépendantes de Charonne, Belleville et Ménilmontant, ce quartier, qui entoure le cimetière du Père-Lachaise, a toujours été populaire. Avant son annexion, Belleville était une des premières communes de France par sa population essentiellement ouvrière. Dans l'actuel 20e arrondissement, on se retrouve facilement dans un monde parisien traditionnel, que la refonte haussmannienne a épargné mais que les rénovations contemporaines ont souvent massacré.

La qualité de l'architecture sociale d'avant-guerre n'a pas toujours fait l'unanimité parmi les architectes et leurs commanditaires. L'après-guerre (période 1950/1975) n'a pas daigné regarder l'exemple de parfaite adéquation à la fonction et à la ville que proposaient les ensembles d'habitations à bon marché.

Depuis on s'est ravisé et, après quelques décennies de refus de toute forme urbaine traditionnelle (pour Le Corbusier la rue était un *« cloaque social »*), les nouveaux architectes regardent à nouveau vers ces bâtiments conçus avec une étonnante justesse de vue. Les architectures contemporaines leur empruntent d'ailleurs souvent leur répertoire de formes et « pillent » leurs détails.



Passage Gambetta.

Caboulots et bals publics

De 1800 à 1850, la population parisienne a doublé, les pauvres ont été chassés du centre de la ville. Avec sa population à grande majorité modeste, ayant exercé tous les petits métiers du vieux Paris et s'étant industrialisée à partir du dix-neuvième siècle, tout le secteur de la colline de Belleville représente un des creusets de la culture parisienne, culture essentiellement populaire.

Depuis l'époque des villages, où les Parisiens avaient l'habitude de venir se distraire le dimanche hors les murs, les cabarets maisons de bouteille, caboulots et bals publics ont prospéré. Les coteaux de Ménilmontant produisent jusqu'au début de notre siècle un vin clairet sans prétention et non taxé, à consommer sur place, qui inspire les chanteurs-poètes, développe la verve acerbe des chansonniers. On s'invente des héros bagarreurs ou jolis cœurs, malfrats ou justiciers, dont la légende parisienne se nourrit encore, Milord l'Arsouille, le Grand Frisé ou le cruel « dénicheur ».



Gambetta.

140, rue de Ménilmontant. Rue de Charonne.

Une population frondeuse

De tout temps les habitants de Belleville, de Ménilmontant et du bourg voisin de Charonne ont eu la réputation d'être une population difficile à administrer, portée sur les activités illicites, prompte à la caballe avec un fort esprit de groupe. La situation hors la ville a toujours aussi irrésistiblement attiré les Parisiens, surtout après l'installation du mur des Fermiers-Généraux à l'emplacement des actuels boulevards de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville.

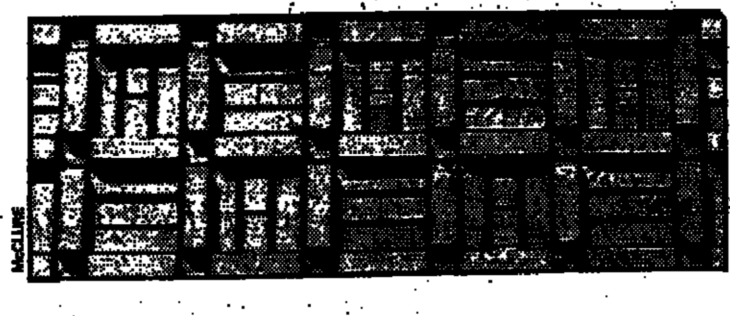
L'Est parisien a participé aux trois glorieuses journées de 1830, il est aussi de la révolution de 1848, et le faubourg Saint-Antoine tombe le dernier aux mains de l'armée régulière. Tout naturellement, c'est encore le faubourg que tentent de soulever les vrais républicains lors du coup d'Etat du prince-président Louis-Napoléon en décembre 1851. En 1870, le faubourg Saint-Antoine n'est plus l'épicentre de la nouvelle rébellion populaire. Les travaux d'Haussmann, accompagnés des inévitables lotissements (boulevards Diderot et Voltaire) et les conséquences de la révolution industrielle ont déplacé le pôle de la commune de Paris vers le nord-est. Paris est dorénavant scindé entre ouest bourgeois et est populaire.

Le 5 avril 1871, les Fédérés renforcent leurs positions sur la colline afin de mieux résister à l'assaut des troupes versaillaises. Bloquant les carrefours, établissant des barricades au travers des rues principales et utilisant l'avantage du relief, ils résistent au siège que Thiers a décidé de leur imposer jusqu'à la reddition totale.

On fusille les otages de la prison de la Grande-Roquette (une villa rappelle ce drame), et les derniers communards subissent le même sort un peu plus loin, au Père-Lachaise. C'est le mur des Fusillés, pèlerinage politique.

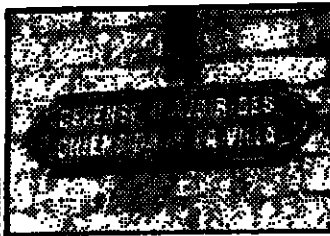
Si les révolutions ont mis au jour la tradition frondeuse de ces quartiers populaires, il est d'autres aspects moins visibles mais tout aussi révélateurs de cette tradition ; par exemple, la difficulté à faire accepter des horaires scandés par une cloche ou une sirène à ces ouvriers qui, pour la plupart, avaient connu l'atelier avant de vivre en usine, et en avaient gardé une certaine conception du travail, une certaine idée de la liberté.

P. R.





26-28, rue Pelleport.



Villa Hardy.

La brique en mosaïque

La brique, matériau économique de l'époque, caractérise l'architecture sociale du début du vingtième siècle. A Paris, les premiers exemples de ce type de construction réalisés dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle (par exemple, la cité Napoléon) ont été construits avec les matériaux habituels, maçonnerie enduite de plâtre ou pierre taillée, et se fondent dans le paysage urbain. A partir de l'époque des fondations philanthropiques très inspirées du modèle anglais, la brique fait son apparition et devient rapidement le leitmotiv et la signature des bâtiments à usage social. Volonté hygiéniste, recherche d'une nouvelle achitecture ou seulement adaptation parisienne d'un modèle préexistant ?

A Paris, où elle a toujours été peu utilisée, la brique est signe de modernité. Bien accueillie dans les couches pauvres de la population, elle est aussi en revanche souvent synonyme de vie ouvrière. Les générations suivantes oubliant l'énorme évolution qui a fait passer leurs grands parents du Moyen Age à l'époque moderne auront tendance à la mépriser. Quand les normes de confort des premières habitations économiques ne seront plus au goût du jour, la brique sera souvent considérée comme le symbole gênant d'une condition dont beaucoup veulent s'éloigner. Aujourd'hui encore, le préjugé tient bon.

La possibilité de combinaison d'assemblages divers et l'insertion aisée d'autres éléments dans la maçonnerie ont permis aux architectes d'imaginer des formes nouvelles et surtout un grand nombre de possibilités décoratives tout en répondant à des programmes par définition économiques. Reprenant le langage éclectique de la fin du dix-neuvième siècle, Labussière pour le compte du Groupe des maisons ouvrières, ou Provensal pour la fondation Rothschild, développent un style basé sur celui de la maison individuelle mais porté à l'échelle d'ensembles de grandes dimensions. Briques vernissées, mosaïques, grands volumes divisés en éléments aux dimensons des achitectures domestiques vont définir des formes communes à pratiquement toutes les opérations entreprises autour de 1900.

Les logements construits à partir de la Grande Guerre sont généralement moins riches du point de vue des matériaux (béton) comme de la décoration (le mouvement moderne).



Trois villages

Les trois villages de Charonne, Belleville et Ménilmontant se trouvent plus étroitement liés à l'histoire de Paris à partir de 1840. Les nouvelles fortifications doublant l'enceinte des Fermiers-Généraux qui marque l'octroi et englobe les villages sont construites au-delà de ces villages que Paris englobera dorénavant.

Sur les pentes conduisant à Belleville et à Charonne, des moulins témoignaient du brusque changement de la déclivité du sol : on domine Paris. C'est depuis les premières hauteurs de Charonne que Louis XIV assistait à la bataille du faubourg Saint-Antoine pendant la Fronde.

Le Père-Lachaise paraît être une exception à ce système. Dépendant de Charonne, il a pourtant été annexé par la capitale plus tôt. La nature de son site l'explique en partie : sur les premières collines, regardant Paris, il offre une retraite idéale aux citadins aisés recherchant la campagne. Sur le Mont-Louis, nouvelle appellation de ce lieu en souvenir de la visite du roi, comme dans le faubourg Saint-Antoine, on a construit des maisons de plaisance aux dix-septième et dix-huitième siècles. Celle du Mont-Louis appartient au Père Lachaise, confesseur de Louis XIV, dont les libéralités permettent de considérables agrandissements de ce lieu : le cimetière de l'Est parisien.

P. R.



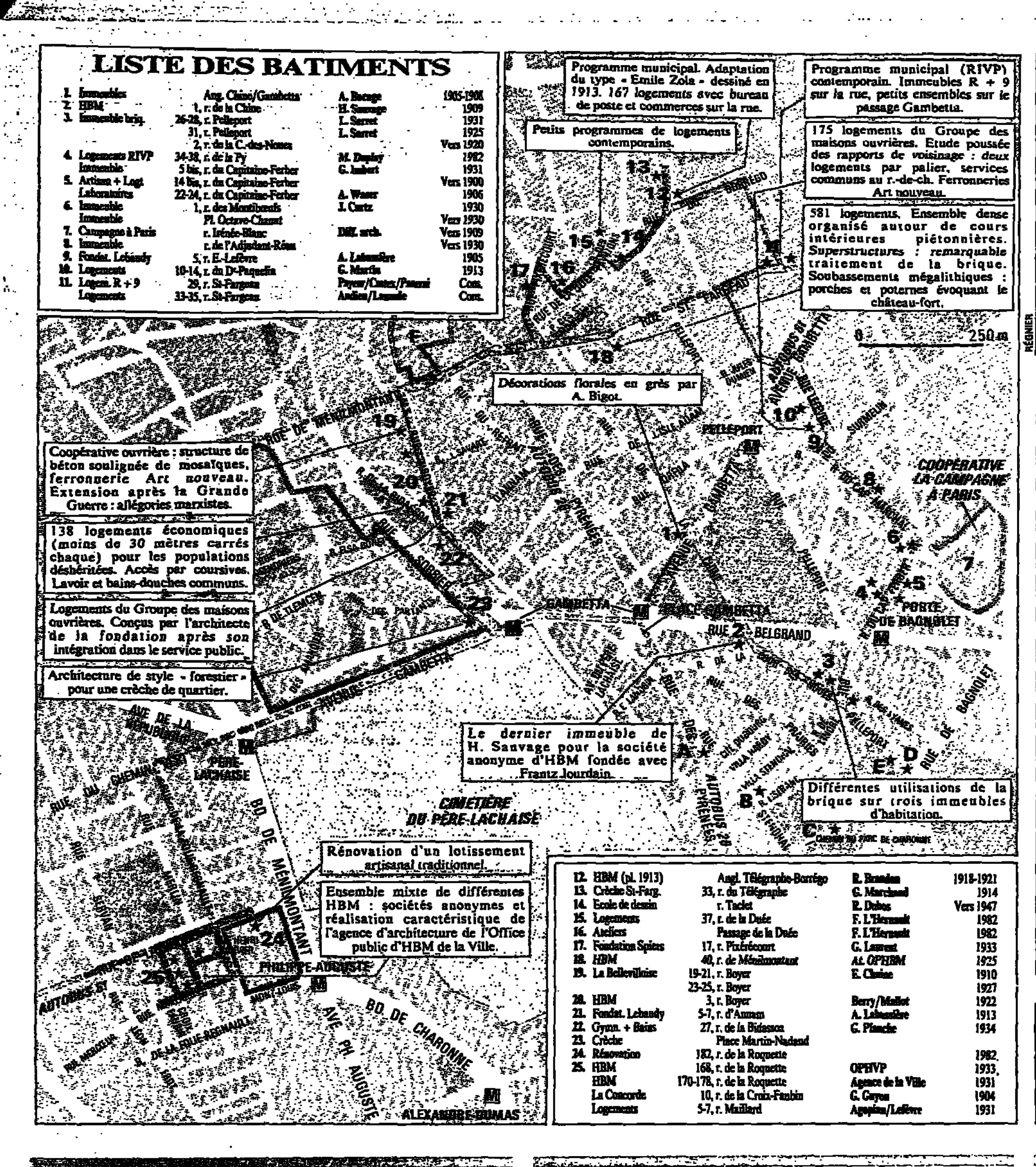
Père Lachaise.



Villa Georgina.

Lorsqu'il entreprend la formation du Paris moderne et l'extension de la ville aux communes libres avoisinantes, le préfet Haussmann scinde les entités que représentent les anciens villages. Le découpage en arrondissements reflète ce souci : Charonne se retrouve à cheval sur les 12e et 20e et Belleville sur les 19e et 20e. Si le hameau de Ménilmontant est entièrement intégré au 20e, le déplacement de la mairie déséquilibre en revanche totalement la vie de son centre.

Ce remaniement n'est pas seulement administratif : il montre une volonté de désunifier les anciens « points chauds ». La Commune confirmera les vues de l'administration impériale : les anciens bourgs seront une fois de plus à la pointe du combat des Fédérés, et les épisodes les plus meurtriers auront pour théâtre les alentours du Télégraphe ou le cimetière du Père-Lachaise.



LISTE DES BATIMENTS

1.	Immeubles	Ang. Chine/Gambetta	A. Bocage	1905-1908
2.	HBM	1, r. de la Chine	H. Sauvage	1909
3.	Immeuble briq.	26-28, r. Pelleport	L. Sarret	1931
		31, r. Pelleport	L. Sarret	1925
		2, r. de la C.-des-Noues		Vers 1920
4.	Logements RIVP	34-38, r. de la Py	M. Duplay	1982
	Immeuble	5 bis, r. du Capitaine-Ferber	G. Imbert	1931
5.	Artisan + Logt.	14 bis, r. du Capitaine-Ferber		Vers 1900
	Laboratoires	22-24, r. du Capitaine-Ferber	A. Waser	1906
6.	Immeuble	1, r. des Montibœufs	J. Curtz	1930
	Immeuble	Pl. Octave-Chanut		Vers 1930
7.	Campagne à Paris	r. Irénée-Blanc	Diff. arch.	Vers 1909
8.	Immeuble	r. de l'Adjudant-Réau		Vers 1930
9.	Fondat. Lebaudy	5, r. E.-Lefèvre	A. Labussière	1905
10.	Logements	10-14, r. du Dr-Paquelin	G. Martin	1913
11.	Logem. R + 9	29, r. St-Fargeau	Payen/Castex/Panerai	Cons.
	Logements	33-35, r. St-Fargeau	Andion/Lamude	Cons.

12.	HBM (pl. 1913)	Angl. Télégraphe-Borrégo	R. Brandon	1918-1921
13.	Crèche St-Farg.	33, r. du Télégraphe	G. Marchand	1914
14.	Ecole de dessin	r. Taclet	R. Dubos	Vers 1947
15.	Logements	37, r. de la Duée	F. L'Hernault	1982
16.	Ateliers	Passage de la Duée	F. L'Hernault	1982
17.	Fondation Spiers	17, r. Pixérécourt	G. Laurent	1933
18.	*HBM*	*40, r. de Ménilmontant*	*At. OPHBM*	*1925*
19.	La Bellevilloise	19-21, r. Boyer	E. Chaine	1910
		23-25, r. Boyer		1927
20.	HBM	3, r. Boyer	Berry/Maillot	1922
21.	Fondat. Lebaudy	5-7, r. d'Annam	A. Labussière	1913
22.	Gymn. + Bains	27, r. de la Bidassoa	G. Planche	1934
23.	Crèche	Place Martin-Nadaud		
24.	Rénovation	182, r. de la Roquette		1982
25.	HBM	168, r. de la Roquette	OPHVP	1933
	HBM	170-178, r. de la Roquette	Agence de la Ville	1931
	La Concorde	10, r. de la Croix-Faubin	G. Guyon	1904
	Logements	5-7, r. Maillard	Agopian/Lefèvre	1931



Square Henri-Ranvier.



Chemin du Parc de Charonne.

Napoléon III et M. Loucheur

1849 : L'Etat, en la personne de Napoléon III, inaugure la première cité ouvrière (58, rue de Rochechouart).

1865 : L'exposition universelle présente « grandeur nature » les maisons du 48, rue du Temple et du 6, avenue Parmentier, modèles du basculement vers l'haussmannisation par reconstitution d'îlots et abandon de la parcelle médiévale étroite traditionnelle de tout le centre de Paris.

1889 : La SFHBM est créée, reconnue d'utilité publique un an plus tard. Mais, contrairement aux Londoniens, les Parisiens attendront encore quatre ans pour que la loi Siegfred autorise les organismes de crédit de l'Etat à ouvrir des prêts et dégrever les impôts, malgré le premier congrès international des HBM dès 1890.

1903 : La Ville de Paris crée enfin une commission permanante au sein du conseil municipal ; puis, en 1905, elle prend les mêmes mesures que l'Etat pour encourager les HBM.

1912 : La Ville de Paris est désormais seule à construire les HBM, sans contrôle supplémentaire de l'Etat : premier emprunt de 200 millions de francs.

1913 : La Ville lance le premier concours d'HBM (avenue E.-Zola et rue H.-Becque) ; les lauréats – Payret, Dortail, Albenque et Gonnot – reprennent la typologie normalisée de la citadelle sociale-privée des Rothschild (1905).

1914 : Création de l'office d'HBM de la ville, puis du département de la Seine. Il prendra en main tous les futurs programmes, faisant de son président Henri Sellier, maire de Suresnes, un véritable « Haussmann du logement social » pour toute la couronne plus que pour la capitale. Il fondera en 1925 l'Union des HBM, véritable contre-pouvoir socialisant.

1928 : La loi Loucheur débloque les crédits de la Caisse des Dépôts et permet à l'office d'HBM de la Ville de Paris de se lancer enfin dans la première grande politique de construction d'envergure, qui donnera la ceinture des Maréchaux. B. V.

A.	Dispensaire	190, r. des Pyrénées	L. Bonnier	1909
B.	Logem. céramic	r. Lisfranc		1980
C.	*Atel. (ang. ch.)*	*r. des Prairies*	*Y. Brunel*	*1983*
D.	Imm. angle	141-143, r. de Bagnolet	Bourgade/Londinsky	Const.
E.	Usine de meubl.	r. Pelleport		1983
F.	Mares et cascad.	115, r. de Ménilmontant	A. Grumbach	Proj.

A bon marché

Au dix-neuvième siècle, les expositions universelles ont souligné la nécessité de construire des habitations pour les classes défavorisées ; Napoléon lui-même en est conscient, mais aucune décision administrative ne permet réellement encore de promouvoir le logement social et encore moins de lui ouvrir les services des organismes de financement d'Etat.

A partir de 1880, la France prend du retard sur les pays voisins, la Belgique notamment, et aussi l'Allemagne, où Bismarck et les classes dirigeantes ont compris la nécessité du logement social. Il permet tout simplement le contrôle de la population ouvrière.

La Société française des habitations à bon marché est créée en 1889, et les sociétés d'HBM reconnues peuvent alors théoriquement prendre leur essor. Il faudra attendre la fin de la guerre puis la loi Loucheur, en 1928, pour voir les caisses de l'Etat participer à l'effort de construction. A la veille du vingtième siècle, l'initiative privée reste la seule possibilité de promotion du logement social. L'Etat se contente d'encourager.

Trois sortes de sociétés d'HBM apparaissent, les sociétés anonymes, les coopératives et les fondations, toutes particulièrement bien illustrées dans le nord-est.

Forteresses...

Héritières de la tradition philanthropique, les fondations promues par des grands noms de la finance et de l'industrie françaises sont destinées à une clientèle modeste mais soucieuse de confort et attirée par leur côté « ville dans la ville ». En France, le Familistère de l'usine Godin-Lemaire à Guise, dans l'Aisne (1859), est l'unique précédent mais aussi un dangereux exemple collectiviste.

En 1905, le concours organisé par la fondation Rothschild, et doté de prix intéressants, suscite le travail de nombreux architectes. Il ne s'agit plus seulement de réaliser un bâtiment : architectes et commanditaires imaginent maintenant des entités complètes, une des premières réflexions de l'époque moderne sur le problème de la forme urbaine.

Par les contraintes de terrain et un besoin de fournir aux habitants toutes les commodités, on crée donc d'imposantes forteresses, avec portail de contrôle ouvrant sur une cour centrale d'où se distribuent les accès aux logements. Une buanderie, un atelier, une garderie ou des blocs de sanitaires fournissent une base d'équipements communs. Parfois on trouve des commerces au rez-de-chaussée, ils protègent ainsi l'îlot en évitant les appartements donnant directement sur la rue. L'autarcie est de mise.



Rue du Borrégo.



3, rue Boyer.

L'office, après 1914

Paris était restée relativement prudente dans ses politiques d'acquisition foncière et de logement social, bien en de çà de ses consœurs européennes.

La Ville de Paris crée son propre office le 28 janvier 1914 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de logements accessibles aux couches les plus pauvres, pour qui les habitations à bon marché sous toutes leurs formules restent encore hors de prix.

Les décorations luxuriantes s'estompent sur les ensembles souvent gigantesques (travaux de Vaudoyer, Berry et Maillot ou Brandon puis Arfvidson). Une conception plus ouverte et moins autarcique domine et l'îlot s'ouvre davantage sur la ville (rue du Borrégo). De même certaines solutions, mieux adaptées à la population concernée, sont développées par l'étude attentive du type même des logements : c'est le cas du système à coursives de la rue Boyer pour les locataires venant des taudis.

Différents modèles agréés par concours sont répétés à différents endroits de Paris, ne se pliant qu'aux contraintes du terrain. L'opération de la ceinture des Maréchaux se voudra exemplaire pour signifier plus qu'un simple rattrapage du retard.

L'Office public d'habitations de la Ville de Paris fonde sa propre Agence publique municipale d'architecture en 1919. Elle est dirigée par Besnard, Maistrasse et Provensal, avec Maline pour la conduite des travaux. L'agence commence à produire des travaux étonnants (rue de Ménilmontant et square Henri-Ranvier), où Provensal met à profit son expérience de l'époque révolue des fondations, dont l'Office a parfois même repris les chantiers inachevés.

B. V.

Campagne à Paris.

10, rue de la Croix-Faubin.



5, rue Ernest-Lefèvre.



5-7 rue d'Annam.

Pavillons

Parfait exemple d'initiative coopérative, la « Campagne à Paris » comporte quatre-vingt-douze pavillons, tous conçus par des architectes différents – ou sans architecte du tout, – de 1907, date de la fondation de cette société d'habitations bon marché, à 1926, date de son inauguration longtemps retardée par la guerre et les restrictions de crédit.

Exemplaire par son mode de financement (tous les souscripteurs payaient une sorte de crédit-bail pour accession à la propriété), l'ensemble a été construit pour des petits bourgeois (fonctionnaires, employés de banque), aux revenus modestes mais sûrs. Le très bon état du bâti, la végétation abondante et les détails décoratifs amusants des constructions donnent un aspect plus « banlieue » que « campagne » à ce lotissement aujourd'hui très prisé.

... de la philanthropie

Les sociétés anonymes d'HBM sont des rassemblements de philanthropes privés, à la tête desquels se trouvent souvent des architectes. Leur propos reste d'obtenir un profit, même si leurs intentions partent de sentiments sociaux sincères. Les sociétaires se recrutent ainsi principalement dans la bourgeoisie aux idées larges, voire socialisante des professions libérales.

Les immeubles construits par les sociétés anonymes seront souvent de dimensions moyennes et s'insèreront dans le tissu urbain en suivant le gabarit prescrit, comme tout autre immeuble de rapport. La brique marque la différence, ainsi que la présence des cuisines en façade, repérables par l'aération du garde-manger.

Frantz Jourdain fonde la Société des logements hygiéniques à bon marché et y associe Henri Sauvage et Charles Sarazin. Excellente occasion pour Sauvage d'engager ses premières recherches sur des systèmes de construction innovants.

SÉLECTION DE LIVRES

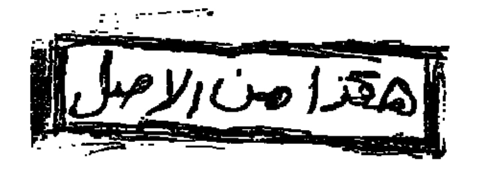
Le logement à bon marché. **Chronique Paris 1850/1930. Jean Taricat et Martine Villars. Editions Apogée.**

Formes urbaines : de l'îlot à la barre. **Castex, Depaule et Panerai. Dunod.**

Belleville au cœur, **Clément Lépidis. Editions Vermet.**

Une heure au Père-Lachaise, **Vincent de Langlade et Renaud Marchand. Editions Vermet.**

Conçu et réalisé par Bert McClure et Bruno Régnier.
Avec la collaboration de Jean-Claude Grassiot, Bernard Marrey, Philippe Rivoirard, Bruno Vaissière et l'aide du département diffusion de l'Institut français d'architecture.



هكذا من الأصل

Réponse à Zeev Sternhell

L'autorité d'historien de M. Zeev Sternhell est incontestable. Toutefois, le militant travailliste, venu à Paris à l'invitation du PS pour contredire les thèses avancées par le Club de l'Horloge, éclipse parfois l'historien, comme c'est le cas dans l'article publié dans *le Monde* du 12 mars. De plus, il est évident que M. Sternhell n'a pas pris connaissance directement des travaux de notre colloque organisé sur le thème : « Socialisme et fascisme : une même famille ? ». Du Club de l'Horloge, il ne connaît que ce qu'il a entendu dire au colloque organisé par l'Institut socialiste d'études et de recherches.

Ainsi, nous n'avons jamais dit : « Socialisme égale fascisme ». J.-Y. Le Gallou précisait en conclusion de notre colloque : *« Tout socialiste n'est pas fasciste, tant s'en faut, même si, dans tout fasciste, il y a incontestablement une part de socialisme ».* Les actes du colloque, à paraître prochainement chez Albin Michel, peuvent en témoigner.

M. Sternhell nous reproche une *« déformation à la fois de [son] travail et de la vérité historique ».* En réalité, Henry de Lesquen a résumé ses travaux en trois idées forces : 1) le fascisme est une synthèse du nationalisme et du socialisme ; 2) cette synthèse s'est formée à partir du socialisme... le fascisme est un socialisme national ; 3) le fascisme et la droite s'opposent. Or rien, dans l'interview de Z. Sternhell ne contredit ces trois thèses qu'il développe largement dans ses ouvrages.

En ce qui concerne le rôle de l'Etat, dont le développement excessif, comme l'a montré notamment Friedrich Hayek, caractérise à la fois le fascisme et le socialisme, Z. Sternhell affirme que *« dans la pensée fasciste nazie, l'Etat est une fin en soi »,* tandis que, pour le socialisme démocratique, il ne serait qu'un *« instrument entre les mains des individus ».* Il rappelle aussi que le marxisme est fondé sur *« l'idée de la négation de l'Etat ».* Or il est tout à fait ramarquable qu'à ses débuts, la notion même de fascisme n'est pas corrélative de l'idée d'Etat, ainsi qu'il apparaît dans le programme du PNF de 1921. Mais, tout comme le marxisme, le fascisme, parce qu'il est aussi un « constructivisme », au sens où l'entend Hayek, a débouché sur l'étatisme. Doit-on ajouter que l'Etat n'est pas un *« instrument entre les mains des individus »,* mais entre les mains de ceux qui parlent en leur nom, c'est-à-dire d'une caste bureaucratique ? Plus étrange encore est l'affirmation de Z. Sternhell, disant : *« Le socialisme n'a encore jamais produit d'Etat totalitaire ».* Les pays du « socialisme réel » offrent la preuve du contraire.

Est-ce faire œuvre de « faussaire intellectuel » que de souligner l'égalitarisme commun au fascisme, au socialisme et au communisme ? Zeev Sternhell admet qu'on trouve *« le souci de réduire les inégalités sociales chez les socialistes et les fascistes »,* mais qu'aucun régime fasciste n'a mis ses intentions en pratique. En réalité, on pourrait dire la même chose des régimes communistes, qui affichent leurs intentions égalitaires, mais qui confient le pouvoir à une nomenklatura chargée de préparer l'avenir radieux. La même démonstration pourrait d'ailleurs s'appliquer au socialisme démocratique, notamment en France, comme nous l'avons fait à l'occasion d'un colloque sur « les injustices du socialisme » (2). Quant à l'hostilité envers le bourgeois et les élites traditionnelles, le régime national-socialiste en est l'illustration manifeste, comme l'a bien montré l'historien David Schoenbaum, auteur de *la Révolution brune.* On sait aussi que le culte de la personnalité n'est pas l'apanage des régimes fascistes, et qu'il n'est nullement incompatible avec des principes politiques égalitaires.

Yvan BLOT,
Président du Club de l'Horloge

Service, service

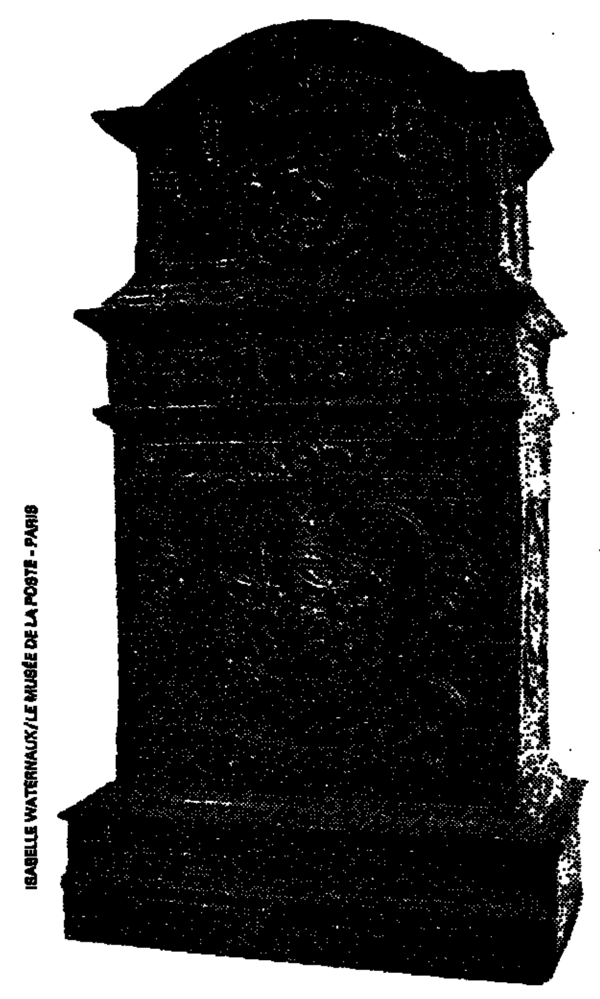
Bravo à la SNCF de vouloir *« soigner son image »* par une campagne publicitaire annoncée dans votre édition du 17 mai. Mais, croyez-moi, son *« image chaleureuse et dynamique »* vient d'être sérieusement compromise !

Au cours de cette semaine de « perturbations », j'aurai totalisé environ dix heures que j'estime volées à ma famille. Car j'appartiens à cette espèce — en voie de disparition — qui considère comme une sorte de contrat moral l'engagement pris avec un employeur.

Et cet esprit scrupuleux, voyez-vous, je le tiens de mon père, ancien cheminot qui a occupé à la SNCF, avec une conscience exemplaire — dont je suis très fière, — l'emploi de toute une vie.

Je souhaite quand même un beau succès à cette campagne, mais vous adresse néanmoins l'expression de ma profonde lassitude de la dégradation de ce service devenu anti-public.

Jacqueline CANTALOUBE
(Meudon).


ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres italienne.

Arène sanglante

Je vous écris à propos des articles du supplément *« le Monde loisirs »* du 12 mai dernier, consacrés à la Féria de Nîmes. Comment pouvez-vous contribuer à la banalisation de la barbarie en France ?

Il est triste d'en venir à avancer des arguments pour condamner la corrida, alors que ce « spectacle » est absolument indéfendable : un taureau tombé à genoux, crachant le sang, le thorax perforé de part en part, est-ce beau ?

Est-il besoin de force démonstrations pour crier son horreur du nazisme ? Je n'insisterai pas sur la comparaison qui est trop à la mode en ce moment, sauf sur le fait qu'une loi interdit les écrits louant cette doctrine, alors que ceux encourageant les « nouveaux jeux du cirque » sont libres.

Ainsi vous pouvez parler de ces monstruosités avec banalité et, la page d'à coté, dénoncer la torture en Amérique latine. Etes-vous crédibles ? Y a-t-il deux tortures ! Celle par intérêt politique ou militaire, et celle par plaisir sur des animaux. Peut-on condamner la première tout en tolérant la seconde ?

La loi française interdit les actes de cruauté sur les animaux... sauf pour les corridas traditionnelles : la tradition serait-elle au-dessus des lois ? Oui, quand les politiciens sont purement démagogiques et électoralistes.

Voilà une preuve de la difficulté à sortir de l'obscurantisme. Les idées généreuses que vous développez dans vos colonnes en sont à l'opposé : comment pouvez-vous laissez libre cours à l'hystérie sanguinaire de vos collaborateurs signataires des articles !

Michel PREFOL
(Saint-Herblain).

La troisième lettre

En haut lieu, on nous dit que deux lettres sur trois ou presque arrivent selon la formule J + 1. Affirmation à vérifier par chacun ! A supposer que la proportion soit exacte, il faudrait se demander ce que devient la troisième lettre. On trouve de plus en plus de lettres mettant des jours, voire des semaines, à toucher leurs destinataires. Mais sait-on que, chose impensable autrefois, certaines n'arrivent *jamais ?*

Je n'incrimine aucunement les postiers mais la priorité donnée par le pouvoir actuel à la notion de *rentabilité,* au détriment des usagers et des conditions de travail du personnel. Inaugurer la fibre optique, c'est bien, mais retrouver et *la fibre du service public,* ce ne serait pas mal non plus !

L. SOLER,
(Paris).

Poésie

Evelyne Sinnassamy

JANVIER

Je dis tu à mon corps
Je lui parle avec mes mains
A la deuxième personne
Du singulier
Personne singulière
Double douceur de mes seins
Dédoublée dans le miroir

MARS

La pluie lave la neige
Terre noire soleil pâle

Douceur d'être sans désir
Douceur d'avant le désir
Ton corps
Tient tout entier dans ta main

Comme une amande close

MAI

Tu te laves
Les gestes de l'eau
Sont déjà
Les gestes de l'amour

JUILLET

Ventre de soie des blés
Frémissants sous juillet
Chemins bleus de tes veines
Où s'égarent les mains

Et sur tes seins
Les lèvres du vent

AOUT

Si tu l'ignores encore
T'apprennent le soleil d'août
Et le vent et la mer
Les frissons de ta peau

Découvre-toi
sans limites

NOVEMBRE

Chambre mentale
Corps de mots

Je dis bouche
Et c'est comme un baiser

DÉCEMBRE

Neige neige
Douce fourrure
Brûlure de glace
Ventre de lait

Mon corps de neige
Fond

● Evelyne Sinnassamy, qui est née à Vichy en 1946, a passé son enfance en Afrique noire et aux Indes. Elle vit aujourd'hui à Berlin-Ouest. Elle est rédactrice à la revue *Lendemains* et collabore au travail photographique de Michael Nerlich comme modèle et en écrivant des textes. Après la parution de *Körper, Liebe, Sprache* (Corps, Amour, Langue — Elefanten Press), elle a participé à des lectures publiques de poèmes érotiques. Elle a traduit *Vie et aventures de la trobairitz Béatrice* d'Irmtraud Morgner et a notamment publié *le Ciel semé d'oiseaux* (Bielefeld). Elle prépare en ce moment *La femme se decouvre.* Souple et sensuelle, cette langue a la rigueur de la danse. Entre deux pays, deux musiques, ces vers veulent capter les lumières de la photographie et de la peinture.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Mémorial

Jean Moulin sur les Champs-Elysées

A la fin du mois de juin doit être inauguré avenue des Champs-Elysées, en face de la statue de Clemenceau, un monument dédié à la mémoire de Jean-Moulin. Il est l'œuvre du sculpteur Georges Jeanclos-Mossé. *« Ce travail,* nous explique-t-il, *est plus en rapport avec l'idée de la Résistance, de l'oppression, de la clandestinité et du malheur qu'il n'est lié à l'image de Jean-Moulin lui-même. Pour moi, Jean Moulin est avant tout l'Homme qui luttait contre toutes les formes d'oppression, pour la liberté. »*

Cet artiste confirmé, premier grand prix de Rome, professeur et chef d'atelier de sculpture à l'école des Beaux-Arts, directeur de l'atelier de recherche et de création de la manufacture de Sèvres, est l'un des tout premiers sculpteurs français. Depuis plus de dix ans, ses œuvres sont régulièrement exposées dans les grandes capitales étrangères.


ARPHOT

Le monument est composé de cinq stèles d'une hauteur de 2,50 mètres, coulées dans le bronze, dont la patine noire a été longuement travaillée. *« Pour traiter ce sujet, j'aurais voulu disposer d'un délai de cinq ans, faire au moins dix stèles, car un tel monument figure l'œuvre d'une vie, comme peuvent l'être les « portes de l'enfer » de Rodin, le sculpteur que j'admire le plus »,* regrette Jeanclos. *Mettre une limite de temps impérative, huit mois pour ce projet, est totalement absurde. Alors je vis dans l'angoisse, l'inquiétude, parfois le remords. »*

Les sujets, des personnages isolés ou par paires, se protégeant ou se soutenant l'un l'autre, sont enveloppés dans des bures de bronze, symbole de la clandestinité. Seules leurs têtes émergent, crânes nus comme les suppliciés, yeux clos ou vides, la peau parcheminée. *« Beaucoup de résistants sont morts sous la torture, devant le peloton d'exécution, en déportation. Pourtant, il ne s'agit pas de parler ici de la mort mais de la souffrance, et de la survivance, puis de la renaissance. »*

Pour le sculpteur, les couples figurent l'entraide, la chaleur indispensable entre les résistants, leur appui réciproque. Quant aux stèles, très travaillées plastiquement, elles doivent s'enraciner dans le sol, pour que les sculptures soient comme tirées de la terre elle-même, patiemment maîtrisée, en lui donnant une forme allégorique. Et chaque stèle représente un thème plus particulier : le Murmure, les Pleurs, l'Oppression, la Douleur, la Renaissance. En fait, l'œuvre dédiée à Jean Moulin et aux résistants est presque un calvaire, un moment de souffrance et d'émotion, une étape de recueillement.

Par leur emplacement, au milieu des arbres bordant l'avenue, et par leur multiplicité, les cinq stèles figurent les arbres d'une forêt, lieu naturel de regroupement des résistants. Mais elles symbolisent aussi les étapes d'un chemin de croix, les jalons de la souffrance. Un rappel plus précis du martyre personnel de Jean Moulin, un relief de sa tête, avec son écharpe et son célèbre chapeau, figurera en médaillon. Sur le socle des stèles, s'égrèneront les paroles du « Chant des partisans », l'hymne des résistants.

Jeanclos s'est passionné pour cet hommage à Jean Moulin, dont le projet lui a été demandé par le ministère de la culture. *« Cette œuvre est dans le droit fil de mon travail, contre l'oppression toujours présente, de la France de 1943 au Guatémala ou au Cambodge d'aujourd'hui, mais j'entends avant tout y raconter ma réaction devant les choses que j'ai pu vivre et livrer le fruit de ma réflexion. »*

LAURENT GALLY.

Des logiciels par téléphone

Les possesseurs de micros pourront bientôt avoir accès à des banques de logiciels.

A l'autre bout du fil, une voix féminine présente le catalogue : des jeux, des programmes d'initiation au basic et un certain nombre de logiciels sur la vie pratique. Il suffit de quelques instants pour effectuer son choix et s'enquérir des conditions de l'achat. Trois minutes plus tard, le programme est chargé sur la cassette ou la disquette de votre micro-ordinateur : ZX 81 et Spectrum Oric, TO 7 ou Apple. Cette banque de logiciels grand public, accessible sur simple appel téléphonique, sera mise en service à la fin du mois de mai, à titre expérimental, par European Media Business avec vingt programmes gratuits et une dizaine d'autres payants. Une façon originale de tester, pour les trois souscripteurs de l'étude EMB, le développement du téléchargement informatique.



KRIST MIRROR

Les avantages du téléchargement sont évidents : simplifier les problèmes de stock et d'inventaire, réduire les coûts de livraison, offrir un vaste catalogue de programmes avec une mise à jour constante, stimuler le marché des logiciels en réduisant leur coût. En clair pour le consommateur, un programme qui revient à 120 F à l'achat sous forme de cassette ne coûtera plus que 40 F livré par téléphone. Mais encore faut-il être équipé pour le recevoir : c'est là, en général, que le bât blesse. Le modem, ce boîtier qui assure l'interconnection entre le micro-ordinateur et le réseau téléphonique, coûte environ 3 500 F (1 500 F en modèle non homologué par les PTT).

Pour tourner la difficulté, EMB a eu l'idée d'utiliser des terminaux Minitel à modem incorporé qui peuvent se louer 70 F par mois avant d'équiper gratuitement tous les foyers dans le cadre de « l'annuaire électronique ». Pour assurer la connexion entre le Minitel et les micro-ordinateurs grand public et gérer la communication avec la banque de données, les responsables d'EMB ont mis au point un interface et un logiciel vendus 550 F TTC. Ainsi l'utilisateur peut-il accéder à moindre coût à un service d'un maniement relativement simple. L'idée, proposée il y a plus de deux ans aux PTT, n'avait pas séduit à l'époque les responsables de la direction générale des télécommunications. Mais, devant l'accroissement du parc de micro-ordinateurs et les perspectives du plan de câblage, certains d'entre eux s'intéressent aujourd'hui à l'expérience d'EMB.

Les éditeurs de logiciels, en revanche, restent sceptiques. Seul Hachette Jeunesse, fort du succès de sa collection de livres sur la micro-informatique, tente l'expérience aux côtés d'EMB. Pourtant, le téléchargement, par le biais d'une meilleure rétribution des auteurs, pourrait mobiliser les créateurs de programmes et accroître la qualité de leur production. Les royalties versées aux auteurs de logiciels grand public varient aujourd'hui entre 3 F et 12 F par cassette, une somme relativement dérisoire quand on sait que les tirages moyens sont de l'ordre de 500 cassettes. Les responsables d'EMB estiment que le téléchargement pourrait augmenter la rémunération des auteurs jusqu'à 25 F par programme vendu.

Mais nul ne sait encore si le marché français de la micro-informatique grand public est capable de faire vi ou des tarifs des PTT. Aux Etats-Unis, une douzaine d'entreprises se sont spécialisées dans le téléchargement pour un parc de 5,6 millions d'ordinateurs domestiques dont 26 % sont équipés de modem. La société d'études Link, qui donne ces chiffres, estime que d'ici à 1987 la moitié du parc sera équipés de modem et que le téléchargement devrait connaître une croissance de 96 %. Ce qui n'a pas empêché Playcable, filiale de Mattel et de General Instruments, de fermer ses portes il y a trois mois. Ce service de téléchargement de jeux vidéo n'avait obtenu que 5 000 abonnés en trois ans d'existence. Il est vrai qu'il fonctionnait sur les réseaux câblés pour les seuls utilisateurs de console Intellivision.

En Grande-Bretagne, le service d'échanges de programmes de micro-informatique est l'un des plus populaires de ceux offerts par le vidéotex Prestel. Cette sorte de boîte aux lettres électroniques pour les usagers de la micro-informatique existe aussi en France. Le service Microdial de Télésystèmes met en commun des fichiers et des ressources de programmes pour des clubs d'utilisateurs surtout institutionnels, mais il dessert aussi les clubs Microtel. Apple installe aussi en France, sur le même modèle qu'Applenet aux Etats-Unis, un réseau de communication entre ses concessionnaires et ses clients. Mais, dans ces deux cas, il s'agit d'échanges de programmes et non de télé-édition. L'étude d'EMB aura donc le mérite de poser pour la première fois les problèmes en vraie grandeur.

En un an d'expérimentation de leur banque de programmes, les responsables d'EMB espèrent toucher 2 % à 3 % du parc français de micro-ordinateurs, évalué à 450 000 appareils.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Dictionnaire sur petit écran

M. CHARLES MULLER, ancien professeur à l'université de Strasbourg-II, vient de présenter à la presse, aux associations de défenseurs et d'usagers de la langue française, ainsi qu'à l'administration, le programme « Orthotel ». Celui-ci a été mis au point avec l'aide du Conseil international de la langue française (CILF) (1).

« Orthotel » se veut être une banque de données orthographiques et grammaticales, un dictionnaire des difficultés de la langue française consultable à domicile ou au bureau sur Minitel. C'est en avril 1980 que le CILF, présidé par le professeur Joseph Hanse, de l'Académie royale de Belgique, auteur d'un *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* (Duculot édit., 1983), décidait la réalisation de ce programme. En mai 1982, quatre mille premiers mots à des linguistes afin de déterminer quels termes étaient particulièrement source d'erreurs, que ce soit en orthographe d'usage, en orthographe d'accord ou en conjugaison, et donc s'imposaient comme « entrées ».

Aujourd'hui, quinze mille mots ont été traités, et cinq cent cinquante conjugaisons complètes ont été enregistrées. Les articles, tout en étant rédigés succinctement, fournissent cependant un maximum d'explications et le nombre d'exemples variés nécessaire.

« Orthotel », toutefois, ne cherche pas à rivaliser avec les dictionnaires traditionnels. Il n'est pas question ici de traiter les noms propres ni de stocker les soixante mille ou soixante-dix mille entrées qu'offrent la plupart de ces ouvrages. En revanche, le programme propose des aménagements que bien évidemment ni Larousse, ni Robert, ni Hachette, etc., ne peuvent suivre.

D'abord possibilité d'ajouts, de corrections : en un mot : de mise à jour continuelle. En effet, tous les appels portant sur des mots non encore traités sont enregistrés et consultés actuellement tous les trois ou quatre jours. Compte tenu du nombre des demandes et de l'intérêt qu'il y a à traiter ces mots « manquants », des fiches seront rapidement rédigées, et ces articles intégrés.

D'autre part, si la personne qui consulte « Orthotel » hésite sur l'orthographe, il lui suffira de composer sur le clavier de son Minitel la graphie la plus simple (par exemple : « exostif » pour *exhaustif*). Le programme, prévoyant que la personne peut hésiter sur l'orthographe du mot – ce qui est un motif de consultation de la banque de données, – et donc que son message peut comporter une erreur, a en mémoire les graphies envisageables. Ainsi, que vous interrogiez « Orthotel » sur « biftec », « biftek », « beefteck » ou « bisteck », etc., le programme ne sera nullement pris en défaut et vous renverra à l'orthographe licite, donc à la bonne « entrée » de l'article.

Depuis janvier 1983, un accord a été conclu avec le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* pour la saisie des données, le logiciel étant réalisé par le service informatique de ce journal, et « Orthotel » a été inséré dans le réseau « Gretel », qui offre aujourd'hui aux Alsaciens plusieurs autres programmes d'informations pratiques. D'autres quotidiens régionaux se montrent intéressés, notamment *Nice-Matin*.

Après cette période d'essai, « Orthotel » devrait être mis à la disposition de tous les Français possesseurs d'un terminal Minitel, peut-être dès la fin de 1984. La commercialisation de ce « produit » original fait actuellement l'objet d'études et de discussions.

De consultation aisée, cet « *instrument de dépannage* » – comme le définit le professeur Muller – devrait intéresser scolaires et adultes et contribuer à lutter contre une méconnaissance croissante de l'orthographe et du vocabulaire, que chacun déplore. « Orthotel », dans ce combat, apporte la vigueur et l'attrait de la télématique.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 705-07-93, 705-04-05.

Médias du Monde

UNESCO : programme d'aide à la communication dans le tiers-monde

La cinquième session du conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), qui s'est tenue du 3 au 9 mai à Paris, a décidé de débloquer 2,16 millions de dollars pour promouvoir différents projets dans le tiers-monde. L'agence panafricaine d'information (PANA), notamment, a obtenu une allocation de 100 000 dollars pour développer son service d'information. La prochaine session se tiendra vraisemblablement en mars 1985 à Kinshasa (Zaïre).

États-Unis : les vidéophiles enregistrent la télévision

La société d'étude Nielsen vient de rendre publics certains résultats de sa deuxième enquête nationale sur la vidéo. Après avoir interrogé 1 079 foyers américains pendant un mois, l'étude Nielsen révèle que les propriétaires de magnétoscopes enregistrent avant tout les shows et les téléfilms diffusés par les trois grandes chaînes américaines. Les films cinématographiques, diffusés en particulier par les chaînes de télévision payantes, ne viennent qu'en deuxième position dans les choix des vidéophiles.

C'est ainsi que le premier titre, au hit-parade des possesseurs de magnétoscopes, est *le Jour d'après*, émission sur la guerre nucléaire diffusée par ABC et enregistrée par 25 % des foyers interrogés. Juste derrière cette émission vedette, on trouve *Kennedy*, un film diffusé le même soir par une autre chaîne. L'étude Nielsen précise que, si l'homme a un rôle déterminant dans le choix du magnétoscope et la décision d'achat, c'est la femme américaine qui choisit les programmes à enregistrer ou à louer.

Australie : l'heure du choix

Par un curieux parallélisme, l'année 1984 sera celle des nouvelles technologies de communication en Australie comme en France. Aux deux antipodes, les gouvernements font en effet leur choix en matière de satellites, de câbles et de télévision payante. Le gouvernement travailliste porté au pouvoir en mars 1983 a décidé de lancer deux satellites de communication en juillet et en octobre 1985. L'utilisation du satellite de télévision directe est pour le moment réservé au service public : Australian Broadcasting Corporation diffusera une nouvelle chaîne de télévision et deux chaînes de radio sur l'ensemble du pays.

Les réseaux privés pourront se servir du satellite pour transmettre des programmes à des stations locales de télévision sur le modèle des *networks* américains. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Variety*, M. Michael Duffy, ministre des communications, s'est déclaré opposé au projet de câblage, trop cher et peu adapté aux dimensions de l'Australie. En revanche, il a mis à l'étude un projet de télévision payante par voie hertzienne, et compte lancer des appels d'offre tant au service public qu'au service privé.

Canada : accord entre Astral et Hachette

Astral Bellevue Pathé et Hachette viennent de créer une filiale commune spécialisée dans la distribution de films et de programmes de télévision. Astral Bellevue est sans doute la plus importante entreprise privée canadienne dans le secteur de l'audiovisuel. Elle posède des laboratoires photographiques et cinématographiques, des centres de duplication vidéo, un catalogue de longs métrages de plus de soixante titres. L'an dernier, Astral a pris le contrôle des deux chaînes de télévision payante : TVEC et Premier choix.

Très récemment, Astral a décidé de cesser ses activités de production pour se consacrer uniquement à la distribution.

Pays-Bas : Sky Channel autorisée

Sky Channel, la chaîne anglaise du groupe que dirige M. Rupert Murdoch, diffusant par le satellite européen ECS-1, a reçu l'autorisation de pénétrer les Pays-Bas. En échange, Sky Channel s'est engagée à respecter la déontologie audiovisuelle imposée dans le pays. La société revendique aujourd'hui une audience de 676 000 foyers et de 3 400 chambres d'hôtels en Norvège, Finlande, Suisse, Autriche, Allemagne de l'Ouest, France et Grande-Bretagne.

Radios Locales

Les copains au micro

SAINT-AMAND-MONTROND, 12.000 habitants. Accoudés au bar de l'Hôtel de la Poste, les copains ont perdu leur faconde, Jo, le patron (pour une fois), son sourire, l'accueil sa familiarité... Bob referme délicatement la porte d'entrée avant de rejoindre à pas feutrés le petit groupe installé au fond de la pièce. Il commande du bout des lèvres. Le cliquetis du verre sur le doseur répond au tintement des glaçons dans les autres verres. Bruits insolites pour apéro pas tout à fait ordinaire.

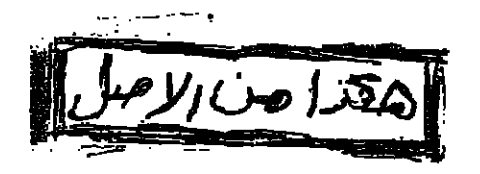
Des deux baffles récemment installés tombent les accents familiers de la voix de Joël, banquier nouvellement promu animateur, qui relance le débat : « *Entre le Sporting Club et le Football Club, va-t-on vers une fusion ou tout au moins vers une entente ?* ». La question reçoit l'assentiment des auditeurs, les réponses des présidents seront ponctuées de mouvements de tête complices. C'est tout. Pour l'heure, on écoute et on se tait, respectant presque malgré soi ce qui n'est plus tout à coup une simple conversation de bistrot. Les mots n'ont plus le même poids ni les positions prises le même impact, filtrés par un micro...

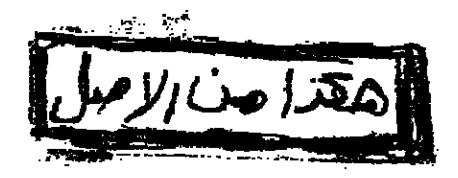
Sur 98 MHz, la fréquence de Radio SAM (Saint-Amand Musique), dernière-née des radios locales du Cher, inaugurée l'après-midi même, Joël rend l'antenne. Jo peut taper les tickets, les tournées reprendre doucement leur vol de croisière. Si Joël a fait un « sans faute », il n'est pas le seul à avoir eu le trac. Et, si l'on réfléchit sur ce qui a été dit comme sur la façon dont a été mené le débat, c'est peut-être pour se remettre de l'émotion, même inavouée... Quelques minutes plus tard, lorsqu'il franchira la porte du bar, le héros du jour sera d'ailleurs accueilli par des applaudissements, salaire que lui envieraient bien des professionnels...

Peu à peu, les conversations s'animent, l'ambiance prend des allures de troisième mi-temps. D'autres applaudissements marquent l'arrivée des débateurs. Les visages sont détendus ; souriants, on se congratule, on décompresse, on souffle, on s'interroge : « *Alors, comment vous avez trouvé ?* » « *La voix, ça allait ?* »... Les uns vont à la pêche aux réactions, les autres commentent, les rôles s'inversant selon le principe des vases communicants.

A quelques minutes et quelques mètres d'intervalle, on passe sans effort apparent du micro séparateur au verre réconciliateur. Mais, surtout, on parle. Les appels téléphoniques parvenant au cours de l'émission ont témoigné du désir de discuter, les auditeurs ont passé commande. Opération animation réussie pour Radio-SAM Chacun aura la possibilité de se faire entendre. Le débat – celui-ci ou un autre – ne fait que commencer. Avec la redécouverte d'une certaine convivialité réapparaissent comme des vestiges des veillées d'antan et ce n'est sans doute pas là le moindre pari que peuvent tenir les radios locales.

PATRICK MARTINAT.





Guignol's bombe

Philosophiquement, théologiquement, politiquement, elle est la clé de voûte de leur construction...

LE *tiers-monde*, le racisme, la biochimie c'est fait. L'amour *aussi*, et la *mort*. Plus rien à penser. Tout est déjà pensé. C'est mortellement ennuyeux. *Pas tout ! Par bonheur*, il nous reste encore à penser la bombe avec des concepts aussi étranges qu'elle *est étrange*. A la sémantiquement considérer. A la juridiquement contempler. A *tracer* la *géométrie* de sa polysémie, l'adéquat de son épistémie, le fonctionnel de son *isocélie*. Et *puisque* la voilà maîtresse absolue de toutes durées et pièce centrale de l'horlogerie de *l'ultime comput*, *en* la pensant nous récrirons l'histoire et repenserons le temps. C'est le long, le temps, et ça dure depuis longtemps. C'est plein de vies et de morts, le temps. *Il* sera sage que nous nous mettions au travail tout de suite – des fois que la bombe soit pressée – et que nous sachions très vite, comme dans tout combat, qui est avec qui. Pas de couards dans les tranchées de la *pensée*, pas de traîtres aux meurtrières de la forteresse où se tient la belle pensable. Il *convient que* chacun s'engage à la bien penser, la bombe. Gare aux tièdes et aux planqués.

Qu'avons-nous entendu ici et là pendant la très courte saison de l'année passée où le débat sur l'armement a débordé les feuilles confidentielles des cinglés du pacifisme et les maroquins *fermeture codée* des commissaires à la chose néantissante pour s'épandre un peu partout ? Les mâles *propos* de l'apologie et de l'opprobre, ornés des jolies métaphores de l'anathème, ont assourdi tout le reste. En gros, ça se résumait à peu près à ceci :

« As-tu le front de déduire de la lecture de l'histoire l'existence d'une dynamique de la paix travaillant les temps comme la violence et la guerre les travaillent ? Tu n'es qu'un lâche, si tu n'es pas fou. Tu n'es qu'un vert, si tu n'es pas un jaune. Lâche ou fou, vert ou jaune, te voilà mal-pensant. As-tu le cœur de la bien lire, l'histoire, dans la continuité de ses orgies de sang frais ? Tu es un vaillant, et tu es un saint. Ta poitrine respire en un seul souffle la vertu romaine et l'impériale vertu. Toi, au moins, tu sais où tu vas. Bien-pensant, l'ennemi te trouvera indéfectiblement l'âme en paix et l'arme au pied. »

Le bien absolu

On en est resté là : à la querelle entre les bien-pensants et les mal-pensants, dont chacun sait qu'elle mène les dévôts aux prébendes, les mécréants au ban ou au délice indéfinissable de l'aveu.

Tout cela est d'un classicisme exaspérant. On te promet un renouveau de la pensée, tu retrouves les tics de la patristique et la ventripotence des inquisiteurs. A ceci près, et ce *n'est pas rien*, *qu'à distribuer* les sanbenitos de l'hérésie et les crécelles des pestiférés la gauche instituée française a rejoint la droite, avant d'être rejointe à son tour par les mitrés de toujours et par quelques colosses de la *pensée*. Bien *vrai* qu'il faut à pareille bigarrure de robes et de bonnets trouver un sens. Essayons.

La bombe étant le mal absolu, et la seule chose au monde capable d'en neutraliser l'effet étant la bombe, la bombe est *en même* temps le bien absolu. On disait au temps jadis que le bien absolu et le mal absolu étaient des réalités bizarres dont on s'occupait en théologie et en métaphysique. Grâce à la bombe, voilà donc la *divinité et ses modes*, *l'être et* ses attributs ravis au ciel empyré, nichés au cœur de la terre, enfoncés dans l'entraille des océans. Quand l'absolument bon se tenait en haut, et au fond de l'abysse l'absolument méchant, les hommes aménageaient la surface de l'entre-deux, essaimaient par toute son étendue et se fabriquaient, pour se donner du courage, des répliques de poche de *leur* dieu et de leur Bélial. Ils vivaient, ils mouraient, ils s'entretuaient souvent pour des enjeux à la taille de leurs icônes. Fini tout ça. Plus de peuples ni de nations, plus de dieux ni de classes, plus d'idoles de pacotille : l'enjeu de nos aurores c'est l'humanité. C'est-à-dire, si *on lit bien, que l'enjeu* c'est nous. Nous : toi et moi, pas les zoulous, pas les pauvres, pas les *soldats tarnais* dont on ramène en fanfare les cadavres du Liban ou du Tchad. Dans le temps, pour ne pas courir le risque de périr noyé le jour où céderait (sait-on jamais) le barrage de Malpasset, il suffisait de se tenir n'importe où, sauf à Fréjus, en aval de l'ouvrage. Pour ne pas se faire perforer aux endroits vitaux dans quelque tranchée, il suffisait de ne pas fréquenter le front : piston et *désertion n'ont pas été* inventés pour les chiens. Mais voilà, on déserte moins facilement *les contrées où la bombe* pensera, parce qu'on ne sait pas où elle proclamera son syllogisme dont *la fulgurante* conclusion ne fera pas de détail.

Ma mort et moi

Alors, pensons la bombe, tant que la bombe nous prête vie. Mais *dans la cohérence*, à tant faire. Et la cohérence n'est pas dans le désarmement, puisque pour désarmer il faut être deux : elle est dans le surarmement, qui ne dépend que de moi. Il y va de ma vie et de ta vie. Celle des autres nous faisait autrefois un beau rempart. Le sang sénégalais d'avant-hier, le sang versé aujourd'hui au Liban, hier en Algérie, ce soir et demain au Tchad n'est *mon sang que par procuration* ou vampirisme. Avec la bombe, c'est autre chose. C'est le mien qui cuira dans mes veines. *Le* tien dans les tiennes. Restons cohérents tous les deux. Déduisons de tout ce qui précède que jusqu'à avant-hier au soir, les gens bien nés savaient parfaitement distinguer entre l'absolu-pour-tout-le-monde, c'est-à-dire pour les autres (race, peuple, nation, classe, etc.) et l'absolument absolu, c'est-à-dire l'absolu-pour-soi ; et qu'ils savaient glisser dans l'espace de cette distinction, implicite naturellement, des traités entiers de casuistique. Grâce à la *bombe*, plus de distance possible entre ma mort et moi, plus de casuistique. Dès lors, l'atta*chement radical à ses pompes* et à ses œuvres s'impose, ou le radical rejet.

Et puisque toi et moi *sommes, en définitive, tout* le monde, l'absolu aurait-il changé de nature ? Oh ! que non ! *Ce n'est pas la disparition* de la planète qui effraie, quoi qu'on chante, mais l'impossibilité pour moi de sauvegarder *ma vie*, quoi qu'il advienne. C'est elle, l'absolu. Mais ça l'était déjà pour les combat*tants du néolithique (du paléo*lithique, je n'en sais rien, et toi non plus), pour les va-nu-pieds de la guerre de Cent Ans et *pour ceux de chacune des* grandes heures dont nous entretient le grand parler des idéologues et des historiens. L'absolu est ainsi fait qu'il a bêtement l'amplitude que chacun lui assigne, et pas d'autre. Puis, *à chacun de relativiser* tout le reste en fonction de cette géométrie. Mais chacun, toi aussi et moi donc, loge dé*sormais* à l'enseigne de tout le monde et tout le monde à l'enseigne de chacun. Du coup, la pensée de la bombe est aussi claire qu'un syllogisme en barbara.

GAMMA

L'armement nucléaire est in*dispensable et le deviendra* de plus en plus parce que l'affrontement est probable et de moins en moins *lointain* et que ses conséquences sont prévisibles et de plus en plus formidables. Et tout ça, chez soi. Dès lors, qu'est-ce que cela peut bien me faire, réellement, que d'autres, sous d'autres cieux, à mes portes et aux quatre horizons de la planète crèvent la faim ou se fassent massacrer « classiquement » pour leur absolu à eux – un peu de pain, un peu de terre, vivre ? Qu'est-ce que tout cela, vraiment, lorsqu'on a vraiment bien pensé la bombe et qu'on sait *qu'il n'y a pas assez de blé pour* la nourrir en même temps, elle et le monde ? Il nous faut aller *le leur dire, aux belligérants* de tous les fronts et aux affamés de partout que leur problème n'est pas très grave, qu'ils nous *précéderont juste de peu dans* le néant. On va le leur dire. Ils sont si gentils et généreux les crève-la-faim, et si pittoresques. Vous allez voir qu'ils nous comprendront vite et qu'ils se cotiseront pour collaborer eux aussi, si peu soit-il, au grand œuvre du surarmement.

A bombe nouvelle, évangile nouveau. *Armons-nous* les *uns* autant que les autres, et paix à la guerre.

Quant au reste... Quel reste : *droite et gauche, justice et in*justice, richesse et misère, servitude et liberté ? Balivernes. Le comput dont la bombe est l'essentiel *ressort* ne *mesure* pas les lunaisons qui rythment les temps cycliques de toutes ces *vieilleries*.

Mais parvenus à ce point d'une rêvasserie de veillée d'armes, on est tout surpris de constater, rien qu'au soupçon de lucidité *qui s'y maintient*, que le va-t-en guerre d'aujourd'hui n'a rien inventé. Tout au *plus*, il a *jeté son uniforme* aux orties pour mieux enfiler un froc vieux comme la pous*sière et repiécé comme* pas possible. Il ne parle pas selon la science dont il se réclame en se gardant bien d'en explorer les derniers corollaires ; pas davantage selon l'idéologie dont il se barde pour mieux se camou*fler*. *Tacticien*, il veut nous ériger, toi et moi, en défenseurs de ses affaires, si ce non sens a du sens, nous compter dans les *calculs de sa stratégie*. *Emmêlé* dans son fil discursif, refusant totalement de reconnaître dans ses métaphores de saison, *l'image de Richelieu en armure* et en pourpre, il oublie d'avoir peur de sa propre peur. Mais que dis-je, l'image de Richelieu ? C'est à Bernard de Clairvaux et à son *Eloge de la nouvelle milice* qu'il nous fait songer avec ses sermons sur notre devoir sacro-saint de reconquérir le tombeau vide, c'est-à-dire le réceptacle de notre *multiséculaire* arrogance.

« A bombe nouvelle, évangile nouveau : armons-nous les uns autant que les autres, et paix à la guerre. »

Les chantres socialistes (parlons de la France *et* parlons d'aujourd'hui, et laissons donc cinq minutes les chanoines *thomistes et gaullistes* psalmodier en paix et en chœurs alternés) vous chantent la marche des croisés, celle-là même qui, de Clairvaux en l'an 1136 à Salamanque en 1936, du mystique matamore au général franquiste, du latin au castillan, harmonise de mille manières et rythme de mille fa*çons* une seule et unique jaculatoire : « Viva la muerte ! ». Oh, certes, aux mille façons et aux *mille manières* correspondent bien les mille strophes de cette pavane, et il n'est pas nécessaire d'avoir ferraillé *outre*-mer ou tiraillé sur les rives de l'Ebre pour en connaître la musique. Mais quelle que soit la variante qu'ils s'approprient – adéquation oblige, – il est indéniable qu'on y trouve, en ritournelle, la logique de Clairvaux et le raccourci de Salamanque : Vive leur mort *pour que* je *vive* ; *pour que*, s'il y a du survivant, ce soit tout de même moi et pas l'étranger, et pas *le fils du métayer tarnais* qui parade si gentiment dans son accoutrement de para, quand je le somme de parader.

Et *si on était* dans l'absurde jusqu'au cou ? Et si, à la différence de ce qui se passait au *temps jadis et dont nous cau*sions à l'instant, cette décomposition – leur mort, notre vie – n'était plus de mise ? Elle n'est plus de mise, sauf à tricher grossièrement dans les termes.

Par conséquent, ce qu'on *manœuvre dans l'escalade* conceptuelle à la gloire de l'armement nucléaire telle qu'elle se réalise chez nous, n'est que le jeu des moyens d'aménagement des zones d'agression et de contrôle en vue de garantir la longue, longue durée des géographies impériales, coloniales ou néocoloniales. Gilles Deleuze dévoilait voilà quelques mois (dans *les Nouvelles* du 15 décembre 1983), la règle de ce jeu. *De quelque côté* qu'on considère le problème, quelque bonne volonté qu'on y mette, on n'arrive pas à douter que l'empan de terrain ferme sur lequel s'appuient les chantres du *surarmement nucléaire* et les bénisseurs de la dissuasion est ce postulat, cette conviction fondamentale : qu'il y aura malgré tout des glacis à fonction de glacis, qu'il y aura le temps de voir, qu'il convient donc d'aménager les espaces et les minutes afin que d'autres meurent pour que je vive. *Pis* que ça : il *convient d'organiser* la vie des autres en fonction de leur mort violente et de ma pai*sible durée*.

Et c'est là, *bien sûr*, *juste* là qu'on se souvient de la phrase historique de Mitterrand, de celle *que retiendront* les dictionnaires spécialisés et les manuels scolaires au paragraphe de son premier septennat : *« Je vois que les pacifistes sont à l'Ouest et les euromissiles à l'Est. »* La jolie phrase, plus longue certes que le nez de Cléopâtre, mais la jolie phrase ! Le mirobolant raccourci éclos au milieu d'un gala *dans* l'âme d'un prince qui peut décider, seul, d'envoyer sur leurs cibles des bombes atomiques anti-cités, tout comme il décide, dans son olympienne solitude, d'offrir des soldats de chez lui à la mitraille de n'im*porte* où *pourvu que* le droit en soit, comme il aime dire, ou qu'on *puisse* l'y amener.

Affreux mélange ? Ah, non ! Si on considère – et on nous prie tous les matins de *le* bien considérer et on nous conjure tous les soirs de ne point l'oublier – que la politique militaire d'un pays, même et surtout s'il est « grand et beau et généreux », constitue fatalement un tout car il y va de sa crédibilité, il est bien clair (et je suis de nouveau l'analyse poignante de Gilles Deleuze) que la France fait dans ses opérations africaines, et libanaises à l'occasion, le preuve de ses capacités de flicage et d'agression et de riposte. Elle prouve *là-bas, aux périphéries* de sa géographie politique, qu'elle peut adapter et qu'elle adapte à des *situations politiques* et militaires données des moyens de riposte militaire et politique appropriés, de la *fronde* à la grenade, du fusil à la bombe. A l'univers d'en déduire ce que serait la rapidité de la décision et son inflexibilité si le jeu de la guerre n'affectait plus les métèques de ces banlieues-là, mais le pur sucre hexagonal.

La quatrième guerre

Si tout cela se mélange et se compénètre et se tient, quelques différences qualitatives qu'il faille considérer chemin faisant pour passer de la sarbacane aux engins d'aujourd'hui, il est clair que nul subterfuge rhétorique ne peut dissocier les choix guerriers des choix politiques, *comme disait déjà* Caïn. *« Vous ne rejetez pas seulement l'armement nucléaire, mais vous ne voulez pas d'armes du tout. »* La belle réplique. Et intelligente, de surcroît. Paraphrasant Einstein qui disait ne pas savoir quand aurait lieu la troisième guerre mondiale, mais être sûr que la quatrième se ferait à coups de bâton et de silex, on voudrait bien, à cette échelle, passer *tout de suite* à la cinquième en sautant la troisième et la quatrième. Tant il est vrai que les *formules de style « le nucléaire* est d'un tout autre ordre » sont stratégiquement indispensables pour ne jamais en finir avec ce nouvel ordre. Il y a de la flagornerie de premier choix dans le fait d'arrêter l'analyse au trop-plein de nucléaire. En réalité, la bombe ou pas, la bombe n'est que la façon absurde dont la *question se pose* chez ceux qu'effraie la tâche d'enrayer la dynamique de l'agression et de *la riposte*. Comparez donc *l'Eloge à la nouvelle milice* – j'y reviens, de Bernard de Clairvaux au texte de l'épiscopat français sur la dissuasion à laquelle doit être prête la milice nouvelle.

Le pacifisme oppose de façon plus cohérente – et moins usée – la paix à la guerre. Il *est temps de rebrousser che*min. Difficile ? Autant qu'on voudra et davantage encore. Il est *grand temps en tout* cas d'enfoncer un coin, et deux, et d'y aller carrément à la massue jusqu'à ce qu'il se lézarde et se fende, sur le bloc conceptuel qui sert d'escabeau ou de lutrin, c'est selon, à ceux de toutes les religions dont le prône de croisade nous taraude les tympans. La bombe est la clé de voûte de leur construction, et c'est pour cela qu'ils nous la disent philosophiquement, théologiquement et politiquement compréhensible.

Certes, en bonne logique, comprendre n'est pas admirer. Mais il se trouve qu'on aime facilement ce *qu'on* admire et qu'on adore fatalement ce qu'on aime. L'exorde de leurs sermons proclame déjà que la bombe est admirable. Dépêchons-nous de bâillonner les prédicateurs ou de quitter le *temple*.

LOUIS SALA-MOLINS
professeur de philosophie politique, université de Paris-I.

Le style gaulois sous l'œil d'un Américain

Richard F. Kuisel analyse les transformations de la France depuis 1900.

LA modernisation de la France : *idée neuve ?* Vieille lune en fait. Ou *plutôt vieux soleil pour la* France depuis le début du siècle. *Dans un livre dont la traduction vient de paraître aux éditions Gallimard (1), l'historien américain Richard F. Kuisel en décrit les rayonnements et les éclipses. Nous l'avons rencontré. Il nous parle aussi des enjeux d'aujourd'hui de cette nouveauté sans fin.*

***

– Votre livre sur le capitalisme et l'Etat de France depuis le début du siècle est truffé de mots et d'expressions qui sont au cœur du débat politique depuis quelques mois : modernisation, économie mixte, économie dirigée... Pouvez-vous d'abord résumer les grandes phases de ce débat depuis 1900 ?

– La thèse centrale de mon livre, c'est la transformation la plus profonde des rapports entre le capitalisme et l'Etat en France au cours de ce siècle, jusqu'aux années 50. La France est passée d'une économie libérale et d'un type d'activité industrielle dominée par la prudence à un ordre dirigé et dynamique. Dans le processus de rénovation, la modernisation et *le dirigisme réagissent l'un* sur l'autre et se renforcent mutuellement.

» Cet ordre économique mixte et dirigé, où l'Etat fonctionne à promouvoir la modernisation plutôt qu'à maintenir le *statu quo,* existe depuis la deuxième guerre mondiale. On *a abandonné la prétendue éco*nomie libérale de la IIIe République, qui dominait depuis cinquante ans.

» On pensait à ce moment-là que la France possédait l'heureux avantage d'un dosage parfait entre agriculture, industrie et commerce.

» La satisfaction procurée par cet ordre disparaît entre 1930 et 1940-1945 à cause de la crise économique, de la défaite et de l'Occupation. Le capitalisme libéral est condamné en raison de son anarchisme, de ses gaspillages, de ses relations hostiles avec le monde du travail et de son état arriéré. L'Etat libéral est condamné aussi : il a permis ces faiblesses.

» La *recherche des alternatives* à l'économie libérale a commencé sérieusement dans les années 30, avec par exemple les planistes et les tenants du système coopératif. La transformation la plus importante est la mutation progressive des buts que la société s'assigne à elle-même et que les dirigeants lui assignent. C'est une transformation d'état d'esprit, un mûrissement d'une *conscience nationale* de ce que le pays s'engage dans la voie de *la rénovation et du dirigisme.*

» La question à ce moment-là était, comme Jean Monnet l'a dit : modernisation ou décadence, modernisation ou risque de suivre l'exemple de l'Espagne du seizième siècle. Soit la France adopte le management et lance la modernisation, soit elle devient un pays sous-développé.

» La *motivation* fondamentale était le rattrapage, le *retour du pays au rang des* sociétés industrielles les plus avancées et *les plus fortes,* par exemple atteindre le niveau de vie américain.

» Les motifs étaient moins la sécurité économique, moins la justice sociale, moins le progrès du socialisme que le développement économique rapide. Remarquez par exemple que la justification de la planification, des nationalisations après la guerre est essentiellement la croissance.

» Ce qui distinguait la France des autres pays, c'était le *sentiment* impératif qu'elle avait de son retard économique. La lutte pour la modernisation se passait d'abord au *sein de l'Etat, dans les milieux* politiques et administratifs, pendant les années 40.

» L'occasion existe en 1945-1947 d'une transformation : c'est l'occasion de l'aide américaine et l'intimidation des forces conservatrices. En quoi consiste le tournant des années 1945-1950 ? Les résultats en sont : la comptabilité nationale, *le plan Monnet, les nationalisa*tions, la fondation de l'Ecole nationale d'administration, la mission de la productivité, l'économie concertée et un ministère des finances moderne.

» L'économie politique se déplace alors vers une attitude activiste, vers la promotion sélective des industries, vers *une collaboration intensive* et étendue avec les intérêts organisés – c'est l'économie concertée, le réseau des fonctionnaires et des groupes de pression – et vers un dosage de contrôle et de concurrence afin de promouvoir l'expansion. Dès les années 50, cet ordre néolibéral est un fait établi.

» Bien entendu, l'intensité du dirigisme et du processus de modernisation ont fluctué. *Mais le système n'a cessé de se* solidifier.

– Et la controverse sur le poids de l'Etat, sur les parts respectives qui reviennent à la puissance publique et à l'initiative privée, comment a-t-elle évolué ?

– Avant 1914, l'Etat minimal, non interventionniste, était pour les contemporains l'idéal. L'Etat devait avoir un champ d'action étroit. L'ennemi, c'était l'étatisme. L'objectif de l'Etat était de maintenir une économie stable, équilibrée. En théorie, les sources de dynamisme se trouvaient dans l'initiative privée et dans la concurrence. Par exemple, les dépenses publiques sont un mal nécessaire. L'Etat est *incompétent comme entrepre*neur.

» *Il* ne faut pourtant pas trop exagérer l'étroitesse des fonctions de l'Etat libéral. *La* pression de l'Etat français n'a jamais été légère. Le réflexe protectionniste était fort.

» Dans les années 20, la guerre était perçue comme un fait exceptionnel. L'atmosphère anti-étatiste l'emportait. Après 1919, les Français réclament la fin des contrôles et la réduction du poids de l'Etat, qui avait gonflé pendant la guerre : rendez l'Etat à sa sphère maternelle d'activité. Le monde des affaires orches*tre une campagne* contre l'étatisme. Néanmoins, c'est dans cette période qu'apparaissent les premières véritables sociétés mixtes, par exemple la Compagnie française des pétroles.

» Dans les années 30, le modèle de l'Etat minimal a survécu, *en* théorie, *mais* l'équilibre se déplace vers l'interven*tionnisme. Cependant l'Etat* est toujours un protecteur, pour les intérêts menacés par la crise, par exemple. C'était la période des mesures restrictives, tendant à protéger le marché intérieur. En même temps, la crise supprimait la concurrence intérieure. La combinaison d'une reprise de la cartellisation et de l'interventionnisme d'Etat réduisait le degré de concurrence à l'inté*rieur du système. Le résultat :* pas de dynamisme, pas de croissance.

» Dans les années 40, avec le tournant vers le dirigisme, la balance penche vers l'économie mixte, et le débat sur la répartition entre puissance publique et initiative privée continue. Le mot « étatisme » demeure péjoratif. Mais la tendance ultralibérale *concernant* les activités propres de l'Etat a presque disparu. *Il s'établit un nouvel* équilibre.

– Dans ces péripéties, quels sont le rôle, le poids, les arguments de personnalités socialistes *ou* proches du socialisme ?

– On constate une évolution. D'abord, les socialistes furent une force inerte, ensuite une force active. Jusqu'à la fin des années 30, les socialistes ont joué un rôle secondaire, même plutôt passif dans l'effort pour la modernisation et le *management.*

» C'était une question d'idéologie. Les dirigeants socialistes *ont rejeté la possibi*lité d'une amélioration signifi*cative du système capitaliste.* Léon Blum lui-même, en 1934, remarquait que *ni la nationali*sation ni la planification n'étaient de véritables actes de socialisation. Il attaquait le plan et l'économie mixte parce qu'ils pouvaient freiner le processus de socialisation censé ne progresser que parallèlement au processus de concentration capitaliste.

» Plus tôt, dans les années 20, Blum était en désaccord avec les jeunes socialistes comme Jules Moch (qui pensaient que la « rationalisation » *aiderait le prolétariat à accélé*rer l'évolution du capitalisme *vers le socialisme*). *Bref,* le Parti socialiste doute que la modernisation ou le dirigisme puisse aider la classe ouvrière sur la route du socialisme. Et jusque vers 1935-1936, il refuse l'économie mixte.

» Bien entendu, il y avait un groupe progressiste des jeunes *socialistes qui étaient au nom*bre de l'avant-garde des pla*nistes. Mais ils ont été une* minorité dans les années 30.

» De 1938 à 1947, les socialistes deviennent une force favorable à la modernisation et à la planification. Les personna- lités-clefs sont André Philip, Léon Blum, Jules Moch, Daniel Mayer et Pierre Mendès France.

» Les socialistes ont alors apporté *un élan* réformateur des structures, une sensibilité aux inégalités, une énergie énorme pour le changement. Sans doute leur programme n'a-t-il pas été entièrement réalisé en 1945-1947, mais ils ont fait progresser l'économie.

– Votre recherche s'arrêtait au début des années 50. L'historien que vous êtes veut-il se transformer un instant en simple observateur et prolonger son jugement jusqu'à... ces derniers jours ?

– Deux idées. D'abord, la *lutte pour la modernisation* est continue et convulsive. Cette *lutte a commencé en France* pendant la première guerre mondiale et *ne* s'est jamais arrêtée. Paraphrasant de Gaulle, je dirai : les luttes économiques ne sont jamais gagnées. A certaines périodes, ce processus est particulièrement aigu et devient un problème de politique électorale. Par exemple, dans les années 50, avec les poujadistes, ou aujourd'hui. La transformation ne s'arrêtera pas en 1985 ou 1986... Elle continuera.

» Deuxième *point.* Le débat le plus sérieux en ce qui *concerne le capitalisme* et l'Etat, celui qui a commencé au cours des années 40,est entre les néo-libéraux et les socialistes. Les autres alternatives : coopératistes, ultralibérales, collectivistes, sont dépassées.

» La discussion est entre deux croyances qui mettent en avant différentes valeurs : la primauté de l'individu contre la priorité donnée à la société, l'inégalité contre l'égalité. L'une et l'autre croyances se sont engagées à maintenir l'économie mixte. Toutes les deux ont participé à la construction de cet ordre. Il n'y aura pas d'accord *entre les* deux croyances. Mais, par une espèce de dialectique, comme dans les années 40, elles peuvent ensemble, par collaboration, par alternance, apporter leur talent particulier au processus de modernisation. Les néolibéraux offrent leur pragmatisme, leur connaissance des réalités économiques. Les socialistes *offrent leur projet,* leur volonté. Chaque parti peut *aider au processus de transfor*mation. Tous les deux ont un rôle à jouer.

– *Comment vous apparaît* M. Mitterrand dans ce rôle de *« chef d'orchestre » de la* modernisation ?

– Le rôle du président Mitterrand de principal porte-parole de la modernisation ne m'étonne pas. Il est habituel que les présidents de la Ve République se chargent des problèmes principaux de la politique *intérieure* et étrangère. Actuellement, c'est la *modernisation qui* est *le pro*blème dominant.

» Ce qui me frappe dans l'interview que le président Mitterrand a donnée récemment au journal *Libération,* c'est qu'il a soutenu franchement l'économie mixte, tout en la distinguant du socialisme à la française. Il a dit : *« Le socialisme à la française, c'est quelque chose d'infiniment plus large que l'économie, mixte ou pas. »* Et *il a expliqué* la dimension sociale de l'économie *mixte. Mais* c'est *là,* bien sûr, qu'est le nœud de la question. Les socialistes peuvent adopter le vocabulaire des néolibéraux (risque, entreprise, compétitivité, profit, etc.). Mais il y a justement des différences de valeur entre le socialisme et le capitalisme. Le projet socialiste et le projet néolibéral ne sont pas identiques.

» Il ne suffit pas que le président *prétende qu'une harmo*nie existe. Le choix reste. Il y a *une certaine incompatibilité* entre une semaine de travail de trente-cinq heures et l'industrie compétitive. Le projet socialiste et la modernisation ne sont pas complètement d'accord. Pierre Mendès France disait : *« Gouverner, c'est choisir. »*

Michel KAJMAN.

(1) *Le Capitalisme et l'Etat en France.* Modernisation et dirigisme au vingtième siècle, par Richard F. Kuisel. « Bibliothèque des histoires ». *Gallimard*, 477 pages, 185 F.



« Actuellement, c'est la modernisation qui est le problème dominant du président de la République ».

1950 : le nouveau départ

DANS le passage de son livre que nous publions ci-dessous, avec l'autorisation des éditions Gallimard, Richard F. Kuisel décrit le type original d'économie dirigée qui prit essor en France au début des années 50.

***

L'évolution des pays capitalistes occidentaux, à partir de l'ordre libéral, vers une écono*mie dirigée a obéi à une ten*dance structurelle d'ampleur séculaire. L'économie libérale du XIXe siècle était en théorie, et pour une large part en pratique, *régie par les forces du marché,* les lois économiques naturelles et des *mécanismes de régula*tion automatique. Le rôle de l'Etat y consistait essentiellement à garantir la liberté et la sécurité du marché. Cependant, dès le début du XXe siècle, quelques observateurs commençaient à parler d'un *phénomène* nouveau, que Rudolf Hilferding nommait le « capitalisme organisé (1) ». Entre les deux guerres, certains prévoyaient l'apparition d'un « néo-capitalisme », d'un « nouveau *corporatisme » d'une « écono*mie planifiée ». En 1930, John Maynard Keynes (2) pouvait écrire : *« Il n'y a de volonté que la nôtre et, au lieu d'une main invisible, il n'y a que nos pieds ensanglantés qui, à travers les souffrances et les échecs, s'avancent vers un avenir incertain. »* Après la seconde guerre mondiale, il devint évident pour presque tout le monde que la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne occidentale, les Etats-Unis, comme la France, s'étaient tous engagés dans une *forme ou une autre de capita*lisme dirigé.

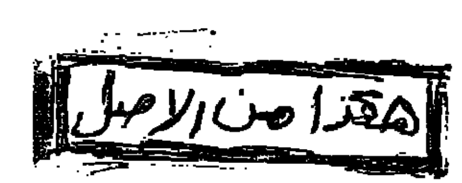
En se dotant d'un arsenal d'institutions destinées à agir sur l'économie, la France ne se comportait pas autrement que les autres pays capitalistes. Comme eux, elle reconnaissait la nécessité de satisfaire cer*tains besoins vitaux, par exem*ple de modérer les violences du cycle économique, de faciliter les ajustements en cas de désorganisation de l'économie, de rechercher la croissance et le plein-emploi, de mieux assurer *la cohérence de la politique na*tionale. Mais, pour accomplir ces tâches, la France trouva sa propre méthode. Elle confia les responsabilités à des institutions publiques nouvelles et plaça à leur tête des modernisateurs. *Elle fit largement fond sur* l'intervention de l'Etat et sur la *planification ; afin d'intensifier la* participation des intérêts privés aux décisions nationales, elle développa tout un réseau corporatiste. Le marché et le credo libéral n'en survécurent pas moins et purent agir avec vi*gueur aux côtés des nouveaux* organismes publics. Le résultat fut un style de management économique bien gaulois, où se mêlaient direction par l'Etat, organisations corporatistes et forces du marché.

Ce qui se dégagea en France au début des années 50 fut une *synthèse nouvelle de ces élé*ments, qu'il faudrait définir comme une économie politique néo-libérale. Malgré la vague socialisante de la Libération, la *plus grande partie du secteur* privé était demeurée intacte. *Après son éclipse temporaire au* cours des années 40, le marché reprit vie, bien que l'action dirigiste de l'Etat et le renforcement de l'auto-organisation des intérêts privés en tempérassent le jeu. L'Etat, pour sa part, mo*difia son comportement et ses* priorités ; il se mit à agir, vis-à-vis des intérêts en concurrence, plus comme un guide que comme un arbitre. En même temps, il encourageait l'expansion de certaines activités au *moyen d'incitations et de* contrôles sélectifs, et en favorisant une concurrence plus active. Le réseau corporatiste s'étoffa et permit d'opposer aux *pratiques traditionnelles* un nouveau type de relations entre l'Etat et les intérêts *organisés.* Bien que certains ministères aient continué à pratiquer la « tutelle » et les groupes de pression à agir en coulisse, on vit apparaître *une forme d'inter*action nouvelle et hautement structurée. Le symbole de la nouvelle économie politique française était le plan, et son mot d'ordre l'« économie concertée ».

(1) Théoricien et homme politique social-démocrate allemand (1877-1941).

(2) Economiste et financier britannique (1883-1946).

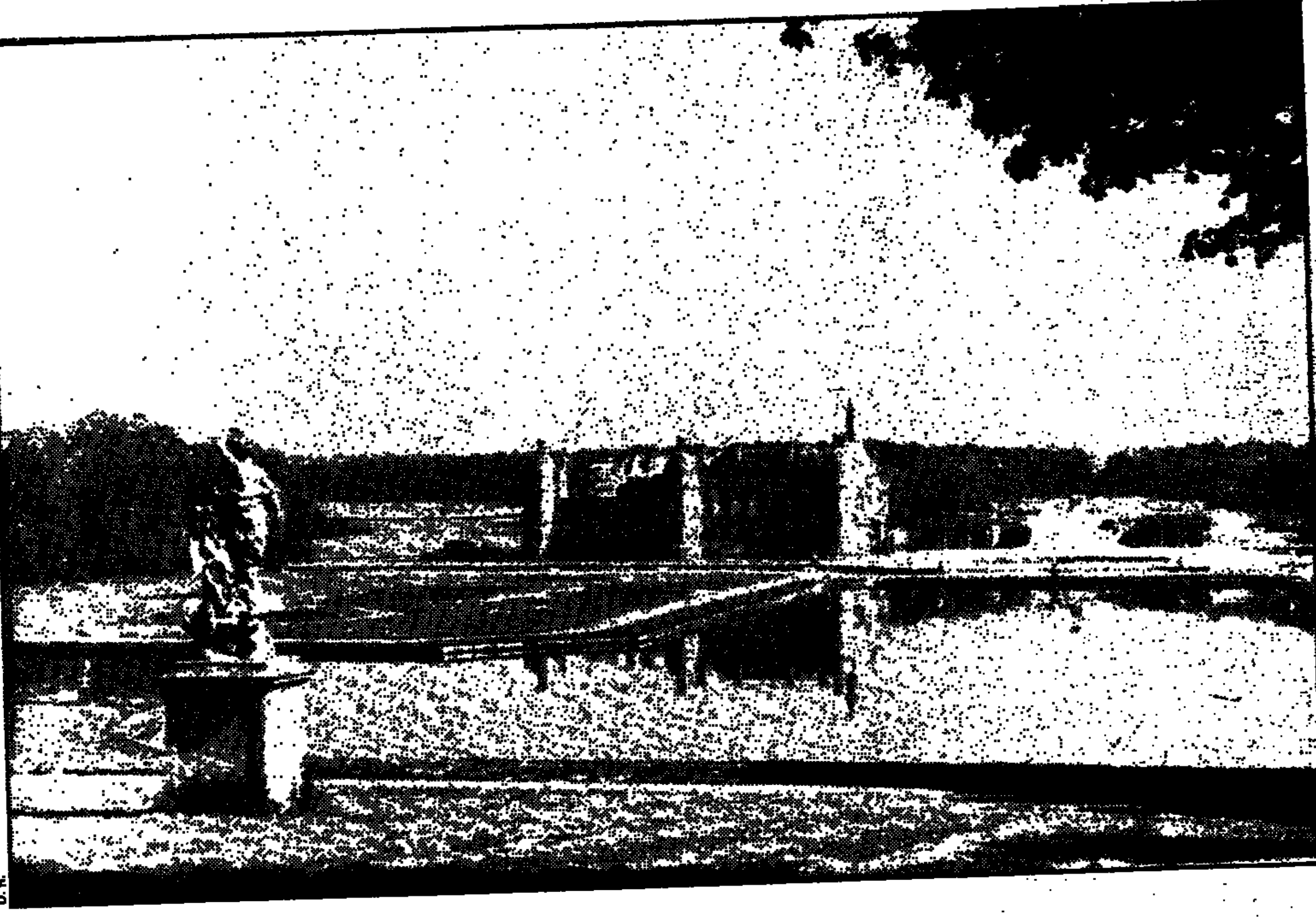
Le titre et les notes sont de la rédaction du *Monde.*





Moins riches heures à Chantilly

La fastueuse donation du duc d'Aumale à l'Institut est en difficulté.


D.R.

POUR être le cinquième fils du roi-bourgeois, le roi Louis-Philippe, Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, n'avait l'âme ni le cœur bourgeois, du moins au sens péjoratif de l'épithète. Il le prouva par deux fois avec éclat : en 1848, lorsqu'il s'inclina devant une révolution qui lui était contraire ; en 1884, voilà juste cent ans, par une fastueuse donation à l'Institut de France.

Au moment des journées de février 1848, qui jettent bas la monarchie de Juillet, le jeune prince (il est né à Paris le 16 janvier 1822), réside en Algérie comme gouverneur général des possessions françaises d'Afrique, possessions qu'il a contribué à augmenter en dirigeant la conquête de l'Algérie, marquée notamment par la fameuse prise de la smala d'Abd el-Kader, en mai 1843.

L'homme n'est pas un couard, sa vie en témoigne. Mais il n'entend pas, en dépit du soutien probable de l'armée d'Afrique, jeter son pays dans la guerre civile. Prenant acte de ce qui s'est passé dans la métropole (Louis-Philippe a fui vers la Grande-Bretagne dès le 25 février), il remet ses pouvoirs au général Cavaignac, le futur adversaire malheureux de Louis-Napoléon à l'élection présidentielle, et part pour un premier exil. Cet exil va s'étendre sur toute la durée de la IIe République et du second Empire, jusqu'à la loi du 16 juin 1871, qui met fin aux mesures de prescription de 1848.

C'est guetté par un nouvel exil que le duc d'Aumale lègue cependant à l'Institut de France dont il sera membre trois fois (élu de l'Académie française en 1871, des Sciences normales et politiques en 1889, membre libre de celle des Beaux-Arts en 1880), l'immense domaine de Chantilly, reçu en héritage du dernier des Condé vivant. Celui-ci était mort dans des circonstances douteuses en 1830, alors que son héritier n'était âgé que de huit ans.

Cinquante-quatre ans plus tard, Henri d'Orléans explique par un unique paragraphe de son testament du 3 juin 1884 la donation qui sera consentie :

« *Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre, et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction, comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques.* »

Aussi noble qu'apparaisse la justification de ce geste, elle n'est qu'imparfaitement fondée au regard de l'histoire, la Révolution d'abord, la Restauration ensuite, ne s'étant pas fait faute, la première de supprimer l'Institut, la seconde d'en exclure un nombre important d'académiciens jugés par trop favorables au régime impérial effondré en 1815.

Le legs ne représente, c'est vrai, qu'une partie de l'énorme fortune du duc d'Aumale, largement due à l'attribution de la non moins énorme fortune des Condé, en dépit même des dettes que laissa le dernier d'entre eux. Un historien du duc estime en effet qu'« *en 1833, en bois seulement, le duc d'Aumale possédait 42 304 hectares répartis sur sept départements et, après des aliénations, il en restait 34 725 au 1er janvier 1851* (1) ».

Il demeure qu'en léguant Chantilly, c'est un cadeau de « *neuf mille cinquante-sept hectares, quarante-neuf ares environ* » qu'il consent et qui en compte encore aujourd'hui sept mille huit cent trente. A quoi s'ajoutent les fabuleuses collections rassemblées par le duc d'Aumale, pendant sa jeunesse, durant l'exil, mais aussi après qu'il eut choisi d'exécuter de son vivant la donation figurant dans le testament de 1884, alors qu'il n'était plus depuis le 29 décembre 1886 que l'usufruitier volontaire de son propre domaine.

Usufruitier en exil de surcroît (à Londres, encore) puisque le 14 juillet précédent, il a été expulsé de France par décret du président de la République, Jules Grévy. Non pas, comme on pourrait le croire, en vertu des dispositions générales et impératives de la loi d'exil du 23 juin 1886, qui pesaient sur les chefs de ces familles qui furent régentes en France, mais à raison de l'article 2 de la loi, qui permettait – sans motif – l'expulsion du territoire de tout membre desdites familles. Le motif existait cependant.

Trois jours auparavant, le duc d'Aumale avait fait tenir à Jules Grévy une « lettre à cheval » où il protestait avec hauteur contre sa radiation des rôles de l'armée, rendue possible par une interprétation incertaine de l'article 4 de la loi d'exil. Le vaniteux Jules Grévy n'avait pas tardé à riposter comme on l'a vu, sans prévoir qu'il connaîtrait bientôt, et par la faute d'un gendre trop porté à user de son influence, les effets du « scandale des décorations ».

Le butor chassé de l'Elysée en 1887, Sadi Carnot, plus bonhomme, le remplace, et, les diligences de l'Institut aidant, notre duc fait retour en France en 1889.

Huit années lui restent à vivre avant qu'il ne rende le dernier soupir dans son domaine sicilien de Zucco, le 7 mai 1897, irrémédiablement frappé, dit-on, par la nouvelle de l'incendie du Bazar de la Charité, au cours duquel périt la femme de son neveu, la duchesse d'Alençon. Il ne laisse ni veuve, ni héritiers, deux de ses fils étant morts au seuil de l'âge adulte, les deux autres ainsi que les filles, dans l'enfance.

Le dernier parcours d'une vie riche en événements et en rebondissements va lui permettre d'enrichir encore Chantilly et de préciser les conditions dont est assortie sa libéralité.

Celles-ci sont rigoureuses. On en jugera. Le donataire devra « *n'apporter aucun changement dans l'architecture extérieure ou intérieure du château, des pavillons d'Enghien ou de Sylvie, du Jeu de paume et des trois petites chapelles ; de conserver à la chapelle du château sa destination (...) et d'y faire célébrer la messe les dimanches et jours de fêtes, ainsi que les jours anniversaires dont la liste sera donnée aux exécuteurs testamentaires du donateur.* »

De nombreuses rentes devront être servies : « *A l'hospice Condé, une rente annuelle et perpétuelle de 15 000 francs ; au département de l'Oise, qui, en 1871, a rouvert au donateur les portes de la Brie, et, depuis lors, l'a constamment maintenu à la présidence de son conseil général jusqu'à la loi* (de) *1886, une rente annuelle et perpétuelle de 10 000 francs ; au lycée Henri-IV, à Paris* (dont le duc fut l'élève), *la somme annuelle de 1 000 francs pour remettre à l'élève qui, terminant ses classes dans l'année, sera jugé le plus méritant.* »

Il était d'autres obligations de rente. Elles auront toutes en commun d'être servies dans l'avenir par l'Institut avec cette mauvaise foi monétaire de tout ce qui touche à l'Etat. Ne seront toujours pris en compte que les montants numériques des rentes octroyées en 1886, ce qui permet, par exemple, de ne verser aujourd'hui que 150 francs par an à l'hospice Condé. Seul l'aumônier disant les messes a échappé à cette rigueur, parce qu'il s'agit du service rendu par un homme, explique-t-on.

« *Ces diverses charges acquittées*, précise, toujours méticuleux, le fils de Louis-Philippe (2), *l'Institut de France emploiera l'excédent des revenus* (...) *à l'acquisition d'objets d'art de tous genres* (...) *mais sans pouvoir faire à cet égard aucun échange et sans pouvoir prêter aucun des objets qui composent* les collections. »

« *La présente donation sera révoquée,* avertit le duc d'Aumale, *dans le cas où, pour une cause quelconque et à quelque époque que ce soit, l'Institut ne remplirait pas ou serait empêché de remplir l'une ou l'autre des conditions ci-dessus établies.* » L'Institut ne s'y est pas risqué et a géré son bien avec une prudence identique à celle du donateur.

A la mort de ce dernier, les revenus montaient à 390 000 francs (de 1897) et laissaient un excédent de 40 000 francs. Ces revenus sont, pour l'exercice budgétaire en cours, de 13,357 millions de francs. Jusqu'à ces dernières années, ils provenaient à 40 % de l'exploitation des 6300 hectares de forêts. Mais ce poste ne compte plus à présent que pour 20 %.

Sur le chiffre des dépenses, qui montent à 13 millions, les salaires de près de quatre-vingt-dix employés interviennent pour 8,5 millions. Mais la somme consacrée à l'entretien des collections – livres, meubles, tableaux, dessins, tapisseries, lambris, bijoux, bronzes, pendules – ne dépasse pas 150 000 francs. Mme Amélie Lefébure, conservateur des collections, doit souvent faire appel à des charités extérieures.

De fait, il ne fait pas toujours bon regarder de trop près les merveilles mobilières et même immobilières de ce qui fut le joyau des Condé. Partiellement conservé au demeurant puisque, si le petit château est sorti sans dommages des troubles de la Révolution, celle-ci n'épargna pas le grand château qui fut presque rasé et dont la restitution actuelle, après six ans de travaux, n'a été achevée qu'en 1882, sur les plans de l'architecte Honoré Daumet, dont il n'est pas interdit de discuter la réalisation.

Face aux difficultés que connaît maintenant le domaine, son administrateur, M. Pierre de Crépy, est tombé d'accord avec l'Institut, et notamment MM. Maurice Schumann, conservateur au titre de l'Académie française, Germain Bazin, représentant les Beaux-Arts, et François Salet les Inscriptions et belles-lettres, que cette PME qu'est Chantilly devait dégager des ressources nouvelles.

Une première initiative a consisté à restaurer les grandes écuries, qu'avait fait bâtir de 1719 à 1735 le duc Louis-Henri de Bourbon-Condé, en les concédant à un homme épris d'équitation, M. Yves Bienaimé, qui, en 1982, y a ouvert un musée du cheval, qu'il anime par des spectacles. M. de Crépy pense que cette initiative n'a pas été sans effet sur les entrées du musée Condé (appellation voulue par le duc d'Aumale) qui, de 170 000 en 1981, sont estimées à 250 000 pour 1984.

Tenant compte sans doute des « *transformations inévitables des sociétés* », l'Institut entend aller plus loin. Il est, par exemple, prévu de louer les autres immeubles du domaine, en considérant toutefois les caractéristiques de chacun lors des demandes. La salle du Jeu de paume autoriserait les grands rassemblements, cependant que le hameau, pourvu maintenant de l'eau, de l'électricité et du téléphone, serait réservé à des réunions plus paisibles.

Sur l'initiative de M. Schumann, la création d'une Association des amis du domaine de Chantilly est très avancée. En contrepartie d'une cotisation élevée, (qui pourrait être de l'ordre de 5 000 F), les adhérents se verraient attribuer la jouissance collective mais exclusive de la Maison de Sylvie, construite en 1605 sur l'ordre du connétable de Montmorency, rebâtie en 1670 par le Grand Condé et refuge de Théophile de Viau lorsqu'il était recherché pour des poèmes licencieux. Un appartement de cette maison pourrait être attribué à un adhérent particulièrement éminent.

Tout comme les trois conservateurs désignés parmi les membres de l'Institut, l'administrateur du domaine et le conservateur des collections bénéficient de logements de fonction dans le château d'Enghien que fit construire Louis-Joseph de Condé, face aux deux châteaux principaux, pour y accueillir son futur petit-fils, lequel devait connaître la fin que l'on sait en 1804, à l'âge de trente-deux ans, dans les fossés du donjon de Vincennes.

D'autres projets sont plus banals. Ainsi la commercialisation d'un vidéo-disque sur le château et ses collections, ou l'édition à un prix abordable du *fac-similé* des *Très Riches Heures du duc de Berry*, alors qu'il n'est pour l'instant disponible que dans une édition de très grand luxe (*le Monde* du 22 mars).

Ainsi que l'explique M. de Crépy, « *le domaine est à un tournant de sa gestion* ». Que les traditionalistes ne s'alarment pas. Bien qu'un prochain concours, destiné à populariser ce patrimoine, prévoit l'installation momentanée d'ordinateurs dans les salles du château, ce n'est pas demain qu'on verra ses pelouses ressembler à celles du duc de Bedford, qui en fait le siège d'un Luna-Park pour ses compatriotes britanniques. La gestion de « *bon père de famille* », que recommande le code civil, et la prudence bourgeoise du roi Louis-Philippe resteront ici observées, on peut en être assuré.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Cité par M. Raoul de Broglie, conservateur des collections de 1954 à 1970, dans son livre *Chantilly*, paru en 1964 aux Editions Calmann-Lévy. Un autre conservateur des collections, M. Raymond Cazelles, qui occupa le poste de 1967 à 1983, doit faire très prochainement paraître un *Duc d'Aumale* (Tallandier éditeur).

(2) Contrairement à ce que disent les dictionnaires, le duc d'Aumale était le cinquième (et non le quatrième) fils de Louis-Philippe et de Marie-Amélie ; avant-dernier de leurs neuf (et non huit) enfants. Le quatrième fils était le duc de Penthièvre, dont Madame de Boigne dit dans ses *Mémoires* qu'il est mort à l'âge de sept ans, « *presque en imbécillité* ».

France, terre d'exil

POUR dérogatoires qu'elles soient au droit commun, les lois d'exil ont été nombreuses en France, spécialement au dix-neuvième siècle. Notamment pour ordonner la proscription des familles régnantes écartées du pouvoir par une autre. On le vit en 1816 avec les Bourbons restaurés ostracisant les Bonaparte, en 1832 avec la loi du 10 avril bannissant toute autre dynastie que celle des Orléans montée sur le trône deux ans auparavant. Cependant que deux décrets de 1848 écartent les Bourbons et les Orléans en permettant le retour des Bonaparte. La loi du 16 juin 1871 censure cette dernière famille mais rouvre les frontières aux « *princes de la maison de Bourbon* », permet, autrement dit, le retour du comte de Chambord, petit-fils de Charles X (« l'enfant du miracle », parce que posthume) et des descendants de Louis-Philippe, parmi lesquels le duc d'Aumale.

Quinze années durant, en dépit de quelques alertes, les « princes », comme on les appelle, vivent sur le territoire français, à l'exception du comte de Chambord qui n'a pas voulu quitter son château autrichien de Frohsdorf. En même temps, le parti monarchiste reste vigoureux en déléguant nombre de ses représentants au Parlement. (Au point que les comptes rendus sténographiques officiels de l'époque font scrupuleusement mention des titres de noblesse.)

Cause réelle ou prétexte, les fastes qui entourèrent, à Paris, le 15 mai 1886, le mariage d'une fille du comte de Paris (aîné de l'aîné des fils de Louis-Philippe) avec le fils du roi du Portugal amenèrent le ministère présidé par M. de Freycinet à déposer un projet de loi « *relatif aux membres des familles ayant régné en France* ».

A la Chambre des députés, puis au Sénat, les débats furent vifs et longs, le comte Albert de Mun, brillant particulièrement dans la première de ces assemblées, déclarant notamment : « *Nous continuerons à faire de la république, qui a déjà seize ans d'existence, une chose sans nom, qui n'est ni la démocratie rêvée par nos pères ni la monarchie qu'ils ont abattue.* »

Encore que brièvement, et comme par prétérition, le nom du duc d'Aumale fut plusieurs fois cité, non sans révérence, par les républicains.

Sur le rapport de Camille Pelletan et sous la présidence de Charles Floquet, la loi fut finalement votée le 11 juin 1886 à la Chambre, non pas sur le texte du gouvernement, qui était avant tout un laisser-faire ou ministre de la police, mais sur un amendement réformant complètement le libellé du cabinet, dû au député d'extrême gauche des Pyrénées-Orientales Émile Brousse, et un peu moins condamnable au regard du droit. Le Sénat vota en termes identiques le 22 juin.

Cette loi d'exil fut abrogée en juin 1950, sur la proposition de M. Paul Hutin-Desgrées, député MRP du Morbihan et fondateur à la libération du quotidien *Ouest-France*. Cette abrogation fut obtenue sans difficulté, après le rejet de la question préalable qu'avait déposée le groupe communiste de l'Assemblée.

La loi d'abrogation a cependant laissé subsister une disposition qui permet, aujourd'hui encore, d'interdire « *le territoire de la République à tout membre des familles ayant régné en France* », « *au cas où les nécessités de l'ordre public l'exigeraient* ».

Le bonjour d'Albert

Les reporters avaient un maître. On le leur avait ôté. Ils le retrouvent.

POUR son centenaire, on réédite les reportages d'Albert Londres. Surprise. Ils ont peu vieilli. Qu'on relise *Au bagne*, *Chez les fous* ou *Pêcheurs de perles*, un charme intact joue : c'est écrit d'hier, quand tout ce dont il est question, pourtant, a disparu : politiques, géographie et coloniale et velours cramoisis de l'Orient-Express. Alors ? Le talent ? Une nostalgie inavouée pour les couleurs d'époque ? L'invariable grammaire des disputes humaines ? C'est plus simple. Un homme, hier, s'embarquait pour aller voir la planète du plus près qu'il pouvait, il regardait le grain des choses, écoutait la rumeur des ports et tâchait de *dire* à l'incrédule lecteur resté à quai ce qu'il découvrait. Là-bas.

Or, Londres emportait toujours, à Shanghai ou Cayenne, un peu de lui-même. Et donc de nous. Nous étions du voyage. Il le disait, voilà toute la différence. Un homme, les yeux ouverts, colleté aux énigmatiques lointains ; un homme, avec ses perplexités avouées, ses colères, et même ses bonheurs chipés aux escales : voilà quelle était la vraie substance, l'information, comme on dit maintenant.



RENE BURRI/MAGNUM

Non point « le » monde tout seul, une espèce de monde « en soi » ni, à l'inverse, « le » voyageur solipsiste en ses irréductibles vagues à l'âme, mais bien les deux ensemble, jour après jours, affrontés. Bec à bec. C'est une sacrée corrida. Pour peu que s'y ajoute un peu de ce que les *aficionados* appellent *el duende* (la grâce, le miracle du talent), l'aventure est assez belle. Toujours la corne du taureau – la corne, c'est-à-dire en l'occurrence l'erreur, la sottise, la naïveté de plume – effleure la poitrine. Effleure justement... Cela s'appelle un reportage.

D'où vient tout de même qu'on ne relise plus Albert Londres aujourd'hui, sans une espèce de gêne envieuse ? On dirait que, lui, respire encore à pleins poumons une innocence que nous avons perdue. Nos « papiers » à nous tiendront-ils la même distance ? Lira-t-on, mettons machin chouette, dans quarante ans ? On voit bien, dans nos journaux, que les tons ont pâli, que la prose s'est anémiée et que, maintenant, le regard biaise. Comme si on *n'osait* plus. Précisément.

A cette crise, tout européenne et même latine, du reportage, on a trouvé de bien plates excuses. Les charters, le monde rétréci et banalisé, l'image instaurée à domicile, etc. Nous serions entrés dans un monde fini qui ne vaudrait plus d'être *raconté* comme avant, mais seulement montré au JT de 20 heures, puis expliqué le lendemain dans un éditorial. C'est une blague. Descendez ce soir même dans le métro ou sur les quais de Honfleur, et regardez mieux autour de vous. Albert Londres y trouverait encore ses sujets, aussi bien qu'à Chandernagor. Ce monde-là nous manque. Pourquoi ?

Hier, Lucien Bodard soupirait : les universitaires envahissent le reportage. Ce n'était pas faux, mais un peu bref. En fait, le journalisme d'après-guerre a subi, de la part des sciences humaines, alors si assurées d'elles-mêmes, une formidable manœuvre d'intimidation. Chez nous, elles avaient le terrain libre. Il n'y a guère, en nos pays toujours portés à disserter, de vraie religion – anglo-saxonne – du fait ou du récit. Les faits nous ennuient, ils ont l'inconvénient d'exister. On admit mal brusquement que des hommes puissent avoir pour seul métier d'aller les vérifier, un par un. Sur place ? Oui, sur place.

Alors pesa sur le journalisme un triple soupçon qui contribua à faire de lui un divertissement mineur. Soupçon universitaire d'abord : l'enquête au sens strict fut assimilée à un sous-produit de la sociologie. Mais alors, plutôt Dieu que ses sous-diacres : on vit des journaux entiers rédigés par des sociologues pigistes ou des maîtres assistants. Ils écrivaient mal, voyageaient peu, se trompaient raisonnablement, mais ils avaient reçu le saint-chrême en Sorbonne et n'étaient pas, surtout pas, journalistes.

Soupçon littéraire ensuite. On fit croire à l'inexistence d'une *écriture* journalistique à part entière. Méfiance flicarde pour la forme, mimétisme jargonnant et obsession récidivante : il fallait singer l'indéfinissable *sérieux* des thésards. Celui qui, contre vents et marées, témoignait d'un petit « brin de plume », portait nécessairement en lui les vilains regrets de l'écrivain raté. Ces journalistes-là, poulets à trois pattes, rêvèrent, à force, d'un prix consolateur. L'Interallié par exemple. Ils devaient changer de métier. Le journalisme en perdit la trace.

Soupçon idéologique enfin. Le plus grave. En ces temps de glaciation abstraite et d'empoignades manichéennes, la démarche journalistique, dans son essence, n'était pas vraiment recevable. La parole têtue de qui voit de ses propres yeux fait toujours « quelque part » le jeu de l'adversaire. Un vrai reportage dérange l'ordonnancement symétrique des « explications ». En outre, la mauvaise conscience post-coloniale de ces années-là, l'émergence d'un tiers-monde famélique et dévasté interdisaient, croyait-on, que l'on s'écartât, fusse d'un seul adjectif, d'une monotone récension des « problèmes ». Il devint culturellement impérialiste, et même un brin raciste, de trouver encore, dans les rues de Rangoun, un beau visage à décrire ou une fête à raconter. La moindre inclination pour le concret des rues et des marchés procédait sûrement, horreur, d'une jobardise touristique à la Pierre Loti.



ROGER VIOLLET

Albert Londres, en Chine, peu avant sa disparition, en mai 1932, dans l'incendie du « *Georges-Philippar* » en mer Rouge. Présent sur tous les fronts, l'inventeur du « *grand reportage* » est passionné au point de quitter les journaux qui ne l'envoient pas là où il veut aller. Célèbre à partir de 1923 pour ses révélations sur le bagne de Cayenne, Albert Londres a donné son nom à un prix décerné depuis 1933 à un journaliste de la presse écrite.

On crut les problèmes plus importants que les hommes. C'est à peine si, par l'effet d'une ultime indulgence, on exila la vie vivante dans une rubrique chichement distribuée : la « couleur ». On fit croire aux stagiaires des journaux qu'un reportage consistait à se rendre en avion dans les bureaux d'une capitale étrangère pour y interroger les responsables officiels ou clandestin dûment répertoriés. On mit bout à bout des chiffres, des conjonctions de coordination et quelques morceaux de communiqués. Il fallait être savant et impersonnel. La presse eut sa langue de bois. *Adios* Albert !

Adios ? Pas sûr. Ce centenaire-là, en vérité, coïncide avec une bonne nouvelle qui eût comblé l'auteur de *Dante n'avait rien vu*. Voilà que chez nous, mine de rien, une génération de journalistes réinvente, tranquillement, le reportage écrit. On le sait. On le dit. Mais cette résurrection est moins l'effet d'une mode éphémère – celle d'un « nouveau » quelque chose – que le produit d'une prise de conscience assez réfléchie.

Résumons. D'abord les sciences humaines et les sociologues se sont à peu près tus ; en tout cas, il n'est vent partout que de leur échec. (Ces longs pensums d'hier sur la réforme agraire en Mongolie-Extérieure sont assez bouffons à la relecture. Essayez...) Ensuite, le souci de la forme, celui d'une écriture journalistique qui ne doive de comptes ni à la littérature ni à l'université a fini par s'imposer. On est devenu, en somme, plus finauds. La forme, a-t-on compris, est inséparable du fond, le mal-écrire n'est pas gage de sérieux et, de toute façon, la subjectivité est incluse dans le texte, autant l'avouer en clair. On ne peut plus guère parler ou écrire *ex cathedra* sans ridicule.

Enfin, le soupçon idéologique, on le sait, fut à son tour soupçonnable. Ouf !

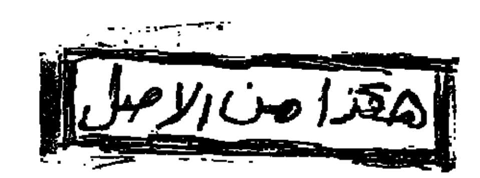


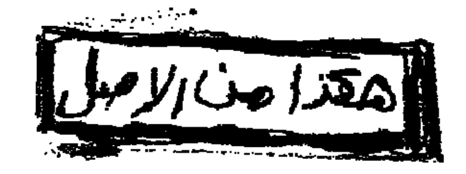
ROGER VIOLLET

Et puis, et puis, la « couleur » prit lentement sa revanche sur l'étroite et sentencieuse politique. Des ébranlements eurent lieu, un peu partout, des problèmes indéchiffrables surgirent ici ou là-bas, des révolutions même (l'Iran) sur les terrains qui étaient justement ceux, négligés, de la couleur locale : mœurs, religion, culture, etc. Le vrai sérieux, l'information à couvrir en priorité logeaient là désormais, dans l'imprécise fermentation des sociétés civiles, sur les trottoirs, dans les mosquées... Il devenait inopérant de mouliner plus longtemps les explications et les théories d'hier. Devant cela, l'analyste en chambre baissait les bras. Quant à la télévision, certes capable de montrer, elle parlait décidément trop court.

Le monde se révélait moins fini qu'on ne l'imaginait. Pas d'autre recours que de réconcilier, vaille que vaille, l'intelligence et le regard, toujours le regard... Il fallut – il faut encore – repartir en voyage. Et ouvrir l'œil. Bon anniversaire, Albert Londres !

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.





Kiosque

Dehors les Ailleurs !

M. Le Pen devrait bénir les immigrés et les retenir en France. Imaginons en effet qu'ils s'en aillent. Voilà le négoce du Front national menacé de faillite rapide. Plus de chalands, plus de slogans.

On en est loin, heureusement et malheureusement. Ils sont là et ils y resteront. Chacun le sait, même ceux qui disent le contraire. Ils sont tellement là que M. Le Pen ne voit qu'eux dans le paysage français. *Le Nouvel Observateur* cite un extrait d'un livre de Jean Marcilly écrit à la gloire de notre ancien para national.

M. Le Pen se fait épique, hugolien pour décrire ce qu'il voit : « *Des provinces jusqu'à présent épargnées sont envahies par des flots de Turcs, Maghrébins et Africains. C'est une invasion pacifique, certes, puisqu'il n'y a ni violences ni armes ; mais, à terme, elle aura les mêmes conséquences que s'il s'agissait d'une invasion militaire : les grandes hordes, qui ont dans le passé ravagé l'Europe et furent stoppées par nos ancêtres combattants, n'étaient pas, elles non plus, belliqueuses : elles ne le sont devenues que lorsqu'on leur a refusé le pain, le vin, le passage et les femmes.* »

Gare aux hordes. Gare surtout à la tentation du « *métissage généralisé* ». Car, explique le leader du Front national en s'élevant à des explications théologiques, « *les races dans leur diversité ont été créées par Dieu et de ce fait ont certainement leur raison d'être* ». Mais chacun chez soi et les races seront bien gardées.

Alors, du balai ? L'idée fait son chemin et – soyons juste – même à gauche les générosités vacillent. Des socialistes prônent le réalisme. Les communistes sont à l'écoute du ras-le-bol des banlieues où les prolétaires du monde entier s'unissent moins qu'ils ne s'indisposent mutuellement.

Partir ? Mme Françoise Gaspard, qui fut le maire socialiste de Dreux avant que la droite et l'extrême droite n'y mettent bon ordre, juge la question dépassée. Elle explique à Bertrand Renouvin, dans le bimensuel *Royaliste* (mais oui...), le sens de son livre *la Fin des immigrés*. « *Il n'y a plus d'immigration dans notre pays depuis 1974. En 1981, 70 % des étrangers étaient là depuis plus de onze ans.* » Et chaque jour qui passe éloigne d'eux le souvenir – et le besoin ? – du pays d'origine.

Le « *retour* » est pour les immigrés un mythe comme le rêve de ces cadres supérieurs qui, à chaque fin de vacances, vous expliquent que le retour à la terre est pour bientôt.

« *Les immigrés*, explique Françoise Gaspard, *ne sont ni sourds ni aveugles, ils perçoivent fort bien l'hostilité actuelle et l'idée de retour est pour eux une sorte de défense, une façon de s'excuser de leur présence, de nous dire de ne pas nous inquiéter puisqu'ils repartiront un jour.* » Ils partagent la même illusion que leurs ennemis. Car « *les immigrés vont rester. Il n'y a plus d'immigrés, mais des Français en devenir* ».

Madame ! Des Français, comme vous et moi ? C'est faire fi des sacro-saintes différences sur lesquelles s'appuient à la fois les racistes et certains défenseurs des étrangers. Assimiler des étrangers d'Europe – Polonais, Italiens, Espagnols, etc. – passe encore, mais les Maghrébins, vous n'y pensez pas ! Françoise Gaspard : « *Au dix-neuvième siècle, après de terribles scènes de violence qui avaient abouti à la mort de dizaines d'Italiens à Aigues-Mortes, la presse disait qu'ils étaient violents, paresseux et inassimilables. On disait aussi à la même époque que les Belges étaient des êtres barbares et inassimilables.* »

Nous sommes tous le « différent » de quelqu'un, l'Arabe d'un autre. A l'occasion d'un dossier sur le thème « *le retour est-il possible ?* » *l'Express* a enquêté en Algérie. Une jeune femme qui est retournée dans son pays témoigne : « *Je me suis aperçue que je ne pouvais pas circuler dans la rue sans entendre des réflexions désagréables. Sur notre passage, les gens nous traitent d'émigrés.* » Dehors les « émigrés » ? C'est presque ça. Un cadre algérois a maille à partir avec un automobiliste : « *Celui-là, je suis sûr que c'est un émigré. Ils nous emmerdent avec leurs bagnoles achetées à Billancourt, alors qu'à Paris tout le monde sait qu'ils prenaient le métro.* » On les accuse, au pays, de voler les emplois, les logements de ceux qui n'ont pas bougé. Et puis ils parlent avec un drôle d'accent...

Différence dans la différence. A Paris, à la Goutte-d'Or, deux Algériens diplômés du supérieur ont ouvert un magasin d'édition. L'un d'eux dit à *l'Express* : « *Il y a de tout chez les Maghrébins : des bons et des mauvais. Je dis qu'il faut cesser de pleurnicher et de réclamer, balayer devant notre porte.* » Puis il ajoute : « *On voudrait garder le quartier propre. Mais avec tous ces Noirs...* » Mêmes échos dans le fameux îlot Chalon. Un commerçant algérien du quartier explique à *la Semaine de l'émigration* : « *On n'en peut plus. Nous en avons assez de ces revendeurs de drogue qui n'habitent pas le quartier et qui viennent la vendre ici.* » On n'en sort pas : ces gens venus d'ailleurs, c'est d'eux que viennent tous nos maux.

La France n'est pas plus mal lotie que les autres pays occidentaux. Piètre consolation. *Le Nouvel Observateur* consacre une enquête à Londres, « *une ville folle, folle, folle* ». Les immigrés, là-bas, on les appelle les « *B B* », *les* « *Blacks British* » : « *à Londres un habitant sur sept est B B.* » Parmi eux des Sikhs du Pendjab, regroupés dans le quartier de Southall. L'hebdomadaire rappelle ce qui s'est passé il y a cinq ans : « *Par provocation, le National Front décide de réunir un meeting dans ce quartier. Les habitants demandent à la police de ne pas l'autoriser. Au nom de la démocratie, on refuse d'empêcher l'extrême droite de se réunir là où bon lui semble. Des milliers de Sikhs descendent alors dans la rue pour protester de manière non violente.* » Mais la police occupe le quartier. L'affaire tourne à l'émeute. Un Sikh est tué par un policier. « *Depuis, les Sikhs s'entraînent régulièrement au karaté.* »

Aux Etats-Unis, pays dont la force repose sur les immigrés d'hier, la « différence » est un sport national, mais dangereux. La dialectique de l'étrangeté s'y referme absurdement sur elle-même. Un démocrate (blanc) du Texas dit au *Point* à propos de la campagne du sénateur (noir) Jesse Jackson sur le thème « *votez pour moi parce que je suis un Noir* » : « *Pour moi, Jackson est un raciste, et un raciste dangereux.* »

On peut dire de l'« Autre » ce que Roland Barthes – reprenant Lacan – disait du corps dans un entretien inédit publié par *Profils* : « *Le corps nous apparaît comme la chose la plus réelle, la plus opaque, la plus matérielle et la plus fantasmatique. Il n'est qu'un imaginaire.* » Il y aura toujours et partout des immigrés.

BRUNO FRAPPAT.

Langage

Cinquante ducats pour Rivarol

VOICI deux siècles, constatant que « *la langue française est la langue universelle de l'Europe* », l'Académie de Berlin se demanda « *par où elle mérite cette prérogative* » et fait de cette question le thème d'un concours doté d'une médaille d'or et de 50 ducats.

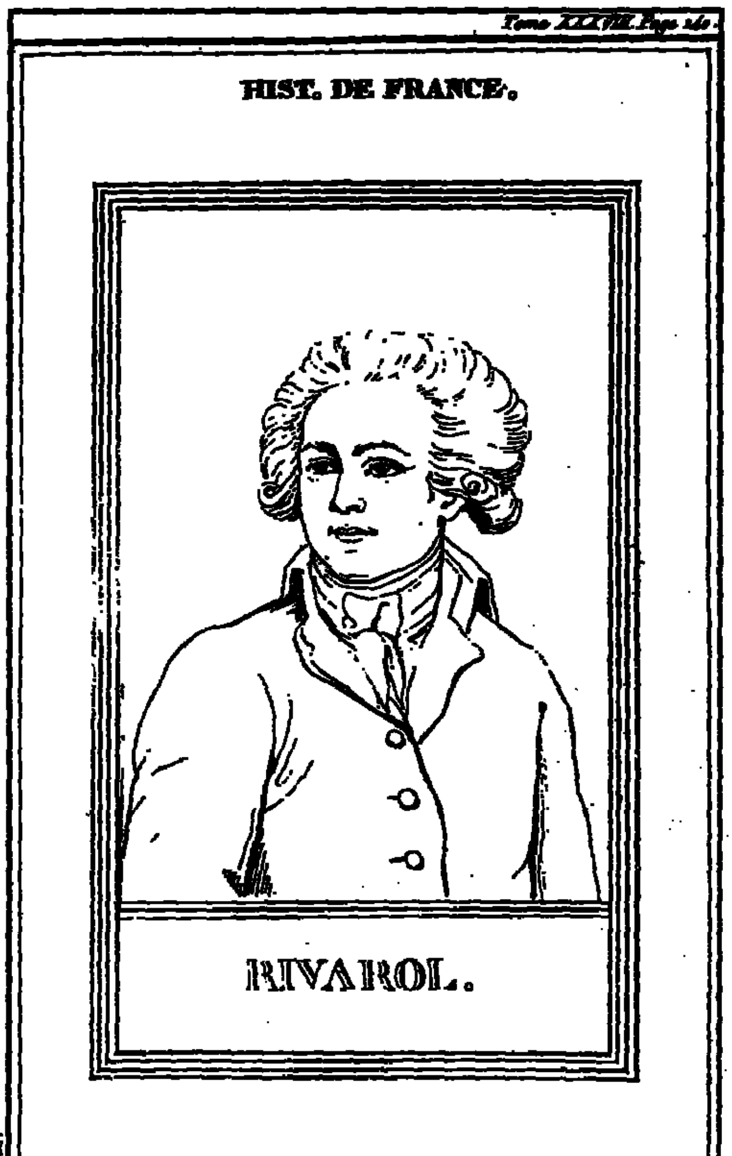
Curieuse académie : son directeur est un Français, Maupertuis ; de même son secrétaire perpétuel, Formey : s'ils n'y sont pas majoritaires (il ne manquerait plus que ça !), ceux que l'on n'appelait pas encore des « francophones » y constituent une minorité très agissante ; au reste, le français est la langue officielle de l'Académie, par la volonté de Frédéric II, et on n'y délibère guère que dans cette langue.

La question posée l'était sans arrière-pensée. Que le français fût la langue de l'Europe (en attendant mieux), c'était, à l'époque, une évidence beaucoup plus forte encore qu'aujourd'hui celle de l'universalité de l'anglais. Celui-ci, jusqu'à plus ample informé, ne prétend pas à une supériorité, encore moins à une exclusivité littéraire, ni même culturelle, mais seulement technique et scientifique. Pour le reste, le français comme l'espagnol, le portugais ou l'allemand, sans parler du russe, luttent à armes à peu près égales, et non sans succès.

Cette évidence, en 1784, de l'hégémonie du français, nous en avons une belle démonstration par le cas d'Edward Gibbon, l'historien anglais. C'est un bilingue parfait, avec une préférence marquée pour notre langue, au point que c'est « *dans un excellent français* » qu'il écrit son premier ouvrage, un *Essai sur l'étude de la littérature* (1763). C'est en français encore qu'il entreprend d'écrire l'*Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*. Il fallut l'insistance patriotique et bien avisée du philosophe David Hume, son aîné de vingt-cinq ans, pour que Gibbon se résignât à l'anglais, un peu comme à un pis-aller.

Le 31 mai 1784, l'Académie couronna *ex aequo* un professeur allemand de Stuttgart, J.-Christophe Schwab, et un amateur français, Antoine Rivarol. L'Europe savante, littéraire et *mondaine, elle,* ne reconnut que celui-ci. Ce Rivarol était le petit-fils d'un immigré italien, le fils d'un aubergiste enrichi de Bagnols-sur-Cèze, et n'était pas plus comte que n'importe quel fils d'aubergiste. Cet anoblissement abusif, joint à la fatuité du personnage, lui valut le coup de griffe d'une contemporaine illustre : « *Qu'il fasse donc comme son père, qu'il mette de l'eau dans son vin.* »

Touche-à-tout, intrigant, sans scrupules, mais beau garçon et beau parleur, mélange en somme, à l'échelon inférieur, d'un Cagliostro et d'un Casanova, notre personnage ne manquait ni d'intelligence ni de talent. C'était « une plume », à coup sûr. Il le prouva avec panache, mais à contretemps, en se faisant, sous la Révolution, le défenseur inconditionnel de la monarchie et le polémiste attitré des royalistes. Toujours avec intelligence et talent... Il mourut sans avoir donné sa mesure, à quarante-sept ans, à Berlin, et à regret, car il aimait la vie.



ROGER VIOLLET

Reste le fameux *Discours*. On aimerait pouvoir en parler avec sérénité. Malheureusement, c'est l'auteur que l'on juge, bien plus souvent que son texte. Jugements polémiques et politiques, comme l'était l'homme : un homme de droite avant la lettre, sans nuances ni compromis. Donc, le *Discours* et son contenu sont « de droite », et traités en conséquence. Ainsi dans deux récents commentaires.

Pour Claude Duneton (1), « *Antoine Rivaroli* (ça commence bien !) *est né etc.* » C'est *un* « *aventurier occitan* » (Mais non, il arrive à Paris à vingt-trois ans sans avoir jamais parlé ni écrit un mot d'« occitan », ce qu'il n'est pas.) « *Il vécut d'expédients et de filouterie* » (imputation très excessive, sinon gratuite), et, par la suite, « *se lança dans les lettres françaises* (et dans quelles autres aurait-il pu le faire ?), *où il produisit deux ou trois libelles acides* (aventurier, filou et de surcroît « libelliste » acide, voici notre homme habillé sur mesure) *et une traduction frelatée* (non, simplement incomplète et médiocre) *de* l'Enfer *de Dante.* » Ajoutons-y tout de même, au moins, le *Discours préliminaire* à un dictionnaire de la langue française que la mort l'empêcha d'entreprendre, et qui mérite d'être moins ignoré.

Et voici – qui le croira ? – le même homme peint par Tanguy Kenec'hdu, dans un petit livre tout récent et très plaisant d'écriture, même si l'on est loin d'en adopter toutes les conclusions, *Avatars du français* (2).

« *Antoine Rivarol* (vous sentez la nuance ?) *est l'aîné de seize enfants* (un bon point pour lui, car il fut bon fils et bon frère). *Coqueluche des salons parisiens* [...], *il incarne l'homme de lettres* (nous sommes loin du filou besogneux) *tel que le dix-huitième siècle en élabora le portrait.* » [...]

« *Les premiers ébranlements* (de la Révolution) *le transforment en journaliste d'opposition, le plus doué d'entre eux* (ce sont les « *libelles acides* » évoqués plus haut). *Sa fermeté dans l'épreuve, son aptitude à transcender l'événement, impriment dès lors à ses écrits la marque de l'historien lucide qu'il devient* » (après l'excès d'indignité, l'excès d'honneur). Conclusion nuancée cependant, et que je rejoins : cet « *artiste de la langue française n'a laissé finalement que des échantillons d'un esprit pénétrant, digne d'un meilleur sort. Trop peu pour figurer parmi les plus grands, assez pour nourrir nos regrets* ».

Fermons le ban. A vous de juger sur pièces, sans haine et sans crainte, en vous procurant, si ce n'est déjà fait, les cinquante pages du *Discours*, le livre de Claude Duneton et celui de Tanguy Kenec'hdu.

Et faites de votre mieux pour vous imaginer lisant Rivarol non aujourd'hui, mais voici deux cents ans. Il est trop facile de condamner un texte de 1784 au nom des idées de 1984. A ce compte...

Quant au français, il va son chemin et son destin, comme toute chose dans l'histoire. Ce destin, c'est nous qui le faisons, pour la plus grande part. La droite n'a pas plus de raisons de s'approprier Rivarol que la gauche n'en a de le récuser et de le refuser. Pourquoi faudrait-il que notre langue n'ait pas d'ennemis plus redoutables que nous-mêmes ?

Rivarol (ou Rivaroli, pour ceux qui y tiennent) est parmi nous un signe de contradiction ? Et puis après ? Nous en avons vu d'autres. Il y a à prendre et à laisser dans le *Discours sur l'universalité de la langue française* ? La belle affaire ! Prenons d'abord, laissons ensuite.

Il était royaliste ? Ah ! le maladroit ! Il aimait le français ? Fi ! le chauvin ! Il écrivait mieux que bien ? Nous avons changé tout cela. Humeur pour humeur, il reste permis de saluer et d'aimer la sienne, deux cents ans après.

JACQUES CELLARD.

(1) *A hurler le soir au fond des collèges*, pages 71 à 75 (voir *le Monde aujourd'hui* daté 13-14 mai).

(2) Tanguy Kenec'hdu, *Avatars du français*, de Rivarol aux néo-linguistes, 147 pages, 48 F, librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris 75006.